

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE
DU VENDÔMOIS

Fondée en 1862

Reconnue d'utilité publique par décret du 15 mars 1877

2001

Publié avec le concours des Archives de France

Subventionné par la Direction Régionale des Affaires Culturelles

SOMMAIRE

Actes de la Société.	3
Compte d'exploitation, <i>par Pascal Foreau</i>	5
Activités de la Société.	6
Bibliothèque de la Société, <i>par Jacques de Saint Salvy</i>	7
Quartier Rochambeau (<i>suite</i>).	13

COLLOQUE BALZAC

Programme du Colloque du bicentenaire de sa naissance.	14
Vernissage de l'exposition Balzac	16
Lettres de Balzac.	18
Ouvrages	18
Portraits	18
Bibliographie	33
Revue de presse.	35
Au souvenir de Charles Portel, <i>par Jean Gourmelin</i>	41
Au souvenir de Charles Portel, <i>par Paul Dujardin</i>	42
Arsène Gendron, médecin des épidémies en Vendômois au temps de Balzac, <i>par Jean-Jacques Loisel</i>	43
Du collège de Vendôme à Louis Lambert, <i>par Thierry Bodin</i>	58
Balzac et ses condisciples du collège de Vendôme, <i>par Roger Pierrot</i>	62
<i>La Grande Bretèche</i> . Quelques compléments à l'enquête d'Horace Bianchon, <i>par Jean Martin-Demézil</i>	66
En souvenir du Congrès d'histoire littéraire « Balzac et la Touraine », <i>par Jean Martin-Demézil</i>	70
Un décor balzacien inconnu : La Grande Bretèche, <i>par Charles Portel</i>	72
Balzac au collège des Oratoriens de Vendôme : fiction et réalité, <i>par Monique Bourdin</i>	74
Walter Scott inspirateur de Balzac, <i>par Maxime Cunin</i>	90
Comment Balzac donne à Vendôme son existence littéraire, <i>par Didier Lemaire</i>	97
Les préfaçons des œuvres de Balzac, <i>par Bertrand Galimard Flavigny</i>	103
Balzac et l'art, <i>par Philippe Rouillac</i>	106
Bilan pour l'Octobre balzacien 1999, et proposition	108
Balzac en vidéo : deux cassettes de qualité	108
Bureau de la Société Archéologique depuis 1862	109



Illustration de la page 1 de couverture :

Honoré de BALZAC, vers 1825, attribué à Eugène Devéria (1805-1865).
Crayon et lavis à la sépia, 24,2 × 18,4 cm. Collection Spoelberch de Lovenjoul.
Bibliothèque de l'Institut de France, Paris. Droits réservés

Illustration de la page 4 de couverture :

Médaille en bronze de Balzac collégien,
réalisée pour le Colloque du bicentenaire « Balzac à Vendôme »
par Jacques Devigne, artiste médailleur, 1^{er} Grand Prix de Rome. Droits réservés.
Le plâtre original a été exposé à la chapelle Saint-Jacques en octobre 1999.
Si vous voulez un exemplaire de la médaille, adressez-vous à l'artiste, au Poislay (tél. 02 54 80 10 74).

Avec le concours de l'Imprimerie des Presses Universitaires de France

360^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Suivant une coutume désormais bien établie, la magnifique salle d'honneur de la Porte Saint-Georges recevait, ce mercredi 26 avril 2000, pour son assemblée générale, les membres et amis sympathisants de la Société Archéologique.

En présence de MM. Maurice Leroy, député, et André Buisson, conseiller général, et surtout d'un nombreux et fidèle public, Mme Vidal, MM. Chanet et Degeyne étant excusés, le président, dans son allocution, devait aborder deux points essentiels.

Le premier concernait le courrier adressé à M. le Maire et rédigé conjointement avec les Associations « Résurgence » et « Perche Nature », portant sur l'aménagement du quartier Rochambeau : implantation d'un 3^e collège, logements sociaux, sauvegarde du manège de cavalerie, ZPPAUP (zone de protection du patrimoine architectural, urbain, paysager).

Dans le second sujet, M^e Rouillac évoquait alors la prochaine et importante animation de l'année, à savoir la reconstitution du convoi funéraire d'Honoré de Balzac. Cette promenade littéraire commémorative placée dans le cadre du 150^e anniversaire de la mort du romancier (18 août 1850), interprétée par Wish Association, sur des textes travaillés de Monique Bourdin, pourrait se dérouler le 14 octobre.

M. Pasquier, secrétaire, étant absent, le rapport moral, des plus brefs, lu par M. Mésange, vice-président, rappelait la dernière assemblée générale de novembre 1999 ayant eu M. Guy Bataille, de la Société Dunoise, comme intervenant.

En seconde partie, M. Jean Vassort, agrégé d'histoire, docteur d'État, professeur de Première supérieure au lycée Descartes de Tours, intervenait dans une communication du plus grand intérêt : « L'historien et les papiers de Pierre Bordier. » Laissons-lui la parole :

« Les papiers du fermier de Lancé Pierre Bordier – le journal rédigé de 1748 à 1767, le Compendium tenu de 1741 à 1781 –, ces papiers, donc, constituent un document de premier ordre, et d'autant plus précieux que les écrits laissés par de simples ruraux du XVIII^e siècle ne sont pas si nombreux. Leur importance justifie que l'historien qui les découvre réfléchisse à la manière dont ils lui sont parvenus, et à l'usage qu'il peut en faire.

« Concernant le premier point, c'est la transmission familiale d'abord, l'intervention des membres de la Société Archéologique du Vendômois ensuite qui ont permis d'assurer la transmission de ces textes, en les conservant puis en les publiant. L'historien qui accède aux papiers de Bordier ne peut donc le faire que parce que dans leur cas ont joué au maximum les atouts de la stabilité – enracinement familial et érudition locale.

« Pour ce qui est de leurs enseignements, les papiers de Bordier éclairent d'abord la vie à Lancé au XVIII^e siècle, en livrant sur elle quantité d'informations. Certaines d'entre elles sont précieuses, car difficilement accessibles par d'autres voies, en particulier celles qui concernent les

caractères des saisons, ou certains faits divers. Cependant, beaucoup peuvent se retrouver à partir d'autres sources : ainsi des données de la mercuriale, de la chronique des mariages, des naissances et des décès, ou même des ravages de la Bête qui terrorise de nombreuses paroisses du Vendômois au cœur du XVIII^e siècle.

En réalité, plus encore que Lancé, les papiers éclairent la personnalité de leur auteur, à travers le choix de ce qu'il a choisi de nous rapporter, à travers aussi la manière dont il nous le rapporte. Et, de ce point de vue, ils sont irremplaçables. Ainsi permettent-ils de saisir combien la culture de notre fermier est tout à la fois enracinée dans une vision populaire et marquée par une démarche déjà scientifique que ne répudieraient pas les esprits éclairés de l'époque. Sans surprise, la nature qui joue un si grand rôle dans la vie et le travail des ruraux tient une place considérable dans les notes de Pierre Bordier. Mais ce dernier ne se désintéresse pas pour autant des événements de la grande politique. Non seulement il fait preuve dans ce domaine d'une grande vigilance antifiscale, n'ignorant aucune nouvelle concernant l'impôt, mais il apparaît attentif aussi aux débats politiques qui parviennent à sa connaissance, aux agissements de la bande de Mandrin et à l'attentat de Damiens, au sort des armées du roi, manifestant souvent, en dépit des limites de son information, une compréhension assez juste des événements qu'il rapporte.

Reste évidemment ce qui apparaît comme la plus grande singularité des notes de Bordier : le fait que leur auteur n'y parle jamais de lui-même. De ce point de vue, il n'est pas abusif de parler chez lui de refus de l'autobiographie. Ce refus peut tenir à une existence réglée et sans surprise, où nulle rupture ne vient solliciter sa réflexion en déterminant la prise de conscience d'un *avant* et d'un *après* qui peut si facilement déclencher un projet autobiographique. Rien en effet de saillant dans son existence, tout entière enfermée dans le cadre des terroirs de Lancé et des paroisses environnantes, où ne se repèrent ni promotion ni déclassement (Bordier est ce qu'il a toujours su qu'il serait, comme l'était son père avant lui : un coq de village) et où ne survient aucune expérience de bouleversement politique, comme aurait pu en constituer une (mais Bordier est alors mort depuis près de dix ans) le déclenchement de la Révolution. Dans ces conditions, si la plume de Bordier exprime la singularité d'une personnalité, c'est pour une large part en se faisant le porte-parole d'une société rurale dont il constitue l'un des chefs de file. Installé dans un rôle au village, Bordier y gagne de parler pour l'ensemble de la communauté. Mais, en même temps, ce rôle l'enferme, en interdisant pratiquement l'affirmation autonome de sa personnalité propre, laquelle n'apparaît qu'indirectement, et surtout pour certains de ses aspects (son exceptionnelle curiosité, par exemple). Pour l'historien, cette subtile dialectique par laquelle le *nous* prend le pas sur le *je* n'est pas le moindre enseignement des textes de Bordier. Elle est instructive tout autant sur l'homme que sur la société au sein de laquelle se déroule son existence.

Jean-Claude PASQUIER, Jean VASSORT.

361^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La Société Archéologique, Scientifique et Littéraire du Vendômois a tenu sa 361^e assemblée générale le vendredi 10 novembre 2000, salle d'honneur de la Porte Saint-Georges. Mais pour la première fois, du moins depuis les quinze dernières années et malgré la ferme assurance des services de la Culture (qui ont bien fait leur travail toutefois) que tout serait prêt comme de coutume, la salle n'avait été aucunement préparée comme prévu depuis deux mois. Le peu de sièges disponibles (entassés près de la cheminée), disposés à la hâte, obligeait une partie du public à rester debout ou à s'asseoir sur les deux imposantes tables nouvellement cirées (et qui n'avaient rien à faire là), voire sur le parquet. Amère déception pour le bureau.

Pourtant à l'heure dite, et en l'absence des élus municipaux excusés, M. Pasquier, secrétaire, faisait état du rapport moral qui reprenait toutes les différentes activités de la Société depuis le mois d'avril dernier, date de la 360^e assemblée de printemps, à savoir : la sortie annuelle à Blois ; la présentation du nouveau bulletin à la sous-préfecture ; l'offrande de la colombe de l'artiste-orfèvre Goudji à la Trinité ; les journées du Patrimoine avec trois nouvelles visites exceptionnelles ; le salon du livre à Beaugard (Cellettes) ; les Rendez-vous de l'Histoire à Blois ; le 150^e anniversaire de la mort de Balzac.

Puis, dans son allocution, le président détaillait, point par point, le contenu d'une lettre adressée par ses soins au maire de Vendôme, restée alors sans réponse et dans laquelle il posait cinq interrogations concernant plus spécialement le musée municipal : le sort de la timbale en argent jadis exposée et aujourd'hui non visible, offerte par souscription à l'initiative de la Société ; le devenir de tableaux de grand renom « échangés » avec le musée des Beaux-Arts d'Orléans contre des faïences de Delft ; le silence entourant le vol d'un sablier perpétré lors de la remarquable exposition temporaire en août (2000) : « à la mesure du temps » ; la fermeture du musée de Naveil consacré au sculpteur Louis Leygue et de ce fait quasi inaccessible à la visite.

Les élections voyaient ensuite, à l'unanimité, la réélection de Mlle Geneviève Chidaine, bibliothécaire sortante ainsi que les nominations de trois nouveaux membres : Mme Monique Bourdin, enseignante, docteur ès lettres ; MM. Bernard Diry, professeur d'allemand au lycée Ronsard, et Michaël Fauvinet, étudiant en histoire – ces trois candidats devant remplacer M. Jean-Jacques Loisel, démissionnaire en 1999, et les départs de M^e Jacques Aubert, trésorier (jusqu'en janvier 2000 et relevé par Pascal Foreau), et de M. Jean-Claude Pasquier, secrétaire.

Le président devait alors remercier chaleureusement et avec force compliments les deux sortants pour leurs actions et leur dévouement inlassable envers l'association (treize ans de bons et loyaux services pour M^e Aubert, quinze ans pour M. Pasquier). Une médaille de la Ville de Vendôme leur fut ainsi offerte par la Société Archéologique et remise de façon impromptue par M. Maurice Leroy, député de Loir-et-Cher, présent. Suprême récompense, M^e Rouillac, au nom du bureau tout entier, proposait aux deux récipiendaires d'accepter l'honorariat dans leur fonction respective, geste vivement applaudi par un public des plus sympathiques et enthousiastes.

La courte pose, comme toujours, permettait aux adhérents retardataires de régulariser leur cotisation annuelle.

En deuxième partie, M^e Rouillac présentait le conférencier du jour : M. Ludovic-Damas Froissart, vice-président de l'Association française pour la protection des archives privées. Devant un public passionné et stoïque (en partie toujours debout), M. Froissart, à partir de l'étude méthodique de la correspondance de la famille de Fonte-

nille, devait brosser un vivant tableau sur la scolarité suivie à l'ancien collège des Oratoriens.

C'est ainsi que M. de Fontenille, ancien officier de l'armée des Indes, demeurant à Florensac (Hérault), confia, en 1785, ses deux fils au collège de Vendôme devenu, depuis 1776, une des dix écoles royales militaires de France. Les deux étudiants resteront dans l'institution jusqu'en 1791, à la veille de la fermeture de l'établissement et du départ des Oratoriens.

L'aîné devint lieutenant-colonel du Génie et secrétaire général du ministère de l'Intérieur à la Restauration ; père de deux garçons, il décidait à son tour, à partir de 1818, de confier ses enfants au collège de Vendôme alors dirigé par deux anciens Oratoriens sécularisés pendant la Révolution. Le cadet, après de solides études, entrera, en 1830, à l'École polytechnique.

Assurément, ces quelques lettres remarquablement écrites pendant cette double scolarité nous donnent un éclairage original et inédit sur deux périodes clés du collège, soit à la veille de la Révolution, soit au début de la Restauration, et permettent de mieux situer les relations des élèves avec leurs professeurs et leurs parents et de mieux connaître la pédagogie et les méthodes développées dans cette prestigieuse institution.

La qualité de la communication aura fait oublier, du moins nous l'espérons, l'inconfort auquel furent soumis certains de nos membres. Encore une fois, nous renouvelons ici toutes nos excuses pour ce fâcheux contretemps totalement indépendant de notre volonté de bien vous servir.

Jean-Claude PASQUIER, M. Ludovic FROISSART.

ADMISSIONS NOUVELLES POUR L'ANNÉE 2000

M. NOULIN Jean, Le Bourg, 41310 Nourray.

Mme JAUMIER Nicole, La Hauberie, 41310 Lancé.

Mme BALABAUD Ginette, Beauvoir, 41310 Lancé.

Association sarthoise des amis de Ronsard, La Petite Chesnaie, 72560 Changé.

M. et Mme HUGON-SERDJENIAN, 20, rue Boissière, 75116 Paris.

Mme PINCHENZON Annie, 44-46, rue Gabriel-Péri, 91340 Igny.

M. le D^r LAPRESLE Pierre, 2, avenue des Reclusages, 41800 Montoire.

M. BOUTELEUX Vincent, 7, rue Albert-I^{er}, 41100 Vendôme.

Mlle AMATE Lola, 18, rue Almir-Petit, 41100 Villiersfaux.

Mlle MONTARU Jacqueline, 28 *ter*, rue Pierre-Brossolette, Bât. C4, 45400 Fleury-les-Aubrais.

Mlle FRESSARD Aude, 111, rue Jacques-Offenbach, 41100 Vendôme.

Mlle CHEVALLIER Françoise, 17, boulevard Garibaldi, 75015 Paris.

M. LARGEAUD Jean-Marc, 8, rue du Bourg-Neuf, 41100 Vendôme.

M. DESPREZ Patrick, La Vignellerie du Moutier, 72500 Thoiré-sur-Dinan.

Mme GRANDJEAN Lucie, Le Bourg, 41800 Les Hayes.

M. PINCHAULT Laurent, 31, rue Saint-Michel, Bât. B, 37550 Saint-Avertin.

Mme BIERET Hélène, Bas-de-Beauregard, 41310 Sasnières.

M. et Mme CRÉPON Philippe, 41, rue de la Vallée, 41100 Naveil.

Mme SOLLIEC Danielle, 41 rue des Girois, 37530 Nazelles-Négron.

M. BAVAUD Marcel, 14, rue Charles-Guinot, 37000 Tours.

Mme GIBERT Dominique, 11, rue Marcille, 41100 Vendôme.

Mme BIND-LEHEON Catherine, 17, rue du Docteur-Gamard, 41800 Montoire.

M. BURBAUD Jean-Pierre, 35, avenue du Petit-Thouars, 41100 Villiers-sur-Loir.

M. GROSPART Michel, 10, rue Pierre-de-Coubertin, 91120 Palaiseau.

Mlle RUZÉ France, Le Presbytère, 14, rue de Tusson, 72310 Lavenay.

M. et Mme RICHES Clément, 91, rue Auguste-Delaune, 94800 Villejuif.

M. Mme ETAIX Daniel, 3, rue Auguste-Comte, 75006 Paris.

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DÉCÉDÉS EN 2000

Nous avons appris, cette année, avec peine les décès de :

M. Roland LERICHE, 41000 Vendôme.

M. Gérard JEULIN, 41100 Vendôme.

Mlle Magdeleine DESNEUX, Le Pavillon, 41100 Meslay.

Mme Madeleine DIRY, 41100 Vendôme.

Mme Jacqueline RIGOLLET, 41100 Vendôme.

Mme Marie-Élise HALLOPEAU, 41100 Vendôme.

Mme Régina PASQUIER, 41100 Vendôme

Que leurs familles veuillent bien trouver ici l'expression de notre respectueux souvenir.

COMPTE D'EXPLOITATION DE L'ANNÉE 2000

I - RECETTES

Crédit au 1 ^{er} janvier 2000	32 180,77	
Intérêts livret Caisse d'Épargne	1 332,37	
Cotisations divers	5 075,04	
Cotisations 2001	1 100,00	
Cotisations 2000	55 500,00	
Cotisations 1999	1 630,00	
(Total cotisations : 63 305,04)		
Ventes livres	16 462,50	
Voyage annuel Blois	13 250,00	
Grande Bretèche	470,00	
Remboursement Berger	1 200,00	
Subvention	12 130,00	
Subvention Évocation mort Balzac :		
Subvention Ville de Vendôme	5 000,00	
Subvention DRAC	10 000,00	
Vidéocassette Évocation mort Balzac	750,00	
Divers	80,00	
TOTAL		156 160,68

II - DÉPENSES

Frais de bureau	5 815,51	
Téléphone et Internet	2 985,16	
Adhésions	605,00	
Poste	10 106,30	
Achat livres	3 728,50	
Frais de banque	39,00	
Colloque Balzac	1 409,50	
Voyage annuel Blois	12 830,00	
Entretien locaux	245,00	
Mécénat Goudji	3 000,00	
Impression bulletin 2000	45 857,69	
Abonnements	3 025,00	
Frais de manifestation	280,00	
Assurances	1 528,84	
Évocation mort Balzac	31 372,30	
TOTAL	122 827,80	122 827,80

Crédit au 1^{er} janvier 2001 33 332,88

Représenté par :

CCP 27 127,77

Caisse 3 317,00

Caisse d'Épargne 2 888,11

TOTAL 33 332,88

Le Président,
Ph. ROUILLAC.

Le Trésorier,
P. FOREAU.

Mme BIERET Hélène, Bas-de-Beauregard, 41310 Sasnières.

M. et Mme CRÉPON Philippe, 41, rue de la Vallée, 41100 Naveil.

Mme SOLLIEC Danielle, 41 rue des Girois, 37530 Nazelles-Négron.

M. BAVAUD Marcel, 14, rue Charles-Guinot, 37000 Tours.

Mme GIBERT Dominique, 11, rue Marcille, 41100 Vendôme.

Mme BIND-LEHEON Catherine, 17, rue du Docteur-Gamard, 41800 Montoire.

M. BURBAUD Jean-Pierre, 35, avenue du Petit-Thouars, 41100 Villiers-sur-Loir.

M. GROSPART Michel, 10, rue Pierre-de-Coubertin, 91120 Palaiseau.

Mlle RUZÉ France, Le Presbytère, 14, rue de Tusson, 72310 Lavenay.

M. et Mme RICHES Clément, 91, rue Auguste-Delaune, 94800 Villejuif.

M. Mme ETAIX Daniel, 3, rue Auguste-Comte, 75006 Paris.

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DÉCÉDÉS EN 2000

Nous avons appris, cette année, avec peine les décès de :

M. Roland LERICHE, 41000 Vendôme.

M. Gérard JEULIN, 41100 Vendôme.

Mlle Magdeleine DESNEUX, Le Pavillon, 41100 Meslay.

Mme Madeleine DIRY, 41100 Vendôme.

Mme Jacqueline RIGOLLET, 41100 Vendôme.

Mme Marie-Élise HALLOPEAU, 41100 Vendôme.

Mme Régina PASQUIER, 41100 Vendôme

Que leurs familles veuillent bien trouver ici l'expression de notre respectueux souvenir.

COMPTE D'EXPLOITATION DE L'ANNÉE 2000

I - RECETTES

Crédit au 1 ^{er} janvier 2000	32 180,77	
Intérêts livret Caisse d'Épargne	1 332,37	
Cotisations divers	5 075,04	
Cotisations 2001	1 100,00	
Cotisations 2000	55 500,00	
Cotisations 1999	1 630,00	
(Total cotisations : 63 305,04)		
Ventes livres	16 462,50	
Voyage annuel Blois	13 250,00	
Grande Bretèche	470,00	
Remboursement Berger	1 200,00	
Subvention	12 130,00	
Subvention Évocation mort Balzac :		
Subvention Ville de Vendôme	5 000,00	
Subvention DRAC	10 000,00	
Vidéocassette Évocation mort Balzac	750,00	
Divers	80,00	
TOTAL		156 160,68

II - DÉPENSES

Frais de bureau	5 815,51	
Téléphone et Internet	2 985,16	
Adhésions	605,00	
Poste	10 106,30	
Achat livres	3 728,50	
Frais de banque	39,00	
Colloque Balzac	1 409,50	
Voyage annuel Blois	12 830,00	
Entretien locaux	245,00	
Mécénat Goudji	3 000,00	
Impression bulletin 2000	45 857,69	
Abonnements	3 025,00	
Frais de manifestation	280,00	
Assurances	1 528,84	
Évocation mort Balzac	31 372,30	
TOTAL	122 827,80	122 827,80
Crédit au 1 ^{er} janvier 2001		33 332,88
Représenté par :		
CCP	27 127,77	
Caisse	3 317,00	
Caisse d'Épargne	2 888,11	
TOTAL		33 332,88

Le Président,
Ph. ROUILLAC.

Le Trésorier,
P. FOREAU.

ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE POUR L'ANNÉE 2000

Mercredi 26 avril :

360^e assemblée générale, salle d'honneur de la Porte Saint-Georges : rapports moral et financier, allocution du président.

Communication de M. Jean Vassort, agrégé d'histoire, docteur d'État, professeur en Première supérieure au lycée Descartes de Tours : « L'histoire et les papiers de Pierre Bordier », une réflexion sur la relation que l'historien peut établir avec des textes aussi exceptionnels que le journal et le Compendium rédigés au XVIII^e siècle par Bordier, laboureur à Lancé.

Dimanche 7 mai :

Sortie annuelle à Blois, à la fois si proche... et si méconnue. Cinquante-quatre personnes.

En matinée, promenade littéraire, avec citations à l'appui, vivants témoignages d'écrivains ou voyageurs illustres par M. Bruno Guignard, animateur du Patrimoine à Blois. Découverte de la vieille ville, aux ruelles inconnues et cours privées, comme la visite exceptionnelle de l'ancien hôtel Sardini, par Mme Arlette Godart, guide-conférencière à Vendôme et à Blois.

Déjeuner servi au restaurant *Le Médecis*.

Après-midi : histoire de la Loire et de ses ponts depuis ses quais, par M. Jean-Marie Lorain, secrétaire du CDPA 41. Visite du musée diocésain d'art religieux, aux Jacobins... et de ses réserves ouvertes à titre tout à fait exceptionnel, par M. l'abbé Couffrant.

Mardi 9 mai :

Présentation officielle du bulletin 2000 à la sous-préfecture de Vendôme.

Sorti des Presses Universitaires de France le 14 avril, ce même bulletin de 100 pages publie une douzaine d'articles les plus divers rédigés par nos membres. Placée sous la présidence de M. Bremener, sous-préfet, et de Madame, cette présentation réunissait de nombreux conseillers régionaux, départementaux, élus locaux, présidents d'associations et membres du conseil d'administration de la Société.

Samedi 27 mai :

Présentation par M^e Philippe Rouillac, devant un nombreux public, en l'église de la Trinité, de *La colombe*, œuvre d'art réalisée par l'artiste-orfèvre Goudji.

Samedi 16 et dimanche 17 septembre :

Journées du Patrimoine, « portes ouvertes » des Monuments historiques.

Généreuse participation de la Société mais fréquentation en baisse pour la visite notamment de sa bibliothèque ouverte seulement le samedi après-midi.

Visites commentées des stalles de la Trinité par Bernard Diry, et des fresques de la salle capitulaire, par M^e Rouillac.

Trois nouvelles animations, en revanche, et toujours à l'actif de la Société : samedi, 14 h 30, les vitraux de l'atelier Gabriel-Loire décorant la chapelle Notre-Dame du Bon-Secours, au Saint-Cœur ; dimanche, 15 h 30, l'œuvre de Louis Leygue, grand prix de Rome, en l'église Notre-Dame des Rottes avec la participation de Mme Marianne Leygue ; dimanche, 17 heures, l'œuvre de Goudji et les vitraux de Gruber, en l'abbaye de la Trinité, présentés par M^e Rouillac, illustrant parfaitement le XX^e siècle, thème de ces deux journées.

Dimanche 14 septembre :

Participation au 16^e salon régional du livre organisé par l'Association des Sciences et Lettres de Loir-et-Cher de Blois, dans l'orangerie du château de Beauregard à Cellettes sous la bienveillante attention de Mme du Pavillon, propriétaire des lieux.

Vendredi 13, samedi 14 et dimanche 15 octobre :

Les 3^{es} Rendez-vous de l'Histoire à Blois ayant pour thème, cette année : « Les utopies, moteurs de l'Histoire ? »

Tenue d'un stand vantant nos bulletins et nos publications avec accès à notre site Internet. Fréquentation pratiquement nulle.

Samedi 14, à 14 heures : conférence du président M^e Philippe Rouillac : « À la recherche d'un mobilier idéal : lit, table, siège, ou contributions esthétiques à travers des meubles de commande : des sièges de maisons closes au bureau Louis XV. »

Samedi 14 octobre, 20 h 30 :

Promenade littéraire dans le cadre du 150^e anniversaire de la mort de Balzac, avec le concours de la ville de Vendôme, du conseil général de Loir-et-Cher, du ministère de la Culture (DRAC, à Orléans).

Reconstitution, de par la ville, du convoi funéraire du romancier décédé le 18 août 1850, à l'âge de 51 ans, de la *Messe* de Berlioz à la Trinité, avec l'active participation de Wish Association, sur un scénario de Mme Monique Bourdin, secondée par M^e Rouillac pour toute l'organisation matérielle. Large participation du public. Réalisation d'une cassette vidéo par Patrick Bruère.

Vendredi 10 novembre :

Salle d'honneur de la Porte Saint-Georges, 361^e assemblée générale d'automne : rapport moral du secrétaire, allocution du président.

Communication : « De l'école royale militaire de Vendôme au collège. » Une réflexion sur la scolarité à l'ancien collège des Oratoriens de la veille de la Révolution et au début de la Restauration, à partir de l'étude de la correspondance de la famille de Fontenille : pédagogie, méthodes, relations parents/élèves/professeurs, par M. Ludovic-Damas Froissart, vice-président de l'Association française pour la protection des archives privées.

SORTIE ANNUELLE DU DIMANCHE 7 MAI 2000

La dernière sortie, en pays blésois, de la Société Archéologique, avec les visites des châteaux de Beaugard, de Villesavin et de Blois, remontait au 30 juin 1938.

L'expérience était donc à renouveler. Mais la proximité de cette ville (que chacun pense bien connaître) fut sans doute la cause d'un des plus bas taux de participation de ces quinze dernières années (54 personnes seulement). Toutefois, la richesse tant architecturale que littéraire du chef-lieu dépassa largement toutes les espérances des membres présents.

Ainsi, en matinée, deux visites de la ville étant prévues simultanément, M. Bruno Guignard, animateur très éclairé du patrimoine local, auteur récent d'un superbe ouvrage intitulé *Blois au fil de la plume*, nous faisait partager, pour sa part, les joies d'une promenade littéraire, avec citations à l'appui, vivants témoignages d'écrivains ou de voyageurs illustres de passage en la ville des rois. De son côté, Mme Arlette Godart, guide-conférencière à Vendôme et à Blois, membre de notre association, nous entraînait avec érudition à la découverte de la vieille ville, aux ruelles inconnues et cours privées, comme, par exemple, la visite exceptionnelle de l'ancien hôtel Sardini en compagnie de sa propriétaire.

Après le déjeuner pris ensemble au restaurant *Le Médicis*, M. Jean-Marie Lorain, géologue, secrétaire du Comité départemental du Patrimoine et de l'Archéologie de Loir-et-Cher, nous contait, avec sa passion coutumière, depuis ses quais, l'histoire de la Loire blésoise et de ses ponts.

Enfin, avec un léger retard sur l'horaire, M. l'abbé André Couffrant, membre du bureau de la Société, conservateur du musée diocésain d'art religieux aux Jacobins, nous présentait, à son tour, non seulement le musée quelque peu méconnu semble-t-il, mais également ses propres réserves, interdites au public, mais là encore exceptionnellement offertes à notre curiosité. Commentant dans le détail la magnifique exposition consacrée au jubilé 2000, notre hôte, en homme passionné de l'art sacré, sut parfaitement captiver l'attention des sociétaires émerveillés ; quant aux réserves, bien plus conséquentes encore et plus riches que la salle que nous venions de quitter, inventoriées, reclassées depuis peu, d'une présentation irréprochable, elles renferment assurément de grands trésors, la beauté et l'intérêt des objets dépassant de loin la seule description.

Oui, cette fois encore, les absents eurent vraiment tort.

Jean-Claude PASQUIER.

BIBLIOTHÈQUE DE LA SOCIÉTÉ

Liste des ouvrages entrés en bibliothèque en 2000

I – PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Commémoration du 150^e anniversaire de l'enterrement d'Honoré de Balzac à Vendôme. Cassettes vidéo, avec le concours de Wish Association, à Vendôme, le 13 octobre 2000. Spectacle proposé par la Société Archéologique du Vendômois. Reportage et montage vidéo numérique de Patrick BRUÈRE.

II – AUTRES DONNS

— De M. Jean ARNOULD, président d'honneur de la SAV :

Vieux logis du Perche (Eure-et-Loir, Orne), par Jean-Pierre NAUDÉ DES MOUTIS, présentation de Philippe Siguret, dessins de Pascal Quéré. Ensemble de 30 planches, photographies ou dessins, Paris, Éd. d'Art des anciennes demeures françaises, 1975.

Loir-et-Cher, terre chrétienne, ouvrage publié sous la direction de Mgr Joseph GOUPY, évêque de Blois, 1965.

Les vins de ma cave, par Paul CADIAU, Viniphile, 1997.

Bien connaître les vins de France, par Alain SÉGELLE et Monique CHASSANG, Viniphile, 1995.

Un ensemble de 5 planches illustrées du château de Vendôme, dessins de M. DE SALIES.

L'armée française, par Louis SAUREL, Paris, Nathan, 1937.

Rome, par Noël GUY, Paris, Nathan, 1936.

Athènes, par Noël GUY, Paris, Nathan, 1936.

L'Algérie, par Clément ALZONNE, Paris, Nathan, 1938.

Mondoubleau, son brillant passé. Doubleau, un grand nom, par Louis ROBINET, 1985.

Charles VII et Louis XI. La première guerre d'Italie, d'après les chroniques de Mosastrelet à Commines, traduit par Mme de WITT, Paris, Hachette, 1895.

Les camps de l'Apocalypse. La révolte des Justes, par Philippe AZIZ, Genève, Éd. A. de Vesgre, 1983.

Climats, par André MAUROIS, Paris, J. Ferenczi, 1932.

Leurs Figures, par Maurice BARRÈS, Paris, Plon, 1967.

Les Déracinés, par Maurice BARRÈS, Paris, Éd. Nelson.

Dossier « Cartes postales de Francfort », voyage École normale, été 1932.

Dossier d'archives concernant la déviation de la RN 10 à Vendôme.

Dossier concernant la site archéologique d'Argentomagus (36).

Atlas classique. Géographie générale. Le monde moins l'Europe, par SCHRADER et GALLOUÉDEC, Paris, Hachette, 1924.

La sauvegarde des monuments et des sites architecturaux, in *La Documentation française illustrée*, n° 254, février 1970.

Catalogue Thiaude, timbres-poste, 1967.

Dossier TGV, plaquette réalisée par le Comité de bassin d'emploi de Vendôme.

Reproductions de fresques : prieuré de Courtoyé, église Saint-Jacques-des-Guéréts.

Le Journal de la Sologne et de ses environs, livraison n° 56, avril 1987.

Dossier touristique sur le Département de l'Orne.

Journal de marche (1914-1918) du 17^e régiment d'Infanterie (régiment d'Auvergne).

OTSI Vendôme, exposition Damoye.

Revue Expansion, Loir-et-Cher, août-septembre 1963.

Inter-Magazine, livraison n° 15, septembre 1970 : « Angers et la vallée du Loir, le Vendômois », p. 66-74.

Science et avenir, livraison n° 630, août 1999, dossier spécial « Ellipse ».

L'Histoire, livraisons n° 237 (novembre 1999), n° 239 (janvier 2000) : « Mille ans de croissance économique : de Venise à la Silicon Valley », n° 240 (février 2000) ; « La guerre des Polices », n° 241 (mars 2000) : « Archives secrètes du Vatican ».

La Documentation photographique, livraisons n° 5/206, juin 1960 : « La Colonisation française », et n° 5/296, mai 1969 : « La lecture de la carte ».

L'Illustration, livraison septembre 1938 : « Un mois d'histoire européenne », et octobre 1938.

Géo, livraison n° 262, décembre 2000 : « Les Antilles. »

— De M. Raymond BAILLY (Melun) :

Un ensemble de documents concernant le Loir-et-Cher :

Obsèques de M. Marie Joseph Daniel Johanet, 30 juin 1872.

Obsèques de M. Jules Ferdinand Rabani, 7 décembre 1886.

Obsèques de M^e Philippe Desligneris, chanoine, 2 juillet 1751.

Obsèques de M. l'abbé Morisset, chanoine, 3 août 1872.

Affiches diverses :

Fête de S. M. Louis XVIII, Roi de France et de Navarre, Le Mans, pose de la 1^{re} pierre de la halle du Mans, 25 août 1822.

Soirée théâtrale et musicale, Commune de Suèvres, 10 mars 1907.

Association amicale de la jeunesse blésoise, Grande matinée artistique, 30 janvier 1916.

Les Grandes Fêtes de Blois, 30 juin 1928.

Hommage de Blois à Jeanne d'Arc, à l'occasion du cinquantième centenaire, 28 avril 1929.

Carte du département de Loir-et-Cher, 1835.

Cartes d'état-major. Feuilles XIV-18 Blois-Ouest (1890) et XV-18, Blois-Est (1885).

— De M. Jean BOURDIN (Tremblay-le-Vicomte) :

Lettre (imprimée) de Napoléon-François, ex-Roi de Rome, Duc de Reichstadt, à S. M. Louis-Philippe I^{er}, Roi des Français ... relative à l'opinion de ce jeune prince, son désir de contracter un engagement volontaire...

Bages et son étang (Aude), par Jean GUIFFAN.

— De M. Michel BRETZNER (Blois) :

L'exemplaire destruction de l'église des Cordeliers de Vendôme, par Michel LACROIX, extrait de la revue Sites et monuments, livraison n° 48/1969, p. 16 à 18.

— De M^e Paul COUVROT, vice-président de la SAV :

Histoire de l'Université d'Orléans. Faculté de droit, d'économie et de gestion, colloque à l'occasion du tricentenaire de la naissance de Robert Joseph Pothier, Orléans, samedi 11 décembre 1999.

Fidélité vendômoise, livraisons n° 26 (1999) et n° 27 (2000).

— De Mme GAUDIARD :

Notice sur La Roche-Turpin, par M. CLÉMENT, Vendôme, Empaytaz, 1899.

Loir-et-Cher, Paris, Éditions Nouvelles, 1971.

Bulletins SAV, 1960 à 1964.

— De M. Didier LEMAIRE :

Cahiers de l'Histoire : « Les communistes dans la première moitié du XIX^e siècle », livraison n° 77/1999, particulièrement consacrée à Gracchus Babeuf.

— De M. Jean MAURY :

Le Lys dans la vallée, par Honoré de BALZAC, Paris, Calmann-Lévy.

Toute l'Histoire, par Johannes HARTMANN, coll. « J'ai lu », 1964.

— De M^e Philippe ROUILLAC, président de la SAV :

Cheverny, ventes juin 1999.

Cheverny, ventes juin 2000.

Recueil des Actes administratifs du Département, Conseil général de Loir-et-Cher, n° 13, octobre 2000.

Exposition Jean-Claude Ferron. Miniatures sacrées, Catalogue, Vendôme, juin 2000.

Exposition « Les murs nous racontent ». Graffiti, Catalogue, Jean-Mary Couderc et Béatrice Ledet, Société Archéologique de Touraine, juin-novembre 2000.

OTSI Vendôme, Assemblée générale de l'Office de tourisme de Vendôme, rapport d'activités, rapport financier, avril 2000.

La Gazette du Silo, n° 2, juin 1998.

Journées du Patrimoine en Région Centre, 16-17 septembre 2000.

— De M. J.-J. SILLY :

Bulletins (anciens) de la SAV, années 1955 et 1968.

— Des Éditions du Cherche-Lune, Vendôme :

Le château de Vendôme. Une histoire douce-amère, par Jean-Claude PASQUIER (secrétaire de la Société Archéologique du Vendômois), Vendôme, Éd. du Cherche-Lune, 2000.

— Dons anonymes :

Le Horsain. Vivre et survivre en Pays de Caux, par Bernard ALEXANDRE, Paris, France Loisirs, coll. « Terre humaine », 1989.

Les Capétiens : des hommes de Loire. 1987. Millénaire capétien, par Jean-Bernard AUTIN, préface de Philippe Contamine, Orléans, Éditions Nouvelles d'Orléans, 1987.

Un avenir pour notre passé. Patrimoine architectural européen, Exposition, Strasbourg, 1976, Paris, Ministère de la Culture / Conseil de l'Europe.

Histoire des communes et paroisses de Sologne créées ou disparues du XVII^e siècle à nos jours, par Christian POITOU, numéro spécial du Journal de la Sologne, juin 1996.

Fouilles et méthodes archéologiques en Loir-et-Cher, Thésée-la-Romaine et Pouillé, Exposition au château de Blois, 4 décembre 1982, 20 janvier 1983.

Fresques et peintures romanes des églises de France, par Janine WETTSTEIN, Paris Éd. Guy Le Prat, 1974.

Annuaire de l'artisanat français, 1992-1993, Loir-et-Cher, Chambre des métiers de Loir-et-Cher.

Châteaux de la Loire, Blois, Éd. Valoire, 1994.

L'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert, L'Horlogerie, Éd. Inter-Livres, 1996.

Aperçu sur l'époque gallo-romaine, par Damien PUSSET, Blois, Service éducatif du Château-Musées, 1978.

Graffiti, la Mémoire de la Pierre, dossier du CDPA Loir-et-Cher, février 1994.

Les églises gravées du canton de Graçay (Cher), par Jean-Paul RUET, extrait des Cahiers archéologiques et historiques du Berry, n° 94/1988.

La technologie de la pierre de taille (extraits, p. 227-229 et 233-237), par P. NOËL, ingénieur ETP.

Génie de l'Architecture européenne, par Nikolaus PEUSNER, Paris, Éd. du Chêne, 1991.

L'époque de Louis XIV, par Ragnhild HATTON, traduction française de l'édition originale anglaise de 1909 Europe in age of Louis XIV, traduit par Hélène Seyrès, Paris, Flammarion, 1970.

Les grandes terres montagnones de Vennes (Franche-Comté), par Jean GIRARD.

L'Espagne, par Yves BITTINEAU, Paris Arthaud, 1995.

L'Ancien Régime, par C. B. A. BEHRENS, traduit de l'anglais par Jean Fournier-Pargoire, Paris, Flammarion, 1969.

Senonches à travers les âges, par Arthur et Albert Rémy (2^e éd.), Paris, Publicateur, 1980.

La fresque romane, par Paul-Henri MICHEL, Paris, Gallimard, coll. « Idées/Arts », 1966.

Les naufrageurs du Lusitania et la guerre de l'ombre, par Philippe MASSON, Paris, Albin Michel, 1985.

Mémoires, par André MAUROIS, Paris, Flammarion, 1970.

Bateliers sur la Loire. XVII^e-XVIII^e siècles, La vie à bord des chalands, par Françoise de PERSON, Chambray-lès-Tours, CLD, 1994.

La cathédrale du Mans, Saint-Julien, par A. LEDRU, Le Mans, Impr. Benderitter, 1923.

Provence méditerranéenne, Basse-Provence, Côte d'Azur, par Marie MAURION, Paris, Éd. Horizon de France, coll. « Visages du monde », 1961.

- Orléanais, Maurice Genevoix, Jacques Boulas, Georges Monmarché*, Paris, Guides bleus Hachette, 1956.
- The Goodrich Guid for Motorists, 1930*, Colombes, Goodrich, 1930.
- La Marne*, t. I : *L'Ourcq*, « Guide Michelin des Champs de bataille 1914-1918 », Paris, Éd. Michelin, 1917.
- Au fil du Rhône, des glaciers à la mer*, par Marie MAURION, Paris, Éd. Horizon de France, coll. « Visages du monde », 1957.
- Guide Michelin « Vert »*, Espagne, 1973.
- Guide Michelin « Vert »*, New York, 1987.
- La Louisiane francophone autour d'une famille. Les Pecquet du Bellet de Verton*, exposition, La Rochelle, 1987-1988.
- Œuvres de Colette*, t. I, Paris, Flammarion, 1960.
- Les Bouches-du-Rhône*, n° 16/1953 ; *L'Oise, Collection*, n° 35/1958 ; *Les Deux-Sèvres*, n° 64/1965 ; *L'Indre-et-Loire*, n° 65/1965, Bordeaux, coll. « Les Richesses de la France ».
- Poitiers et Angoulême*, par Henri LABBÉ DE LA MAUVINIÈRE, Paris, Libr. Renouard, coll. « Les villes d'art célèbres », 1908.
- Les glaciations de l'Auvergne, Cantal, Cézallier, Mont-d'Or*, par Mme Y. BOISSE DE BLACK DU CHOUCHE, Aurillac, 1951.
- Le Centre de la France. Allier, Cher, Indre*, Paris, TC de France, coll. « Sites et monuments », 1905.
- La Saga des Médicis*, t. 1 : *Contessina* ; t. 2 : *Le lys de Florence*, Paris, Albin Michel, 1989/1992.
- Giorgio Vasari. L'homme des Médicis*, par Roland LE MOLLÉ, Paris, Grasset, 1995.
- Regards sur Saint-Brisson-sur-Loire et ses environs*, par Joël SAULNIER, dessins de Michèle Restrat, Gien, 1995.
- Les routes de France*, par Jean BONNEROT, Paris, Éd. H. Laurens, coll. « Les évocations françaises », 1938.
- Les Acadiens, citoyens de l'Atlantique*, par Jean-Marie FONTENEAU, Rennes, Éd. Ouest-France, 1996.
- Venise. Guide illustré*, 1965.
- Les trésors de l'art gothique*, par Guy KNOCHÉ, Paris, Marabout, 1965.
- Histoire de la ville d'Orléans*, t. III, par Eugène BINBENET, Orléans, Herluison, 1887.
- Atlas de Géographie moderne*, par F. SCHRADER, F. PRUDENT et E. ANTHOINE, Paris, Hachette, 1889.
- « *Les Caractères* » de *La Bruyère*, par L. Jarach, Paris, Delagrave, 1893.
- Le Danemark*, manuel officiel préparé par le Service de presse et d'information du ministère royal des Affaires étrangères du Danemark, Copenhague, Éd. Krak, 1965.
- La grande Révolution chinoise, 1800-1989*, par John K. FAIRBANK, trad. de l'anglais par Sylvie Dreyfus, Paris, Flammarion, coll. « Histoires », 1989.
- Histoire de la Picardie*, ouvrage publié sous la direction de Robert FOSSIER, Toulouse, Éd. Privat, 1979.
- Histoire de la Savoie*, Éditions Ouest-France Université, collection dirigée par Jean-Pierre Leguay : t. II : *La Savoie de l'an mil à la Réforme, x^e-début xv^e*, par Réjane BRONDY, Bernard DEMOTZ, J.-P. LEGURY, 1985 ; t. III : *La Savoie de la Réforme à la Révolution française*, par Roger DEVOS et Bernard GROSPELLIN, 1985 ; t. IV : *La Savoie de la Révolution française à nos jours, xix^e-xx^e siècles*, par André PALLUEL-GUILLARD, Christian SORREL et Guido RATTI.
- Paris, de sa naissance à nos jours*, par Pierre COURTHION, Paris, Éd. Sorogy, 1966.
- Les peintures murales découvertes dans les restes de l'ancienne église des Cordeliers d'Embrun*, par François ENAUD, Gap, Société d'Études des Hautes-Alpes, 1978.
- Peintures murales des Hautes-Alpes, xv^e-xv^e siècles*, Cahier de l'Inventaire, n° 7, Société d'Études des Hautes-Alpes, Édisud, 1987.
- Honoré de Balzac. Le forçat de la gloire*, par André JEANNOT, Paris, Sté Geigy, 1986.
- Régionales. Le Magazine de la Région Centre*, n° 2, janvier-février 2000 : « Bethléem 2000, le Jardin de la Paix » ; n° 3, mars-avril 2000 : « Les printemps du Centre » ; n° 4, mai-juin 2000 : « Vivre la ville » ; n° 5, juillet-août 2000 : « Les jardins s'émancipent » ; n° 7, décembre 2000 : L'invitation aux spectacles.
- Symbioses*, Bulletin du Muséum d'Histoire naturelle de la Région Centre, n° 1, novembre 1999 (édité par REMUCE, Réseau des muséums de la Région Centre, 6, rue Marcel-Proust, 45000 Orléans).
- Région Centre, Guide de l'été 2000*.
- Loir-et-Cher Info*, Magazine du Conseil général de Loir-et-Cher : n° 16, mars 1999 : « L'eau » ; n° 17, juin 1999 : « Le sport » ; n° 18, septembre 1999 : « Le Conseil général » ; n° 19, décembre 1999 : « L'esprit d'Entreprise » ; n° 20, 2^e trimestre 2000 : « La Culture » ; n° 21, 3^e trimestre 2000 : « De la petite enfance au collégien » ; n° 22, 4^e trimestre 2000.
- Dossier d'information, DRAC.
- Val-DEM Informations*, n° 1, 1998 ; n° 2, avril 1999 ; n° 4, janvier 2000.
- « *Puzzle* ». *Culture et loisirs en Centre-Val de Loire*, n° 2, avril 1999 ; n° 3, septembre 1999 ; n° 4, octobre 1999 ; n° 6, décembre 1999.
- SEAC Actualités*, n° 11/2000, « Ensemble pour le Vendômois », lettre de M. Maurice Leroy, député.
- Vendôme*, Bulletin municipal officiel, n° 8, 1978-1979 : « Chronique du temps passé : Promenade rue Saint-Jacques », par Jean Arnould (p. 78-79) ; n° 12, 1982, « Un peu d'histoire, pourquoi Mme de Staël n'habita jamais Vendôme. La rue du Change à Vendôme », par Jean ARNOULD (p. 44-46),
- Aujourd'hui Vendôme*, Bulletin municipal d'information.
- Vous avez dit ? Vendôme. Le Magazine de votre ville* : n° 34, avril 1998 ; n° 38, avril 1999 ; n° 39, juillet 1999 ; n° 40, octobre 1999 ; n° 41, février 2000 ; n° 43, juillet 2000.
- Un urbanisme concerté*, « *Le Pays de Vendôme* », Journal de la Communauté du Pays de Vendôme, n° 4 et 5, 1999 ; n° 6, 2000.
- Vendôme Accueil*, Bulletin, avril-juin 2000.
- Connaissance du Pays de Vendôme*.
- Quoi de neuf ?*, Mensuel d'information, Blois : n° 25, avril 2000 ; n° 27, juin 2000.
- Houssay*, Bulletin municipal.
- Naveil Info*, juillet 1999 ; « Balzac aussi à Naveil », décembre 1999 ; « Edmond Rocher, poète, peintre », juillet 2000.
- Saint-Firmin-des-Prés*, Bulletin municipal.
- Savigny-Contact*, Bulletin municipal de Savigny-sur-Braye, n° 19, 1999.
- Sougé*, Bulletin municipal, 1998.
- Villiers-sur-Loir*, Bulletin municipal, n° 77, janvier 2000, et Agenda communal, n° 78, avril 2000 ; n° 79, avril 2000 ; n° 80, septembre 2000.
- Résurgence en Vendômois*, Bulletin annuel,
- Bulletin de l'Association des Amis du Pays natal de Ronsard*.
- Vendôme Généalogie*, Bulletin n° 11.
- Ensemble...*, Bulletin de l'Association « La Verte Vallée », n° 30 et 31, 2000.
- Bulletin de l'Alliance française du Val de Loire*.
- Guide « Val de Loire » de l'été (Loir-et-Cher, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire)*, Blois, La Nouvelle République.
- Circuit Groupes 2000. De Vendôme à La Flèche*.
- Dossier touristique : Château de Montigny-le-Gannelon (28200)*.
- Loir-et-Cher Info*, n° 18, Dossier : « Le Conseil général ».
- Économie 41*, Blois, La Nouvelle République.
- Territoires d'Europe*. Lettre d'information pratique pour les élus et acteurs locaux, n° 10 et 12, 2000.

La Lettre « Valloire », Région Centre : numéro hors série : « Nouvelles technologies de l'information et de la communication ».
Les Rendez-vous de la Région Centre, n° 6, mars 2000.

IV – ENVOIS DES SOCIÉTÉS SAVANTES. ÉCHANGES

Académie des Beaux-Arts, Paris : *Lettres de l'Académie des Beaux-Arts*, n° 22 et 23, 2000. *Communications faites à l'Académie* : « Les cartographes : Histoire du portrait de la terre », par le contre-amiral F. BELLEC ; « Le dessin », par A. d'HAUTERIVES.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, *Comptes rendus des séances* des années 1998 et 1999.

Société Nationale des Antiquaires de France, Paris : Antiquités Nationales, Saint-Germain-en-Laye (78) : *Bulletin*, n° 30, 1998.

Les Amis du Vieux Selles, Selles-sur-Cher (41).

Groupe d'Études d'Histoire et de Géographie locales d'Onzain et des Communes voisines, Onzain (41) : *Bulletins*, n° 49, avril 2000, et n° 50, novembre 2000.

Groupe de Recherches Archéologiques et Historiques de la Sologne, Lamotte-Beuvron (41) : *Bulletin*, n° 3, 1999 : « La Sologne et son passé », n° 25 : « Neung-sur-Beuvron, Lamotte-Beuvron » ; *Bulletin*, n° 4, 1999 ; *Bulletin*, n° 1, 2000 : « La Sologne et son passé » ; n° 26 : « Vestiges de métallurgie » ancienne dans la forêt de Boulogne, par Louis HAGIORANI, « Le "Mémoire sur la Sologne" de l'abbé Tessier (1777) ».

Société d'Art, d'Histoire et d'Archéologie de la Sologne, Romorantin-Lanthenay (41), *Bulletins*, n° 139, 2000 ; n° 140, 2000 : « La Seigneurie de Fonpertuis et la famille Augran, 1634-1789 », par Ellen WEAVER, n° 141, 2000.

Société des Sciences et Lettres de Loir-et-Cher, Blois (41) : *Mémoires*, t. 55, 2000.

Le Bas-Vendômois, Histoire et traditions populaires, Trôo (41).

Amis du Pays natal de Ronsard, Vendôme (41).

Résurgence en Vendômois, Vendôme (41) : *Bulletin*, février 2000.

Le Loir-et-Cher à Paris : *Bulletin*, n° 84, 1999 : « La Ville-aux-Clercs et ses châteaux », par Marie-Rose POUIL-LARD ; *Bulletin*, n° 85, 2000 : « Histoire d'une forêt beauceronne : Marchenoir », par Claude LEYMARIOS ; *Bulletin*, n° 86, 2000 : « La terre tremble en Loir-et-Cher », par Claude BOUSSEREAU ; *Bulletin*, n° 87, 2000 : « Les hommes illustres et le Loir-et-Cher : Adalbert de Chamisso », « Le 75^e régiment de Mobile du Loir-et-Cher, Armée de la Loire, 1870-1871 ».

Perche Nature, Mondoubleau (41) : *Bulletin*, 2000.

Les Amis des Sources, Chronique des Sources et fontaines, Villebout (41) : *Chroniques*, n° 6, 2000 : « Les confins orientaux du dôme de Marchenoir », « Les sources de la Cisse ».

Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie de l'Aisne (Société Académique de Saint-Quentin), Saint-Quentin (02).

Société Scientifique et Littéraire de Cannes et de l'Arrondissement de Grasse, Cannes (06) : *Annales*, t. XLV, 2000 : « Tanneries et mégisseries », par Marie-Louise LAROCHE.

Société Académique d'Agriculture, des Sciences, Arts et Belles-Lettres du Département de l'Aube, Troyes (10) : *Mémoires*, t. CXXIII-1999.

Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Archéologique Aveyronnais, Montrozier (12).

Société des Antiquaires de Normandie, Caen (14).

Société Archéologique et Historique de la Charente, Angoulême (16) : *Bulletin et Mémoires*, n° 3, 1999 ; *Bulletin et Mémoires*, n° 1 et 2, 2000.

Fédération des Sociétés Savantes de la Charente-Maritime (17) :

Revue de la Saintonge et de l'Aunis, t. I, 1975, à XXII, 1996 ; t. XXV, 1999.

Commission des Antiquités du Département de la Côte-d'Or, Dijon (21).

Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Besançon et de Franche-Comté, Besançon (25).

Fédération des Sociétés d'Histoire Naturelle de Franche-Comté, Besançon (25).

Société d'Émulation du Doubs, Besançon (25) : *Mémoires*, n° 41, 1999 : « La partie comtoise de l'Armorial général de 1696 », par Annie AGACHE.

Société Archéologique d'Eure-et-Loir, Chartres (28) : *Bulletin*, n° 64, 2000 : « Le moulin de Meuves à Saint-Maur-sur-le-Loir, La meunerie à eau aux siècles derniers », par Jacques GUILLAUMIN, « Loger le curé au XVIII^e siècle », par Yves LEGRAND ; *Bulletin*, n° 66, 1999 : « Un ensemble à la mode sous Louis XV : Les appartements du sixième duc de Sully au château de Courville », par Stéphane HUMILLIER.

Société d'Histoire et d'Archéologie du Drouais, Dreux (28). Société Dunoise, Châteaudun (28) : *Bulletin*, n° 290, 6/2000 : « La reconstruction de Châteaudun après l'incendie de 1723 », par Armand CAROBBI, « À Yèvres-le-Châtel... il y a plus de 600 ans », par Dominique de TARRAGON (quelques précisions sur la famille de Tarragon).

Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, Montpellier (34) : *Bulletin*, t. 30, 1999.

Société Archéologique du Département d'Ille-et-Vilaine, Rennes (35) : *Bulletin et Mémoires*, t. CIII, 2000 : « Balzac, les chouans et Fougères », par Daniel HEUDRÉ, p. 223-236 ; « Balzac en Bretagne et en Pologne », par Gaston de ZÉLICOURT, p. 237-255.

Société d'Histoire et d'Archéologie de l'Arrondissement de Saint-Malo, Saint-Malo (35) : *Annales*, 1999 ; « Table générale. Commémoration du centenaire, 1899-1999 », table alphabétique des auteurs, index analytique des sujets.

Académie du Centre, Châteauroux (36).

Association pour la Sauvegarde du Patrimoine historique, Archéologique de la Région d'Éguzon et du Sud du Département de l'Indre (ASPHARES), Éguzon (36).

Association des Amis du Musée de Préhistoire du Grand-Pressigny, Le Grand-Pressigny (37) : *Bulletin*, n° 51, 2000.

Société des Amis du vieux Chinon, Chinon (37) : *Bulletin*, t. X, n° 4, 2000.

Société Archéologique de Touraine, Tours (37) : *Bulletin*, t. XLV, 1999 : « Le phénomène des souterrains-refuges en Touraine, un ouvrage inédit : le souterrain de Goupillères », par Jérôme et Laurent TRIOLET, p. 829-849.

Académie Delphinale, Grenoble (38) : *Bulletin*, n° 10, 1999 ; *Bulletins*, n° 1 à 7, 2000.

Société de Borda, Dax (40) : *Bulletin*, n° 455, 2000 ; *Bulletin spécial* : « Colloque du Bicentenaire de la mort du Chevalier de Borda (27 février 1799) » ; *Bulletins*, n° 456 à 458, 2000.

Société Historique et Archéologique du Forez – « La Diana », Montbrison (42) : *Bulletins de La Diana*, t. LVIII, n° 4, 1999, Table du t. LVIII ; t. LIX, n° 1, 2 et 3, 2000.

Société d'Études Archéologiques, Historiques et Littéraires de la Région de Brioude, Brioude (43) : *Bulletin*, numéro spécial 2000.

Fédération Archéologique du Loiret, Neuville-aux-Bois (45) : *Revue Archéologique du Loiret*, n° 21/22, 1996 : « Les habitats néolithiques d'Échilleuse (Loiret) ou analyse spatiale des documents archéologiques », par Daniel SIMONIN ; n° 23, 1998 ; n° 24, 1999 : « Un dépôt monétaire à Saint-Lyé-la-Forêt (Loiret) », par H. Calve, p. 3-81 ; n° 25, 1999 : « Le quartier de la Charpenterie (Orléans). Étude historique », par Vivienne AUBOURG-JOSSET et Michel PHILIPPE.

- Société Archéologique et Historique de l'Orléanais, Orléans (45) : *Bulletin*, n° 122, 1998 ; *Bulletin*, n° 123, 1999 : « Un sanctuaire gallo-romain avec théâtre à Briou, "Moncellon" (Loir-et-Cher) », par Henri DELÉTANG ; « Épées, lances, épieux en France du VIII^e au XII^e siècle », par Olivier BOUZY ; *Bulletin*, n° 124, 2000 : « Orléans 1914-1918 » ; *Bulletin*, n° 125, 2000 : « Chronique de la légende du passage de Jeanne d'Arc à Chécy les 28 et 29 avril 1429 », par Michel MARINIER ; « L'œuvre de Duhamel du Monceau (1700-1782). Un siècle de botanique forestière en Orléanais », par Bruno DUPONT DE DINECHIN (†).
- Rencontre avec le Patrimoine Religieux. Art Sacré, Orléans (45) : *Revue Art Sacré*, n° 11, 2000 : « Les retables : Les retables de Couddes, Mehers, Lassay, Lorrexu et Menne-tou-sur-Cher », par Jacques RAUNET ; « Petite histoire d'un grand retable (Saint-Benoît-sur-Loire) », par Yvette ROUILLARD ; « Le retable-mausolée dans la basilique de Saint-Benoît-sur-Loire », par le P. ANDRÉ ; « Retables de Thenay et de Saint-Viâtre en Loir-et-Cher », par Nicole PATUREAU ; « Le retable de la chapelle de l'évêché de Chartres », par Brigitte FÈRET.
- Revue Art Sacré*, n° 12, 2000 : « Stalles et Miséricordes, Spiritualité et Truculences » : Colloque de Vendôme, 30 septembre - 1^{er} octobre 1999.
- Revue Art sacré*, n° 13, 2000 : « Les larmes de la Vierge : Catalogue de l'exposition organisée par la ville de Bourges au musée du Berry », 6 octobre 2000 - 7 janvier 2001.
- Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Agen, Agen (47) : *Revue de l'Agenais*, n° 4, 1999 ; *Revue de l'Agenais*, n° 1, 2000, « Aiguillon au siècle des Lumières. Colloque 18 septembre 1998 », n°s 2 et 3, 2000.
- Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Angers, Angers (49).
- Société des Lettres, Sciences et Arts du Saumurois, Saumur (49) : *Bulletin*, n° 149, 2000 : « Le mystère "Eugène Grandet" », par René POLETTE.
- Société d'Archéologie et d'Histoire de la Mayenne, Laval (53).
- Académie Stanislas, Nancy (54) : *Mémoires*, t. XIII, 1998-1999 : « Les plantes transgéniques : source de progrès ou source de danger ? », par François LE TALON ; « Émile Gallé et l'École de Nancy », par François LE TALON.
- Société Polymathique du Morbihan, Vannes (56) : *Bulletin et Mémoires*, t. CXXVI, 2000.
- Le Pays Bas-Normand, Flers (61) : *Revue* n°s 230-231-232, 1998 : « La région de Vassy aux XVII^e et XVIII^e siècles », 1^{re} partie : « Les registres de Tabellionage », par Michèle LAVOLLÉE et Gérard VILLEROY ; « La région de Vassy aux XVII^e et XVIII^e siècles, 2^e partie », par Michèle LAVOLLÉE et Gérard VILLEROY.
- Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau, Pau (64).
- Société d'Histoire Naturelle et des Amis du Muséum d'Autun, Autun (71) : *Bulletins*, n°s 167 et 168, 1998 ; 169 et 170, 1999.
- Société Historique et Archéologique du Maine, Le Mans (72) : *Revue*, t. 19, 1999.
- Société Historique de la Province du Maine, Le Mans (72) : *Revue*, 1^{er} trimestre 1999 : « Gervais de Château-du-Loir, un seigneur ecclésiastique », par Marc DUBIEF.
- Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe, Le Mans (72) : *Bulletin*, n° 739, numéro spécial 1998, *Mémoires*, 1998 : « La Sainte Larme de Vendôme », par Martine BARILLY-LEGUY ; « Du cadran solaire à l'Horloge », par P. DECIRON ; *Bulletins*, n°s 741 à 746, 2000.
- Connaissance du Pays Fléchois, La Flèche (72) : *Cahier Fléchois*, n° 21, 2000.
- Société d'Histoire et d'Art de la Brie et du Pays de Meaux, Meaux (77) : *Revue*, n° 50, 1999 : « Table des Bulletins 1950-1998, noms d'auteurs, noms de lieux, noms des personnes, noms des matières, bibliographie, vie de la Société ».
- Société Historique et Scientifique des Deux-Sèvres, Niort (79) : *Bulletin*, t. VII, 1999.
- Société des Antiquaires de Picardie, Amiens (80) : *Bulletin*, n° 654, 1999 : « Le thème du repas dans les stalles de la cathédrale d'Amiens », par Michel GILLOIRE, table du t. LXIV, 1995 à 1997 ; *Bulletin*, n° 655, 1999 : « Adrien de Hénancourt, le mécène amiénois », par Philippe DUBOIS, *Bulletins*, n°s 656, 657 et 658, 2000.
- Société d'Études Scientifiques et Archéologiques de Draguignan et du Var, Draguignan (83) : *Bulletin*, t. XL, 1999-2000.
- Société d'Émulation de la Vendée, La Roche-sur-Yon (85).
- Société des Antiquaires de l'Ouest, Poitiers (86) : *Bulletin*, t. XI, n° 1, 1997 ; *Bulletin*, t. XI, n° 2, 1997 : « L'intégration du Comté de Poitou au domaine royal à la mort d'Alphonse de Poitou », par Frédérik LAMARE ; *Bulletin*, t. XI, n°s 3 et 4, 1999.
- Société Archéologique et Historique du Limousin, Limoges (87).
- Société des Sciences Historiques et Naturelles de l'Yonne, Auxerre (89).
- Institut Archéologique Liégeois, Liège (Belgique) : *Bulletin*, t. CIX, 1997-1998 : « Étude archéologique du meuble de menuiserie liégeois au XVIII^e siècle », par Pierre BERNARD.
- Société des Amis de Ronsard du Japon, Yokohama (Japon) : *Revue*, t. XIII, 2000.
- Université de La Laguna, île de Ténériffe, îles Canaries (Espagne).
- Université de Madrid, Département de Préhistoire de la Faculté de Géographie et d'Histoire, Madrid (Espagne) : *Complutum*, n° 10, 1999.

V - ABONNEMENTS

- Comité Départemental du Patrimoine et de l'Archéologie en Loir-et-Cher, Blois (41) : *Patrimoine dans votre commune* : Vernou-en-Sologne, n° 22, juin 2000 ; Thoré-la-Rochette, n° 23, octobre 2000.
- Fédération des Amis du Perche - Amis du Perche en Loir-et-Cher, Le Plessis-Dorin (41) : *Cahiers Percherons* : n° 4, 1999 : « Les Percherons au siège d'Antioche. Le Perche et la première croisade », par P.-R. GRILLO ; « Aperçu historique de Vendôme », par Bernard MALCOR, président des Amis du Perche de Loir-et-Cher ; n° 1, 2000 : « Le manoir de Villeneuve, commune d'Yèvres » ; n° 2, 2000 : « L'Abbaye d'Arcisses » ; n° 3, 2000 : « Henri IV à Vendôme », par Jean-Pierre BABELON (conférence donnée à la Société Archéologique du Vendômois, à Vendôme, le 23 avril 1999).
- Annales* : *Revue* n° 54-6, 1999 ; *Revue* n° 55-1, 2000 : « Le corps dans la Première Guerre mondiale » ; *Revue* n° 55-2, 2000 : « Texte et paratexte au Moyen Âge » ; *Revue* n° 55-3, 2000 : « L'Histoire face à l'Archéologie », par Philippe LEVEAU et Étienne HUBERT ; « Conflits politiques d'Ancien Régime (France et Monarchie hispanique) », par José Javier RUIZ-IBANÉZ et Jean-Frédéric SCHAUB ; *Revue* n° 55-4, 2000 : « Comment se prend une décision publique aujourd'hui ? », par Philippe CORCUFF et Max SANIER ; *Revue* n° 55-5, 2000 : « L'État et l'exclusion en France », par Didier FASSIN, « Colonisation et esclavage », « Bannir au Moyen Âge. Naturaliser à l'époque moderne », par Robert JACOB et Peter SAHLINS.
- Congrès Archéologique de France* : 153^e session, 1995 : Charente.
- Bulletin monumental* : t. 157-IV, 1999 ; t. 158-I, 2000 : « L'Abbatiale de Saint-Germain-des-Prés et les débuts de l'architecture gothique », par Philippe PLAGNIEUX, t. 158-II, 2000 : « Les débuts du jaune d'argent dans l'art du vitrail », par Claudine LAUTIER ; « Boumois, le dernier château gothique en Anjou », par Christian CISSONNEAU ; t. 158-III, 2000 : « Les hours du château de Forges (Concrémiers, Indre) et leur contexte berrichon », par

Christian TRÉZIN ; « Découvertes de peintures murales dans l'église Saint-Pierre de Lancôme (Loir-et-Cher) », par Marie-Pasqualine SUBES, Bérénice TERRIER et Brice MOULINIER.

Société Préhistorique Française : Bulletin, t. 89, 10-12, 1992 : « Habitats et nécropoles à l'Âge du Bronze sur le Transmanche et le TGV Nord » ; *Bulletin*, t. 96-4, 1999 : « La nécropole à incinération du Néolithique récent des "Canas" à Varennes-Changy (Loiret) », par David BILLOIN et Laure HUMBERT ; « L'Âge du Bronze en France, 2300 avant J.-C. », par Marion LICHARDUS-ITTEN ; « Le dépôt de Saint-Léonard-des-Bois "Grand champ du veau d'or" (Sarthe) », par Jean-François CHARNIER et Jacques BRIARD ; *Bulletins*, t. 97-1 à 97-4, 2000.

Informations Généalogiques du Centre et Cercle Généalogique de Loir-et-Cher : Bulletin, n° 99, 1999 ; *Bulletins*, n°s 100 à 102, 2000.

Vendôme Généalogie : Bulletins, n°s 10, 1999, et 11, 2000.

Archéologia : n° 363, janvier 2000 : « Toulouse. Sur les chemins de Saint-Jacques », par Monique REY-DELQUÉ ; « Les secrets du château de Chambord. Dans les fondations du château. Le projet "Latrines" », par Dominique HOFBAUER et Jean-Sylvain CAILLOU ; n° 364, février 2000 : « Merveille archéologique des côtes d'Armor », par Yves MENEZ ; n° 365, mars 2000 : « Afghanistan, Pillage et destructions », « Île-de-France. Énigme d'une synagogue médiévale », par Claude de MECQUENEM ; n° 366, avril 2000 : « Picardie. Parfondeval, une abbaye en sursis », par Benoît CHAUVIN ; « Bourgogne. Découvertes autour de Vix » ; n° 367, mai 2000 ; n° 368, juin 2000 : « Rome. Les grands chemins du Jubilé », par Ève Bensard ; « Blois en l'an mil », par Didier JOSSET et Viviane AUBOURG ; n° 369, juillet-août 2000 : « Nîmes, 2000 ans d'histoire », par Dominique DARDE ; « Alexandrie. Nécropolis », par Éric BOËS et Patrick GEORGES ; « Des druides au mont Beuvray », par Cécile BRETON ; n° 370, septembre 2000 : « Paris, il y a 6000 ans », « La Gaule provençale », par Jean CHAUSSERIE-LAPRÉE ; n° 371, octobre 2000 : « L'or des Princes barbares à Saint-Germain-en-Laye », par Michel KAZANSKI ; n° 372, novembre 2000 : « Paris antique », « Meaux. Les étranges sépultures d'un cimetière carolingien », par Valérie DELATTRE et Nadine MAHÉ ; n° 373, décembre 2000 : « Versailles, Archéologie des jardins du Roi ».

Les Dossiers de l'Archéologie : n° 250, février 2000 : « La France explore son passé depuis trente ans » ; n° 251, mars 2000 : « Comment construisait-on au Moyen Âge ? » ; n° 252, avril 2000 : « Momies égyptiennes et incaïques » ; n° 253, mai 2000 : « Archéométrie. Les Sciences appliquées à l'archéologie » ; n° 254, juin 2000 : « Au berceau du bouddhisme » ; n° 255, juillet 2000 : « Rome, de Constantin à Charlemagne. Les grandes basiliques » ; n° 256, septembre 2000 : « Les échéances au Moyen Âge, Justinien, Mahomet, Charlemagne » ; n° 257, octobre 2000 : « Images et rites d'éternité en Égypte » ; n° 258, novembre 2000 : « Les Celtes et les arts du feu, armes, outils, bijoux » ; n° 259, décembre 2000 : « Les fabuleuses découvertes du XX^e siècle ».

L'Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux : n° 574, janvier 1999, à n° 584, décembre 1999.

VI - ACQUISITIONS

L'an mil et la Paix de Dieu, par Dominique BARTHÉLEMY, Paris, Fayard, 1999.

La descendance de Joséphine, Impératrice des Français, par Gérard GOUYÉ-MARTIGNAC et Michel SÉDENTÉRY, Paris, Éd. Christian, 1994.

Les Capétiens, 987-1328, par Patrick VAN KERREBROUCK, préface de Hervé Pinoteau, lettre-préface de Mgr le duc d'Anjou, Villeneuve d'Ascq, P. van Kerrebrouck, coll. « Nouvelle Histoire Généalogique de l'auguste Maison de France », 2000.

Dictionnaire des devises héraldiques et historiques de l'Europe, par Jean-Jacques LARTIGUES et Olivier de PONT-BRIAND, Éditions J.-J. LARTIGUES, 2000.

VII - INSTITUTIONS ET SERVICES

RECEVANT LE BULLETIN

Bibliothèque du Patrimoine, ministère de la Culture, 12, rue du Parc-royal, 75003 Paris.

Bibliothèque de la Sorbonne, Service des Périodiques, 47, rue des Écoles, 75230 Paris Cedex 05.

Bibliothèque Municipale de Blois, Château de Blois, 41000 Blois.

Bibliothèque Centrale de Prêts de Loir-et-Cher, rue Jean-Baptiste-Charcot, 41000 Blois.

Centre Départemental de Documentation Pédagogique, 39, rue des Écoles, 41000 Blois.

Archives Départementales du Loiret, 6, rue d'Illiers, 45032 Orléans Cedex.

Archives Départementales d'Indre-et-Loire, 6, rue des Ursulines, 37000 Tours.

Librairie Jean Touzot, 38, rue Saint-Sulpice, 75278 Paris Cedex 06.

Librairie Erasmus, 28, rue Basfroi, 75011 Paris.

Martinus Nijhoff, PO Box 269, 2501 A X, La Haye, Pays-Bas.

British Library, French Section, Department of Printed Book, Great Russel Street, London WC 1B, 3D G, Grande-Bretagne.

The J.-Paul Getty Center, Library, Serials Department, Santa Monica, Californie, États-Unis.

Inst. d'Investigations, Al Aalsmeer, Pays-Bas.

VIII - SERVICES GRACIEUX

Bibliothèque Nationale, Régie du Dépôt légal, 2, rue Vivienne, 75084 Paris Cedex 02.

Direction Régionale des Affaires Culturelles de la Région Centre, Service Régional de l'Archéologie, 6, rue de la Manufacture, 45000 Orléans.

Archives Départementales de Loir-et-Cher, 2, rue Louis-Bodin, 41000 Blois.

Bibliothèque Municipale de Vendôme, Parc Ronsard, 41100 Vendôme.

Archives Municipales de Vendôme, Parc Ronsard, 41100 Vendôme.

Office du Tourisme et Syndicat d'Initiative de Vendôme, Parc Ronsard, 41100 Vendôme.

Inspection Académique, 34, avenue du Maréchal-Maunoury, 41000 Blois.

Inspection Départementale de l'Éducation nationale, École Victor-Hugo, 41100 Vendôme.

Jacques de SAINT SALVY.

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE DU VENDÔMOIS

Fondée en 1862, reconnue d'utilité publique par décret du 15 mars 1877

Le Président

Place Babeuf – 41100 Vendôme

Lettre ouverte à Monsieur le Maire de Vendôme

Vendôme, le 31 mars 2000

Monsieur le Maire,

Qu'il nous soit permis de revenir, par les mêmes termes, sur votre dernier courrier du 21 mars adressé à nos trois associations et rendu public par voie de presse, après notre envoi du 7 mars. Croyez bien, sans esprit de polémique mais pour la clarté du dossier, et la vérité qu'attendent les vendômois, vos explications ne peuvent nous convaincre - même si elles semblent minorer vos propos quant au développement contrarié de la Ville, notamment par notre action. Il s'agit d'une part d'un faux procès que vous instruisez sans preuve, alors que d'autre part nous vous proposons un vrai débat.

Faux procès

1. La décision de principe de l'ancienne municipalité (il y a plus de 10 ans...) ne peut légitimement nous être opposée : comme vous l'avez reconnu dans un précédent courrier à Résurgence, elle n'a jamais été rendue publique. Il s'agissait vraisemblablement d'un document interne de travail, sans doute de commission dont la presse, le bulletin municipal de l'époque - notre seule source d'information officielle - n'en a jamais porté la connaissance au public.

2. Votre projet de collège nous a été annoncé par Madame Vidal le 10 novembre 1997, déclaration de principe, sans jamais nous montrer plan, études ou autres documents - à cette date comme ultérieurement : l'affectation claire du manège et de son ré-emploi ne nous ont jamais été précisés. Nous n'avons jamais ni contesté, ni d'ailleurs approuvé - ce projet de collège, qui n'est pas dans nos attributions. Le conseil général est seul compétent.

Vrai débat

"Restant ouvert au dialogue" nous écrivez vous, c'est pourquoi nous vous proposons un large débat public contradictoire sur l'aménagement du quartier Rochambeau, ayant un certain nombre d'avis et de propositions à formuler.

Vous choisirez la date et le lieu à convenance. Nous sommes hors période électorale, il sera plus facile de l'organiser.

Restant ouvert à ce dialogue en liberté et vérité, comme exercice de démocratie vivante dans l'intérêt des vendômois et de la clarification des problèmes rencontrés.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments distingués.

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE DU VENDÔMOIS

Fondée en 1862, reconnue d'utilité publique par décret du 15 mars 1877

Le Président

Place Babeuf – 41100 Vendôme

Vendôme, le 11 décembre 2000, par fax à 11h.

Monsieur Michel DUFFOUR
Secrétaire d'Etat au Patrimoine
et à la décentralisation culturelle

Monsieur le Ministre,

Nous aurions aimé vous saluer lors de votre venue à Vendôme le 8 décembre dernier - comme nous aurions aimé être associés à votre visite relative au quartier Rochambeau.

Nous restons à votre disposition pour prolonger cette réunion de travail : le manège et ses écuries constituent un réel patrimoine, auquel les Vendômois sont très attachés. Depuis plus de 10 ans - par tous les moyens rationnels - nous alertons la Municipalité sur sa nécessité de conservation et de ré-emploi.

Pourriez vous éclairer notre lanterne sur la procédure en cours de classement : quand la commission des sites se réunira-t-elle à ce sujet? Notre demande initiale remonte au 22 octobre 1990, la COREPHAE du 10 juillet 1991 l'ayant rejetée - nous en avons reformulée une seconde...

Nous portons à votre connaissance le communiqué rédigé par les présidents de 3 associations signataires (Michel Gervais tél, 02 54 23 67 47; François de l'Eprevier 02 54 77 17 90 et moi-même 02 54 80 24 24) suite à votre visite.

Ce communiqué de presse, fait le point depuis plus de 10 ans de présence sur le terrain et à sa propre logique explicative comme psychologique.

Restant à votre disposition pour toute précision, et dans l'attente d'une réponse sur ces différents points soulevés, vous en remerciant par avance, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de notre haute considération.

Philippe Rouillac

STUPEFACTION POUR LE QUARTIER ROCHAMBEAU : nos Associations se sentent bafouées par la Ville de Vendôme

C'est toujours un honneur pour une ville d'accueillir une personnalité, de recevoir un ministre. Chacun y est sensible, et joue de sa partition. Rares en sont les occasions à Vendôme. Nous nous réjouissons ainsi de la visite de Monsieur Duffour, vendredi 8 décembre 2000, lors de la clôture du festival « Images en région ».

Les associations culturelles (réunies le jour même) : Images et sons, Objectif 41, Amis du pays natal de Ronsard, Résurgence, Société archéologique, ont unanimement regretté de n'avoir pu être présentées à « leur » ministre en charge du patrimoine... comme elles auraient été sensibles d'entourer « notre » maire à la Porte Saint Georges. Aucune invitation ne leur avait été faite de rejoindre la centaine d'invités lors de réception donnée en l'honneur du secrétaire d'Etat, à l'invitation de la Municipalité, dans le cadre de la signature de deux conventions mêlant la région et le cinéma...

Plus grave, elles ont le sentiment d'avoir été bafouées. On sait avec quelle constance, depuis plus de 10 ans, Perche Nature, Résurgence et la Société archéologique sont attachées à la défense et à la ré-affectation du manège du quartier Rochambeau : études, livre blanc, propositions, pétitions, débats. Nous avons dû nous résoudre à faire condamner la Ville devant le Tribunal administratif : la ZAC Rochambeau est désormais abandonnée. Depuis une dernière réunion remontant à 3 ans, silence total : la ZPPAUP lancée en 1996 semble moribonde. Le refus même du maire dernièrement de participer à un débat public contradictoire sur quartier Rochambeau laissait penser que le projet n'était plus à l'ordre du jour.

Stupefaction d'apprendre à posteriori que le secrétaire d'Etat au patrimoine a été accueilli - discrètement - par le Maire de Vendôme au quartier Rochambeau à partir de 15h30 ce même 8 décembre, et selon le programme : visite sur place du manège des écuries, avant de présider une réunion de travail à la demande de la Ville.

Quelle transparence, quelle communication, quelle participation ! Malgré les nombreuses promesses écrites et verbales qui ont été faites dans ce sens. Par un simple appel téléphonique le jour même, nous aurions été présents ou représentés et faisons valoir directement au Secrétaire d'Etat nos arguments, courtoisement et dans le sens de l'intérêt général.

Pourquoi cet état de fait : que veut-on cacher, que prépare-t-on ? un mauvais coup ou un grand projet ? Pourquoi cette visite en catimini sur un dossier si sensible à tous les Vendômois ? Nous n'avons jamais voulu nous substituer à qui que ce soit, mais pourquoi ne pas y avoir été associés comme partenaires naturels et reconnus que nous sommes par ailleurs ? Des réunions à la demande de la Ville, à Vendôme, Paris (Ministère de la Culture) ou ailleurs sur le sujet : nous n'y avons jamais été conviés...par manque de sérieux de notre part sans doute...ou parce-que nous risquerions de distiller une autre musique : la contradiction générerait-elle ? Mais une première visite officielle d'un ministre en charge du patrimoine, sur les lieux mêmes, puis une réunion sans information et un minimum de concertation avec les associations, c'est maladroit et vexatoire, quand on fête les 100 ans de la loi de 1901 sur la vie associative. Nous avons le sentiment d'avoir été bafoués.

Les Présidents Michel Gervais pour *Perche Nature*, François de l'Eprevier pour *Résurgence*, et Philippe Rouillac pour la *Société Archéologique*.

République Française

Ministère de la Culture et de la Communication
Secrétariat d'Etat au Patrimoine et à la Décentralisation Culturelle

le 8 JAN. 2001

Le Secrétaire d'Etat

Monsieur Philippe ROUILLAC
Président de la Société archéologique
scientifique et littéraire du Vendômois
Place Babeuf - BP 23
41100 VENDÔME

MPB/CC/217043

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur le quartier Rochambeau à Vendôme et je vous en remercie.

Suite à ma visite, très rapide, à Vendôme le 8 décembre dernier, j'ai confié à Monsieur Jean-Paul Fougère, préfet du Loir et Cher, une mission de consultation et coordination des différents organismes impliqués dans le devenir du quartier Rochambeau afin qu'une solution satisfaisante pour tous, comme le souhaite la Ville, puisse être dessinée dans le respect des contraintes urbaines, architecturales et patrimoniales pesant sur ce quartier central de Vendôme.

Dans le cadre de cette mission, Monsieur le Préfet sera amené à consulter largement tous ceux qui le souhaiteront et bien entendu les associations comme la vôtre qui œuvrent pour la protection du patrimoine Vendômois.

Souhaitant que la mise en place de cette mission réponde à vos préoccupations, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Michel DUFFOUR

COLLOQUE - VENDÔME - EXPOSITION BALZAC

1799-1999 : bicentenaire de sa naissance à Tours

Tout commença à Vendôme...

juin 1807 - avril 1813 : Honoré, collégien à Vendôme

Vendôme, Chapelle Saint Jacques, octobre 1999
colloque du 15 au 18 octobre
exposition du 15 au 24 octobre (14h-18h)

But du colloque

Comment mieux comprendre l'homme à travers son enfance- pour apprécier l'écrivain, à travers son oeuvre

- 13 animations: 2 spectacles, 11 conférences -

Nature de l'exposition

Evocation du grand écrivain, parmi livres, objets, à travers ses lettres, et dans ses meubles.

En exclusivité, présentation des meubles de Saché de l'époque de Balzac

Oeuvres peintes de Charles Portel sur Vendôme, illustrateur de " la Grande Bretèche "



BALZAC A VENDÔME



Chapelle Saint Jacques

COLLOQUE - ANIMATIONS

15 - 18 Octobre 1999

EXPOSITION

15 - 24 Octobre 1999, 14h/18h

avec le concours de la Ville de Vendôme, du Conseil Général, du Conseil Régional, du Ministère de la Culture



COLLOQUE

1777-1999 BICENTENAIRE BALZAC



La Société Archéologique Scientifique et Littéraire du Vendômois organise quatre journées de réflexion, les 15, 16, 17 et 18 octobre 1999 avec le concours

de la Ville de Vendôme, du Conseil Général de Loir et Cher, du Conseil Régional du Centre, du Ministère de la Culture, de collectionneurs privés.

Vendredi
15 Octobre

15h, Vendôme chapelle Saint Jacques
- Accueil par le président de la société archéologique du vendômois.

- **Paul METADIER** conservateur du Musée Balzac, au château de Saché: Balzac, et les femmes

- **Jean GOURMELIN** artiste dessinateur
Paul DUJARDIN président d'honneur des anciens élèves du lycée Ronsard de Vendôme
Charles Portel à Vendôme, souvenirs et présence

Samedi
16 Octobre

10h, Vendôme chapelle Saint Jacques
Jean-Jacques LOISEL, membre de la Société Archéologique, historien local:
Un médecin Vendômois au temps de Balzac. Arsène Gendron

11h.30, Vendôme, chapelle Saint Jacques vernissage de l'exposition Balzac, en présence de S.A. Monseigneur le Prince JEAN DE FRANCE, duc de Vendôme
15h, Vendôme, Chapelle Saint Jacques
Thierry BODIN Président de la Société des Amis d'Honoré de Balzac:
Du collège de Vendôme à Louis Lambert

Roger PIERRROT Conservateur en chef honoraire de la Bibliothèque Nationale
Vice-Président de la Société des Amis d'Honoré de Balzac:
Balzac et ses condisciples du collège de Vendôme.

20h.30, Vendôme, 5 rue Guesnault
Balzac nocturne: spectacle-lecture de "La Grande Breteche" par la Compagnie de Jacques Auxenel et Annie Chaplin

Dimanche
17 Octobre

10h, Salle d'Honneur de la Porte St Georges
- **Monique BOURDIN** docteur ès lettres: Balzac au collège: fiction et réalités

- **Nicolas DERVILLE** collectionneur, photographe: Balzac et la photographie, autour d'un portrait inconnu

15h, Vendôme, Chapelle Saint Jacques
Maxime CUNIN chancelier de l'Académie de Touraine:
Walter Scott, inspirateur de Balzac

16h.30, Vendôme, chapelle Saint Jacques
" dans le salon du Château de Saché",
Jean-Yves POUCHOUX artiste dramatique, animateur du patrimoine des monuments historiques au château de Taley:
Un général médié en compagnie d'Honoré de Balzac

Balzac vous invite dans le salon de Saché à son travail d'écriture, et donne la première lecture d'une nouvelle

Lundi
18 Octobre

10h, Vendôme, chapelle Saint Jacques
Didier LEMAIRE ancien professeur de lettres au lycée Ronsard de Vendôme et au lycée Eboué de Cayenne:
Comment Balzac donne à Vendôme son existence littéraire

15h, Vendôme, Chapelle Saint Jacques
- **Bertrand GALLIMARD FLAVIGNY** écrivain et chroniqueur bibliophile: Balzac et les livres: les contrefaçons des oeuvres de Balzac

- **Philippe ROUILLAC** expert près la cour d'appel, président de la société archéologique du Vendômois:
Balzac de l'Art à la bricabracomanie, à travers ses écrits et ses collections

BICENTENAIRE DE BALZAC

VERNISSAGE DE L'EXPOSITION BALZAC

Monsieur le Maire,
Monsieur le Député-Maire
Monsieur le Vice-Président du Conseil général
Monsieur le Président
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux
Mesdames et Messieurs,

Il m'est agréable d'être à nouveau parmi vous à Vendôme et de répondre à vos invitations pour célébrer avec vous, aujourd'hui et demain, la mémoire de Balzac.

Je tiens à vous remercier. Mes remerciements, croyez-le bien, ne sont pas de convention. Voici la troisième fois que je viens à Vendôme, et j'y reviens, chaque fois, avec autant de plaisir.

La dernière fois, c'était pour écouter M. Babelon, ancien directeur du domaine de Versailles, et l'auteur d'un célèbre *Henri IV*, parler d'Henri IV et de Vendôme.

La visite de la ville, la visite de la Mairie et de la merveilleuse salle des Actes m'avaient déjà enchanté. Les commentaires diligents que chacun me faisait m'attachaient davantage à cette ville dont j'ai l'honneur de porter le nom. À chaque pas résonnaient les mille rumeurs de l'histoire. Vendôme, Votre ville, notre ville, en est si remplie.

Nous aimons bien aujourd'hui, dans les trépidations de la vie moderne, renouer avec nos racines : c'est nécessaire. Cela n'empêche pas d'aller de l'avant. Bien au contraire. Les initiatives ne manquent pas.

Vendôme n'a pas de mal à se pencher sur son passé, d'où émergent tant de figures familières et glorieuses. Elle le fait avec goût et intelligence, comme le prouvent cette exposition et ce colloque.

Aujourd'hui, nous fêtons Balzac.

Je ne suis pas un spécialiste de ce romancier, qui est sans doute le plus prodigieux de notre littérature, par l'ampleur et la profondeur d'une création que son génie a voulu, de plus, unifier, par une volonté expresse, sous le titre qui en dit assez long, de *Comédie humaine*.

L'homme, l'œuvre ont suscité force biographies et une foule de commentaires. Les intervenants de ce colloque,

érudits et amateurs, ont dit et souligneront encore au cours de ces deux jours quelques-uns des aspects les plus intéressants de cette œuvre et de cet homme vraiment monumentaux.

Je regrette vivement, pour ma part, de ne pouvoir assister à toutes ces communications. Mais enfin, avec vous, peut-être vais-je savoir la vérité sur la vie de collégien de notre romancier à Vendôme. Comment peut-on quitter Vendôme avec l'esprit chagrin ? Il est vrai qu'il n'était qu'un jeune homme.

Nul ne saurait épuiser la richesse de l'œuvre balzacienne. Balzac est un monde, et, chacun le sait, il faut de tout pour faire un monde. Il ne faut donc pas s'étonner que tout soit dans Balzac : idées, caractères, peintures sociales souvent impitoyables.

Je laisse plus érudit et plus savant que moi vous entretenir de la pensée balzacienne et des évolutions d'un auteur prolifique, qui eut incontestablement des ambitions de toutes sortes, même politiques. La pairie le tentait !

La plus noble de ses ambitions, celle qui pour nous importe aujourd'hui, c'est cette ambition littéraire qui a su lui arracher par un travail acharné son grand œuvre titanique. Sur le plan des idées, je noterai en passant, non sans quelque amusement, quelques variations bien connues de notre auteur.

Sous la Restauration, quelques textes de lui manifestent un goût déjà prononcé pour des affirmations fortes qui visent au rétablissement de ce qui lui semble être l'ordre social. On peut citer ses brochures *Le droit d'aïnesse* et *L'histoire impartiale des Jésuites* où il n'hésite pas à polémiquer.

Cependant, il fut, comme tant d'autres, grisé par les journées de 1830. Sa correspondance, ses *Lettres sur Paris* dans le journal *Le Voleur* du mois de septembre 1830 sont remplies d'appréciations sévères sur les hommes de la Restauration. Il a vécu intensément ces événements. C'est pourquoi je remets avec plaisir à votre exposition cette gravure de Girard représentant le fameux tableau de





Gérard où l'on voit Louis-Philippe devant les députés accepter le 30 juillet 1830 la lieutenance générale du royaume. Cette idée n'était pas pour déplaire à notre auteur, qui avait à la fois le goût de la tradition et le sens de la modernité.

Louis-Philippe dut aller plus loin : il devint Roi des Français. Balzac, quant à lui, éprouva l'irrésistible besoin, en imaginaire puissant, de devenir légitimiste. Cela ne tarda pas ; en décembre 1830, cette évolution est achevée : il participe bientôt à *La Quotidienne*, le journal du légitimisme militant. Dans un recueil de propagande intitulé *Émeraude*, il écrit aux côtés de Berryer et de Fitz-James. Lui, qui avait été irrespectueux quelques mois auparavant à l'égard du vieux souverain exilé, Charles X, de qui je descends aussi (car, pour l'amusement et la réconciliation de l'histoire, je descends et de Louis-Philippe et de Charles X), écrivit une page fort émouvante sur ce qu'il appelait *Le départ du Roi*.

Balzac sut faire, comme Daumier son contemporain, le fameux Bixiou de *La Comédie humaine*, une représentation qui est en soi une charge, de cette société des années 1830 et 1840 ; et, pourtant, il se garda bien de faire de l'opposition systématique à Louis-Philippe. Il aurait même, semble-t-il, volontiers proposé un programme de gouvernement au nouveau roi.

Il n'eut pas de chance. La représentation de son *Vautrin* fut interdite, parce que l'acteur Frédéric Lemaître avait eu le goût douteux de se faire la tête du Roi – c'était, comme vous le savez, une habitude à l'époque ! – pour jouer un personnage de général mexicain. Balzac, toujours malchanceux et toujours méconnu ! Il ne sera pas nommé pair de France par Louis-Philippe, pas plus qu'il ne réussira dans ses entreprises commerciales. Aussi, en 1841, c'est à Henri, comte de Chambord, qu'il envoie son exemplaire d'*Un curé de village*, livre religieux et politique, avec la dédicace : « Hommage d'un sujet fidèle. »

Je m'arrête là, non sans noter que Balzac, par son génie, est en fait un auteur de conciliation, qu'il a partagé tous les idéaux, ce qui ne l'a pas empêché d'être d'un terrible réalisme tant dans la description des vices que dans les enchaînements sociaux.

Sa noblesse de caractère, malgré des appétits immenses, sa générosité, son sens du travail, ont fait qu'il ne s'arrêta jamais à des vues mesquines. Il avait souffert de la religion, et il a défendu la religion. Il avait souffert de la société, et avec quelle amertume ! Et il défendit la société. Il garda un souvenir partagé de Vendôme, mais il aime le Vendômois. Il est bon aujourd'hui de le célébrer et que Vendôme se réconcilie avec Balzac !

Jean de FRANCE, duc de Vendôme.

De gauche à droite :
le conseiller général maire de Vendôme, D. Chanet ; le conseiller général P. Degeyne ; le Président Ph. Rouillac ; S. A. R. Jean de France, duc de Vendôme ; le conseiller général A. Quillout ; le conseiller général P. Fouquet-Hatevilain ; le député-maire conseiller général M. Leroy.



LETTRES DE BALZAC

Lettre à Gosselin, vers le 7 décembre 1832, sur *Louis Lambert* (p. 18-19).
Lettre à H. Souverain, Berditcheff, 18 décembre (1848) (p. 22-23).
Billet à ordre, 1^{er} juillet 1839 (p. 24).
Lettre à sa mère, Vendôme, 1^{er} mai 1809 (p. 26).
Facture à en-tête de son imprimerie (p. 28).

PORTRAITS

Balzac par Louis Boulanger, gravure de Paul Chenay (p. 30).
Balzac en robe de chambre, gravure de Bertall (p. 31).
Balzac, lithographie de Letoula (p. 32).

OUVRAGES

Épreuve corrigée de la page 5 pour les *Mémoires des deux jeunes mariées* (p. 29).
Œuvres de Balzac illustrées (p. 30).



Mon cher Eileen, qui a été votre obligé
dans le fait - hier M. Barber est
venue me voir, elle a un ami (le comte de
Cory) de l'ambassade - M. de Witt
vous a fait dire de lui que son
billet est en retard. Il vous a
également dit d'attendre - je suis
certain de l'opération. Mon ami
vous a parlé de mettre le prix à
750. afin que cela ne
soit pas à la vente de la
bibliothèque - votre obligé en conséquence
à donner à Barber le mot
d'ordre pour les fabricants américains
après le comptoir américain pour
laisser déterminer les moyens
de justification et après avoir
de bien beau papier. Barber
vous répondra de la banque
D. Roth - Ch. D. de l'épave

My compliments to Eleanor, et soyez
sur de ce que j'ai dit, d'avoir à
me réjouir de cette affaire
qui, toute petite qu'elle
soit, présente de grands
bons pour nous à la vente
de l'épave - les gens qui achè-
tent) P. de Luy Lambert
il y a 18 jours illuminés qui m'
ont remis en l'argent
Si cependant vous trouvez
meurtrier que fait le
volume de ce livre
le 18 - cela sera mieux
travaillé par le prisonnier
gracieusement et honnêtement
à la demande de la
duchesse



Vue générale de l'exposition, chapelle Saint-Jacques.



Gouaches originales de Portel pour *La Grande Bretèche*



Balzac par Louis Leygue (lithographie), Jean-Claude Ferron (tableau), Jacques Devigne (médaille).



La table tronchin de Balzac, les chaises de Balzac de Saché.

Mon cher Monsieur Couvreur j'ai
 sans remontrance insisté sur le
 avec laquelle vous avez fait mes commissions,
 car, à d. telle disance, le service est
 beaucoup de caisses différentes de
 nombre. Croirez vous que j'ai
 d'aujourd'hui, et par là j'ai pu
 me offrir en un voyage de 63 lie
 et par là le même jour de Paris.

Je suis fâché que vous n'ayez pas
 votre intention pour l'explication
 car le présent est imprimé plus de
 - alors par l'histoire et j'ai les plus
 grande obligation à ce grand
 et qui est même le directeur
 d'ici, et qui vous fera les
 vingt suffrages.

Je n'en ai compté seulement
 le crédit car la lettre de mon
 rieur. Les biens médicaux
 l'ambassade fait en ce qui me
 est

Je me suis permis de vous
 1.

1.° Dictionnaire universel de commerce de
 l'Europe et de ses colonies. 2.° Vol. in 4.
 3.° Dictionnaire à 8 francs. - et - 8. -

2.° Dictionnaire de l'industrie en
 France, etc. 10 vol. - à 20
 3.° Grand ouvrage de l'Etat
 de Paris. Traduit par Huillard
 9 12

vol. in 8.
 4.° Anstafsa - minivis - 1 2f.
 grec - total - 12 2f.

Ces livres sont tous
 pour moi, et le total de
 de 20 exemplaires collectés
 les autres, plus de la
 valeur, et en outre, et
 chez les particuliers, et
 pour être mis à la
 à mon arrivée, je
 pour le gendre, par
 et moi de la part, car
 pour la de mes
 et enfin le Dictionnaire
 de l'Etat, et de la
 de la France, par
 Mais vous en
 C'est-à-dire les

1. ...
 2. ...
 3. ...
 4. ...
 5. ...

6. ...
 7. ...
 8. ...
 9. ...
 10. ...

11. ...
 12. ...
 13. ...
 14. ...
 15. ...

16. ...
 17. ...
 18. ...
 19. ...
 20. ...

21. ...
 22. ...
 23. ...
 24. ...
 25. ...

26. ...
 27. ...
 28. ...
 29. ...
 30. ...

B. P. H. 500-

Paris, le 1^{er} Juillet 1839.

Monsieur le Ministre,
J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint
un rapport sur les travaux de la Commission
chargée d'examiner les propositions
relatives à la réorganisation
de l'enseignement primaire.



Paul Boyer
104 rue Richelieu



Les bergères du salon de M. de Margonne. Château de Saché.



Évolution d'un intérieur balzacien.

1809
encombre to the
S

Mr. Charles

Je suis pour vous faire à cet effet...
à l'égard de la somme de...
un...
pour le compte de...
en...
pour et payé par de la somme

Profillement
à la suite de...

Signature
encombre

1809
encombre

90
VENDEUR
M. de la Roche
M. de la Roche
M. de la Roche



Coiffes et costumes du temps de Balzac.



Imprimerie de **S. Balzac** et **A. Barbier**,

RUE DES MARAIS S.-G., N° 17.

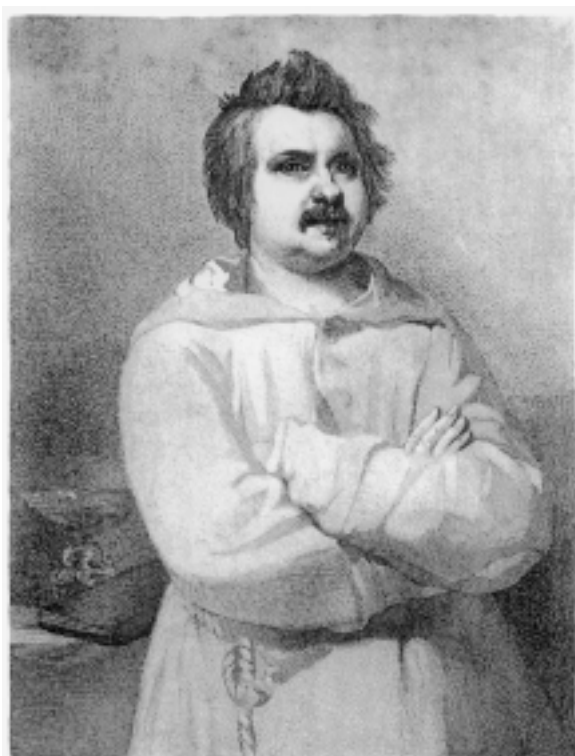
Paris, ce 27 avril 1827

DOIT M

<p><i>Le Dictionnaire</i> <i>de la langue française</i> <i>de l'Académie Française</i> <i>38 ans, 1827</i></p>			
<p><i>N° 9. le compte ou à 100-</i></p>		45	00
<p><i>Recharge de Petit Texte</i></p>		3	00
<p><i>Recharge de 158 lignes à l'étranger.</i></p>		48	00
		7	00
		100	00

OEUVRES DE BALZAC ILLUSTRÉES

- 102 SURVILLE E. (Laure Balzac), *Les femmes de H. de Balzac. Types, caractères et portraits*. Janet, s.d. (1851), in-8° 1/2 chag. Avec 14 portraits d'héroïnes de *La Comédie humaine* gravés sur acier d'après les dessins de G. STAAL.
- 103 BALZAC, *La Filandière*, conte écrit dans le goût de Perrault, inédit. *Revue de Paris* (contenu dans), octobre 1851, in-8° br., chemise et étui, édition préoriginale, de la bibliothèque Pierre-Duché. Rares rss.
- 104 BALZAC, *La belle Impéria. La Connestable*, Charles Meunier, 1913-1914. 2 vol. in-4° en files. Chaque conte est tiré à 100 ex. et ill. à l'eau-forte par ROBIDA. Le premier est accompagné d'une suite sur Chine ; le second, de 2 suites, en bistre sur vélin et en noir sur chine.
VIGNY, *Cinq-Mars, ou une conjuration sous Louis XIII*, Canel, 1827, 2 vol. in-8° 1/2 bas ép. Une charn. légèr. fendue et qq ép. au dos. 3° éd. revue et corrigée, tirée sur les presses de Balzac. Rss irrég.
- 106 SURVILLE (Laure Balzac), *La Fée des nuages ou la Reine Mab*, Giraud, 1854, in-12 1/2 mar., Armes sur les plats. Éd. orig. Une lettre autographe signée de l'auteur à l'éditeur Michel Lévy est reliée en tête. Ex. du comte de Mandre.
- 107 BALZAC, *Code des gens honnêtes*, Librairie Nouvelle, 1854, in-12 dos toile ép. 1^{re} éd. portant le nom de Balzac. Rss irrég.
- 108 BALZAC, *Le Départ. L'Émeraude* (contenu dans), morceaux choisis de littérature moderne. Canel et Guyot, 1832, in-12 dos toile, couv. cons. Rares rss. Éd. orig. d'un texte qui ne sera réédité que dans les *Œuvres diverses* en 1872.
- 109 BALZAC, *Romans et contes philosophiques*, Gosselin, 1831, in-8° cart. brade, Front, t. 3 seul.
- 110 LÉGER, *Ève de Balzac*, chez l'éditeur, 1926, in-8° 1/2 chag. à coins. Couv. cons. ill. Hors-texte. Tiré à 460 ex., celui-ci sur pur fil.
- 111 BALZAC, *Un drame dans les prisons*, Souverain, 1847, 2 vol. in-8° 1/2 bas anc., dos légèr. passées. Qq rss. 1 charn. légèr. fendue. Première éd. séparée d'*Où mènent les mauvais chemins*. On trouve à la suite la seconde éd. présumée d'*Esquisse d'homme d'affaires d'après nature*. Recherché.
- 112 BALZAC, *La Femme de soixante ans*, Roux et Cassanet, 1847 (1846), 3 vol. in-8° 1/2 mar. à coins, dos lisses ornés, couv. cons. (canape). Éd. orig. de la plus grande partie de *L'Envers de l'histoire contemporaine*, bel ex. bien relié.
- 113 BALZAC, ... *Le livre des 400 Auteurs*. Aux bureaux du magasin des familles, 1850, in-8° dos toile. Nbses vignettes dont 5 portraits satiriques de Balzac. Unique éd. de cet ouvrage peu connu. On y trouve un conte de Balzac, *Tony sans soin*. Rss et qq déf. int.
- 114 BALZAC, *Œuvres de jeunesse illustrées*, Michel Lévy, 1868, dessins par Beauce, Lampsonius, Andrieux, Coppin..., seule éd. illustrée des *Œuvres de jeunesse*.
BOUTERON, 2 vol., in-16 br. : *Bédouche ou le Talisman de Balzac*, À la cité des livres, 1925. Ex. num. sur vergé. / *Bettina ou le culte de Balzac*, Lapina, 1927. Num. sur vergé. 2 hors-texte (vase en verre de Bohême offert à Balzac par la comtesse Ida de Bocarné).
- 122 VOLNEY. *Œuvres choisies*, Beaudouin frères, 1827, 5 t. en 1 vol. in-18 1/2 rel. anc. Front et 2 pl. dépl. Éd. rare, imprimée par Balzac.
Manuel de l'imprimeur, Paris, 1826. C'est en 1826 que Balzac a été reçu imprimeur.



Balzac

non d'age de 47 ans

Portrait gravé sur acier par A. Lemoine
selon le dessin d'après nature au crayon de
Bottall (pseud. de A. d'Arnoix).

Il
apparemment fut publié pour la 1^{re} fois. Par
le Livre "L'Artiste" de 1847. supplément
à Bottall, la gravure égrée en est tirée.

X
un
finé

Plusieurs copies gravées de ce portrait ont
été faites, elles sont inférieures à la gravure
de Bottall. Elles sont même très rares.

Il en est ainsi de celle employée, en 1855,
par l'éditeur Hachette. Pour la réimpression
de 20 vol. de l'édition Furne et de 1842-48.

Le portrait de Balzac - imitant celui de Bottall, le
portrait d'ailleurs que le nom de Bottall
se porte d'ailleurs que le nom de Bottall
Furne se compagnie d'après

Le portrait de Balzac, en édition originaire
à l'usage de l'Artiste, est celui qui se trouve
dans les véritables éditions.

C'est l'un des plus parfaits et les plus
normaux de Balzac, c'est celui qui se
trouve dans les éditions de Balzac.

Le portrait de Balzac, c'est celui qui se
trouve dans les éditions de Balzac.

Le portrait de Balzac, c'est celui qui se
trouve dans les éditions de Balzac.



H. DE BALZAC.

Capitaine, 41 rue, 7^{me} arrondissement, Paris, le 15 Mars 1847. (1929-1930)

EXPOSITION REMARQUÉE ET REMARQUABLE

La Chapelle Saint-Jacques a été le cadre d'une exposition de qualité pour ce colloque. À côté de la table de travail de Balzac – en acajou, av système d'inclinaison afin de pouvoir travailler debout ou assis – furent exposés des sièges provenant du château de Saché, où le romancier aimait se retirer et travailler, notamment à *Louis Lambert*. Ces objets meubles possédaient un pouvoir d'émotion très fort, Balzac n'en n'était que plus présent !

Objets, tableaux parachevaient un « décor très balzacien », et l'on se pressait d'admirer ou de retrouver dans les vitrines de précieuses reliques de ce temps nous contant mieux Balzac, son univers, ses portraits, ses écrits.

Un très nombreux public a été sensible à cette reconstitution, où l'on pouvait admirer des costumes de l'époque, prenant plaisir à découvrir ces magnifiques œuvres de Portel. Les prêts provenaient de toute la France ; seul le Musée de Vendôme bouda, prétextant des conditions de conservation...

Que grâce soient rendues aux propriétaires privés, association telle Les Amis de Balzac, sans oublier les municipalités comme celle de Blois qui généreusement répondirent à notre appel.

Balzac se devait d'être fêté dignement à Vendôme !

L'on trouvera ci-après la liste des lettres, documents originaux, rares épreuves et portraits exposés.



Le seul portrait ancien de Balzac de grand format, bien exécuté, d'après le dessin de l'un de ses familiers.

Letoula Jules (*Honoré de Balzac*). Lithographie originale, vers 1870 ; in-folio (31,5×45 cm), encadré.

Beau portrait du romancier en buste, de trois quarts à gauche, d'après un dessin de Bertall de 1847 (conservé à la collection Spoelberch de Lovenjoul à Chantilly).

Épreuve sur papier de Chine contrecollé sur papier vélin fort.

Une demande d'identification de cette estampe passée dans *L'Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, 20-30 janvier 1920, est demeurée sans réponse.

Né en 1832, Jules Letoula gravait notamment d'après Rembrandt et Delacroix.

Il s'agit ici, en outre, d'une épreuve tirée sur papier fin du Japon, contrecollée.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages disponibles à la Société Archéologique

Œuvres de Balzac

- Scènes de la vie de province. Le Lys dans la vallée*, Paris, Calmann-Lévy.
Romans de jeunesse (Horace de Saint-Aubin et lord R'Hoone), Paris, Les Bibliophiles de l'Original (publité).
Les Contes drolatiques, t. I et II, Paris, Albin Michel, 1955.
Balzac, écrivain social. Pages choisies, introductions et notes de Robert Cornilleau, Paris, Éd. Spes, 1925.
Le Curé de Tours.

Monographies et documents divers

- L'Année balzacienne*, livraisons 1960 à 1982, Paris, Garnier Frères.
L'Année balzacienne, livraisons 1983 à 1987, Paris, PUF.
150^e anniversaire de la naissance d'Honoré de Balzac, Tours, 1949.
Albert ARRAULT, *La Touraine de Balzac*, Tours, Arrault & Cie, 1943.
Balzac, Blois, Au Jardin de la France.
Balzac à Vendôme, Colloque, Animations, Exposition, Vendôme, Sté Archéologique du Vendômois, octobre 1999.
Balzac en Pays de Loire (agenda 1998), Tours, 1998.
Balzac en sa région, Orléans, Région Centre, *Régionales* n° 33, 1999.
Balzac et les mots, Paris, Larousse, *Vie et langage*, n° 143, 1964.
Balzac et la Touraine, Congrès d'histoire littéraire, Tours, mai 1949.
Balzac, téléfilm « Ursule Mirouët », adapté de l'œuvre de Balzac, BSAV, 1982, p. 20.
Honoré de Balzac, François Rouget et Vendôme, Cercle culturel de Vendôme, 1979.
Balzac à Saché, Bulletins n°s VI à XIV, Tours, Société Honoré-de-Balzac de Touraine.
Raoul BAUCHARD, *La véritable Eugénie Grandet dans le Saumurois et la Touraine*, Tours, 1933.
Béatrice BECK *et al.*, *Balzac*, sous la direction de Jules Bertaut, Paris, Hachette, 1959.
Maurice BEDEL, *Balzac, fils de Touraine*, Tours/Blois, *Au Jardin de la France*, n° 3, 1949.
S. BÉRARD, *À propos des « Chouans »*, Blois, *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1957.
André BILLY, *Vie de Balzac*, t. I et II, Paris, Flammarion, 1944.
André BILLY, *Balzac*, Paris, Livres de France, 1960.
Gaston BONHOURE, *Balzac au Collège de Vendôme (1807-1813)*, Vendôme, Launay, 1902.
Jean-Louis BORY, *Balzac, père du roman*, Paris, Livres de France, 1960.
Marcel BOUTERON, *Bettina ou le culte de Balzac*, Paris, 1927.
Marcel BOUTERON, *Bedouck ou le talisman de Balzac*, Paris, 1925.
La Grande Bretèche, représentation donnée par Wish Association à Vendôme le 16 octobre 1999. Vidéo.
CHAMPLEURY, *Balzac au collège*, Paris, A. Patay, 1878.
CHAMPLEURY, *Balzac, sa méthode de travail. Étude d'après ses manuscrits*, Paris, A. Patay, 1879.
Congrès et Journées balzaciennes à Vendôme, Tours, La Nouvelle République, 1949.
Le Courrier balzacien, livraisons n°s 1, 1948, à 10, 1950.
Le Courrier balzacien, nouvelle série, livraisons n°s 3 et 4.
Dossier « Balzac », Tours, *Tours Culture*, n° 45, avril 1999.
DUCOURNEAU, *Balzac imprimeur*, Paris, Livres de France, 1960.
Françoise d'EAUBONNE, *Balzac que voici*, Paris, Éd. du Sud, 1962.
Les Études balzaciennes, nouvelle série, livraisons n°s 1, 1951, à 10, 1960.
Fêtes balzaciennes.
FONTÉMOING, *Lettres inédites de Balzac*.
GENGEMBRE, *Balzac, le Napoléon des Lettres*, Paris, Gallimard, « Découvertes », n° 150, 1992.
GERNOUX, *L'ombre de Balzac au « Calme Logis » de Batz*, Nantes, Annales de Nantes, 1962.
GIRARD, *Tours dans l'œuvre de Balzac*.
HEUDRÉ, *Balzac, « Les Chouans » et Fougères*, Rennes, Société Archéologique et Historique d'Ille-et-Vilaine, 2000 (p. 14).
HUBERT-FILLAY, *Balzac au collège*, Paris, Alliance française, 1939.
HUBERT-FILLAY, *Balzac au Collège de Vendôme*, Blois, Jardin de la France.
André JEANNOT, *Honoré de Balzac, le forçat de la gloire*, Éd. Ciba-Geigy, 1986.
Jean JUHEL, *Balzac et Vendôme*, Blois, *Cahiers du Porc-épic*, n° 1, 1965.
Jean-Jacques LOISEL, *La Comédie humaine vendômoise au temps de Balzac*, Vendôme, Éd. du Cherche-Lune, 1999.
Fernand LOTTE, *Armorial de « La Comédie humaine »*.
Jean-Martin DEMÉZIL et Charles PORTEL, *Balzac à Vendôme. Exposition du 150^e anniversaire, 1959*.
Paul MÉTADIER, *Balzac à Saché. Catalogue, notes et commentaires*, Tours, Société Honoré-de-Balzac de Touraine, 1961.
Nicole MOZET, *Balzac au pluriel*, Paris, PUF, « Écrivains », 1990.
L. NOISET, *Balzac et les femmes*, Paris, Éd. Nilsson, 1932.
Roger PIERROT, *Lettres inédites de Balzac*, Paris, Livres de France, 1960.
Roger PIERROT, « Ève » de Balzac, Paris, Stock, 1999.
Roger PIERROT, *Honoré de Balzac*, Paris, Fayard, 1999.
Paul PINASSEAU, *Honoré de Balzac dans la presqu'île guérandaise*, Blois, Le Flambeau du Centre, 1934.
Charles PORTEL, *Honoré de Balzac à Vendôme. La Grande Bretèche*, Vendôme, Société Archéologique du Vendômois, 1999.
Charles PORTEL, *Ensemble de 61 photographies des tableaux de Charles Portel, Exposition Balzac*, Vendôme, octobre 1999.
Quinzaine Balzac en Vendômois, novembre 1980, Vendôme, IPUF, 1980.
SAINT-PAULIEN, *Napoléon, Balzac et l'Empire de « La Comédie humaine »*, Paris, Albin Michel, 1979.
Gilbert SIGAUX, *Balzac et le Théâtre*, Paris, Livres de France, 1960.
Georges TATTEVIN, *Balzac au Pays guérandais*, Guérande, Société Archéologique de Nantes, 1950.
THUAU, *Balzac (1799-1850) et le père Haugou au Collège de Vendôme*.
Daniel VANNIER, *En marge de « Louis Lambert »*, *Balzac au Collège de Vendôme*, Beaugency, 1949.
Jean-Edmond WEELEN, *En Italie du Nord : sur les pas de Balzac. Turin, Sardaigne, Milan*, Tours, Société Dunoise, n° 265, 1963.
Jean-Edmond WEELEN, *Au pays de « Béatrice » : sur les pas de Balzac, Guérande*, Tours, Balzac à Saché, 1960.

- Jean-Edmond WEELEN, *Balzac, les Larrey et Hélène de Valette*, SAV, 1961.
- Jean-Edmond WEELEN, *Balzac et le mystérieux Stenbock*.
- Jean-Edmond WEELEN, *Domonique Morin, curé de Villefrable et aumônier du Collège de Vendôme*, BSAV, 1950, p. 33-35.
- Jean-Edmond WEELEN, *Balzac avant Vendôme*, BSAV, 1951, p. 18-25.
- Jean-Edmond WEELEN, *Balzac après Vendôme*, BSAV, 1953, p. 17-25.
- Jean-Edmond WEELEN, *Balzac et les Larrey*, BSAV, 1960, p. 20-25.
- Jean-Edmond WEELEN, *Balzac et l'Étrangère*.
- Jean-Edmond WEELEN, *Balzac au collège de Tours (1814)*, Tours, 1952.
- André WURMSER, *La comédie inhumaine*, Paris, Gallimard-NRF, 1964.
- Gaston de ZÉLICOURT, *Balzac en Bretagne et en Pologne*, Rennes, Société Archéologique et Historique d'Ille-et-Vilaine, 2000, p. 18.

L'empreinte de Balzac à Vendôme

La Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois, organise quatre journées de réflexion à l'occasion des célébrations marquant le bicentenaire de la naissance d'Honoré de Balzac. L'écrivain, né à Tours, a séjourné dans son enfance six années à Vendôme comme pensionnaire au collège des Oratoriens. Une exposition, dont le vernissage aura lieu le samedi 16 octobre à 11 h 30 en présence de Son Altesse le prince Jean de France, duc de Vendôme, rassemblera gouaches, dessins et huiles, mais aussi des objets, des lettres et des meubles ayant appartenu à Balzac. Le colloque, se tenant du 15 au 18 octobre, principalement à la Chapelle Saint-Jacques, (jusqu'au 24 octobre pour l'exposition) nous propose de mieux comprendre l'homme à travers son enfance, de mieux apprécier l'écrivain en commentant son œuvre. 13 animations, 2 spectacles et 11 conférences sont au programme. Le premier rendez-vous aura lieu le vendredi 15 octobre à 15 h. Paul Métadier, conservateur du château de Saché présentera



"Balzac et les femmes". Si vous désirez vous procurer le programme complet de la manifestation, contactez la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois, société savante fondée en 1862 et reconnue d'utilité publique en 1877 : place Babeuf, BP 23, 41101 Vendôme. Tél/fax : 02.54.77.57.40

Il est à noter que dans le cadre de l'Octobre balzacien, le cinéma Le Ronsard propose du 15 au 17 octobre un cycle Balzac avec : "La peau de chagrin" (1920), "L'Homme du large" (1921), "L'Auberge rouge" (1923), "Les Arrivistes" (1959) et "Le Colonel Chabert" (1994). Par ailleurs, du 16 au 24, la salle des actes de l'hôtel de ville (ancien collège des Oratoriens) sera ouverte au public.

Quoi de Neuf, n° 19, septembre 1999.



UN OCTOBRE BALZACIEN

Le bicentenaire d'Honoré de Balzac a donné lieu à Vendôme à une série d'expositions, conférences, animations et spectacles, du 26 juin au 3 juillet dernier, ponctuée par un mémorable banquet balzacien en plein air dans la cour d'honneur de l'Hôtel de Ville, l'ancien collège des oratoriens que fréquenta l'écrivain durant les 6 ans, de 1807 à 1813, où il fut pensionnaire.

Du 11 au 24 octobre, plusieurs nouvelles initiatives vont s'ajouter aux précédentes. Ainsi le cinéma Le Ronsard présente un cycle Balzac, Vendôme AVF Accueil propose un parcours découverte et un après-midi littéraire, et la société Archéologique organise deux remarquables expositions et ainsi que quatre journées de réflexion. Avec l'ouverture de la salle des actes de l'actuel Hôtel de Ville et la poursuite de l'exposition à l'Office de Tourisme, Octobre à n'en pas douter sera bien Balzacien ! (voir page 4/5).

Le Petit Vendômois, octobre 1999.

La fête à Honoré

A l'occasion du colloque consacré à Balzac, une riche exposition se tient à la chapelle Saint-Jacques. Une visite s'impose d'ici le 24 octobre.



Daniel Chanet a remis à Jean de France, duc de Vendôme, une médaille créée par Louis Leygue.

Le colloque Balzac a parachevé cette année, consacrée à l'auteur de « La comédie humaine », bicentenaire de sa naissance oblige (voir notre édition d'hier).

Spécialistes, amateurs éclairés, curieux ont pendant quatre jours, évoqué l'œuvre d'Honoré de Balzac et son temps. Une douzaine de conférences par exemple ont été données réunissant en moyenne une centaine de personnes à chaque fois : des Vendômois, membres de la Société archéologique, blésois, etc. La chapelle Saint-Jacques et la porte Saint-Georges ont été judicieusement choisies pour ces entretiens. Comme l'a précisé Philippe Rouillac, président de la Société archéologique, la chapelle notamment a été fréquentée par Balzac. Elève des Oratoriens, il a dû s'y rendre, puisqu'elle faisait partie intégrante du collège. Deux cents ans plus tard, ce même lieu accueillait l'exposi-

tion-hommage. Des collectionneurs ont répondu massivement aux sollicitations de la Société archéologique scientifique et littéraire du Vendômois, l'instigatrice du colloque. Étaient exposés des tableaux de Portel. Des familiers de cet artiste-peintre étaient venus la veille évoquer sa mémoire parmi lesquels MM. Martin-Demezil, ancien archiviste départemental ; Jean Gourmelin, dessinateur-illustrateur de renom, et Paul Dujardin qui a rappelé tout ce que la ville de Vendôme devait à la mémoire de cet ancien conservateur du musée de Vendôme. L'ancien conservateur du musée de Vendôme, dont des œuvres ont été utilisées pour une édition illustrée de la nouvelle de Balzac « La Grande Bretèche », des lettres-manuscrites de Balzac, des éditions originales, des coupures de presse, des mannequins costumés de la façon romantique donc balzacienne, des meubles provenant du Salon du château de Saché, des œuvres de Picasso, de Louis Leygue, de Jacques

Devigne, de Jean-Claude Ferron... En bref, la Société archéologique a essayé de recréer un musée temporaire, possible grâce à la bonne volonté des propriétaires des œuvres.

Dans ce cadre exceptionnel, l'inauguration de l'exposition a réuni des personnalités politiques, des artistes, des collectionneurs et des balzaciens. Daniel Chanet, maire et conseiller général qui s'est félicité des subventions accordées par la municipalité à cette année Balzac, a tenu à remercier tous les bénévoles, qui par leur action, ont participé au succès du colloque. Le maire de Vendôme a terminé son allocution en offrant à Jean de France, duc de Vendôme revenu dans « sa bonne ville » pour l'occasion une médaille créée par Louis Leygue.

Alain Quilloux, vice-président du conseil général représentant le président Michel Dupiot s'est déclaré fier du conseil général qui a participé à la parution du livre édité par

la Société archéologique et illustré par Portel (« La Grande Bretèche ») et a salué cette appropriation réciproque, Vendôme/Balzac, et vice versa. Propos repris par Jean de France, qui lors de son intervention, a conclu son discours, basé sur l'engagement politique de Balzac, par cette constatation : « Balzac garde un souvenir partagé de Vendôme, mais il aime le Vendômois. » Philippe Rouillac a, quant à lui, présenté les richesses de l'exposition, qu'il aurait aimé pouvoir compléter avec quatre autres tableaux de Portel et des lettres manuscrites de Balzac, qui se trouvent au musée de la ville. Ce qui n'a malheureusement pas été possible. Le colloque s'est achevé hier, et on peut considérer qu'il a été un succès. Prochain rendez-vous Balzac : l'année prochaine, pour les cent cinquante ans de sa mort.

■ L'exposition à la chapelle Saint-Jacques est ouverte jusqu'au 24 octobre de 14 h à 18 heures.

Balzac, avec et sans paroles

Un colloque marquera la fin de l'année Balzac à Vendôme. Il sera précédé d'une semaine de films tirés de son œuvre. Films pour la plupart muets.



Auprès de la table de travail de Balzac, les initiateurs du colloque et de la semaine de cinéma.

C'EST une table. D'époque, et ingénieuse puisqu'elle peut adopter plusieurs positions : plus ou moins haute, plane ou inclinée. Elle doit son prestige à celui qui l'a utilisée : cette table issue du château de Saché a sans doute servi à Honoré de Balzac pour écrire plusieurs de ses (nombreuses) œuvres.

La table de travail de l'écrivain figurera parmi d'autres objets — dont des éditions originales annotées par l'écrivain — au sein d'une exposition qui marquera la fin des manifestations vendômoises liées au bicentenaire de la naissance de

Balzac. Dans le même temps, un hommage sera rendu à Charles Portal, illustrateur des romans de Balzac (1).

« Balzac n'a jamais remis sa période au collège royal de Vendôme, même si ce furent des années douloureuses », explique Philippe Rouillac. Le président de la Société archéologique met la dernière main à un colloque consacré précisément à « Balzac à Vendôme ».

Conférences et spectacles

Pendant quatre jours, du 15 au 18 octobre, des spécia-

listes de l'écrivain évoqueront ce qu'il était, et ce qu'était la vie de la cité à son époque.

« Ce ne sera pas une rencontre de savants. Mais une série de conférences destinées au public le plus large », annonce Philippe Rouillac. Il y sera question aussi bien de « Balzac et les femmes » que de « Balzac et ses condisciples du collège de Vendôme ». Nicolas Derville, collectionneur, tentera de démontrer que la photographie de 1846 qu'il possède est bien un portrait de l'ancien collégien de Vendôme. Le président de la Société archéologique lui-même parlera

de la « bricabracomanie » de l'écrivain, qui travaillait entouré d'une accumulation d'objets les plus variés.

Outre les conférences, données à la chapelle Saint-Jacques pour la plupart, et l'exposition qui sera visible jusqu'au 24 octobre, le colloque sera complété par deux spectacles (2). Le samedi 16 octobre la Wish Company de Jacques Auxenel et Annie Chaplin donnera une interprétation de « La Grande Bretèche » sur les lieux mêmes de la nouvelle, rue Guesnault. Le dimanche après-midi l'acteur Jean-Yves

Pouchoux sera Balzac recevant dans le salon de Saché. Il « écrira » une nouvelle peu connue, plus adaptée au jeune public.

Des classiques du cinéma

Le cinéma sera lui aussi de la fête. « Balzac vivant au XIX^e siècle aurait été un formidable acinwriste », estime, auprès d'autres, Claude Vinse. Le cinéophile vendômois, accompagné de Bernard Dhéry, présentera chaque soir du 11 au 14 octobre, des films tirés de l'œuvre balzacienne.

« La Comédie humaine » a été un sujet d'inspiration constant des cinéastes : une trentaine de films français et autant de l'étranger. « Le Ron-sard » a fait un choix cœl. Trois des quatre films choisis datent en effet de l'époque du muet, entre 1920 et 1921. Il faut préciser que leurs réalisateurs sont parmi les grands noms du cinéma français : Jean Epstein (« L'Auberge rouge »), Marcel L'Herbier (« L'Homme du large ») et Léon Poirier (« Narayana »).

Le quatrième film est plus récent. C'est « les Arrivistes », de Louis Daquin. Tiré de « la Rabouilleuse », il date de 1969. Jean-Claude Pascal et Madeleine Robinson figurent à son générique.

Gilles KERMARC.

(1) La Société archéologique invite les Vendômois possesseurs d'œuvres de Charles Portal à les lui confier pour l'occasion.

(2) Réservations : tél. au 02 54 77 57 40.

BALZAC AU CINÉMA

L'auteur de la Comédie Humaine a inspiré une soixantaine de films entre les oeuvres de réalisateurs étrangers et de metteurs en scène français.

Parmi les plus récents, le "Colonel Chabert" ou "Les Chouans" sont encore frais dans les mémoires. Si l'on ajoute une douzaine d'adaptations pour la télévision, des "Illusions perdues" à la "Cousine Bette", c'est plus de 70 films que l'on peut répertorier. Parmi les plus anciens, le cinéma Le Ronsard a choisi de projeter 3 oeuvres du cinéma muet :

- **"L'AUBERGE ROUGE"** le lundi 11 octobre à 20h30. Film de Jean Epstein de 1923 avec Gina Manes et Léon Mathot.

- **"L'HOMME DU LARGE"** d'après "Un drame au bord de la mer", le mardi 12 octobre à 20h30. Film de Marcel l'Herbier de 1920 avec Roger Karl, Charles Boyer et Marcelle Pradot.

- **"NARAYANA"** d'après la "Peau de chagrin", le mercredi 13 octobre à 20h30. Film de Léon Poirier de 1921 avec Marguerite Madys et Edmond Van Daele

et un film de 1960 de Louis Daquin, **"LES ARRIVISTES"** d'après la "Rabouilleuse" avec Jean-Claude Pascal et Madeleine Robinson, le jeudi 14 octobre à 20h30.

Tarif 34 F la séance. 90 F les 4 films.

COLLOQUE

"BALZACIEN" 1799-1999 DU 15 AU 18 OCTOBRE

De grands spécialistes, des érudits et des hommes passionnés vont se succéder à la chapelle St-Jacques pour quatre jours de réflexion. Les Vendômois intéressés peuvent s'y inscrire en tout ou en partie. (Participation laissée à l'appréciation de chacun).

Vendredi 15 octobre : Chapelle St-Jacques, 15h, après l'accueil par Philippe Rouillac Président, conférence de Paul Métadier "Balzac et les femmes". Puis conférence de J-Goumelin et P. Dujardin sur "Charles Portel" à Vendôme.

Samedi 16 octobre : Chapelle St-Jacques, 10h, "Un médecin vendômois au temps de Balzac, Arsène Gendon", par J.J. Loisel.

15h, "Du collège de Vendôme, à Louis Lambert" par Thierry Bodin. Balzac et ses condisciples au collège de Vendôme par Roger Pierrot.

Dimanche 17 octobre : Porte Saint-Georges, 10h, "Balzac au collège, fiction et réalités" par Monique Bourdin. "Balzac et la photographie autour d'un portrait inconnu" par Nicolas Derville.

15h, chapelle St-Jacques, "Walter Scott, inspirateur Balac" par Maxime Cunin.

16h30, "Un après-midi en compagnie de Balzac à Saché" par Jean-Yves Pouchoux.

Lundi 18 octobre : Chapelle St-Jacques, 10h, "Comment Balzac donne à Vendôme son existence littéraire" par Didier Lemaire.

15h, "Balzac et les livres : les contrefaçons des oeuvres de Balzac", par Bertrand Gallimard-Flavigny.

"Balzac, de l'art à la bricabracomane à travers ses écrits et ses collections" par Philippe Rouillac.

VENDÔME A.V.F. ACCUEIL ET BALZAC

L'A.V.F. de Vendôme participe aux animations prévues dans le cadre de la célébration du bicentenaire de Balzac, avec deux après-midi d'une formule différente.

Tout d'abord, le samedi 23 octobre, pendant la semaine des "Journées Nationales", il sera proposé aux nouveaux arrivants un jeu (ouvert à tous) : parcours-découverte de la ville de Vendôme sur les pas de Balzac.

Par ailleurs le samedi 13 novembre à 14h30, au local, quartier Rochambeau, le cercle de lecture présentera une après-midi littéraire, autour de l'oeuvre de l'écrivain avec une présentation brève du Cycle de Touraine, des romans moins connus comme Béatrix - La Femme abandonnée - Un Drame au bord de la mer. Autre étude de la femme, puis une causerie sur le Lys dans la Vallée, et un débat pour toutes les personnes intéressées par les livres du célèbre auteur.

Balzac vaut bien un colloque

Pendant quatre jours, on a beaucoup parlé de Balzac, de sa vie, de son œuvre, de son temps et de son séjour à Vendôme le temps d'un colloque qui lui a été consacré à travers conférences, animations et une exposition de grande qualité.



Le colloque a été ouvert vendredi après-midi par le président Rouillac à la chapelle Saint-Jacques.

EN cette année du bicentenaire de la naissance de Balzac, on ne peut pas dire que Vendôme soit restée sur le bord de la route des manifestations de tous ordres qui ont salué l'événement. Normal puisque l'auteur de « La Comédie humaine » a passé tout de même quelques années de son enfance (de juin 1807 à avril 1813) sur les bancs du collège des Oratoriens devenu plus tard le lycée Ronsard de la ville puis aujourd'hui l'hôtel de ville. Il y a eu, pour mémoire, les animations de fin juin - début juillet.

Au début de la semaine dernière, c'est le cinéma Ronsard qui lui a rendu hommage avec quatre films, dont trois muets, tirés de son œuvre. C'était le coup d'envoi du dernier volet de ce bicentenaire à Vendôme puisqu'il ouvrait en fait le colloque organisé par la société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois autour de Balzac. Elle sait y faire la société savante locale en matière de colloque. Le tout avec le bénévolat comme seule règle d'or. Elle l'a déjà prouvé ces dernières années avec Geoffroy Martel et Babeuf.

Avec Balzac, elle a passé d'une certaine manière la vitesse supérieure. La stature et la richesse de l'homme et de l'écrivain l'imposaient probablement. En effet, le programme était dense, éclectique et toujours de qualité avec des intervenants qui ne le sont pas moins. De vrais spécialistes, des passionnés qui savent parfaitement capter et retenir l'attention de leurs auditeurs. Avec aussi, comme toujours dans les colloques de la société archéologique, un fort ancrage local. L'objectif étant de mieux comprendre

l'homme à travers son enfance (en particulier donc celle passée sur les bords du Loir) et apprécier l'écrivain à travers son œuvre.

Trois interrogations essentielles

Bref, ce sont une douzaine de conférences qui ont été données pendant quatre jours illustrées de deux animations et d'une exposition elle aussi de très grande qualité. Sans oublier naturellement une série d'ouvrages sur Balzac que l'on pouvait se procurer sur place.

En ouvrant ce colloque, le président Philippe Rouillac avait notamment rappelé le contexte historique et politique, économique, les arts et lettres à l'époque de Balzac. Il avait aussi posé les trois interrogations essentielles : Balzac un romantique ou un réaliste ? ; chez lui, quelle est la part du visionnaire et de l'observateur ? ; est-il « un chercheur d'inné ou un amoureux du voyage ? » Et de conclure : « Si ce colloque répond à ces trois questions, il aura atteint son but. » On n'en doute pas un instant !

Balzac crève l'écran

A l'occasion du bicentenaire de la naissance de Balzac, Vendôme s'est largement associée aux festivités qui, ici et là, ont marqué l'événement. Logique, puisque l'auteur de « La Comédie humaine » a été élève du collège des Oratoriens devenu par la suite lycée Ronsard pour être aujourd'hui, l'hôtel de ville pendant plusieurs années.

Après les animations de la fin juin et début juillet, le cinéma Ronsard a pris le relais en proposant quatre films tirés de l'œuvre de Balzac. C'était un somptueux lever de rideau pour un octobre balzacien mis en œuvre par la société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois avec un colloque comprenant une dizaine de conférences, deux animations et une exposition.

Près de 2.000 personnes ont été sensibilisées par ce programme. Pour le colloque lui-même, plus de 1.100 personnes en auditoire cumulé, ont participé. Quant à la très belle exposition comprenant également une superbe collection d'œuvres de Portel, elle a reçu plus de 800 visiteurs en quelques jours. Assurément, c'est un joli succès pour la société archéologique, dont l'audience en sort grandie. La qualité des intervenants comme des pièces de collection exposées ont su attirer un large public.



Le colloque consacré à Balzac a été agrémenté d'une exposition de qualité.

« C'est aussi un partenariat exemplaire (ville, département, région et ministère de la Culture) qui s'est concrétisé en l'occurrence pour une culture ouverte à tous » note pour sa part Philippe Rouillac président de la société savante locale.

Il reste qu'à l'issue de ce colloque une motion a reçu l'approbation unanime. Elle vise à demander que le nouveau collège qui doit être construit au sud de la ville dans la zone des « Aigremons » soit baptisé « Honoré-de-Balzac ». Une idée tout à fait opportune et séduisante

pour le vice-président du conseil général chargé de l'Education, Paul Martinet, qui a expliqué la procédure à suivre.

Ainsi, le collégien vendômois Balzac y trouverait-il une marque d'attention supplémentaire.

AU SOUVENIR DE CHARLES PORTEL

Jean Gourmelin

Au souvenir de CHARLES PORTEL, que nous sommes heureux, cette année, d'associer à une célébration de BALZAC à Vendôme.

C'est également l'occasion d'évoquer quelques-uns des souvenirs de notre jeunesse, voire de notre éducation artistique, et, plus généralement, d'un apprentissage culturel.

Dépourvu de toute prétention pédagogique, il a été, par simples rapports amicaux, un « maître à penser » en tous domaines : artistique, littéraire, appréhension de l'art en général.

Les réunions d'amis, les rencontres étaient enrichissantes.

Les « jeunes » que nous étions, Roland Brudieux (devenu éminent graveur) et moi-même, et les familiers et amis, tel Paul Dujardin, retrouvions chez lui ou dans son atelier une ambiance chaleureuse (et parfois hilarante) : la plaisanterie était toujours bienvenue.

C'était un artiste complet.

Peintre d'un immense talent, l'évocation de la vie le fascinait : dans l'espace, les paysages peuplés de ses contemporains, les fleurs, la ville, toute la vie qui passe ; dans le

temps, une connaissance très « pointue » des choses anciennes telles qu'objets d'art, mobiliers ; ambiances d'autrefois, atmosphères « historiques ».

Il en avait le flair.

Je lui dois également mon initiation à la création de papiers peints, dont il était artisanalement l'auteur et le producteur : décors somptueux que nous l'aidions à réaliser au pochoir : il en était de superbes que les États-Unis, entre autres, appréciaient.

Il possédait cette superbe qualité : l'imagination.

Grand lecteur, et très attentif à la ville de Vendôme, il aimait l'œuvre de Balzac, souvent relue. Il se délectait de ce que Marcel Aymé appelait les « longueurs » de Balzac ; son imagination les meublait, reconstituait tout un décor, toute une atmosphère : le cadre de la vie.

Ces passages que nous lisons parfois « en diagonale » attisaient chez lui une rêverie intense, constructive, lorsque, par exemple, elle lui permettait, par déductions, de reconstituer le décor et l'ambiance de *La Grande Bretèche*.

Presque une enquête (mon cher Watson...) que son imagination et sa créativité lui permettraient d'accomplir.

Il est irremplaçable.

AU SOUVENIR DE CHARLES PORTEL

Paul Dujardin

Si je puis me permettre d'ajouter quelques mots au portrait que Jean Gourmelin donne de Ch. Portel qui me comptait au nombre très restreint de ses amis, j'aimerais dire et redire que sans lui et en dehors de tout ce qu'il a fait pour Vendôme, sans son inlassable dévouement, sans cet amour qu'il avait du Vendômois et de tout ce qu'il lui a inspiré, sans ce goût qu'il avait de tout ce qui est beau, le Musée, là où il est, n'aurait pu exister.

Il s'est battu avec patience, avec hargne parfois, et il a gagné, il a réussi à éviter que fût implanté en centre-ville une école professionnelle qui trouva sa place ailleurs et devint le LEP.

Sans lui, sans son acharnement, Vendôme perdait à jamais le cadre des bâtiments de l'Abbaye tels qu'ils sont admirés aujourd'hui.

Il a gagné le jour où Édouard Massé, le maire de l'époque, a interrompu la partie de cartes quotidienne qu'il disputait avec Louis Gaspard et quelques amis pour lui dire : « Écoute, Charles, moi j'y connais rien, mais si tu me dis que c'est beau, on va le conserver. »

Et les collections du Musée entreposées dans des caisses au lycée et ailleurs furent transportées dans les voitures à bras du « petit génie », dépoussiérées, nettoyées, classées, répertoriées et sauvées après toutes ces années à l'abandon ; ce fut un travail de Romain.

Pour le soutenir et l'aider, il y avait là Jean Gourmelin, Roland Brudieux et plus tard Marcel Guiard qui ne pouvait reprendre son métier pour raison de santé, embauché à

la mairie et confié à Ch. Portel pour l'aider dans sa tâche ; il y a fait merveille et y resta jusqu'à la retraite, terminant avec le chanoine Gaulandau un travail si bien commencé.

Nous devons beaucoup à Ch. Portel à son art, ses toiles, ses papiers peints, au goût qu'il avait de tout ce qui est beau, au temps qu'il consacrait bénévolement à cette Ville alors qu'il avait de si pauvres moyens.

Il est difficile d'exprimer tout ce qui émanait de lui, c'était un magicien qui embellissait tout ce qu'il touchait, et son exposition Balzac de 1969 fut un modèle du genre.

Ceux qui l'ont connu et moi-même gardons de lui un souvenir très vivace, peut-être parce que nous lui devons beaucoup de ce que nous savons aujourd'hui.

Je nous revois prenant le café dans son salon, je revois les merveilleuses et fines tasses de porcelaine Directoire, et ce salon où tout était à la mesure du maître, le goût et la recherche du beau jusqu'au moindre détail ; nous y discutions à perte de vue, comme il faisait bon vivre avec une telle compagnie.

Avec l'ami Gourmelin, avec Roland Brudieux qui hélas nous a quittés et qui aurait tant aimé vivre une exposition qu'il avait rêvée, nous voulions en mémoire de Ch. Portel conserver à Vendôme ce charme, ces rues, ces maisons telles que Balzac avait pu les connaître ; j'aimerais que nous ayons réussi. Restons sur sa lancée, et s'il m'est permis d'exprimer un souhait, c'est que le nom de Ch. Portel ne s'efface jamais de la mémoire d'une Ville à laquelle il a tant donné.

ARSÈNE GENDRON, MÉDECIN DES ÉPIDÉMIES EN VENDÔMOIS AU TEMPS DE BALZAC

Jean-Jacques Loisel

LA MÉDECINE, VOCATION FAMILIALE

Les Gendron

Dans la famille Gendron devait circuler un chromosome de la médecine... Un des lointains parents d'Arsène s'était rendu célèbre en proposant une panacée à la reine Anne d'Autriche, atteinte d'un cancer du sein. La mère de Louis XIV y perdit la vie, l'abbé Gendron y gagna une abbaye. Son neveu, Claude, fut médecin du duc d'Orléans et de son fils Philippe, le futur régent ; il fut aussi l'ami de Boileau, dont il acheta la résidence à Auteuil. Voltaire, devenu à son tour propriétaire de cette demeure, écrivit à son sujet un impromptu :

« C'est ici le vrai Parnasse
Des vrais enfants d'Apollon
Sous le nom de Boileau, ces lieux virent Horace,
Esculape y paraît sous le nom de Gendron » (1).

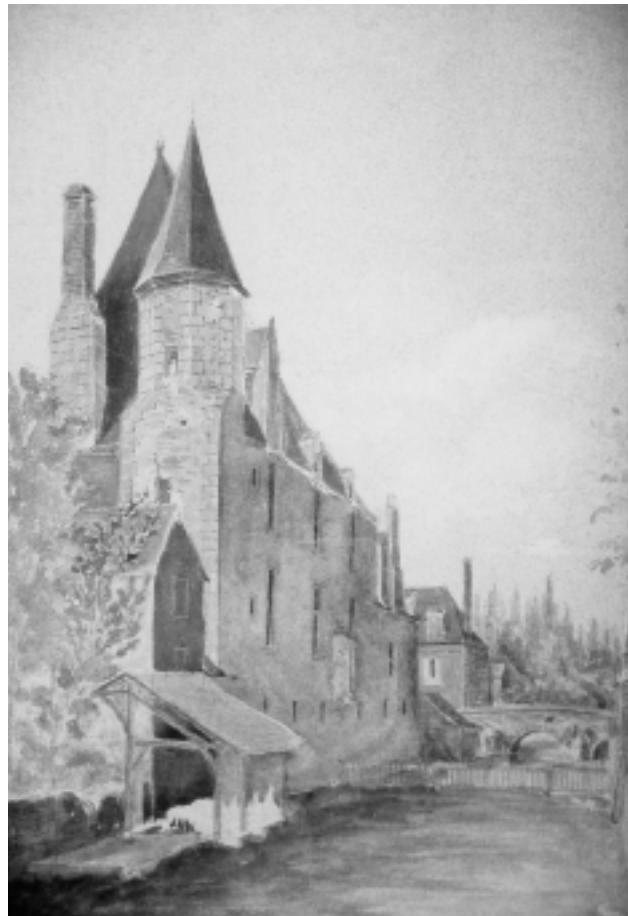
Un autre Gendron, Louis-Florentin, fut professeur à l'École de chirurgie et écrivit, en 1770, un *Traité des maladies des yeux et des moyens et opérations propres à leur guérison*. Le personnage clé fut Pierre-André Gendron, qui inscrivit l'activité médicale de la famille dans la vallée du Loir et à Vendôme. Son père, notaire à Bueil en Touraine, aurait préféré lui voir suivre la formation en droit, à l'issue de brillantes études chez les Oratoriens de Vendôme. Mais Pierre-André imposa sa vocation et fut reçu docteur à l'Université d'Angers. Il s'établit à La Chartre-sur-le-Loir et sa réputation s'étendit vite au-delà des limites de la commune. Membre de la Société de médecine de Paris, celle-ci récompensa deux de ses études par une mention « honorable ».

Il eut quelque difficulté à quitter La Chartre, dont la population voulait le garder : les voituriers refusaient de transporter son mobilier. Il s'installa cependant à Vendôme et y connut la même popularité. De son mariage avec Marie-Anne Denion naquirent neuf enfants (2), dont trois devinrent médecins : Arsène, Esprit et Édouard. Ce dernier fut, d'ailleurs, le condisciple d'Honoré Balzac, appartenant à la même classe.

(1) Ces informations et d'autres concernant la famille Gendron peuvent être lues dans Christiane Bodeven-Gendron et Guy Bodeven, *Esprit Gendron, 1794-1860*, plaquette dactyl., 1999. Mme Bodeven-Gendron est descendante d'Esprit Gendron : qu'elle soit remerciée, ainsi que son mari, de l'excellent accueil réservé à mes demandes de renseignements.

(2) En fait, 10 naissances ont été comptabilisées ; le fils aîné, Henri-Pierre, né le 4 avril 1789, est probablement décédé peu après.

Par les alliances, les relations amicales, l'exercice de la profession, la famille Gendron fut étroitement intégrée au microcosme notable de Vendôme : Arsène épousa une fille de Lazare-François Mareschal, codirecteur du collège, maire de la ville sous la Restauration ; elle était aussi la petite-fille du notaire Renou – le M^e Regnault de « La Grande Bretèche » – dépeint avec un front fuyant, une petite tête pointue et une face pâle assez semblable à un verre d'eau sale ; Arsène était ainsi beau-frère de Charles Mareschal-Duplessis, qui dirigea aussi le collège et fonda l'établissement du Saint-Cœur. Parmi ses autres beaux-



L'hôtel du Saillant, infirmerie du collège
à l'époque où Pierre-André Gendron
eut à soigner Honoré Balzac

(Album Launay, Bibliothèque municipale de Vendôme)



Lazare-François Mareschal,
codirecteur du collège de Vendôme
et beau-père d'Arsène Gendron

(Portrait anonyme, Musée de Vendôme, n° 77-305)

frères, l'un fut président du tribunal civil de Vendôme, l'autre contrôleur des contributions directes. Sans compter les amis avoués, juge de paix, sous-préfet, notaires, commissaire de police. Enfin, Charles, le frère, notaire ou banquier selon le moment, fut maire de Vendôme de 1843 à 1848 (3).

Médecin des épidémies : une continuité dynastique

Un courrier du 27 fructidor an XIII, adressé au préfet de Loir-et-Cher Corbigny, approuva la nomination des trois médecins des épidémies, dont Pierre-André Gendron pour l'arrondissement de Vendôme ; cette fonction venait tout juste d'être créée, le 12 floréal an XIII (5 mai 1805). Gendron allait cumuler cette responsabilité avec celle de médecin du collège de Vendôme, ce qui lui fournit à coup sûr l'occasion d'ausculter le jeune Honoré Balzac, dont l'état de santé ne fut pas toujours florissant pendant ses six années d'internat. Il en fut ainsi jusqu'en 1814, année où le typhus déferla sur la région, mettant fin prématurément à la carrière et à la vie d'un médecin très apprécié :

« Une mort prématurée et presque subite enleva M. Gendron à sa famille et à tous les habitants du Vendômois et des pays circonvoisins. Ce médecin, dont la réputation était justement célèbre, consultant trop peu ses forces physiques et se livrant toujours avec trop d'ardeur à l'excès de son zèle a honorablement succombé à des fatigues outrées » (4).

Le D^r Louzier le remplaça dans le poste de médecin des épidémies ; mais sa santé n'était pas des plus solides et les rudes chevauchées sur tous les chemins et par tous les temps furent vite au-dessus de ses forces. Or, venait tout juste de s'installer à Vendôme Arsène Gendron, jeune médecin auréolé de sa thèse de doctorat soutenue avec suc-

cès en août 1815, à la Faculté de Paris et devant un jury présidé par Royer-Collard.

Au début de 1817, Louzier fit appel à son jeune confrère pour lutter contre une épidémie à Morée et ne le regretta pas : le fils était digne du père et ne rechignait pas à la tâche. Aussi s'empressa-t-il d'offrir sa démission, en précisant au sous-préfet Armand de Beaumont que la relève ne serait pas difficile à assurer :

« J'hésite d'autant moins, M. le Sous-préfet, à vous prier aujourd'hui de faire agréer ma démission que nous partageons la conviction que vous pouvez très utilement présenter pour mon successeur le fils aîné du bien estimable M. Gendron, dont la perte excitera longtemps de vifs regrets dans notre pays » (5).

Louzier prêchait sans doute un converti et le sous-préfet s'empressa d'adresser au préfet la proposition, assaisonnée de quelques éloges supplémentaires :

« M. Gendron a des connaissances, ses collègues en médecine se font un devoir de lui en reconnaître ; il s'est particulièrement distingué à l'école de médecine et ce serait une justice de le choisir pour médecin des épidémies et récompenser dans sa personne les services que feu M. son père a rendus à l'arrondissement en cette qualité dont il était revêtu avant M. Louzier » (6).

Le préfet émit quelques réserves en raison de la jeunesse du candidat, mais elles furent vite balayées et, le 7 juillet 1817, il envoya à son subordonné une copie de l'arrêté nommant Arsène Gendron médecin des épidémies.

Ainsi commençait un long règne que seule la mort devait interrompre, en 1854. Certes, la fatigue marqua les dernières années et Arsène Gendron se fit alors assister par son gendre, Joseph-Pierre Faton. Mais en 1849 encore, il était sur la brèche, face à la menace du choléra, qui dévastait la Sologne et le Blésois pour ne finalement frapper que faiblement le Vendômois. Le 9 août 1850, le ministre du Commerce et de l'Agriculture récompensa par une médaille d'argent le zèle et le dévouement du médecin vendômois.

Presque naturellement, le D^r Faton succéda à son beau-père, par un arrêté préfectoral du 4 janvier 1855. Les deux hommes appartenaient, en fait, à la même génération médicale, puisque Joseph Faton avait soutenu sa thèse en août 1818, seulement trois ans après Arsène, devant le même Royer-Collard. Son cabinet était installé à Montoire depuis 1819 et il y résidait encore en 1846. À son tour, en 1879, il finit par abdiquer devant la lourdeur de la tâche, comme il l'expliquait au sous-préfet dans une lettre du 11 novembre :

« Craignant de ne pouvoir, sans préjudice pour ma clientèle, répondre à la confiance de l'administration relativement aux inspections cantonales prescrites par les nouveaux règlements, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien mettre sous les yeux de Mr le Préfet ma démission de médecin des épidémies. »

Ainsi, de 1805 à 1879, le poste de médecin des épidémies de l'arrondissement de Vendôme fut-il constamment occupé par les membres d'une même famille, à l'exception des trois années de transition du D^r Louzier. Certes, c'était un honneur recherché, mais aussi redoutable. Il requérait de la robustesse et de la disponibilité. En outre, il ne fallait pas compter y trouver un revenu pour asseoir son aisance. Servir, par conscience et pour sa gloire à la limite... Une

(3) La plupart des renseignements généalogiques ont été communiqués par Michaël Fauvinet, que les circonstances ont empêché de présenter cette partie de l'étude, comme prévu à l'origine. Ma gratitude lui est assurée.

(4) Archives départementales de Loir-et-Cher [par la suite AD 41], 5 M 71.

(5) AD 41, 5 M 69.

(6) *Ibid.*

DISSERTATION N° 282.

SUR LE PHLEGMON DES MAMELLES,

ET SA TERMINAISON PAR SUPPURATION;

*Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris,
le 24 août 1815,*

PAR ARSÈNE-PIERRE-JEAN-BAPTISTE GENDRON,

De Vendôme, département de Loir-et-Cher;

DOCTEUR EN MÉDECINE;

Bachelier ès Lettres; Chirurgien des hôpitaux militaires de Paris;
Aide-Major au quatorzième régiment d'infanterie de ligne.

*Si pars, in quâ pars conficitur consentiat,
expectanda omninò ejus maturatio est, antequàm
sectione aperiatur abscessus.*

BVASSIUS, de Kanif, t. 1, p. 75, sect. 76.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons Sorbonne, n.º 15.

1815.



Page de titre de la thèse de médecine d'Arsène Gendron

(Fonds local, Bibliothèque municipale de Vendôme)

circulaire ministérielle de 1835 rappelait très clairement le principe :

« Les médecins des épidémies n'ont droit à aucun traitement et doivent seulement être indemnisés de leurs frais de voyage et de déplacement, lorsqu'ils ont quelque mission à remplir. Une circulaire du 30 septembre 1813 avait fixé à 6 ou 9 F par jour l'indemnité qui devait être accordée aux médecins des épidémies, indépendamment

du remboursement de leurs frais de voyage. Cette indemnité a paru trop faible dans quelques départements. Quoique la distinction attachée au titre de médecin des épidémies soit déjà une sorte de récompense des devoirs qu'il impose, ces utiles fonctions ne doivent pas non plus devenir onéreuses pour les médecins qui en sont investis; dans la fixation des indemnités, il faut prendre en considération le plus ou moins d'éloignement des communes où le médecin des épidémies est appelé,

les dangers, les fatigues auxquels il s'expose, le préjudice qu'il éprouve par des absences plus ou moins prolongées ; il est donc impossible d'établir à cet égard une règle uniforme (...) » (7).

L'administration était donc consciente des obstacles que les médecins des épidémies rencontraient dans leur activité. En particulier, elle regrettait la négligence des édiles locaux, qui avertissaient trop tardivement. L'éloignement de certaines communes rurales était un autre handicap. Une solution était envisageable, dont l'Alsace donnait l'exemple :

« On ferait une chose utile en liant l'institution des médecins des épidémies à celle des médecins cantonnaux (...) On pourrait au moins dans beaucoup de départements créer des médecins cantonnaux sans traitement ; il est peu de praticiens qui ne fussent flattés d'être ainsi choisis pour exercer une sorte de surveillance sanitaire sur le canton qu'ils habitent ; les médecins vaccinateurs seraient particulièrement propres à remplir de semblables fonctions » (8).

On notera, une fois encore, que des tâches aussi essentielles, voire dramatiques, que la lutte contre les épidémies et la surveillance sanitaire étaient fondées sur le bénévolat et l'appétit de gloire des acteurs.

LE QUOTIDIEN DU MÉDECIN DES ÉPIDÉMIES

Le scénario de l'intervention

Le médecin des épidémies était alerté par le sous-préfet de Vendôme, lui-même avisé, normalement, par le maire de la localité atteinte :

14 décembre 1818 :

« Mr le Maire d'Authon m'ayant instruit dernièrement qu'une maladie qui paraissait avoir un caractère épidémique régnait dans sa commune depuis septembre dernier, j'ai aussitôt ordonné à Mr Gendron, médecin des épidémies, de s'y rendre » (9).

C'était alors le signal du départ, le déplacement se faisant à cheval. Pour les communes voisines, l'aller et retour était effectué dans la journée et il arrivait parfois qu'en route le médecin fût sollicité pour donner des soins. Vers les localités plus éloignées, il fallait compter deux jours, comme à Savigny en 1819.

Une fois sur place, l'homme de l'art constatait souvent que les dégâts étaient considérables et que le fléau avait déjà fait bien des ravages, y compris dans les communes les mieux disposées, comme celle de Thoré où Arsène Gendron arriva le 30 septembre 1834 :

« Depuis deux mois cette maladie règne à Thoré et d'après les renseignements que j'ai pris auprès du curé et des sœurs de la Providence de Thoré, vingt personnes de tout âge ont été enlevées par la dysenterie dans ce laps de temps.

« Mr le maire de Thoré, en compulsant à la fin de décembre le registre des décès, remarque que dans les neuf premiers mois de cette année, la mortalité excédait déjà de dix le nombre des décès de toute l'année 1833. Cette circonstance et le grand nombre de malades qui existent encore dans la commune décidèrent Mr le Marquis de Rochambeau, maire de Thoré, à vous écrire [au sous-préfet] qu'une épidémie existait dans sa commune » (10).

On pourrait être surpris de voir le maire réagir à partir d'une considération statistique et non des symptômes d'un mal pourtant connu depuis longtemps et souvent en action dans les villages du Vendômois. Justement : la dysenterie

appartenait au paysage pathologique familial des campagnes, elle y sévissait à l'état endémique et, d'année en année, enlevait sa poignée de victimes ; il n'était donc pas aisé pour un maire de saisir son passage au stade épidémique.

Le médecin visitait les malades, tant dans le bourg que dans les hameaux et les fermes isolées. Il était parfois accompagné du maire, comme tint à le faire le marquis de Rochambeau le 2 octobre. Les soins se trouvaient évidemment compliqués par l'appel tardif ; certains cas étaient désespérés, mais l'intervention du médecin des épidémies limitait les effets mortels de la maladie, même s'il n'avait pas pouvoir d'en limiter la propagation. Ainsi, à Thoré :

« 40 malades au moins atteints de dysenterie ont reçu mes soins. Dans cet intervalle, un seul enfant a succombé dans le bourg de Thoré ; à l'époque de mon premier voyage dans cette commune cet enfant était déjà depuis longtemps malade et tous les symptômes que je remarquai chez lui annonçaient une terminaison fatale » (11).

Le traitement d'une épidémie d'envergure nécessitait souvent plusieurs voyages : il en fallut cinq à Thoré en 1834. Dans l'été de 1821, la variole sévissait à Prunay : Gendron s'y rendit les 14, 15, 19, 21, 23, 27 et 31 juillet, les 2, 6 et 8 août. En mars 1817, trois mois avant d'être officiellement nommé médecin des épidémies, Gendron lutta contre une invasion de fièvre putride à Morée et aux alentours : il dut y consacrer 18 voyages, représentant vingt-six jours et deux nuits. En 1817, Arsène Gendron était tout juste installé, mais bien des années plus tard, alors qu'il avait clientèle et position assise, les épidémies se montraient tout aussi exigeantes : la dysenterie se manifesta dans la seconde quinzaine de septembre 1831 ; du 20 au 30, il fut constamment sur les chemins de campagne, vers Azé, Busloup, Artins et ne resta à Vendôme que le 25.

Ceci ne laissait pas beaucoup de temps pour la clientèle habituelle, les malades de l'hospice ou du collège, sans parler de la vie familiale et des loisirs. Ces rudes chevauchées, qui venaient s'ajouter à un quotidien déjà chargé, exigeaient bien une robuste constitution. En imaginant Arsène Gendron parcourant inlassablement les chemins du Vendômois, on ne peut s'empêcher de penser aux semblables courses d'un certain D^r Benassis.

L'idéal était que la présence du médecin des épidémies fût relayée sur le terrain entre et après ses visites. Sur ce point, la situation était diverse selon les villages. Là où un médecin, un chirurgien étaient installés, leurs services étaient mis à contribution et tout indique que Gendron entretenait d'excellentes relations avec ses confrères, dont il ne manquait pas de souligner les mérites dans ses rapports. À la périphérie de l'arrondissement, il se fiait, le cas échéant, à des personnes extérieures au département, comme à Authon en 1818 :

« Je me suis trouvé hier en consultation avec M. Allard, médecin à Montoire et M. Lahaye, chirurgien à Châteaurenault qui ont jusqu'ici donné des soins à la famille Latour. J'ai engagé ce dernier à vouloir bien donner ses soins à tous les malades pendant mon absence, le voisinage de Châteaurenault mettant les malades d'Authon à même de voir M. Lahaye tous les jours » (12).

Certains villages possédaient un établissement où deux religieuses se partageaient entre les soins aux pauvres mala-

(7) AD 41, 5 M 68.

(8) *Ibid.*

(9) AD 41, 5 M 71.

(10) Bibliothèque municipale de Vendôme [par la suite BMV], carton « Gendron ».

(11) *Ibid.*

(12) *Ibid.*



Hospice des sœurs de Morée,
avec lequel Arsène Gendron collabora activement
(Cl. Michèle Loisel)

des et l'éducation des filles. C'était le cas à Morée, où étaient installées les sœurs de la Providence de Ruillé, communauté sarthoise dont l'abbé Jacquet de Lahaye – le « crapaud de nuit » – avait naguère favorisé l'implantation en Vendômois. Morée étant un foyer épidémique majeur, leur présence pour les soins infirmiers n'avait rien de superflu et elles y étaient trois, dont une supérieure. Leur collaboration avec Arsène Gendron dura pendant plusieurs décennies et fut marquée au coin de la confiance, de l'estime pour un dévouement sans faille. Ce combat commun commença dès mars 1817, alors que Gendron n'était encore que le second du D^r Louzier.

En 1826, Morée subissait une invasion de scarlatine et de maux de gorge gangréneux ; Gendron écrivait dans son rapport du 28 décembre :

« J'ai été secondé avec beaucoup de zèle par Madame la Supérieure de l'hospice, qui a dirigé avec beaucoup de prudence et d'intelligence le traitement que j'avais conseillé » (13).

En 1842 encore, le médecin vendômois, à l'occasion d'une vague de cholérine, rendait hommage à sa collaboratrice :

« Je n'ai fait que trois voyages à Morée et dans les intervalles de mes visites les malades s'adressaient à Madame la Supérieure de l'hospice, au mérite de laquelle je me plais à rendre hommage. C'est à sa longue

(13) AD 41, 5 M 71.

(14) AD 41, 5 M 72.

expérience, à son esprit observateur, à son zèle éclairé et son assiduité auprès des malades, que j'attribue le succès que nous avons obtenu, puisque sur 87 malades atteints de l'épidémie, aucun n'a succombé » (14).

Les rapports d'Arsène Gendron

La Bibliothèque municipale de Vendôme et les Archives départementales de Loir-et-Cher possèdent quelques rapports d'Arsène Gendron sur les épidémies qu'il s'est efforcé de faire cesser. Pour certains, il s'agirait plutôt de copies ou même de brouillons, les originaux transitant normalement par la sous-préfecture en direction de la préfecture et, le cas échéant, de l'Académie de médecine. Quoi qu'il en soit, tous ces textes permettent de cerner l'organisation de ces rapports, qui laisse transparaître la philosophie de l'administration et du monde médical vis-à-vis des faits épidémiques et des moyens de lutte à leur opposer.

L'épidémie de cholérine de Morée, pendant l'été 1842, a donné lieu à un bon exemple de rapport. L'auteur commençait par décliner ses titres :

« Chevalier de la Légion d'Honneur, membre de l'Académie royale de médecine, correspondant du ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques, médecin des épidémies de l'arrondissement de Vendôme. »

Un petit résumé rappelait, en marge, quelques faits essentiels :

- nombre total de malades : 87, dont 21 hommes, 42 femmes, 24 enfants de moins de 15 ans ;
- personnes décédées : 0 ;
- maladies épidémiques antérieures : fièvres typhoïdes, péripneumonies, dysenteries, angines couenneuses.

Comme dans tous les rapports, Gendron abordait le vif du sujet par un chapitre sur la « topographie », dont l'objectif n'était pas le pittoresque mais une première tentative pour expliciter l'invasion de la maladie. Ainsi, à Morée,

« le bourg est assis dans un vallon étroit dominé par des collines élevées qui l'entourent au nord et à l'est, tandis qu'à l'ouest et au sud il est environné de prairies marécageuses d'une vaste étendue, placées sur les rives du Loir qui coule dans son voisinage. Plusieurs fontaines disséminées autour du bourg fournissent des cours d'eau qui pénètrent jusques dans ses murs et y entretiennent une certaine humidité. On arrive à Morée en traversant un gué à fond de sable, mais rempli d'une vase épaisse sur ses bords (...). Ce bourg est abrité des vents du nord et de l'est par les collines boisées et par le vignoble qui les domine ; il se trouve par conséquent exposé aux vents du sud et de l'ouest, qui lui amènent les effluves marécageux des prairies continuellement inondées par le Loir, dont le cours est ralenti par des usines trop nombreuses (...). À ces causes d'insalubrité vient se joindre la position du cimetière placé dans le bourg même sur la colline à l'est où est bâtie l'église. Les fosses creusées sur un sol argileux et pierreaux n'ont pas toujours assez de profondeur, le tuf qu'on rencontre sur quelques points ne permettant pas de pénétrer plus avant ».

Puis, Arsène Gendron évoquait « l'hygiène et la condition des habitants » :

« La plus grande partie des habitants de Morée sont agriculteurs ; la plaine qui avoisine le Loir est une terre sablonneuse légère, tandis que les terres placées au-dessus des collines et dans les plaines élevées qui dominent le bourg sont argileuses. Les récoltes en céréales sont assez abondantes et de bonne qualité. Le vin cueilli sur les coteaux est généralement acide et de médiocre qualité. Les prairies qui sont à l'abri des inondations du Loir fournissent un foin de bonne qualité. Les habitants

du bourg, propriétaires pour la plupart, se nourrissent bien, les artisans y sont laborieux (...)

« On trouve également à Morée un certain nombre de familles indigentes (près de 40) qui reçoivent des secours du Bureau de charité établi à l'hospice de ce chef-lieu de canton (...). »

C'était aussi l'occasion de rappeler le rôle bénéfique de l'établissement local de religieuses.

Le contexte étant ainsi cerné, le médecin passait à l'origine et aux causes de la maladie. Outre le rappel des méfaits de l'insalubrité, les conditions atmosphériques étaient privilégiées :

« La sécheresse prolongée du printemps et du commencement de l'été et les chaleurs extraordinaires des mois de juin et de juillet avaient occasionné sur plusieurs points de l'arrondissement un certain nombre d'irritations gastro-intestinales, des diarrhées et quelques cas isolés de dysenterie. Vers la fin du mois de juin, la commune de Fréteval, sur les bords du Loir, dans le voisinage de Morée et qui partage les mêmes causes d'insalubrité, présente sur des enfants de deux à trois ans un certain nombre de cholérines. »

L'importance accordée à l'évolution météorologique s'inscrivait tout d'abord dans une tradition plus que bimillénaire, symbolisée par la formule d'Hippocrate : « Ce sont principalement les changements de temps qui produisent les maladies. » Dans l'esprit des médecins du début du XIX^e siècle, c'était en fonction des données météorologiques qu'évoluaient les maladies « régnautes » – nous dirions plutôt « endémiques » aujourd'hui – et qu'à l'occasion elles prenaient une tournure épidémique (cas de la dysenterie et de la typhoïde, notamment).

Venait alors la description générale de la maladie. Dans ce chapitre étaient relatées très précisément les manifestations extérieures et successives du mal ; d'où un texte très réaliste, dont voici un échantillon :

« La maladie débutait brusquement chez les enfants de Fréteval, par des vomissements fréquents, suivis bientôt de violentes coliques, avec selles fréquentes, liquides, blanches écumeuses, semblables à une solution épaisse d'eau de riz. Ces évacuations amenaient une prostration des forces. La figure devenait cadavéreuse, les yeux s'enfonçaient dans les orbites, il survenait un refroidissement général, le pouls était à peine perceptible. Ces symptômes, combattus de bonne heure par des boissons légèrement opiacées, par des frictions stimulantes, par des cataplasmes chauds sinapisés amenaient bientôt une réaction favorable, le corps se réchauffait, le pouls se relevait, les selles perdaient de leur fréquence, prenaient une couleur verdâtre d'abord, puis elles devenaient jaunes. La tête était douloureuse, chaude, des crampes et des contractions musculaires avaient lieu. Cependant, malgré la gravité des symptômes, la maladie se terminait au bout de quelques jours » (15).

Ces quelques lignes montrent à quel point, dans ce type de maladie, le salut des patients dépendait de la rapidité d'intervention du médecin qui, hélas, n'était souvent alerté que trop tardivement.

Le chapitre suivant était consacré aux « histoires particulières », c'est-à-dire au récit détaillé de l'évolution de la maladie chez quelques individus, soit représentatifs, soit, au contraire, problématiques. Le rapport sur Morée comportait, par exemple, sept observations particulières de malades.

Le compte rendu se terminait par l'énumération des traitements prescrits. Ainsi, pour calmer les vomissements et les diarrhées, Arsène Gendron avait employé une potion composée de :

- 60 g d'eau distillée de tilleul et de laitue ;
- 8 g d'eau de fleurs d'oranger ;

- 10 à 15 gouttes d'éther sulfurique ;
- 15 à 30 g de sirop diacode et 30 g de sirop de gomme.

Des relations complexes avec les institutions

Les médecins des épidémies n'avaient généralement pas de problème avec les sous-préfets, qui déclenchaient leurs interventions sur le terrain et recevaient, à l'issue du traitement, le rapport de synthèse. Celui-ci était alors transmis au préfet, puis au service ministériel de tutelle, qui ne manquaient pas de relever des contradictions entre les différentes sources d'informations. Ainsi, en novembre 1840, à propos d'un passage de typhoïde à La Ville-aux-Clercs, le ministre écrivait :

« Je dois vous faire remarquer que M. le Dr Gendron, rédacteur dudit rapport, ne s'est pas, comme vous le dites, rendu sur les lieux dès les premiers moments de l'invasion épidémique. Il annonce, au contraire, n'y avoir été envoyé "comme il arrive presque toujours", que lorsque déjà la maladie était parvenue à sa période de décroissance, c'est-à-dire plusieurs mois après les premiers accidents » (16).

De fait, le nœud du problème était bien l'attitude des maires qui, le plus souvent, tardaient à aviser la sous-préfecture, ou même ne le faisaient pas du tout. Et les plaintes du médecin des épidémies de se répéter, comme une interminable litanie :

— Courrier du 11 décembre 1826, concernant les communes de Morée et Écoman :

« Aujourd'hui je finirai cette lettre par vous faire observer que si la mortalité s'est étendue d'une manière effrayante dans les deux communes, on doit probablement le résultat funeste que nous avons observé à l'absence de soins curatifs. La plupart des malades n'ont point appelé de secours. Il est fâcheux que dans de pareilles circonstances l'insouciance de la plupart des maires de la campagne leur fasse négliger d'instruire l'administration supérieure des ravages exercés dans leur commune par telle ou telle épidémie » (17).

— Pis encore, le même mois, c'est la rumeur qui apporte la nouvelle d'une épidémie aux Roches-l'Évêque, à 15 kilomètres seulement de Vendôme :

« S'il faut s'en rapporter à quelques gens de campagne de la commune des Roches près Montoire, ils assurent qu'il règne dans leur commune une maladie qui aurait emporté depuis quelque temps une vingtaine d'individus ; d'après les renseignements vagues qu'ils m'ont fournis, je serais porté à caractériser cette affection de croup et de maux de gorge gangréneux » (18).

— En 1830, à propos de péripneumonies à Villeporcher :

« Dans l'année 1829, on n'a compté que 12 décès à Villeporcher, tandis que dans le premier trimestre, le nombre des morts s'élève déjà à 9. Ce nombre plus grand de malades et de morts avait engagé Mr le Maire de Villeporcher à vous prévenir (...) Ainsi que cela arrive presque toujours en pareille circonstance, ce n'est que lorsque les épidémies se terminent que messieurs les Maires avertissent de ce qui s'est passé. Je n'ai plus trouvé à Villeporcher que trois malades » (19).

(15) *Ibid.*

(16) *Ibid.*

(17) AD 41, 5 M 71.

(18) *Ibid.*

(19) *Ibid.*

Vendôme le 14 août 1839.

Monsieur le Sous-secrétaire.

Votre lettre en date du 10 août 1839 de ma part de la
Commune de Saint-Hilaire Canton de Vendôme, par où y combattu
une maladie qui paraissait présenter le caractère d'une
épidémie
Les renseignements que j'ai eus chez moi le soir du 11 à l'égard
à mon arrivée dans cette commune le 12 sont arrivés à Paris
depuis la fin de juillet, des érysièles simples
présentant un caractère assez grave ont gagné sur plusieurs
points de cette commune et qui ont présenté par eux-mêmes
différents symptômes quelques uns des caractères des érysièles
ont frappé une vingtaine d'individus - dont tout ceux
dont le nombre 4 ont succombé dans l'espace de quelques jours
Deux jeunes filles de 14 et 6 ans et deux hommes âgés de 40
et de 46 ans.
Le jour de ma visite la maladie s'était terminée
et quelques uns des derniers malades étaient en convalescence
n'ayant point obtenu le soulagement de malades
Je me dis je ne m'attendais donc point sur le caractère
de cette maladie n'ayant point traité de sujets à observer
Je n'aurais cependant pas eu l'usage de malades ont
été visités par les soins de l'école de médecine
qui ont obtenu pratiqué avec succès des scarifications
sur les amygdales, les malades s'étaient soulagés
complètement à la suite des incisions des toubettes qui
fournissaient du sang mêlé de pus, ~~avec~~
des baillottes imbibées adhésives la guérison.

— Il est bien difficile de se faire une idée de l'impact réel de l'épidémie de dysenterie qui a traversé le Vendômois en 1831 :

« Dans beaucoup d'autres villages, les maires n'ayant point rendu compte des progrès de l'épidémie, ce n'est que la notoriété publique qui nous a instruits des ravages que la maladie a exercé dans les localités » (20).

Comment analyser ce comportement des maires ? Plusieurs hypothèses d'explication sont envisageables, qui ne sont pas exclusives les unes des autres et peuvent même se conjuguer :

1 / La difficulté à apprécier le passage de l'endémie à l'épidémie. Un exemple flagrant s'est produit à Souday en 1859, à l'occasion d'une vague de petite vérole. En mai, le préfet demandait des explications au sous-préfet de Vendôme, qui tombait des nues :

« Je n'avais aucune connaissance de la maladie épidémique qui, suivant votre dépêche du 4 mai courant, aurait régné à Souday. »

Aussitôt, il s'informa auprès du maire de Souday, le comte d'Arsigny, qui lui répondit sereinement :

« Je m'empresse de vous répondre pour vous rassurer sur la situation de notre pays. Il est vrai que la petite vérole y règne depuis longtemps, qu'elle a été dans le bourg de maison en maison, et s'est étendue dans la campagne. Elle règne depuis le mois de novembre et cependant il n'y a que trois victimes de cette épidémie si on l'appelle ainsi (...). Vous voyez bien qu'elle est bénigne et que si je ne vous en ai pas informé, c'est dans la crainte d'effraier le pays et qu'en outre je voyais que nos médecins et ceux de Mondoubleau suffisaient bien au traitement des malades » (21).

D'ailleurs, les édiles de Souday récidivèrent quelques mois plus tard. Cette fois, il s'agissait d'une épidémie de croup ou d'angine couenneuse. En janvier 1860, le commissaire de police de Mondoubleau, après avoir signalé quatre décès dans la semaine du 10 au 18 décembre, ajoutait :

« Si pendant le mois de décembre, je ne vous ai pas donné connaissance de l'existence de cette maladie à Souday, c'est que moi-même je l'ignorais, malgré que je sois passé à Souday au moins trois ou quatre fois pendant ce mois et que j'aie été chaque fois voir Mr l'adjoint de la dite commune et que je lui aie demandé s'il y avait quelque chose de nouveau, quelque fait digne d'attention dans la commune, ce fonctionnaire ainsi que le garde champêtre m'ont toujours répondu que tout allait pour le mieux, que la tranquillité y régnait et qu'ils n'avaient rien à m'annoncer. »

Cependant, l'adjoint confessa qu'au cours des mois de décembre et de janvier, les écoles avaient été désertées, les parents n'osant pas y envoyer leurs enfants.

2 / Ce dernier détail pourrait laisser penser que les villageois étaient conscients du danger, mais qu'ils n'étaient pas convaincus de l'utilité de la présence du médecin des épidémies : fatalisme ? Préférence pour les moyens empiriques ? On peut, en effet, se poser la question de la résignation, à propos de maladies connues depuis longtemps, comme la petite vérole et la dysenterie. Rien ne semblait pouvoir les éradiquer, malgré les progrès de la vaccine pour la variole ; elles revenaient plus ou moins régulièrement, prélevant au passage leur tribut de morts. Alors, on laissait passer l'orage... Comme un écho aux paroles du D^r Benassis à son compagnon de chevauchée :

« Je vous ai fait passer une triste journée, monsieur, dit le médecin quand il fut à cheval. Partout la souffrance et partout la mort, mais aussi partout la résignation. Les gens de la campagne meurent tous philosophiquement, ils souffrent, se taisent et se courbent à la manière des animaux. »

3 / Enfin, on peut supposer que certains maires redoutaient des critiques de l'administration supérieure, alertée sur des insuffisances locales par le rapport du médecin des épidémies. Un des exemples les plus spectaculaires figure dans un compte rendu du D^r Desparanches, confrère d'Arsène Gendron pour le Blésois ; il concernait des fièvres malignes sévissant à Binas, à la fin de 1816. Après avoir dénoncé les causes habituelles d'insalubrité, mares d'eau stagnante, tas de fumier devant les portes, il enfonça le clou :

« 1° Le boucher a jetté tout l'été devant sa porte le sang et les entrailles des animaux qu'il tuait, ce qui donnait une odeur détestable et viciait l'air. 2° Le cimetière est placé directement à l'ouest, au milieu de la commune et devant la porte de l'église. Mr le curé et les habitants étaient souvent très incommodés des miasmes qui s'en exhalaient. Vous voyez, Mr le Préfet, que les malheurs qui sont arrivés ne sont dus qu'au défaut de police qu'il y a dans cette commune, car si le Maire avait fait tenir les rues propres, avait fait écouler les eaux, s'il avait ordonné qu'il ne séjournerait plus de fumiers devant les portes, qu'on n'y ferait pas rouir les chanvres, que le boucher sous peine d'une forte amende aurait été tenu de faire enterrer à une profondeur raisonnable le sang et les entrailles des animaux, qu'enfin le conseil municipal eût fait une demande à Mr le Préfet, pour le prier de l'autoriser à transporter le cimetière au nord de la commune et à une distance propre à ne pas craindre les mauvaises exhalaisons, alors Binas n'aurait pas à regretter de bons pères de famille, ni la crainte d'en perdre encore » (22).

Sachant que pratiquement tous les villages du Loir-et-Cher présentaient les mêmes sources d'insalubrité que Binas, n'importe quel maire était à la merci d'une semblable volée de bois vert et pouvait être jugé coupable par négligence. Raison de plus pour se faire oublier...

Si le D^r Desparanches mettait en cause sans ambages le laxisme des autorités locales, Arsène Gendron, plus mesuré dans ses propos mais plus incisif dans son analyse, ne retreignait pas la responsabilité à l'échelon de base :

« Le gouvernement et l'administration du département ont beaucoup fait depuis 1830 pour le bien-être des communes, en créant des écoles pour l'instruction, en ouvrant des voies de communication, etc. Mais je ne vois pas qu'on ait pris beaucoup de mesures concernant l'hygiène publique » (23).

Le principe central, reliant la situation atmosphérique, l'hygiène et la santé, était celui des flux. Si ces derniers étaient maîtrisés dans le corps, dans la maison, dans le village, l'ordre était assuré. Mais si un des niveaux était défaillant, les équilibres se trouvaient compromis. Un rapport du D^r Desparanches établit clairement cette corrélation :

« Si nous recherchons les causes des fièvres intermittentes et ataxiques (malignes) qui attaquent si souvent les pauvres du faubourg des granges, de celui de Vienne, et de ceux qui avoisinent le Cosson, nous les trouverons aisément dans la mauvaise habitude qu'ont ces gens de mettre des fosses à fumier devant leur porte, qui exhalent dans leurs maisons des miasmes délétères, provenant de substances végétales en décomposition ; d'avoir encore des mares autour de leurs habitations, où l'eau est croupissante, et dont il se dégage continuellement des gaz azotiques, dans les mauvais aliments dont ils se nourrissent, ce qui les débilite et les rend plus propres à prendre les maladies régnantes ; ce qui peut encore y

(20) BMV, carton « Gendron ».

(21) AD 41, 5 M 72.

(22) AD 41, 5 M 71.

(23) AD 41, 5 M 72.

contribuer, ce sont les habitations encombrées, la malpropreté, les vêtements rarement changés et nettoyés, la transpiration échauffée, le défaut d'aérer leurs habitations, les effluves qui s'élèvent constamment du corps humain sont retenues et ne peuvent se répandre dans l'atmosphère, alors ils influent sur tous les individus » (24).

De même que, dans l'optique broussaisiste, les saignées rétablissaient un flux normal et supprimaient les inflammations du corps, il fallait assurer une bonne circulation dans la maison en réduisant l'encombrement, en facilitant son aération ; les blocages stagnants et générateurs de miasmes – fumiers et mares – devaient être supprimés.

Par rapport à l'administration, cette interprétation médicale présentait l'avantage d'offrir une prise, une emprise sur le fait épidémique : en tentant d'améliorer la salubrité, l'hygiène, les voies de communication, l'institution d'Etat apportait des éléments de solution au désordre que représentait l'épidémie, alors même que la médecine ne disposait pas toujours des réponses adéquates ; ainsi se trouvait fondée la dimension politique de la lutte contre les maux épidémiques et justifié le lien entre le médecin des épidémies et l'administration préfectorale : sous la houlette du préfet, le médecin, le sous-préfet et le maire devaient travailler conjointement à garantir un ordre établi.

Des malades difficiles à soigner

Pour des raisons diverses, les Vendômois des classes populaires rechignaient à se faire soigner par les médecins :

— La négligence y avait sa part, certaines maladies n'étant pas prises au sérieux malgré le danger qu'elles présentaient. Dans un rapport de 1820, Gendron déplorait cette attitude à propos de la rougeole :

« Les habitants de la campagne n'attachant pas d'importance à cette maladie, l'abandonnent à la nature. Les maires de la commune où elle a régné ont négligé par la cause que je viens de noter de vous en rendre compte, quoiqu'un nombre plus ou moins grand d'enfants ait succombé à cette maladie » (25).

— Les ruraux avaient tendance à ne pas appliquer les indications du médecin. Ainsi, à Thoré, au cœur du vignoble vendômois, gorgeait-on de vin les enfants malades et la rougeole se muait en mortelle dysenterie. Cet épisode du *Médecin de campagne* aurait pu se passer du côté de Thoré :

« Les deux cavaliers étaient arrivés à une chaumière située sur le bord du torrent. Le médecin y entra. Genestas demeura sur le seuil de la porte, regardant tour à tour le spectacle offert par ce frais paysage, et l'intérieur de la chaumière où se trouvait un homme couché. Après avoir examiné son malade, Benassis s'écria tout à coup : "Je n'ai pas besoin de venir ici, ma bonne femme, si vous ne faites pas ce que j'ordonne. Vous avez donné du pain à votre mari, vous voulez donc le tuer ? Sac à papier ! Si vous lui faites prendre maintenant autre chose que son eau de chiendent, je ne remets pas les pieds ici, et vous irez chercher un médecin où vous voudrez.

(24) Cité par Chantal Beauchamp, *Délivrez-nous du mal ! Épidémies, endémies, médecine et hygiène publique au XIX^e siècle dans l'Indre, l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher*, Maulévrier, Éditions Hérault, 1990.

(25) AD 41, 5 M 71.

(26) BMV, carton « Gendron ».

(27) *Ibid.* Ces aspects ont été évoqués, ainsi que la vie d'Arsène Gendron, dans Jean-Jacques Loisel, *La Comédie humaine vendômoise au temps de Balzac*, Vendôme, Éditions du Cherche-Lune, 1999.

— Mais, mon cher monsieur Benassis, le pauvre criait la faim, et quand un homme n'a rien mis dans son estomac depuis quinze jours...

— Ah ! ça, voulez-vous m'écouter ? Si vous laissez manger une seule bouchée de pain à votre homme avant que je lui permette de se nourrir, vous le tuerez, entendez-vous ?

— On le privera de tout, mon cher monsieur. Va-t-il mieux ? dit-elle en suivant le médecin.

— Mais non, vous avez empiré son état en lui donnant à manger. Je ne puis donc pas vous persuader, mauvaise tête, de ne pas nourrir les gens qui doivent faire diète ? Les paysans sont incorrigibles ! ajouta Benassis en se tournant vers l'officier. Quand un malade n'a rien pris depuis quelques jours, ils le croient mort, et le bourrent de soupe ou de vin. Voilà une malheureuse femme qui a failli tuer son mari.

— Tuer mon homme pour une pauvre petite trempette au vin !

— Certainement, ma bonne femme. Je suis étonné de le trouver encore en vie après la trempette que vous lui avez apprêtée. N'oubliez pas de faire exactement ce que je vous ai dit". »

— La crainte de dépenser quelques sous pour les médicaments retenait des villageois qui, n'étant pas comptés au nombre des indigents, ne bénéficiaient pas des soins gratuits.

— En ville, des malades hésitaient à se faire connaître, redoutant le transfert dans un hôpital dont ils ignoraient comment ils en sortiraient. Gendron fit cette constatation lors d'une épidémie qui, en 1829, décima les dragons de la caserne de Vendôme :

« On remarquera que beaucoup de malades ne sont amenés à l'hospice qu'après un temps plus ou moins long à la suite de l'invasion de la maladie, ce qui est fâcheux. Mr le Colonel du régiment et Mr le chirurgien major m'ont observé que beaucoup de soldats, redoutant l'hôpital, cachent l'invasion de leur maladie et ne se font porter malades que lorsqu'ils sont dans l'impossibilité de faire leur service » (26).

— Le recours aux saints guérisseurs et aux pratiques de la dévotion populaire était très répandu, notamment dans le Perche vendômois. À propos d'une épidémie de typhoïde à La Ville-aux-Clercs, en 1840, Arsène Gendron évoquait les chapelles de Saint-Joudry à Chauvigny, de Saint-Étienne à Busloup et surtout de Sainte-Radegonde ; et il apportait même quelques informations inédites sur les dévotions à cette dernière :

« Sainte Radegonde passe pour préserver les enfants des convulsions ; à certains jours du mois, les mères conduisent leurs enfants dans une prairie qui touche à la chapelle ; le curé du village leur dit un évangile pour la modique rétribution de 10 c, puis on se rend à la fontaine où l'on baigne les jambes et quelquefois le corps de l'enfant ; on jette alors 25 épingles dans la fontaine, on roule ensuite le corps et le ventre de l'enfant sur une large pierre plate qui se trouve dans la prairie et qui est consacrée par l'usage. »

Et le médecin des épidémies de conclure :

« On doit espérer dans l'intérêt de l'humanité que ces usages transmis par des siècles d'ignorance et de superstition, cesseront lorsque l'instruction aura pénétré dans le fond de nos campagnes » (27).

L'espoir d'Arsène Gendron résidait dans l'ouverture du monde rural sur de nouveaux horizons, géographiques grâce à la voirie, intellectuels grâce à l'instruction. Mais la réalité était autre et, en lisant ses descriptions de certaines campagnes vendômoises, on croit entendre le D^r Benassis



Sainte-Radegonde de Busloup :
une concurrente peu appréciée d'Arsène Gendron

évoquant le village des Alpes qu'il découvrit avant de le transformer :

« Quand je vins m'établir dans ce bourg, on y comptait 130 familles de paysans, et, dans la vallée, 200 feux environ. Les autorités du pays, en harmonie avec la misère publique, se composaient d'un maire qui ne savait pas écrire et d'un adjoint, métayer domicilié loin de la commune ; d'un juge de paix, pauvre diable vivant de ses appointements, et laissant tenir par force les actes de l'État civil à son greffier, autre malheureux à peine en état de comprendre son métier. L'ancien curé mort à l'âge de 70 ans, son vicaire, homme sans instruction, venait de lui succéder. Ces gens résumaient l'intelligence du pays et le régissaient. Au milieu de cette belle nature, les habitants croupissaient dans la fange et vivaient de pomme de terre et de laitage ; les fromages que la plupart d'entre eux portaient sur de petits paniers à Grenoble ou aux environs constituaient les seuls produits desquels ils tiraient quelque argent. »

Nul ne s'étonnera qu'à l'instar du D^r Benassis, de nombreux médecins aient été tentés par l'édilité, afin de concrétiser leurs idées de progrès : Esprit Gendron à Château-du-Loir, le D^r Pollet à Selommes en fournissent d'excellents exemples pour notre région. Arsène ne suivit pas cette voie, peut-être parce que son frère Charles s'y élança et devint maire de Vendôme dans les années 1840.

— Nombreux étaient les ruraux qui avaient recours aux pratiques et aux médications des charlatans. En 1829, Arsène Gendron dénonçait les agissements d'une dame

Rougeou, de Morée, qui entendait soigner à sa manière une vague de péripneumonies :

« Cette femme avait adressé aux malades qui la faisaient consulter des potions purgatives assez actives, qui ont dû produire des accidents. Pendant le cours de l'épidémie, lorsque je distribuais des médicaments aux plus malheureux, je me suis aperçu que plusieurs d'entr'eux négligeaient de suivre mes prescriptions et qu'ils envoyaient furtivement à Morée consulter l'empirique qui possédait leur confiance » (28).

Situation d'autant plus décourageante pour le médecin des épidémies que ces empiriques ne rencontraient guère d'obstacles à leur commerce :

« J'avais, il y a quelques années, signalé un cas d'empoisonnement arrivé à Hayes-de-Champs, commune de Saint-Firmin et j'avais livré à la justice deux fioles contenant des purgatifs violents que j'avais recueilli chez la victime. L'empirique de Morée eut ordre de comparaître devant le tribunal, les faits furent bien établis et prouvés. Je vous laisse à penser quelle fut la punition qui lui fut infligée. Une amende de 15 F expia tous les torts devant notre tribunal, fort recommandable du reste. Cette punition dérisoire ne fit qu'enhardir notre empirique à continuer son métier. Je me suis bien promis depuis cette aventure de la laisser en paix purger nos bons paysans de l'arrondissement de Vendôme » (29).

À Busloup, en 1835, c'était le « sacriste » de Fontaine-Raoul qui sévissait en même temps que la scarlatine. À la pointe de son canif, il incisait les amygdales des malades, pratiquait des scarifications sur leurs palais, à tort et à travers. Pour se donner du courage, ou plutôt par habitude, le sieur Coudray était généralement ivre, à un degré variable selon l'heure du jour. Mais il ne demandait rien et se contentait de ce qu'on lui offrait : tantôt un peu d'argent, tantôt un dîner ou encore quelques coups à boire. Et Gendron sollicitait la justice du tribunal, sans trop y croire.

Parfois, les médecins des épidémies constataient que les conseillers et les pourvoyeurs de moyens empiriques n'appartenaient pas au monde de la misère et de l'ignorance. En avril 1817, le D^r Louzier se plaignait que

« des gens du pays vendent ou colportent un élixir ou purgatif violent qui a produit le plus dangereux effet sur les personnes qui en ont fait l'usage dans la maladie régnante ».

Parmi les personnes mises en cause, figurait le sieur Beaunier, ex-maire d'Areines, frère de René-François-Xavier Beaunier, chef d'un courant radical de la Petite Église. En fait, il s'agissait d'une véritable filière d'un vaste trafic organisé depuis la capitale :

« Ces remèdes composés par un certain Leroy de Paris sont envoyés d'Orléans dans plusieurs communes de votre arrondissement » (30).

Là encore, l'impunité semblait assurée, malgré l'envergure du scandale qui s'étendait même outre-mer :

« Le ministère de la Marine fait embarquer pour les colonies les tristement célèbres purgatifs Leroy, remèdes secrets condamnés par l'Académie de médecine » (31).

L'épidémie, fléau social

Sillonnant tous les chemins de campagne, fréquentant tous les quartiers pauvres des villes et bourgades, les méde-

(28) AD 41, 5 M 71.

(29) *Ibid.*

(30) *Ibid.*

(31) Cf. Jacques Léonard, *La médecine entre les pouvoirs et les savoirs*, Paris, Éditions Aubier, 1981.

cins des épidémies étaient les mieux placés pour vérifier et mettre en évidence la relation étroite entre maladie et misère. En 1820, Arsène Gendron soignait des rougeoles et des fièvres muqueuses putrides dans le vallon du Boulon, du côté d'Azé, Courtozé et Danzé :

« Un certain nombre de malheureux se trouvent privés de tout secours au "Boile" et à la Chaslière, près Courtozé ; ils sont dans la dernière misère. Dans la plupart des chaumières et des caves qu'ils habitent, j'ai vu jusqu'à quatre et cinq personnes malades couchées sur un même matelas, enveloppés d'une mauvaise couverture (...) Ne pourriez-vous, M. le Comte, solliciter pour ces malheureux quelques secours pour leur faire avoir un peu de viande et du pain blanc » (32).

Mais il y avait pis encore dans le canton de Morée :

« La commune de Saint-Hilaire est peut-être la plus pauvre de l'arrondissement de Vendôme ; les habitations disséminées sur l'usage de Saint-Hilaire avoisinant la rive de la forêt de Fréteval sont misérables, malsaines, construites en terre, n'ayant qu'une chambre à peine élevée de six pieds et ne recevant d'air que de la porte d'entrée.

« Cette commune est très dispersée, il n'existe que trois puits sur différents points ; les habitants qui les avoisinent y puisent une eau potable. Mais la plus grande partie des habitations en étant éloignées, les habitants de ces misérables chaumières sont réduits à boire de l'eau de mare, souvent infecte » (33).

Derrière Arsène Gendron, pénétrons dans un pauvre logis de la commune de Busloup, où la dysenterie a fait son nid en 1831 :

« L'habitation de Beauchamps, placée sur le bord de la grande route de Danzé à Busloup (...) ne se compose que d'une seule pièce, petite, peu aérée puisqu'elle ne reçoit l'air que par une porte assez étroite et par une très petite fenêtre. Deux lits et quelques meubles remplissent tout cet appartement. Chez Beauchamps se trouvait un des enfants de l'hospice de Vendôme, jeune fille de huit ans qui succomba après six jours de maladie. Dans le même temps, le fils aîné Beauchamps tomba malade et fut couché dans le lit voisin de celui où gisait la jeune fille qui devait le précéder de huit jours dans le tombeau. On conçoit combien l'air de cette petite chambre a dû être vicié par ces deux dysentériques » (34).

Dans les gros bourgs et en ville, les épidémies préféraient aussi cohabiter avec la pauvreté. Évoquant le premier cas de choléra survenu à Vendôme, en 1832, Gendron remarquait que la malade

« habitait une maison très humide, peu aérée, dans le Faubourg Saint-Lubin, rue de la Grève. Cette femme était dans la misère (...) » (35).

Soignant aussi le choléra à Oucques, en 1849, le D^r Pollet faisait des remarques similaires :

« Le choléra a sévi principalement dans le quartier qu'on nomme la fontaine. Les rues y sont étroites, les habitations généralement humides, étant privées d'air et de soleil ; la malpropreté et le manque d'aisance n'y font pas défaut. Pour compléter l'insalubrité de ce quartier, il existe aux abords des maisons des amas d'immondices

(32) AD 41, 5 M 71.

(33) *Ibid.*

(34) BMV, carton « Gendron ».

(35) AD 41, 5 M 85.

(36) AD 41, 5 M 87. L'invasion du choléra à Oucques en 1849 a été développée par Jean-Jacques Loisel, *op. cit.*

(37) BMV, carton « Gendron ».

(38) *Ibid.*

(39) *Ibid.*

d'où s'exhalent des miasmes qui ont contribué à l'entretien du mal » (36).

Les mauvaises conditions alimentaires n'étaient pas étrangères à la morbidité des pauvres. En 1840, à La Ville-aux-Clercs, le médecin diagnostiquait que

« la mauvaise nourriture des habitants et l'usage du cidre ou poiré de médiocre qualité paraissent avoir été la cause de ces coliques » (37).

Et des difficultés conjoncturelles suffisaient à faire basculer dans la misère des catégories paysannes comme les vigneronns de Villiers-sur-Loir :

« La plupart des habitants sont vigneronns, ils ont comme tous les habitants des campagnes des maisons mal aérées, ne recevant presque de l'air que par la porte devant laquelle pourrissent les fumiers. Les eaux y sont saines. Les vigneronns de Villiers sont en général aisés, cependant les récoltes des années précédentes ayant été presque nulles et le vin d'une qualité médiocre, la plupart sont gênés, ils se nourrissent mal et boivent du mauvais vin ou de mauvaises boissons » (38).

Enfin, l'état de santé des pauvres, chroniquement déficient, en faisait des proies privilégiées pour les épidémies :

« Lorsqu'une épidémie se déclare dans une localité, elle frappe le plus souvent les indigents et les individus atteints de maladies chroniques et qui succombent inévitablement, victimes de la nouvelle maladie qui se déclare chez eux » (39).

AU CŒUR DES GRANDS DÉBATS MÉDICAUX : L'EXEMPLE DE LA CONTAGION

Dans la première moitié du XIX^e siècle, les origines de certaines maladies restaient mal connues, voire inconnues ; de ce fait, les moyens de lutter contre elles étaient plus ou moins aléatoires. Certains points essentiels donnaient encore lieu à polémique, comme la contagion. Ces ignorances et ces incertitudes réagissaient sur le comportement des médecins, confrontés sur le terrain avec les cas concrets. Ceux qui étaient conscients de leurs devoirs, c'est-à-dire la grande majorité, conservaient un lien avec les recherches menées au plus haut niveau :

— Ils bénéficiaient des découvertes, des conseils des grands spécialistes et les appliquaient à leurs patients.

— À partir des cas qu'ils traitaient, ils transmettaient des observations précieuses aux chercheurs. À plus forte raison, le médecin des épidémies, confronté aux situations les plus aiguës, intervenant sur un territoire géographique plus étendu, devait-il jouer un rôle déterminant d'intermédiaire dans ce circuit relationnel. Et Arsène Gendron s'est parfaitement inscrit dans une telle structure :

1/ Il a animé un réseau horizontal d'information avec ses confrères de terrain – médecins des petites villes et bourgades – avec lesquels il entretenait des relations confiantes. Ces ramifications étaient prolongées par les liens très étroits entre Arsène et ses frères Esprit, installé à Châteaude-Loir, et Édouard, à Châteaurenault. Leur collaboration était ancienne : Édouard, encore étudiant, avait accompagné son frère pour traiter une épidémie du côté de Villechauve et en avait tiré des arguments pour sa thèse.

2/ Il a entretenu une relation assez suivie avec Pierre-Fidèle Bretonneau, recours privilégié des médecins du Vendômois quand des difficultés surgissaient. Par exemple, en janvier-février 1829, un élève du collège de Vendôme fut traité et décéda d'un mal incomplètement cerné et qui pouvait laisser supposer un risque épidémique. Alerté,

21 février 1829

Monsieur et très honoré confrère

Il a fallu que la petite blessure que je m'étais faite au moment de partir pour Vendôme ait eu des conséquences bien graves pour que je ne vous en ait remercié plutôt de vos intéressantes communications.

Depuis le 7 de février je n'ai pas quitté le lit et je suis presque resté tout ce temps sans dormir. Aujourd'hui le mal est tout à fait local et j'ai même l'espoir (qui eût été une belle illusion) que mes phalanges échapperont ~~soient et sans~~ au danger qu'elles ont couru. Dans le principe la tuméfaction douloureuse du veinon de l'avant-bras, le gonflement de L'aillet, la syncope et les vomissements qui accompagnaient une fièvre tertiaire avaient donné aux conséquences de ma blessure un aspect plus effrayant.

Dans un moment de répit je me suis fait étaler sur mon lit la pièce pathologique que vous m'avez adressée.

Extrait de lettre de Bretonneau à Arsène Gendron, 21 février 1829

(Fonds local, Bibliothèque municipale de Vendôme)

Bretonneau fit le voyage de Vendôme et, dans une lettre du 7 février, Gendron lui fit part de ses dernières conclusions :

« Monsieur et très honoré confrère. Depuis votre départ, notre jeune homme du collège a succombé. J'ai fait faire l'autopsie sous mes yeux et nous n'avons point trouvé chez lui de traces de dothinentérie, l'exanthème du canal intestinal n'existait point. J'ai conservé dans un bocal rempli d'alcool étendu d'eau une partie du tube intestinal, vous verrez que dans tout l'ilion les glandes de peyer sont dans l'état normal. Vous trouverez également l'estomac et une portion assez considérable des intestins grêles que nous n'avons pas ouverts, désirant vous présenter cette pièce pathologique dans cet état (...) »

La suite de la lettre montrait à quel point les faits et gestes du grand médecin tourangeau étaient épiés et aussi l'angoisse des ravages épidémiques :

« Il paraît que votre voyage à Vendôme a effrayé les parents des élèves de Tours. Mr Bidault, notaire, et deux autres sont arrivés hier, persuadés qu'il existait une épidémie au collège de Vendôme ; ils ont visité sans mot dire l'infirmerie et se sont assurés par eux-mêmes du peu de gravité des maladies existant au collège » (40).

Le 21 février, Bretonneau faisait réponse à cette lettre :

« Monsieur et très honoré confrère. Il a fallu que la petite blessure que je m'étais faite au moment de partir pour Vendôme ait eu des conséquences bien graves pour que je ne vous aie pas remercié plus tôt de vos intéressantes communications (...) »

(40) *Ibid.*

Façade sud de la demeure
présumée être
La Grande Bretèche
de Balzac
(Cl. Damoye)



« Dans un moment de répit je me suis fait étaler sur mon lit les pièces pathologiques que vous m'avez adressées. Je ne doute pas plus que vous que le jeune enfant du collège n'ait succombé à une encéphalite » (41).

En 1829, la dothinentérie était la vedette de l'actualité médicale. De quoi s'agissait-il ? Certes, les noms de baptême ne lui faisaient pas défaut. Dans un passé récent, on l'appelait encore fièvre cérébrale, fièvre putride maligne, fièvre muqueuse, variole des intestins, etc. Bretonneau lui préféra le terme de dothinentérie qui fut, peu après, définitivement supplanté par celui de fièvre typhoïde.

À cette époque, la typhoïde n'était plus une inconnue dans le paysage pathologique vendômois où elle était solidement implantée à l'état endémique et prenait facilement une tournure épidémique. Le cœur du débat portait sur son caractère contagieux ou non. Esprit Gendron publia en 1834 une étude intitulée *Recherches sur les épidémies des petites localités*, rassemblant un certain nombre de ses observations faites autour de Château-du-Loir. Il y faisait allusion à des rapports de son père, Pierre-André, concernant la typhoïde en Vendômois entre 1806 et 1814. Ces mentions sont d'autant plus intéressantes que les manuscrits de Pierre-André ne figurent pas dans les Archives de Blois ou de Vendôme, et qu'elles correspondent à la période du séjour de Balzac à Vendôme. Pierre-André Gendron se heurtait déjà au problème de la contagion :

« Le bruit a couru dans notre ville que l'épidémie de fièvres putrides malignes avait été apportée en 1810, par des prisonniers espagnols, dont plusieurs détachements passèrent successivement à Vendôme. Les premiers nous avaient offert l'inflammation de la muqueuse gastrique, avec cette apparence de symptômes adynamiques, notés par Broussais (...) »

Deux points méritent d'être relevés dans ce court extrait :

1 / La référence à Broussais, dont les théories régnaient en maîtresses sur la Faculté, avant d'être battues en brèche par Bretonneau et quelques autres.

2 / Le séjour de prisonniers espagnols à Vendôme en 1810, alors que Balzac y était un élève de 11 ans, donc apte à s'intéresser à des faits plutôt exceptionnels de la vie

locale. Et l'on ne peut s'empêcher de penser à Bagos de Férédia et à « La Grande Bretèche » :

« Monsieur, me dit-elle, quand l'empereur envoya ici des Espagnols prisonniers de guerre ou autres, j'eus à loger au compte du gouvernement un jeune Espagnol envoyé à Vendôme sur parole. Malgré la parole, il allait tous les jours se montrer au sous-préfet. »

La présence de prisonniers espagnols à Vendôme, ville-étape sur la route de Paris à Bayonne, n'est donc ni une vue de l'esprit ni une surprise. Mais le fait eut une résonance amplifiée par la menace épidémique, qui l'ançrait dans l'histoire et les angoisses locales. En effet, certains de ces captifs laissèrent leur vie dans la ville, si ce n'est emmurés dans La Grande Bretèche, du moins sur les grabats de l'hospice de Vendôme :

« Quelques-uns de ceux qui vinrent ensuite furent affectés de fièvres putrides malignes. Il en était mort un grand nombre depuis leur départ de Bayonne ; plus d'un tiers de ceux qui entrèrent à notre hôpital y moururent peu de jours après y avoir été reçus.

« Ce qui contribua à faire regarder cette maladie comme contagieuse, c'est que plusieurs des pompiers employés à les garder ou à les conduire furent frappés de la maladie ; qu'elle se manifesta chez eux avec des symptômes très graves, et que quatre d'entre eux succombèrent. Ni les sœurs, ni les infirmiers qui soignèrent les malades de l'hospice n'en furent affectés. »

En matière de contagion, il y avait donc des arguments pour et d'autres contre. Pierre-André Gendron établit cependant une étroite relation entre la grande route, empruntée par les armées et les cortèges de prisonniers, et l'expansion des fièvres typhoïdes dans la contrée. En décembre 1807, plusieurs militaires, arrivant de Pologne et atteints de cette maladie, avaient été hospitalisés à Vendôme et

« dans le courant de janvier 1808, cette maladie commença à devenir commune dans les campagnes, surtout le canton de Saint-Amand, situé sur la grande route de Vendôme à Châteaurenault, route fréquentée par les militaires » (42).

Après 1815, Bretonneau se livra à un travail acharné sur la dothinentérie. En 1822, il rédigea la première mouture d'un *Mémoire sur la dothinentérie* ; mais d'année en année, il le remania au gré de nouvelles observations, retardant sans cesse la publication (si bien que le texte fut publié

(41) *Ibid.*

(42) *Ibid.*

longtemps après sa mort, en 1922). Mais ses idées circulaient à Paris, véhiculées par ses disciples – Velpeau, Trousseau, Cottureau (ce dernier, Vendômois et pur produit du collège) ; dans la région, par Esprit Gendron, Henri Brault, médecin de Beaumont-la-Ronce, et quelques autres.

Les recherches et les débats se poursuivirent. Au début du printemps 1829, Arsène Gendron rédigea

« l'histoire de l'épidémie de dothinentérie qui a régné à l'hôpital civil et militaire de Vendôme pendant le premier trimestre de l'année 1829, sur les soldats du 1^{er} régiment de dragons en garnison à Vendôme ».

Et Vendôme devint alors le centre de la grande controverse sur la contagion de la fièvre typhoïde :

« Je déclarai que la maladie me paraissait offrir un caractère très grave, que je le regardais comme épidémique ; j'allai même jusqu'à dire qu'elle présentait beaucoup de ressemblance avec les typhus fébriles (...). Les deux confrères que je viens de citer [Beaussier, chirurgien de l'hôpital, et Arbelle, chirurgien major du régiment] et dont je respecte du reste infiniment le caractère et l'instruction, ne furent pas de mon avis. Ils déclarèrent que la maladie ne présentait aucun caractère de gravité (...).

« Mr le Dr Gasc, médecin de l'hôpital de la garde royale reçut l'ordre de se rendre à Vendôme, où il arriva le 1^{er} février, tandis que d'un autre côté Mr le lieutenant général de la division invitait Mr le D^r Bretonneau, de Tours, à venir à Vendôme. Ce dernier arriva le 3 février au soir. Une discussion assez vive s'engagea. Mr le Dr Bretonneau ne voulut reconnaître dans notre épidémie que la maladie qu'il a désignée sous le nom de



Vue partielle des bâtiments de l'hôpital de Vendôme, où exerça Arsène Gendron

(Cl. Michèle Loisel)

dothinentérie. Mr Gasc caractérisait la maladie de gastro-entérite. Je partageais alors entièrement son opinion (...).

« Dans une lettre que j'écrivais à Mr Bretonneau dans le mois de février dernier, je lui disais que quelques faits ne suffisaient pas pour me porter à admettre la contagion de la dothinentérie (...). Il me répond à cela qu'il vient de voir mon frère, médecin à Château-du-Loir, qui vient de rassembler un grand nombre d'observations qui démontrent la transmission de la dothinentérie et sa migration par contagion » (43).

À ce moment, Arsène Gendron n'était donc pas convaincu des thèses contagionnistes de Bretonneau. Au cours de la même année, le médecin tourangeau reprit ses analyses dans une communication à l'Académie de médecine, « Notion sur la contagion de la dothinentérie » (7 juillet). Il avait été conforté dans ses convictions par un rapport d'Esprit Gendron, daté du 14 avril 1829, et destiné aussi à l'Académie de médecine, « Dothinentéries observées aux environs de Château-du-Loir ». Tous deux défendaient le point de vue contagionniste que leurs confrères parisiens accueillirent avec la plus grande circonspection.

Arsène fut certainement ébranlé dans ses convictions par la convergence des analyses de son frère et de Bretonneau. Mais s'il bascula dans leur camp, le dernier coup de boutoir fut donné par les faits plus que par les écrits. La maladie en question n'était pas la typhoïde, mais un autre cheval de bataille de Bretonneau, la diphthérie qu'Arsène Gendron s'acharnait à écrire « diphthérie ». L'épidémie avait commencé à sévir en janvier 1829, dans la commune d'Artins. Alors que la moyenne annuelle de la mortalité oscillait entre la dizaine et la douzaine, on enregistra onze décès dans les dix-huit premiers jours de mars. Arrivé sur place le 20 mars, Gendron n'eut aucune peine à identifier une maladie qu'il avait déjà fréquemment rencontrée. Dans son rapport du 10 novembre 1829, il écrivait à la fin de la description générale :

« Ma première visite à Artins m'eut bientôt convaincu que la diphthérie à laquelle nous avions affaire était d'une nature très grave et que dans plusieurs maisons, elle s'était répandue par contagion » (44).

Et à la différence de la plupart de ses autres rapports, il fit une description aussi longue que minutieuse des « faits de contagion ».

À la fin de 1829, la conjonction de tous ces écrits et faits de terrain avait fait évoluer la position d'Arsène Gendron aux antipodes de ce qu'elle était l'année précédente. Et il eut la profonde honnêteté de le reconnaître dans une note du 20 novembre, placée en annexe du rapport sur l'épidémie d'Artins :

« Dans un mémoire sur la diphthérie, que j'adressai en même temps au préfet de Loir-et-Cher et à la Société de médecine de Paris en juillet 1828, je niais la contagion des angines couenneuses. Depuis ce temps, les faits de contagion ne m'ayant point manqué, j'ai dû revenir sur la première idée que j'avais émise et reconnaître que j'étais dans l'erreur. Comme ce premier mémoire a été cité dans la discussion qui a eu lieu à l'Académie le 8 septembre 1829, à l'occasion rapport sur le mémoire de Mrs Trousseau et Ramon, envoyés par le gouvernement dans nos départements, et que je trouve ce même mémoire imprimé par décision de la Société de médecine de Paris, dans le numéro d'octobre 1829 de son Recueil périodique, j'ai pensé que cette explication devenait

(43) *Ibid.*

(44) AD 41, 5 M 71. Le traitement des épidémies en Bas-Vendômois par Arsène Gendron a été évoqué dans Jean-Jacques Loisel et Michaël Fauvinet, « Arsène Gendron, médecin vendômois au temps de Balzac », *Le Bas-Vendômois*, n° 7, mai 1999.

nécessaire. Je ne suis point du nombre de ces médecins qui ne veulent pas revenir sur ce qu'ils ont avancé, quand bien même ils se sont trompés. Ce système me paraît fort dangereux en médecine » (45).

La querelle de la contagion marqua fortement la recherche médicale dans la première moitié – pour ne pas dire pendant deux tiers – du XIX^e siècle. Ses ressorts n'étaient pas uniquement d'ordre scientifique. On s'en rendit bien compte à propos du choléra. En 1849, on vit côte à côte, à Oucques, des médecins lutter avec le plus grand dévouement contre le fléau, tout en ayant des options différentes au sujet de la contagion. Charles Dufay, alors médecin adjoint des épidémies pour l'arrondissement de Blois, rédigea peu après une *Relation de l'épidémie de choléra de 1849 dans le département de Loir-et-Cher*. Après avoir énuméré et analysé quantité de cas, il concluait :

« Dire que le choléra est contagieux, répète-t-on, c'est vouer à l'abandon la plupart des cholériques, en cas d'une nouvelle invasion ; leurs parents mêmes les fuiront et ils périront sans secours. Nous avons vu malheureusement des exemples qui donnent une certaine valeur à ce motif ; mais cependant nous ne voulons pas désespérer de l'humanité à ce point de croire que le dévouement et l'abnégation sont éteints dans tous les cœurs » (46).

Le D^r Pollet, de Selommes, fut lui aussi appelé à la rescousse à Oucques ; il se dépensa sans compter, tandis que les médecins locaux, le pharmacien, le curé étaient cloués au lit. Dans son rapport du 26 septembre 1849, il prit une position antithétique de celle de Charles Dufay :

« De tous les cas cholériques, aucun ne nous a paru être le résultat de la contagion ; cette question d'humanité trouve des controverses parmi les Médecins. Des écrits savants donnent de part et d'autre de fortes raisons à l'appui de convictions contraires. Mais heureusement, à leur conduite on ne s'aperçoit pas que parmi eux il y en ait qui croient à la contagion. D'ailleurs la population qui a l'œil attentif sur la conduite du médecin ne doit jamais reconnaître en lui un contagioniste. Que deviendraient les malheureux atteints de cette terrible maladie si parmi leurs parents, leurs amis, leurs voisins existait la funeste idée de la contagion !! Idée que quelle que soit sa conviction le médecin doit toujours combattre non seulement par ses paroles et ses écrits, mais encore par sa conduite. Je dis par sa conduite parce que dans les moments de terreur une population ne juge que sur des faits, n'ayant pas le temps de discuter les raisons ou les prétextes qu'on voudrait lui donner pour se soustraire à son appel.

« Hors l'épidémie le Médecin est, comme le soldat en temps de paix, pour veiller. Une épidémie se déclare-t-elle, il doit faire encore comme le soldat en temps de guerre : oublier tout. Et si le soldat sait mourir pour la Patrie, le Médecin doit savoir aussi mourir pour l'humanité » (47).

Assez extraordinairement, les deux hommes de l'art se rejoignaient en invoquant la cause de l'humanité dans leurs écrits et surtout en luttant ensemble sur le terrain jusqu'à la limite de leurs forces.

Incontestablement, la position du D^r Pollet était la plus proche de ce que souhaitait l'administration, comme en

(45) *Ibid.*

(46) AD 41, 5 M 86.

(47) AD 41, 5 M 87.

(48) AD 41, 5 M 86.

(49) Cf. Jacques Léonard, *La vie quotidienne du médecin de province au XIX^e siècle*, Paris, Éditions Hachette, 1977.

témoigne une circulaire du Comité consultatif d'hygiène publique :

« Il y aurait donc les plus graves inconvénients à laisser répandre dans la population l'opinion que le choléra est contagieux ; ce serait inutilement inspirer la terreur aux esprits pusillanimes, et vouer à l'abandon et à la mort un grand nombre de malheureux (...)

« Toute publication, tout article de journal qui tendrait à répandre ou à accréditer la croyance qu'il y a danger à habiter auprès des cholériques et à leur prodiguer des soins qui exigent un contact plus ou moins immédiat, serait du plus fâcheux effet lorsque l'épidémie exerce ses ravages. Ce n'est pas au Comité consultatif d'hygiène qu'il appartient d'examiner de quels moyens l'autorité pourrait disposer pour empêcher ces publications. MM. les préfets savent quels sont en pareille matière, leurs devoirs et leurs droits » (48).

CONCLUSION

Des trois frères Gendron, Arsène ne fut peut-être pas le plus proche du D^r Benassis de Balzac. Médecin de famille, mais aussi de l'hôpital, du collège, des épidémies, même doué d'une solide santé, ces missions devaient absorber l'essentiel de ses forces ; et ce fut son frère Charles qui, pendant quelques années maire de Vendôme, s'efforça d'y améliorer l'hygiène publique, l'instruction, les secours aux indigents (il serait intéressant de savoir si l'un fut influencé par l'autre). À Château-du-Loir, Esprit Gendron semble avoir mené lui-même le combat sur les deux fronts, politico-administratif et médical, mais notre recherche n'a pu encore être approfondie à son sujet. La figure d'Édouard, un temps député, reste méconnue et celle de Pierre-André, le père, n'a certainement pas livré tous ses secrets. Le chantier est ouvert et loin d'être achevé.

C'est pourquoi cette étude n'a eu pour ambition que d'éclairer un peu la délicate et rude fonction du médecin des épidémies, la difficulté à soigner des populations rurales évoluant encore souvent, à cette époque, dans des conditions sanitaires déplorables ; pauvreté, ignorance, crédulité, superstition venaient compliquer la tâche. Et la médecine était, elle-même, incertaine de ses démarches et de ses réponses face aux grands maux épidémiques et endémiques.

Il serait souhaitable aussi de confronter les rapports médicaux et les indications statistiques que peuvent fournir les registres d'état civil ; sans doute, cela permettrait-il d'identifier quelques-uns de ces « clochers » qui hérissent les courbes de mortalité des communes du Vendômois pendant la première moitié du XIX^e siècle.

La famille Gendron a encore beaucoup à dire à l'historien, tant sur la vie des médecins que sur celle de leurs patients. À travers l'inlassable dévouement de ses membres, c'est toute la société provinciale du temps de Balzac qui s'anime, de ses sphères les plus éclairées à ses strates les plus obscures :

« Étudier le médecin dans l'exercice de sa profession force à nuancer les clichés littéraires ou politiques déformants. Les clientèles purement citadines n'existent guère, sauf dans les grandes villes. L'opposition classique du médecin des riches et du médecin des pauvres ne se concrétise que rarement. Le médecin du châtelain visite aussi les métayers de ce dernier. Le médecin des artisans et boutiquiers voit en même temps, le cas échéant, les familles de leurs ouvriers et de leurs commis. Le médecin de l'hôpital, souvent consulté par le sous-préfet et le maire, rayonne sur le milieu des fonctionnaires et des bourgeois qui ont quelque instruction » (49).

DU COLLÈGE DE VENDÔME À LOUIS LAMBERT

Thierry Bodin

À la fin du mois de mai 1832, devant l'Opéra, un tilbury s'arrête. Son passager tombe, sa tête heurte le pavé ; il gît, inanimé. On le reconnaît : c'est M. de Balzac, l'auteur des *Contes drolatiques* qui, depuis un mois, font fureur dans Paris.

Quelques jours plus tard, il écrit à son amie Zulma Carraud : « J'ai échappé à la mort comme par miracle. Cependant, je suis au lit, saigné, à la diète, et sous la défense la plus sévère de lire, d'écrire et de penser ! [...] ma tête a porté sur le pavé de juillet d'une rude manière, et je suis resté, pendant vingt minutes, sans pouvoir rassembler mes idées. » Et il avoue à Delphine de Girardin : « Je ne sais si quelque rouage de la mécanique ne s'est pas détraqué dans mon cerveau. » Pour se reposer, il décide d'aller respirer l'air de la Touraine natale au château de Saché, chez son ami M. de Margonne, « mélancolique séjour » dont il aime « le silence, les grands arbres chenus et ce je ne sais quoi de mystérieux épandu dans son vallon solitaire » (*Le Lys dans la vallée*). Il part le 6 juin et y arrive le 8, « horriblement fatigué ».

Dès le 11, Balzac se remet au travail, car il doit écrire un texte pour le quatrième volume des *Romans et contes philosophiques*. Il a un sujet, la vie de Bernard Palissy, et un titre, *Les Souffrances du créateur*. Il charge sa mère de lui trouver sa documentation. Mais, sans attendre de recevoir les livres demandés, Balzac commence vite un autre sujet, et c'est la *Notice biographique sur Louis Lambert*. Il reprend alors ses habitudes laborieuses ; le 13 juin, il confie à sa mère : « Les jours ne sont pas assez longs pour moi. Je travaille dès 5 heures jusqu'au dîner. » Le 11 juillet, 59 pages du manuscrit seront écrites, en « trente jours et quinze nuits ». C'est donc une œuvre composée en un mois, dans la fièvre et la fatigue. Balzac en ressort « brisé [...] malade », au bord de la folie. Il dira à sa sœur : « Pendant le mois de Saché, j'ai fait un trop violent effort [...] et cela m'avait abattu. » Mais on sait que, pour devenir un vrai roman, le manuscrit de Balzac doit subir une véritable transmutation alchimique. Les épreuves sont couvertes de corrections et d'ajouts qui vont donner au récit sa forme définitive ; ce travail énorme, Balzac va l'accomplir à la Poudrière d'Angoulême, chez ses amis Carraud, où il séjourne du 17 juillet au 21 août. Pour donner une idée de ce labeur immense, il suffit de ces quelques lignes adressées à sa mère vers le 12 août : « Je suis extrêmement malade par suite d'un travail excessif [...] j'ai travaillé 160 heures sur l'ouvrage. » Et ce n'est pas sans raison qu'il peut s'écrier : « Lambert est une bien belle chose [...] cette grande œuvre qui a failli me tuer. »

Le plus étonnant, c'est que Balzac a écrit ce livre intense dans des circonstances qui conviennent peu à la méditation : « Ici, je suis gêné par la vie de château, il y a du monde, il faut s'habiller à heure fixe, et cela semblerait

étrange à des gens de province de rester sans dîner pour suivre une idée – ils m'en ont déjà bien étranglé avec leur cloche. » Mais cela n'est rien encore si l'on songe aux multiples problèmes qui assaillent l'esprit de Balzac. André Maurois a vu certes avec génie Balzac tel Prométhée ; en cet été 1832, il est, comme Hercule, à la croisée des chemins.

Il y a, comme toujours, des problèmes d'argent. « Avoir tous les chagrins de mes travaux d'artiste et ceux que me font mes embarras et mes affaires, c'est à quitter la vie. [...] Je travaille nuit et jour pour faire de l'argent. » Pour échapper aux réclamations de créanciers, Balzac s'est réfugié à Saché et a chargé sa mère de régler ses affaires embrouillées avec les éditeurs et les directeurs de journaux et revues, au besoin de vendre les chevaux et de renvoyer le domestique. Cela ne peut cependant abattre son optimisme : « Sauf cette gêne de 6 mois environ, je ne me suis jamais trouvé dans une plus belle position. Tôt ou tard, la littérature, la politique, le journalisme, un mariage ou ma grande affaire me feront une fortune. » Balzac en effet se jette dans la politique, malgré les mises en garde de ses meilleurs amis. Sa réflexion politique a amené Balzac au légitimisme, et *Le Rénovateur* publie en mai et juin des articles, dont l'important *Essai sur la situation du parti royaliste*, où Balzac reproche aux royalistes leur attitude abstentionniste, et les invite à s'engager dans la lutte et à s'emparer des moyens modernes de la Tribune et de la Presse. Balzac lui-même pose sa candidature en juin à une élection législative à Chinon.

Balzac est également très occupé d'un projet de mariage avec une jeune et riche veuve, la baronne Caroline Deurbroucq, née Landriève des Bordes, espérant ainsi pouvoir « faire la loi aux libraires ». Il va l'attendre à Saché, mais en vain, et ira « trois fois par semaine » à Méré chez les parents de la présumée future faire sa cour et mettre sa sœur Claire dans ses intérêts : « Et pour cela, il faut se mettre dans ses bonnes grâces en s'occupant d'elle, car c'est par elle que je ferai savoir tout ce qu'il faudra que l'on sache sans me compromettre. »

Comment fait-il, ce « galérien de plume et d'encre », pour mener de front son œuvre, son mariage, et ses multiples amours ? S'il a déjà répondu par une longue lettre à une inconnue qui signe *l'Étrangère*, il ne sait pas encore qu'elle s'appelle Mme Hanska, ni quelle importance elle prendra dans sa vie. Le départ pour Saché a permis à Balzac d'échapper à la duchesse d'Abrantès, qui se plaint d'être délaissée. Mais deux femmes (trois peut-être) se partagent réellement le cœur de Balzac. Mme de Berny, de vingt ans plus âgée que lui, a révélé l'amour à Balzac en 1822. Elle est toujours restée à ses côtés comme une maîtresse et comme une mère. Balzac vient de faire un séjour avec elle près de Chantilly. Sentant Balzac lui échapper (elle

lui reproche ses ambitions politiques et ses fréquentations féminines), elle lui envoie des lettres pleines d'amour et de sensualité : « Je te presse dans mes bras, et je m'épuise dans cette étreinte. [...] Tu m'aimes ! je suis toujours ta chérie aimée ! ta chère étoile ! ta Didi idolâtrée ! [...] je suis toute confiance, et par suite, tout amour, puis tout bonheur, ma vie est tout entière sous la direction de mon cœur, ou plutôt de mon espoir en ton amour. [...] Oh ! tu devrais d'ici entendre les battements de mon cœur ! Ami ! c'est jouer avec ta tête ! tu comptes sur les femmes pour qu'elles te servent d'appui en politique ! impossible, chéri, ce n'est pas là ce que tu veux [...] Mille caresses et puis mille encore [...] Oh chéri, dans tous tes maux, repose-toi sur mon cœur ! » Et, quelques jours plus tard : « Oh oui, mille fois oui, jamais les souffrances que tu me causes n'égaleront le bonheur que j'éprouve à t'aimer ! et une seule parcelle de ton amour balancerait les plus pesants malheurs ! » Est-ce pour la rassurer, ou plutôt par amour profond, que Balzac lui dédie le roman où il met le plus de lui-même, à elle qu'il appelait la *Dilecta* : « *Et nunc et semper dilectæ dicatum* », à elle qui est et sera toujours la *Dilecta*, la plus chère, ce roman qui se termine par les mots de la veuve de Louis Lambert : « J'ai eu son cœur, à Dieu son génie ! »

Il y a aussi la marquise de Castries, femme élégante et intelligente de trente-cinq ans, représentante parfaite de la plus haute aristocratie ; Balzac rêve de la posséder, et il ira la rejoindre à la fin d'août à Aix-les-Bains. En attendant, il lui fait une cour épistolaire assidue, et lui envoie même d'Angoulême ce *Fragment d'une lettre de Louis Lambert à Pauline de Villenoix* : « Que de richesses dans ton cher cœur, ton amour est donc inépuisable comme le mien. [...] Je savais bien que tu étais toute grâce et tout amour [...] toi, chère vie de mon âme, tu ne sauras jamais d'avance ce que tu pourras accorder à mon amour, et tu te donneras, sans le vouloir peut-être ; car tu es vraie et n'obéis qu'à ton cœur ! [...] je me sens dans l'âme un bonheur qui me fait concevoir le véritable amour comme un océan de sensations éternelles et toujours neuves, où l'on se plonge avec de croissantes délices, car chaque jour, chaque parole, chaque caresse, chaque regard y ajoute le tribut de sa joie écoulée !... Oui, les cœurs assez grands pour ne rien oublier, doivent vivre, à chaque battement, de toutes leurs félicités passées comme de toutes celles que promet l'avenir. Voilà ce que je rêvais autrefois, et ce n'est plus un rêve aujourd'hui car j'ai rencontré sur cette terre un ange qui m'en a fait connaître toutes les joies pour me récompenser d'en avoir supporté toutes les douleurs !... Ange du ciel, je te salue par un baiser céleste !... »

Les sentiments de Balzac à l'égard de Mme Zulma Carraud sont complexes : amitié, affection, probablement aussi une sorte d'amour. Il lui écrit de Saché : « Vous comprenez tout ce qu'un cœur ami vous offre de tendre et de délicat. Vous êtes une des âmes privilégiées auxquelles je suis fier d'appartenir par quelques-uns des liens que nous choisissons [...] pensez qu'il y a en moi une âme et que cette âme aime à penser à vous. » Balzac ira chercher le repos et le réconfort à la Poudrière d'Angoulême, auprès de Zulma, tel Lambert auprès de Pauline de Villenoix. Ne lui écrira-t-il pas en 1850 : « Je vous rappelle ce que vous avez dit un jour de moi à Angoulême, lorsque, brisé d'avoir fait *Louis Lambert*, malade, et vous savez comment, je craignais la folie, je parlais de l'abandon où l'on laisse ces malheureux : "Si vous deveniez fou, je vous garderais !" Jamais ce mot, votre regard ni votre expression n'ont été oubliés. Tout cela est encore en moi comme au mois de juillet 1832. »

Au milieu d'un tel bouillonnement d'activités, de projets, de sentiments et d'affections contradictoires, après le choc très brutal et le traumatisme de l'accident, dans un cerveau créatif en perpétuelle éruption mais déjà en proie aux craintes de la fatigue et de la stérilité, faut-il donc s'étonner de voir se dresser le spectre affreux de la folie ? Balzac avoue à sa sœur : « Le docteur n'a-t-il pas dit que la

folie est toujours à la porte des grandes intelligences qui fonctionnent trop ? » Des bruits couraient sur la folie de Balzac. *Louis Lambert* sera écrit comme un exorcisme, et Balzac paiera de sa douleur cette terrible expérience de dédoublement, en menant ce Louis Lambert qui lui ressemble comme un frère aux portes de la folie, et en concluant son manuscrit par cette remarque : « Jusqu'à quel point le génie peut ressembler à la folie et *vice versa* la folie au génie. » Cette pathétique interrogation, Balzac va la résoudre grâce à un retour sur lui-même, où le souvenir jouera le plus grand rôle. Une phrase, supprimée dans le manuscrit, permet de mieux comprendre cet itinéraire : « Alors au collège j'étais un enfant-homme et maintenant je suis un homme-enfant, avide de tout saisir. » À la recherche de son être menacé, Balzac se reporte tout naturellement vers son enfance et son adolescence, vers ses années de formation ; et les souvenirs du collège, à travers l'alchimie romanesque, nourriront une grande part de *Louis Lambert*.

Selon la sœur de Balzac, Laure Surville, le narrateur et Louis Lambert, « c'est Balzac en deux personnes ». Compte tenu de la fiction romanesque et des ambitions philosophiques que Balzac avait voulu traduire, *Louis Lambert*, comme l'a écrit Champfleury, « fournissait au romancier l'occasion de décrire ses émotions d'enfance et de jeunesse sans se mettre directement en scène, sans abuser du *je* et du *moi* que haïssait le grand artiste si personnel et si impersonnel à la fois ».

On s'en doute, les lettres et les documents sur le séjour de Balzac au collège sont peu nombreux. C'est le 22 juin 1807 qu'il entre au collège de Vendôme et est inscrit sur le registre sous le n° 460 : « Honoré Balzac, âgé de huit ans cinq mois, a eu la petite vérole sans infirmité ; caractère sanguin, s'échauffant facilement, et sujet à quelques fièvres de chaleur. Entré au Pensionnat le 22 juin 1807. S'adresser à M. Balzac, son père, à Tours. » Cette même année, le 21 décembre, naît le frère d'Honoré, Henri, fils adultérin de Mme Balzac et de M. de Margonne, le châtelain de Saché. Le 30 avril 1809, lors de la distribution des prix, Honoré obtient un accessit de discours latin et reçoit de l'Académie du collège un beau volume en basane fauve, portant ces mots magiques en lettres d'or : *Prix à Honoré Balzac 1808* ; c'est l'*Histoire de Charles XII* de Voltaire. Le lendemain, il écrit à sa mère sa première lettre conservée, d'une écriture finement appliquée :

Vendôme, le 1^{er} mai

Ma chère maman,

Je pense que mon papa a été désolé quand il a su que j'ai été à l'alcôve. Je te prie de le consoler en lui disant que j'ai eu un accessit. Je n'oublie pas de me frotter les dents avec mon mouchoir J'ai fait un chayer où je recopie mes chayers nettement et j'ai des bons points et c'est de cette manière que je compte te faire plaisir. Je t'embrasse de tout mon cœur et toute la famille et les messieurs de ma connaissance. Voici les noms que je sais de ceux qui ont eu des prix et qui sont de Tours :

Boislecompte.

Je ne me rappelle que de lui

Balzac Honoré
ton fils soumis et affectionné.

Pour cette année 1809, les appréciations portées sur le registre du collège sont : « conduite : bonne ; caractère : lent ; dispositions : très heureuses ». En 1810, cela changera quelque peu : « conduite : bonne ; caractère : doux ; dispositions : heureuses » ; en sixième, il reçoit les premiers accessits de version latine et d'orthographe. En 1811, il est élève de la cinquième classe d'Humanités : « conduite : bonne ; caractère : enfantin ; dispositions : heureuses ». En septembre 1812, en classe de quatrième, il remporte un second

accessit de version latine. Le 22 avril 1813, il est retiré en hâte du collège ; sa sœur racontera plus tard : « Il avait quatorze ans quand M. Mareschal, le directeur du collège, écrivit à notre mère, entre Pâques et les prix, de venir en toute hâte chercher son fils. Il était atteint d'une espèce de *coma* [...] Devenu maigre et chétif, Honoré ressemblait à ces somnambules qui dorment les yeux ouverts, il n'entendait pas la plupart des questions qu'on lui adressait et ne savait que répondre quand on lui demandait brusquement : "À quoi pensez-vous ? Où êtes-vous ?" Cet état surprenant [...] provenait d'une espèce de congestion d'idées », consécutif à l'abus de lectures auxquelles il se livrait. Faut-il donc s'étonner si l'état nerveux et intellectuel de Balzac en l'été 1832, aggravé par son accident, l'a ramené à se souvenir de cette crise de son adolescence ? Une phrase du manuscrit de *Louis Lambert*, supprimée par la suite, en témoigne : « Mes parens alarmés de mon état mental [...] me retirèrent du collège. »

Si nous disposons de trop peu de documents sur Balzac au collège, nous sommes par contre fort bien renseignés sur le collège de Vendôme, ses professeurs, ses élèves, ses habitudes et sa vie quotidienne, soit par les archives ou par des souvenirs d'anciens élèves comme Édouard de Vasson. Partout non seulement le témoignage de Balzac est confirmé, mais encore on s'aperçoit que Balzac n'a même pas cherché à transposer ses souvenirs, conservant jusqu'aux noms de ses disciples et de ses professeurs. Et il n'a pas tort d'évoquer dans *Louis Lambert* « les particularités qui font du collège de Vendôme un établissement à part, et fertile en souvenirs pour ceux dont l'enfance s'y est écoulée. Qui de nous ne se rappelle encore avec délices, malgré les amertumes de la science, les bizarreries de cette vie claustrale ? ».

Ces bâtiments qui ont abrité son enfance, Balzac les a décrits en quelques mots : « Situé au milieu de la ville, sur la petite rivière du Loir qui en baigne les bâtiments, le collège forme une vaste enceinte soigneusement close où sont enfermés les établissements nécessaires à une Institution de ce genre : une chapelle, un théâtre, une infirmerie, une boulangerie, des jardins, des cours d'eau. » Le collège avait été fondé par les Oratoriens. Sous la Révolution, deux des professeurs, Jean-Philibert Dessaignes et Lazare-François Mareschal, prêtent le serment de la constitution civile du clergé, épousent les deux filles d'un notaire, et dirigent le collège. C'est le père Mareschal qui recevra Louis Lambert lors de son arrivée au collège, en tant que directeur des études ; Balzac souligne sa « bonté, qui nous le rendait particulièrement cher ». Quant à Dessaignes, auteur d'importantes *Études de l'homme moral fondées sur les rapports de ses facultés avec son organisation*, il n'a pas manqué d'influer sur les réflexions du jeune Balzac, et par contrecoup sur celles de Louis Lambert. De même, le père Haugoult, qui brûle le *Traité de la volonté* de Louis Lambert, a réellement existé, et peut-être a-t-il brûlé les essais de Balzac, s'il faut en croire Laure Surville : « Tout est vrai, jusqu'à ce *Traité de la volonté* qu'un de ses professeurs brûla sans le lire [...] Mon frère regretta toujours cet écrit, comme un monument de son intelligence à cet âge. » Le père Lefebvre, Hyacinthe-Laurent Lefebvre, s'il n'est pas nommé dans le roman, y joue un rôle important, car c'est grâce à lui que Balzac va pouvoir assouvir son irrépressible besoin de lecture. Lefebvre était en effet le bibliothécaire du collège, et dans le roman Balzac nous dit : « Mon répétiteur, bibliothécaire du collège, me laissait prendre des livres sans trop regarder ceux que j'emportais de la bibliothèque, lieu tranquille où, pendant les récréations, il me faisait venir pour me donner ses leçons. Je crois qu'il était ou peu habile ou fort occupé de quelque grave entreprise, car il me permettait très volontiers de lire pendant le temps des répétitions, et travaillait je ne sais à quoi. Donc, en vertu d'un pacte tacitement convenu entre nous deux, je ne me plaignais point de ne rien apprendre, et lui se taisait sur mes emprunts de livres. »

Le règlement du collège était très strict : « Les élèves ne sortent point en ville. Les parents sont priés de ne point

appeler à eux leurs enfants, même en temps de vacances » ; comme l'écrit Balzac : « Une fois entrés, les élèves ne sortaient du collège qu'à la fin de leurs études. » Les professeurs, régents et surveillants y cultivaient ce que Balzac appelle « les avantages de la discipline conventuelle ». Le collège accueillait trois cents élèves environ, divisés en Minimes, Petits, Moyens et Grands, chaque section ayant « son bâtiment, ses classes et sa cour ». Balzac se rappelle l'uniforme « gris de fer à boutons dorés, nos culottes courtes ». Il ressuscite le réfectoire avec son brouhaha et ses échanges de plats – pois rouges contre dessert ; les petits jardins et les cages à pigeons qu'élevaient les élèves ; les cours de récréation : « La cavalerie de nos échasses, les longues glissoires faites en hiver, le tapage de nos galoches gauloises » ; la boutique où les enfants pouvaient acheter livres de messe, fournitures, jeux ou friandises ; la toilette du matin : « Nos salles d'étude contenaient une pierre immense où restaient en tout temps deux seaux pleins d'eau, espèce d'abreuvoir où nous allions chaque matin nous débarbouiller le visage et nous laver les mains à tour de rôle en présence du maître. De là, nous passions à une table où des femmes nous peignaient et nous poudraient » ; les salles de classe et leurs odeurs : « La senteur d'une classe toujours sale et encombrée des débris de nos déjeuners ou de nos goûters [...] il se trouvait dans nos salles d'étude des baraquets où chacun mettait son butin, les pigeons tués pour les jours de fête, ou les mets dérobés au réfectoire », tout cela faisait, avec l'odeur des corps, « une insupportable puanteur » ; les camaraderies, chaque collégien ayant son ami favori, son « faisant » ; les promenades en hiver, avec des chaussures qui font horriblement mal, les doigts et les pieds « rongés de douleurs » par les engelures ; les pensums avec les lignes à écrire ; le châtiment de la fêrule, en vigueur à Vendôme : « De mon temps, le Correcteur était encore un vivant souvenir, et la classique fêrule de cuir y jouait avec honneur son terrible rôle. »

Ce ne sont pas là les seules punitions que dut subir Balzac. Il y avait aussi le cachot dans la tour sur le Loir, ou encore ces *culottes de bois* dont Balzac a gardé le souvenir : « Niche de six pieds carrés, dont les cloisons étaient garnies de barreaux par le haut, dont la porte à claire-voie se fermait tous les soirs, et s'ouvrait tous les matins sous les yeux du Père chargé d'assister à notre lever et à notre coucher. [...] Ces alcôves ainsi bâties nous servaient de prison, et nous y restions quelquefois enfermés pendant des mois entiers. Les écoliers mis en cage tombaient sous l'œil sévère du préfet, espèce de censeur qui venait, à ses heures ou à l'improviste, d'un pas léger, pour savoir si nous causions au lieu de faire nos pensums. Mais les coquilles de noix semées dans les escaliers, ou la délicatesse de notre ouïe nous permettaient presque toujours de prévoir son arrivée, et nous pouvions nous livrer sans trouble à nos études chéries »...

« Ces études chéries »..., c'est pour Balzac d'abord la lecture, « une espèce de faim que rien ne pouvait assouvir », l'amour des mots : « L'analyse d'un mot, sa physionomie, son histoire étaient pour Lambert l'occasion d'une longue rêverie » ; Balzac nous révèle, dans le manuscrit – cette phrase sera supprimée par la suite – qu'il a lu l'*Illiade* alors qu'il était en septième : « Je le lus dans une journée, depuis je ne l'ai jamais ouvert, et il n'existe pas d'ouvrage qui me soit plus familier, sauf Rabelais et André de Chénier. » Il y a aussi les essais littéraires, la poésie : « Je négligeais mes études pour composer des poèmes qui devaient certes inspirer peu d'espérances, si j'en juge par ce trop long vers, devenu célèbre parmi mes camarades, et qui commençait une épopée sur les Incas :

« Ô Inca ! Ô roi infortuné et malheureux ! »

Je fus surnommé le Poète en dérision de mes essais ; mais les moqueries ne me corrigèrent pas. Je rimai toujours [...] Je continuai mes lectures, je devins l'écolier le moins agissant, le plus paresseux, le plus contemplatif. » Ces contemplations, cette spéculation intellectuelle semblent

bien avoir été aussi le fait du jeune Balzac, dont l'esprit cherchait déjà une explication aux mystères de la pensée, de la volonté, mais sans le mysticisme swedenborgien qu'on relève chez Louis Lambert. »

Balzac doit se rappeler quelques élèves, quelques condisciples. Ce Bois-le-Comte qui avait eu un prix en 1809, Balzac l'avait retrouvé en 1829, lorsqu'il collabora au *Feuilleton des journaux politiques*. Il y en a d'autres comme Fontémoing. Deux sont devenus célèbres, et Balzac les cite dans son roman : le philosophe Barchou de Penhoën, commentateur de Ballanche, traducteur des philosophes allemands Fichte et Schelling : il « était occupé déjà, comme je l'étais moi-même, dit Balzac, de questions métaphysiques ; il déraisonnait souvent avec moi sur Dieu » ; et puis Jules Dufaure, brillant orateur politique, ministre modéré de Louis-Philippe et de la République. Parmi les élèves, il y avait aussi Henry de Sallaberry ; c'est chez son père que Mme de Staël est venue faire un séjour en Vendômois en 1810 – ainsi s'explique la présence de Mme de Staël au début du roman, quand elle découvre Louis Lambert dans la campagne et lui permet d'entrer au collège. Auguste Raoul Cassin, autre « Vendômois », est mort fou, et a pu fournir à Balzac certains traits de Lambert. Sans compter qu'en 1810 est arrivé au collège un certain Tinant, dont les prénoms étaient Théodore-Louis-Lambert. Il est vrai qu'en face du portail du château de Saché, au moment même où Balzac écrivait son livre, demeurait un sabotier qui s'appelait Louis Lambert !

Qu'importe après tout la recherche douteuse du modèle d'un personnage, alors que Louis Lambert est un peu le double de Balzac. Ce double, Balzac se l'était donné dès 1828, lorsqu'il écrivait *Le Gars* qui allait devenir *Le Dernier Chouan* puis *Les Chouans*. Balzac rédigea alors un *Avertissement* qui demeura inédit jusqu'en 1931. Dans ce texte, Balzac présente la vie de l'auteur supposé du roman, Victor Morillon. Que l'on compare ces deux textes : « M. Victor Morillon, auteur du *Gars*, est né en 1788 à Mondoubleau, petite ville du Vendômois » ; et « Louis Lambert naquit, en 1797, à Montoire, petite ville du Vendômois ». Le père de Morillon, comme celui de Lambert, est tanneur ; les deux garçons s'épuisent dans la lecture et la spéculation intellectuelle ; tous deux rencontrent une personnalité avec qui ils tiennent de longues et savantes conversations, et qui les font entrer au collège de Vendôme. D'ailleurs, Morillon est le nom d'un des professeurs de Balzac à Vendôme. De telles analogies sont frappantes.

Mais, plus que Morillon, Louis Lambert ressemble à Balzac comme un frère. Dans la description physique de Lambert, Balzac a volontairement glissé certains traits qui lui sont propres : « Sa tête était d'une grosseur remarquable. Ses cheveux, d'un beau noir et bouclés par masses, prêtaient une grâce indicible à son front, dont les dimen-

sions avaient quelque chose d'extraordinaire [...] La beauté de son front prophétique provenait surtout de la coupe extrêmement pure des deux arcades sous lesquelles brillait son œil noir, qui semblaient taillées dans l'albâtre, et dont les lignes, par un attrait assez rare, se trouvaient d'un parallélisme parfait en se rejoignant à la naissance du nez. [...] ses yeux, dont le regard possédait une magnifique variété d'expression et qui paraissaient doublés d'une âme. Tantôt clair et pénétrant à étonner, tantôt d'une douceur céleste, ce regard devenait terne, sans couleur pour ainsi dire, dans les moments où il se livrait à ses contemplations. »

Les facultés intellectuelles de Lambert sont encore celles de Balzac, et surtout sa prodigieuse mémoire. « Il se souvenait avec une même fidélité des pensées acquises par la lecture et de celles que la réflexion ou la conversation lui avaient suggérées. Enfin il possédait toutes les mémoires : celles des lieux, des noms, des mots, des choses et des figures. Non seulement il se rappelait les objets à volonté mais encore il les revoyait en lui-même situés, éclairés, colorés, comme ils l'étaient au moment où il les avait aperçus. Cette puissance s'appliquait également aux actes les plus insaisissables de l'entendement. [...] Son cerveau, habitué jeune encore au difficile mécanisme de la concentration des forces humaines, tirait de ce riche dépôt une foule d'images. » Comment mieux décrire que par ces lignes de *Louis Lambert* Balzac à sa table de travail lorsque, sous l'influence du café, « les idées arrivent au pas de charge » ; ce Balzac qui, on ne l'a pas assez souligné, a édifié son gigantesque univers romanesque, avec plus de deux mille personnages, et des centaines de décors, sans l'aide de fiches ou de dossiers, par la seule force, par la seule puissance de sa mémoire et de son imagination.

Balzac a bien senti l'importance d'un tel bilan personnel sous son aspect romanesque. C'est pourquoi cet ouvrage, paru en revue en 1832 sous le titre *Notice biographique sur Louis Lambert*, a pris dès 1833 celui d'*Histoire intellectuelle de Louis Lambert*. Balzac a d'ailleurs par la suite repris et travaillé son texte et l'a considérablement augmenté en développant l'itinéraire philosophique de Lambert. Avec ce roman d'une grande complexité, Balzac a posé les fondements philosophiques de ce qui allait devenir *La Comédie humaine*, grande œuvre régie par l'interrogation sur la nature et les pouvoirs de la Pensée ; mais déjà, les premiers essais conservés de Balzac étaient des *Notes philosophiques* écrites à dix-huit ans. En faisant mourir à vingt-huit ans Louis Lambert, « colosse aux pieds d'argile », Balzac espère ne pas être à son tour un « génie incompris ». Pour affirmer dans le roman ses convictions philosophiques, et pour exorciser le doute et la folie qui le hantent, Balzac part à la recherche de son enfance, et nous donne ainsi son œuvre à la fois la plus personnelle et la plus ambitieuse.

bien avoir été aussi le fait du jeune Balzac, dont l'esprit cherchait déjà une explication aux mystères de la pensée, de la volonté, mais sans le mysticisme swedenborgien qu'on relève chez Louis Lambert. »

Balzac doit se rappeler quelques élèves, quelques condisciples. Ce Bois-le-Comte qui avait eu un prix en 1809, Balzac l'avait retrouvé en 1829, lorsqu'il collabora au *Feuilleton des journaux politiques*. Il y en a d'autres comme Fontémoing. Deux sont devenus célèbres, et Balzac les cite dans son roman : le philosophe Barchou de Penhoën, commentateur de Ballanche, traducteur des philosophes allemands Fichte et Schelling : il « était occupé déjà, comme je l'étais moi-même, dit Balzac, de questions métaphysiques ; il déraisonnait souvent avec moi sur Dieu » ; et puis Jules Dufaure, brillant orateur politique, ministre modéré de Louis-Philippe et de la République. Parmi les élèves, il y avait aussi Henry de Sallaberry ; c'est chez son père que Mme de Staël est venue faire un séjour en Vendômois en 1810 – ainsi s'explique la présence de Mme de Staël au début du roman, quand elle découvre Louis Lambert dans la campagne et lui permet d'entrer au collège. Auguste Raoul Cassin, autre « Vendômois », est mort fou, et a pu fournir à Balzac certains traits de Lambert. Sans compter qu'en 1810 est arrivé au collège un certain Tinant, dont les prénoms étaient Théodore-Louis-Lambert. Il est vrai qu'en face du portail du château de Saché, au moment même où Balzac écrivait son livre, demeurait un sabotier qui s'appelait Louis Lambert !

Qu'importe après tout la recherche douteuse du modèle d'un personnage, alors que Louis Lambert est un peu le double de Balzac. Ce double, Balzac se l'était donné dès 1828, lorsqu'il écrivait *Le Gars* qui allait devenir *Le Dernier Chouan* puis *Les Chouans*. Balzac rédigea alors un *Avertissement* qui demeura inédit jusqu'en 1931. Dans ce texte, Balzac présente la vie de l'auteur supposé du roman, Victor Morillon. Que l'on compare ces deux textes : « M. Victor Morillon, auteur du *Gars*, est né en 1788 à Mondoubleau, petite ville du Vendômois » ; et « Louis Lambert naquit, en 1797, à Montoire, petite ville du Vendômois ». Le père de Morillon, comme celui de Lambert, est tanneur ; les deux garçons s'épuisent dans la lecture et la spéculation intellectuelle ; tous deux rencontrent une personnalité avec qui ils tiennent de longues et savantes conversations, et qui les font entrer au collège de Vendôme. D'ailleurs, Morillon est le nom d'un des professeurs de Balzac à Vendôme. De telles analogies sont frappantes.

Mais, plus que Morillon, Louis Lambert ressemble à Balzac comme un frère. Dans la description physique de Lambert, Balzac a volontairement glissé certains traits qui lui sont propres : « Sa tête était d'une grosseur remarquable. Ses cheveux, d'un beau noir et bouclés par masses, prêtaient une grâce indicible à son front, dont les dimen-

sions avaient quelque chose d'extraordinaire [...] La beauté de son front prophétique provenait surtout de la coupe extrêmement pure des deux arcades sous lesquelles brillait son œil noir, qui semblaient taillées dans l'albâtre, et dont les lignes, par un attrait assez rare, se trouvaient d'un parallélisme parfait en se rejoignant à la naissance du nez. [...] ses yeux, dont le regard possédait une magnifique variété d'expression et qui paraissaient doublés d'une âme. Tantôt clair et pénétrant à étonner, tantôt d'une douceur céleste, ce regard devenait terne, sans couleur pour ainsi dire, dans les moments où il se livrait à ses contemplations. »

Les facultés intellectuelles de Lambert sont encore celles de Balzac, et surtout sa prodigieuse mémoire. « Il se souvenait avec une même fidélité des pensées acquises par la lecture et de celles que la réflexion ou la conversation lui avaient suggérées. Enfin il possédait toutes les mémoires : celles des lieux, des noms, des mots, des choses et des figures. Non seulement il se rappelait les objets à volonté mais encore il les revoyait en lui-même situés, éclairés, colorés, comme ils l'étaient au moment où il les avait aperçus. Cette puissance s'appliquait également aux actes les plus insaisissables de l'entendement. [...] Son cerveau, habitué jeune encore au difficile mécanisme de la concentration des forces humaines, tirait de ce riche dépôt une foule d'images. » Comment mieux décrire que par ces lignes de *Louis Lambert* Balzac à sa table de travail lorsque, sous l'influence du café, « les idées arrivent au pas de charge » ; ce Balzac qui, on ne l'a pas assez souligné, a édifié son gigantesque univers romanesque, avec plus de deux mille personnages, et des centaines de décors, sans l'aide de fiches ou de dossiers, par la seule force, par la seule puissance de sa mémoire et de son imagination.

Balzac a bien senti l'importance d'un tel bilan personnel sous son aspect romanesque. C'est pourquoi cet ouvrage, paru en revue en 1832 sous le titre *Notice biographique sur Louis Lambert*, a pris dès 1833 celui d'*Histoire intellectuelle de Louis Lambert*. Balzac a d'ailleurs par la suite repris et travaillé son texte et l'a considérablement augmenté en développant l'itinéraire philosophique de Lambert. Avec ce roman d'une grande complexité, Balzac a posé les fondements philosophiques de ce qui allait devenir *La Comédie humaine*, grande œuvre régie par l'interrogation sur la nature et les pouvoirs de la Pensée ; mais déjà, les premiers essais conservés de Balzac étaient des *Notes philosophiques* écrites à dix-huit ans. En faisant mourir à vingt-huit ans Louis Lambert, « colosse aux pieds d'argile », Balzac espère ne pas être à son tour un « génie incompris ». Pour affirmer dans le roman ses convictions philosophiques, et pour exorciser le doute et la folie qui le hantent, Balzac part à la recherche de son enfance, et nous donne ainsi son œuvre à la fois la plus personnelle et la plus ambitieuse.

BALZAC ET SES CONDISEIPLES DU COLLÈGE DE VENDÔME

Roger Pierrot

On lira ici une version revue et complétée de la communication faite à la chapelle Saint-Jacques de Vendôme, le samedi 16 octobre 1999.

Balzac est resté en relation avec d'assez nombreux anciens élèves du collège de Vendôme. Voici, sans viser à l'exhaustivité, un rapide tableau présentant quelques anciens de Vendôme qui entretenaient des rapports avec le plus connu de leurs condisciples.

Théodore, *Louis, Lambert* Tinant, né à Brest, le 14 février 1801, entré au collège de Vendôme le 15 octobre 1810, en même temps que son frère aîné Charles, Jacques, Sylvain, Léopold, né également à Brest, le 4 décembre 1797. Tous deux sont restés au collège, après le renvoi de Balzac, jusqu'au 26 octobre 1815 ;

André Sain de Bois-le-Comte (1799-1862) ;

Auguste Barchou de Penhoën (Morlaix, 27 avril 1799, Saint-Germain-en-Laye, 29 juillet 1855), dédicataire de *Gobseck* ;

Albert Marchant de La Ribellerie (1800-1840), dédicataire du *Réquisitionnaire* ;

Amédée, baron Cassin (1799-1875), et Auguste, *Raoul* Cassin (1797-1836) ;

Charles, Jean-Baptiste, Henry de Salaberry, né le 25 décembre 1798, fils du comte de Salaberry ;

Jean *Adrien* Brun (1800- ?)

Joseph Fontémoing (Dunkerque, mars 1798- ?), avocat à Dunkerque.

TINANT

Tout d'abord L. L. Tinant « modèle » d'un personnage clé de *La Comédie humaine*.

Louis Lambert, court roman publié sous sa première forme en 1832, contient, on le sait depuis longtemps, de nombreux éléments autobiographiques. Marcel Bouteron, en consultant le *Livre d'entrée et de sortie* des élèves du collège a relevé, n° 588, le nom de Théodore, *Louis, Lambert* Tinant, et n° 587, celui de son frère Charles, Jacques, Sylvain, Léopold ; ils étaient entrés tous deux le 15 octobre 1810. Il est probable que, pour les distinguer, on a utilisé aussi leurs prénoms, ce qui a frappé Balzac et l'a amené à désigner ainsi son double romanesque. Le père du vrai Louis Lambert était sous-intendant de la Marine à Dunkerque et son fils était arrivé au collège, tout bronzé d'avoir lu en plein air marin, pendant ses vacances :

« Louis Lambert était un enfant maigre et fluet, haut de quatre pieds et demi ; mais sa figure hâlée, ses mains brûlées par le soleil, paraissaient accuser une vigueur musculaire que, néanmoins, il n'avait pas à l'état normal. Aussi deux mois après son entrée au collège, quand le séjour de la classe lui eut fait perdre sa coloration

presque végétale, nous le vîmes devenir pâle et blanc comme une femme » (*Notice biographique sur Louis Lambert*, édition originale, dans *Nouveaux Contes philosophiques*, Gosselin, 1832, p. 306-307).

Mais si Balzac donne à son héros le physique de son condisciple, il le plonge dans une affabulation romanesque en lui faisant rencontrer Mme de Staël, dans la campagne vendômoise. Surprise par la lecture du jeune garçon : une traduction du *Ciel et l'Enfer* de Swedenborg, elle lui demande s'il comprend ce texte difficile. Frappée par son intelligence, elle le considère comme un « vrai voyant », décide de le prendre sous sa protection et de le faire entrer au collège de Vendôme, « où il fut mis et entretenu aux frais de madame de Staël ». La scène se passe à l'automne. En octobre 1810, Balzac commence sa quatrième. Exilée en Loir-et-Cher, avant d'être bannie, Mme de Staël avait quitté Fossé le 10 octobre 1810, cinq jours après ce départ « épique », selon l'expression de M. Jean Martin-Demézil, les frères Tinant étaient entrés au collège, le 15 octobre, comme déjà indiqué. Ils y restèrent après le départ de Balzac. Je n'ai pas connaissance de relations ultérieures en dehors de l'affabulation romanesque de 1832, amplifiée ensuite.

BOIS-LE-COMTE

Olivier Sain de Bois-le-Comte, né à Tours, exactement un mois après Balzac, est cité dans la première lettre de Balzac qui nous ait été conservée, écrite du collège le 1^{er} mai 1809.

Il embrassa d'abord la carrière militaire, puis devint saint-simonien et renoua avec Balzac, imprimeur du *Gymnase* (1828). En 1830, il collabora au *Feuilleton des journaux politiques*, journal fondé par Varaigne, Girardin et Balzac. Il collabora également à l'*Histoire parlementaire de la Révolution* de Buchez et Roux. Conseiller à la préfecture de Tours, en 1843, chef de cabinet de Lamartine en 1848, il fut nommé par lui ministre de France à Naples. Devenu ministre de France à Washington, il fut destitué sous Louis-Napoléon en mars 1851. Il est mort en 1862.

BARCHOU

Si l'on se reporte au manuscrit de la *Notice biographique sur Louis Lambert* (1832), on peut lire ceci :

« J'ai quitté Vendôme au moment où j'allais y entrer en seconde, et suis venu prendre à Paris une place très humble en cinquième [quatrième rayé] au lycée Charlemagne où je retrouvai sur le même banc l'une de nos capacités vendômoises, descendue comme moi, et se livrant comme moi maintenant à des spéculations philo-

sophiques, car mon camarade a récemment donné l'explication du système palingénésique de M. Ballanche et promet de faire honneur à notre vieux Vendôme » (*Louis Lambert*, éd. Marcel Bouteron et Jean Pommier, J. Corti, 1954, p. 30).

Le *Livre d'entrée et de sortie* de Vendôme nous apprend que le « camarade » cité est *Auguste*, Théodore, Hilaire Barchou de Penhoën (1799-1855), entré au collège le 2 mai 1810, il l'avait quitté en juillet 1813, quelques semaines après Honoré. Quand Balzac écrit ces lignes, en 1832, Barchou, qui après la prise d'Alger était rentré dans la vie civile, venait de publier dans la *Revue des deux mondes* de juin 1831 un *Essai de formule générale de l'histoire de l'humanité d'après les idées de M. Ballanche*. Il n'y a pas lieu de contester qu'ils se retrouvèrent bien à Paris sur les bancs du lycée Charlemagne en 1813, mais il est difficile, faute de documents, de savoir si ce fut en cinquième ou en quatrième et, l'hiver suivant, en quatrième ou en troisième.

Au début d'avril 1832, Balzac écrivait en termes plaisants à Sophie Gay, la mère de Delphine de Girardin :

« Madame, // Voulez-vous me permettre d'avoir l'honneur de vous présenter ce soir M. Barchou l'un des sectateurs de M. Ballanche, un des fidèles parmi le troupeau de l'Abbaye-aux-bois ; le nom de mon camarade ne vous est sans doute point inconnu ; je vous jure qu'il a des gants et que tout capitaine d'état-major qu'il est, c'est un homme instruit de bonne science et qui me fera honneur [...] » (*Corr.*, I*, n° 432).

Barchou ayant publié en 1836, chez Gervais Charpentier, une *Histoire de la philosophie allemande de Leibnitz jusqu'à Hegel* en 2 volumes in-8°, et *Un Automne au bord de la mer*, Balzac, à la fin de novembre 1838, écrivait à Charpentier, chez qui il commençait par la *Physiologie du mariage* une série d'œuvres en typographie compacte dans le format in-18°, ancêtre du « livre de poche » :

« En venant jeudi n'oubliez pas je vous prie les deux ouvrages de mon ami Barchou et ayez la complaisance de savoir s'il est à Paris et donnez-moi son adresse ; j'ai bien besoin de le voir pour avoir quelques renseignements militaires » (*Corr.*, III, n° 1391).

Ils se revirent et quand, en vue de l'édition de *La Comédie humaine*, Balzac entreprit de faire précéder ses romans et nouvelles d'une dédicace, il rédigea, pour être placée en tête de *Gobseck*, une dédicace conçue en ces termes :

À MONSIEUR LE BARON BARCHOU DE PENHOËN

Parmi tous les élèves de Vendôme, nous sommes, je crois, les seuls qui se sont retrouvés au milieu de la carrière des lettres, nous qui cultivions déjà la philosophie à l'âge où nous ne devions cultiver que le De viris ! Voici l'ouvrage que je faisais quand nous nous sommes revus, et pendant que tu travaillais à tes beaux ouvrages sur la philosophie allemande. Ainsi nous n'avons manqué ni l'un ni l'autre à nos vocations. Tu éprouveras donc sans doute à voir ici ton nom autant de plaisir qu'en a eu à l'y inscrire.

Ton vieux camarade de collège,
DE BALZAC.

1840.

MARCHANT

Quelques remarques autour de la famille Marchant. Le père d'Albert, le camarade de Balzac à Vendôme, avait pour prénom Honoré. Bien que nous ne sachions pas de

(*) Cette abréviation désigne la *Correspondance* de Balzac, publiée par Roger Pierrot, chez Garnier, 5 vol., 1960-1969.

façon certaine si Bernard-François Balzac et Honoré-René Marchant se connaissaient déjà en 1799, le choix de ce prénom pour son second enfant est troublant, car l'explication donnée par Laure Surville dans son petit volume de 1858 ne tient pas :

« Mon frère est né à Tours le 16 mai 1799, jour de Saint-Honoré. Ce nom plut à mon père, et quoiqu'il fût sans précédent dans les familles paternelles et maternelles, il le donna à son fils. »

Nous savons par un registre de l'état civil que Balzac est né le 1^{er} prairial an VII de la République française, correspondant au 20 mai 1799 et non au 16, jour de la Saint-Honoré. Il est bien peu vraisemblable que le très voltairien B.-F. Balzac ait eu un calendrier grégorien sous la main pour y chercher un prénom... fêté quatre jours auparavant. Il est amusant de voir que la fausse date de naissance, le 16 mai, est réapparue, en l'année du bicentenaire, dans la très officielle brochure des *Célébrations nationales*, publiée par la Délégation aux célébrations nationales du ministère de la Culture et de la Communication.

Pendant que les enfants étaient pensionnaires à Vendôme, l'ordonnateur militaire Marchant (1764-1816) et sa femme sont souvent, semble-t-il, les hôtes du beau salon où Mme Balzac recevait les notabilités de Tours et des environs. Et, quand, au début de 1813, B.-F. Balzac décide de vendre sa « maison de famille », dont l'adresse est, pour peu de temps, 29, rue Napoléon, l'acte est passé devant M^e Petit, notaire, entre, d'une part Bernard-François Balzac, « membre du collège électoral du département d'Indre-et-Loire, administrateur de l'hospice général de Tours, ex-adjoint du maire de la même ville, chef divisionnaire des vivres de la guerre » et, d'autre part, M. « Honoré-René Marchant, officier de la Légion d'honneur, commissaire ordonnateur des guerres et Marie-Albertine-Désirée La Roche de La Ribellerie, son épouse », pour la vente de la maison appartenant au premier nommé. Le prix indiqué sur le contrat est de 40 000 F, soit le même que celui du contrat d'achat en 1804. La vente est ratifiée « comme à regret » par l'épouse du vendeur le 1^{er} avril 1813. L'entrée en jouissance des nouveaux propriétaires est du 1^{er} mai 1813. En fait Mme Balzac ne déménagera que dans le courant de 1814.

Honoré Marchant était alors un ami de longue date de Bernard-François. Après la mort prématurée d'Honoré Marchant en 1816, une ordonnance royale du 8 septembre 1818 autorisa son fils Albert (1800-1840), condisciple d'Honoré à Vendôme, à joindre à son patronyme le nom à particule de sa mère. Albert Marchant de La Ribellerie, nommé sous-intendant militaire à Tours, resta en relations très amicales avec Balzac qui descendait chez lui quand il était de passage dans sa ville natale ou en allant et revenant de Saché.

Des lettres témoignent de cette longue amitié. La première où, on le remarquera, est cité Amédée Cassin, concerne l'envoi d'un cadre ancien destiné à entourer son portrait peint par Louis Boulanger au prochain salon de 1837 :

[Chaillot,] 30 Xbre [1836]

« Mon cher Albert, j'ai envoyé hier à ton adresse Bureau restant le livre p[our] M. Loiseau ; mais malgré une réponse de Cassin à qui j'avais écrit, te croyant toujours à Paris, je n'ai point le cadre et mon peintre est désespéré ; je ne sais comment n[ous] ferons, j'ai fait tout Paris sans pouvoir en trouver un de mesure [*sic*]. Si Berruë l'a envoyé, il sait par qui, il peut réclamer, l'adresse à laquelle il devait le mettre était : // M. Auguste de Pril, rue des Batailles, 13, à Chaillot (1). Aujourd'hui 30, rien n'est venu, cela ne peut pas être 30 jours en route. // Je suis fâché de t'ennuyer de cela. Mille bien affectueuses choses. // Honoré de B. » (*Corr.*, III, n° 1172).

Toujours le cadre dans la seconde lettre, mais aussi le projet – non réalisé – de lui offrir le manuscrit de la première partie d'*Illusions perdues* :

[Chaillot, janvier 1837]

« Mon cher Albert, // Tu crois que nous sommes quittes de l'infâme Berruë ! M. Odier a renvoyé la caisse, qui ne lui appartenait pas, sans s'en inquiéter, et elle n'avait pas d'adresse ! et il ne sait pas, après avoir regardé sa lettre de voiture, chez quel roulage elle est retournée ! Il faut donc que, courrier par courrier, tu me dises en allant au roulage de Tours, à quel roulage de Paris la caisse est adressée. // Voilà un cadre qui, par les démarches qu'il a demandées, me coûtera trois cents francs de temps perdu. N'avais-je pas raison de vouloir l'emporter par la diligence ? il m'aurait coûté moins, et je ne sais pas s'il sera temps. Merci de ta bonne lettre. Quoi qu'il arrive des perles, il faut les donner quand on en doit. M. Loiseau ne se doute pas que les anglais et autres étrangers offrent des billets de mille de ce que je lui ai envoyé si coquettement arrangé. Toi, si rien ne s'y oppose, je te donnerai le m[anu]s[crit] des *Illusions perdues* puisque je l'ai martelé dans ton grenier de peintre. // Je ne te répéterai pas ce que tu m'as dit sur les amitiés d'enfance, parce que tu imagines bien que ce sont des choses vissées dans le cœur, quand on a un cœur. // Tout à toi. // Honoré. // Courrier par courrier, entends-tu ? Il n'y a guère de chance d'avoir des doreurs, et Boulanger est chagrin s'il ne me voit pas dans un cadre taillé. // Tous les beaux cadres que tu verras, achète-les-moi, tant qu'ils seront entre dix et trente francs et bien richement sculptés. J'en ai besoin de cinq, [dont] deux de 46 sur 34, carré, etc. // *Addio caro !* Surveille les bois ; quand tu trouveras qu'ils sont beaux, écris-moi ; j'irai à Tours » (*Corr.*, III, n° 1182).

Voici maintenant deux textes de Balzac adressés à son ami de collègue. Il s'agit de deux autographes, vendus à Tours en 1920, qui ont ensuite franchi l'Atlantique et sont conservés à la bibliothèque de l'Université de Chicago.

À la place du manuscrit du premier volet d'*Illusions perdues*, Balzac offre des épreuves – très corrigées – de la seconde partie du *Secret des Ruggieri*, l'une des trois *Études philosophiques* consacrées à Catherine de Médicis.

« Mon vieux camarade, Albert, ne valait-il pas mieux te réserver ceci où le travail de nain auquel m'a condamné une mauvaise fée se voit bien mieux. // Tout à toi // Honoré de Bc. » (*Corr.*, III, n° 1201).

[Paris, 10 février 1837]

« Mon vieux camarade, // Il y a pour toi Bureau restant, aux Messageries un livre d'épreuves, moins coquet que celui de Loizeau [*sic*], mais plus curieux, va le quêrir, et tu verras que je ne t'ai pas oublié. L'infâme Berruë avait mal enveloppé [*sic*] le cadre, il y a d'horribles réparations, mais tu le verras à l'exposition dans toute sa gloire et moi dedans, je ne sais si je verrai l'exposition, je pars pour Milan dans trois jours // t[out] à toi // Honoré de Bc. » (*Corr.*, III, n° 1202).

Pour compléter ce petit dossier, voici un fragment de lettre, offert comme autographe (2) d'un « grand nom littéraire », resté inédit. Il est de date difficile à fixer exactement, mais comme il concerne un projet d'acquisition en Touraine, on peut le situer également vers 1836-1837. Le texte m'en avait été communiqué par le libraire Jacques Lambert en 1974 :

« [...] fais vite surtout mon vieux, car il faut que je me dépêche, et peut-être vais-je envoyer déjà mon mobilier en Touraine bien des compliments à ta mère, à Honorine et à M. d'Outremont (3) et une poignée de main au fils de ta mère. Quand entres-tu en jouissance de ta maison place d'Aumont. Il y avait quelque chose à

vendre à côté de la Grenadière, si l'on voulait détacher une portion de terrain pour 3 ou 4 000 F, Fauchoux (4) peut savoir cela, en tout cas je voudrais aller de la levée jusqu'en haut. »

De Tours, le 23 novembre 1836, Balzac écrivait à Mme Hanska que La Grenadière lui avait échappé et qu'il était en marché pour une vigne qui lui « permettra de bâtir sans dépenser autant d'argent » (*LHB*, I**, p. 351). Le 3 juin 1837, il envisageait de quitter Chaillot et la rue Cassini pour la Touraine (*ibid.*, p. 387). Mais le 1^{er} septembre, il annonçait mélancoliquement : « Je renonce à la Touraine » (*ibid.*, p. 404).

En 1846, enfin, Balzac dédia *Le Réquisitionnaire* en ces termes :

« À mon cher Albert Marchand de La Ribellerie
Tours, 1836. »

Dédicace précédée d'une symbolique citation de l'*Histoire intellectuelle de Louis Lambert* ; la date de 1836 rappelle le séjour fructueux du martelage du manuscrit d'*Illusions perdues* dans le « grenier » de son ami, mentionné plus haut. Mais *Le Réquisitionnaire* n'ayant pas été réimprimé avant 1846, Albert Marchand de La Ribellerie ne put la lire, car il était mort à l'hôpital militaire d'Alger, le 28 mai 1840. Né le 2 fructidor an VIII [20 août 1800], il n'avait pas encore 40 ans.

RAOUL ET AMÉDÉE CASSIN

Dans une lettre écrite, de Saché, à son amie et confidente Zulma Carraud, Balzac écrivait le 21 novembre 1831 :

« J'irai près de Châtellerauld, vers le 13 Xbre voir un ami de collègue » (*Corr.*, I, n° 377, p. 618).

Nous n'avons pas la preuve absolue que ce projet de visite a été réalisé, mais c'est très probable.

Son ancien condisciple de Vendôme, Auguste, Raoul Cassin (1797-1836), quelques années après son mariage, célébré à Tours, le 7 octobre 1823, avec Sidonie Mac Curtain de Kainlis, née à Langeais en 1804 et pourvue d'une jolie dot, s'était installé au château de Piolant, domaine situé dans la commune de Dangé, département de la Vienne, acquis dès 1824. Raoul Cassin décédera à Piolant, le 10 janvier 1836.

Le 25 septembre 1844, son frère, Amédée Cassin, épousa à Dangé sa belle-sœur, alors âgée de 40 ans et s'installa à Piolant (5).

Ouvrons les *Lettres à madame Hanska*. Balzac, souvent mauvaise langue, aimant à sonder les drames familiaux, écrivait, de Saché, le 12 juin 1848 :

« Pendant [l'absence de M. de Margonne], j'irai dans un autre château, chez un ami de collègue, un certain

(**) Cette abréviation désigne l'édition des *Lettres de Balzac à madame Hanska*, publiée par Roger Pierrot, chez R. Laffont, coll. « Bouquins », 2 vol., 1990.

(1) Balzac se cachait à Chaillot sous le nom de son très jeune valet de chambre Auguste de Pril, né le 1^{er} septembre 1815.

(2) Un feuillet, de la main de Balzac, rempli aux trois quarts. En bas du feuillet, note au crayon, d'une autre main, écrite tête-bêche : « Balzac ton grand nom littéraire manque à ces quelques lignes-là, à tes œuvres manque aussi un doux caractère et c'est celui de Mélima. »

(3) Sa sœur Honorine Marchand et leur beau-père Baptiste d'Outremont de Minières, second mari de Marie-Albertine-Désirée La Roche de La Ribellerie.

(4) Amédée Fauchoux (Blois, 1796 ; Tours, 1859), avocat à Tours.

(5) Voir Jean Martin-Demézil, « Balzac à Vendôme », *Mémoires de la Société des sciences et lettres du Loir-et-Cher*, t. 48, 1993, p. 172-176.

Amédée Cassin, qui a sa terre près de Châtellerault, et qui a fini par épouser sa belle-sœur, car il avait pris soin de faire les enfants de son frère mort fou et qui était déjà fou au collège. Vous voyez que nos histoires de Touraine ne le cèdent en rien aux histoires de Pologne. Le monde est le même partout » (*LHB*, II, p. 866).

M. Moïse Le Yaouanc, pour son article de *L'Année balzacienne 1965* : « De Cassin de Kainlis à Louis Lambert » a fait de patientes recherches d'archives, complétées par celles de M. Jean Martin-Demézil, que je résume ici. Raoul Cassin, élève de Vendôme de 1807 à 1812, avait quitté le collège à 15 ans, sans avoir pu dépasser la classe de 5^e. Lieutenant de cavalerie, il avait été mis en disponibilité, sans solde, en août 1823, pour raison de santé. De son union avec Sidonie, trois fils étaient issus en 1824, 1827 et 1833, le dernier étant né à Piolant. Les pièces d'archives consultées ne permettent pas d'affirmer qu'il « était déjà fou au collège », elles montrent simplement un personnage peu doué intellectuellement et de santé fragile. Si Balzac l'a effectivement revu en décembre 1831, peu de mois avant de concevoir la *Notice biographique sur Louis Lambert*, on peut supposer que quelques traits de Louis Lambert, génial et fou, lui ont été inspirés par Raoul Cassin.

Mais revenons à Amédée ; la visite prévue à Piolant en juin 1848 n'a pu avoir lieu et de Saché, Balzac lui écrivait, le 4 juillet :

« Mon cher ami, // Je pars pour Paris sous trois jours, et j'allais écrire lorsque je reçus ta lettre ; si tu as une heure à Paris pense que je demeure rue Fortunée 14, et viens m'y voir. Ainsi ma visite à Piolant est remise à des temps meilleurs. // Je te remercie cordialement et t'offre mille témoignages de ma vieille camaraderie. // Tout à toi [signé :] // de Balzac » (*Corr.*, V, n° 2561, p. 319).

Deux autres lettres – non datées, selon le fâcheux usage de Balzac – nous montrent que sans avoir gardé des liens très étroits, Honoré et Amédée se rencontraient de loin en loin :

« Mon cher Amédée je ne puis pas être demain matin à 9 heures à n[otre] rendez-vous, j'ai trop d'ouvrage à expédier ce soir. J'aurai passé la nuit je ne vaudrais rien ; mais dans la semaine prochaine, je t'écrirai un petit mot et, foi d'honnête homme, je serai pour toute une journée, ce que je serai toujours // ton camarade [signé :] // de Balzac » (*Corr.*, V, n° 2845, p. 879-880).

« Veux-tu que nous dînions ensemble aujourd'hui vendredi ? J'ai à causer avec toi. Si tu ne peux pas aujourd'hui, mettons cela à samedi, demain. En tout cas, réponds-moi. // Mille affectueux compliments de ton vieux camarade [signé :] // de Balzac » (*Corr.*, V, n° 2846, p. 880).

SALABERRY

Charles, Jean-Baptiste, Henry de Salaberry, né le 25 décembre 1798, fils de Charles, Marie d'Yrumberry, comte de Salaberry (Paris, 1766 ; Fossé, 7 janvier 1847),

châtelain de Fossé, député ultra du Loir-et-Cher sous la Restauration, fut le condisciple de Balzac, sans que nous ayons des témoignages directs de leurs relations. Balzac imprimeur fut en relation d'affaires d'imprimerie avec le comte de Salaberry (voir *Corr.*, I, n°s 129 et 134).

ADRIEN BRUN

Adrien Brun, né à Bordeaux, le 21 juin 1800, fut élève du collège de Vendôme de 1810 à 1816. Avocat, sous-préfet de Bazas, en 1831-1832 et poète à ses heures, il renoua avec Balzac en lui écrivant en avril 1831, après avoir lu des nouvelles publiées dans la *Revue de Paris*. Si nous avons cinq lettres envoyées par le sous-préfet à son camarade de collège, les réponses de Balzac n'ont malheureusement pas été retrouvées. Brun évoque le collège, les premiers essais littéraires de Balzac et ses séjours à l'alcôve, annonce qu'il a fait un compte rendu de *La Peau de chagrin* dans un journal de Bordeaux, évoque un article de Barchou récemment paru dans la *Revue des deux mondes*.

Brun finira sa carrière préfectorale à Tours sous le Second Empire.

JOSEPH FONTÉMOING

Comme Adrien Brun, Joseph Fontémoing renouera avec Balzac à propos de ses œuvres.

Joseph Fontémoing, né à Dunkerque en mars 1798, entré au collège, le 20 mai 1806, y était resté jusqu'au 7 septembre 1814. Il y fut, selon une note de L.-F. Mareschal, « l'ami intime de Balzac ». Voici pour conclure ce panorama vendômois quelques lignes le concernant.

Le 9 août 1831, avocat dans sa ville natale, tout de suite après la publication de l'édition originale de *La Peau de chagrin*, il avait longuement écrit à Balzac en évoquant des souvenirs de jeunesse et lui proposant de provoquer des articles dans la presse locale (*Corr.*, I, n° 326, p. 555-556.) Il resta en relation avec Balzac, ils se revirent en 1843, avant l'embarquement de Balzac pour Saint-Petersbourg. Trois belles lettres autographes de Balzac à Fontémoing sont conservées à la Bibliothèque municipale de Vendôme. Trop longues pour être reproduites ici. Je rappelle qu'elles ont été publiées dans le *Bulletin de la Société archéologique de Vendôme*, t. XI, 1872, et sont recueillies dans la *Correspondance de Balzac* : III, n° 2188, écrite de Saint-Petersbourg, le 25 septembre 1843 ; n° 2221, écrite de Paris, le 10 janvier 1844 ; IV, n° 2365, datée de « Paris, 7bre 1845 ».

Ainsi Balzac, fidèle à ses amitiés de jeunesse, n'a pas oublié de nombreux condisciples du collège Vendôme, même si certains souvenirs de la pension avaient gardé pour lui un goût amer.

LA GRANDE BRETÈCHE. QUELQUES COMPLÉMENTS À L'ENQUÊTE D'HORACE BIANCHON

Jean Martin-Demézil

Sortie des presses parisiennes de Louis Mame le 22 mai 1832, *La Grande Bretèche*, chef-d'œuvre du roman policier avant la lettre confié à la voix d'Horace Bianchon par son créateur, fait partie des textes brefs, mais superbes, insérés parfois par Balzac comme des temps de détente, de repos, au milieu de la gestation pénible d'une grande conception : ici, il s'agit de *Louis Lambert*, si souvent remanié d'année en année, et dont l'auteur restera toujours insatisfait.

Relire *La Grande Bretèche* dans toutes ses investigations successives incite les praticiens de l'histoire littéraire à reprendre une enquête pour eux jamais close. Je voudrais simplement rassembler ici les informations nouvelles venues peu à peu s'insérer entre le cent cinquantième anniversaire de la naissance d'Honoré et le deux centième ; certaines pourront surprendre les non-initiés.

Dans cet examen, je ne reviendrai pas sur la composition par laquelle Balzac conduit son lecteur en des révélations successives qui devaient faire frissonner quelques-unes des belles auditrices de Bianchon.

Je le précéderai cependant de deux fils conducteurs, l'un d'Honoré, l'autre de sa sœur Laure Surville ; le premier déclare farouchement : « Je suis inexplicable pour tous ; nul n'a le secret de ma vie, et je ne veux le livrer à personne » ; de son côté, Mme Surville affirme, évoquant les années passées au collège de Vendôme : « De ce temps datent les portraits qu'il a mis dans ses livres, et les gens qui s'y trouvent en pied moururent sans qu'il les ait revus. » Peut-être conviendra-t-il d'y revenir en conclusion.

Grâce à Lovenjoul, le début du texte de *La Grande Bretèche* nous est parvenu dans son premier jet, avec ses repentirs : les examens des variantes sont rarement sans intérêt chez Balzac, surtout en ce qui concerne les noms de personnes et de lieux.

« La Grande Bretèche » est un nom tourangeau. Le bâtiment qu'il désignait, « La Grande Bretèche du Portillon », était une vieille bâtisse sise à Saint-Cyr-sur-Loire, au bord du fleuve, tout près de La Grenadière, la charmante habitation louée tout récemment, deux étés de suite, en 1830 et 1831, par Honoré et Mme de Berny pour réfugier leur tendresse loin des soucis de l'existence. Là où on avait cherché à Vendôme, mais vainement, un bâtiment comportant, ou ayant pu comporter, l'élément de défense de ce nom, Charles Portel, alors conservateur du musée de Vendôme, eut tôt fait, à la lecture de la description de Balzac, d'identifier le lieu du crime avec l'imposante demeure de la rue Guesnault : elle nous est parvenue telle que nous la présente déjà un dessin de M. Dupuis, professeur au collège au temps où Honoré y était claquemuré. Au passage, je

noterai un double repentir du texte manuscrit : d'abord, le lieu du crime est passé de la sortie de Tours à « une centaine de pas de... Vendôme, sur les bords du Loir » ; ensuite, le cadran solaire de l'hôtel vendômois a changé de devise : « nous les comptons (les heures) pour le bonheur » a été remplacé par « *ultimam cogita* » : Balzac pensait encore à leur doux asile tourangeau ; à Vendôme il l'avait remplacée par l'appel prémonitoire du drame : « Songe à ton heure dernière. »

Passons au nom de « Merret », qui concerne à la fois le château des environs de Vendôme et ses propriétaires : Balzac avait écrit d'abord « Mellet », un peu trop transparent pour le « Meslay » du cadastre. Le château est un aimable édifice du XVIII^e siècle. Or, au début du XIX^e, le village possédait une petite entreprise de moquettes fines héritée de son père par un certain Josse-Beauvoir de Boisbercy. Né à Meslay, ancien élève des Oratoriens de Vendôme, Josse-Beauvoir n'était autre que le propriétaire du bel hôtel dont Balzac a fait *La Grande Bretèche*. Député de Vendôme de 1815 à 1827, il joua alors un rôle dans la presse parisienne : appartenant à un certain « comité de la rue de Tournon », il avait quelques chances d'être connu d'Honoré : tous les balzaciens savent que, de 1825 à 1826, Honoré avait obtenu de ses parents, pour se livrer en paix à ses premiers essais littéraires, la location d'une mansarde au n° 3 de cette rue. Simple coïncidence ? Je n'en sais pas davantage...

Mais le quiproquo ne s'arrête pas là : si le château de Meslay reste seul en cause pour le nom du lieu, le patronyme de « Merret » rejoint sinistrement sa place dans le récit, mais à Saché, où un voisin des Margonne, M. Courier, avait soudé à son nom modeste, comme c'était d'ailleurs l'usage, celui de sa terre, Méré, sise commune d'Artanne, à quelques pas de Pont-de-Ruan : bref en terre balzacienne ; son fils avait hérité du patronyme renforcé ; et Honoré, qui l'admirait, n'avait certes pas oublié le mystérieux assassinat de Paulm-Louis Courier, qui venait d'être perpétré en 1825, apparemment par son garde-chasse, peut-être amant de sa femme.

Voici maintenant un personnage secondaire du récit : l'aubergiste d'Horace Bianchon, « la mère Lepas ». Je l'ai retrouvée sans grande difficulté dans les registres de l'état civil sous son nom légal à une lettre près : Mme Lebas tenait en effet, après la mort de son mari (21 avril 1828), l'auberge du « Lion d'Or », rue des Casernes, aujourd'hui rue Saint-Bié, toute proche d'un bout des greniers de l'abbaye de La Trinité, de l'autre de la rue Guesnault de « La Grande Bretèche ». Ici l'observation de Laure Surville ne joue plus : la mémoire de son frère a été rafraîchie entre 1828 (mort de M. Lebas) et la rédaction du récit

(vers 1831). Comment Balzac aurait-il fait un saut à Vendôme ? Je n'ai aucune réponse précise satisfaisante.

On possède quelques renseignements glanés après la mort de Balzac dans le champ familial des deux anciens directeurs du collège, Jean-Philibert Dessaignes et son beau-frère, Lazare-François Mareschal, tous deux ci-devant Oratoriens rentrés dans le siècle.

Pour les élèves, M. Dessaignes était resté un personnage lointain, héritier du siècle des Lumières, homme de lettres, philosophe et physicien, plongé dans ses recherches et leur rédaction. Par contre, les enfants s'accordaient à reconnaître l'attention délicate que leur portait M. Mareschal, et parmi eux Honoré qui, dans *Louis Lambert*, évoque « cette bonté qui nous le rendait particulièrement cher ». Sa petite-fille, devenue Mme Camuzet, avait été sa secrétaire ; elle se souvenait encore, quand on l'interrogea après la mort de Balzac, des liens épistolaires maintenus au temps de ses premiers essais, « Jane la pâle, etc. » avec son grand-père, et d'une réponse que celui-ci lui avait dictée, conseillant d'abandonner désormais ses pseudonymes et de signer enfin de son nom. Elle mentionne *La Peau de Chagrin* ; nous sommes alors en 1831 : un an, qu'on s'en souviendra, avant la publication de *La Grande Bretèche*.

Mais la piste Dessaignes ne semble pas devoir être non plus totalement abandonnée, car on la retrouve, en filigrane pour ainsi dire, à la génération des fils de l'ancien directeur. À cet égard, nous devons revenir en arrière pour évoquer succinctement la fin de la scolarité d'Honoré, dont son orgueil blessé et la crise qui s'ensuivit devaient conserver en lui les traces indélébiles.

En bref, l'existence au collège d'une « académie » pour les grands avait frappé son imagination, « plus encore que la véritable Académie française ». Les récompenses qu'il obtint en thème et version latine – dont témoigne le *Charles XII* de Voltaire, qui est parvenu jusqu'à nous – proviennent de la distribution de septembre, celle de l'Académie. À l'imitation de M. Dessaignes, il voulut écrire un *Traité de la volonté*. Il négligeait sa scolarité, d'où des punitions dont il bénéficia, avec la complicité de M. Lefebvre, le bibliothécaire, pour se livrer à des lectures incontrôlées. Son professeur de lettres, M. Haugou, découvrit dans son pupitre les brouillons du *Traité* et les jeta au feu : de là sortit la révolte d'une imagination enfiévrée et ce qu'il appelle la « congestion d'idées qui en résulta ». Brutalement enfermé dès l'âge de huit ans dans un collège au règlement concentrationnaire, édictant que « les parents sont priés de ne point appeler (*sic*) leurs enfants même en temps de vacances. Quand, pour des motifs indispensables, on cédera sur ce point important, la pension courra toujours ». Honoré ne voyait plus qu'une solution : se faire mettre à la porte.

Dans *Balzac et la religion* (1), l'abbé Bertault précisait qu'Honoré eût été désolé d'être pris pour un élève dévot, il ajoutait qu'on était « autorisé par de trop nombreux rapprochements entre les gestes impies de Jean Sarrasine au collège et ceux de Balzac » à lui attribuer le passage où, dans le roman homonyme, notre auteur note que « s'il faut en croire la chronique du collège, il en fut chassé pour avoir, en attendant son tour de confessionnal, sculpté une grosse bûche en forme de Christ, et avoir eu l'audace de placer sur le haut du tabernacle cette figure passablement cynique » (au sens propre, priapique).

Bien plus tard, Pierre Citron (2), complétant en 1986 la recherche, relevait la date du vendredi saint, le 16 avril, pour l'année 1813 : les registres du collège donnent celle du départ, le 22 : le temps d'un échange de correspondance entre la direction et la famille. Mais un autre rapprochement de dates nous interpelle : *Sarrasine*, déjà sorti en revue

dans l'édition Gosselin, en trois volumes, des *Contes philosophiques* en septembre 1831 ; la *Notice biographique sur Louis Lambert* devait paraître exactement un an plus tard, et *La Grande Bretèche* en mai 1832.

Or, à cette époque, le troisième fils de M. Dessaignes, Philibert, est à Paris. Plus jeune de six ans qu'Honoré, il vient avec plus de zèle que celui-ci d'y faire son droit. Son père est décédé en 1831, en 1832, il y acquiert une étude de notaire qu'il conservera jusqu'en 1850 ; installé dans la capitale, il est dépositaire du manuscrit de son père, les *Études de l'homme moral* (3), que celui-ci avait dédiées à un ancien élève de Vendôme devenu célèbre, le duc Decazes : le *Traité* ne devait être publié qu'en 1881. Or un rapprochement de textes entre un passage de la préface des *Études de l'homme moral* et une phrase de Balzac semble bien confirmer sa connaissance, au moins, de la préface. Ainsi l'information complémentaire utilisée par lui sur Vendôme après ses années de collège pourrait fort bien être intervenue, par contact à Paris, très précisément dans la période de conception des textes ici évoqués (*Les Chouans, Sarrasine, Lambert, La Grande Bretèche*) qui tous possèdent une connotation vendômoise à formes diverses dans la pensée de Balzac.

Nous allons y revenir directement avec un personnage épisodique, traité sur le mode comique, le notaire du ménage Merret, M. Regnault : il n'est autre, tant par le nom que par la profession, que M^e Renou, le beau-père des deux directeurs. Son portrait est une charge sans indulgence : « un front fuyant, une petite tête pointue et une face pâle assez semblable à un verre d'eau sale..., un vieil habit usé sur les plis, il avait un diamant au jabot de sa chemise, et des boucles d'or à ses oreilles » : voilà pour le physique ; pour la parole, avec un « petit moment ! » redondant, un discours de vieil homme de loi, bourré de formules de rédaction d'actes et d'un ton sentencieux ; pour la délicatesse enfin, une conclusion assez surprenante : « Monsieur, dit-il avec une réserve comique, je ne permets jamais de juger la conduite des personnes qui m'ont honoré du don d'un diamant. » Tirons le rideau !

Pourquoi cette attaque de Balzac à l'égard d'un homme aussi considéré par la bonne société de Vendôme ? Un point semble clair : Honoré n'a plus besoin d'informations locales, du moins autres que celles de ses anciens « faisans » ou de leurs proches. Nous l'avons vu étranger à tout sentiment religieux ; il n'en est pas de même à l'égard du milieu social de sa famille et, plus largement, de ceux où il évolue : une bourgeoisie qui s'est enrichie et s'est haussée du col sous le règne de Napoléon, cette noblesse depuis peu se mêlant à celle de retour d'exil dans une confusion incomplète de sécurité retrouvée, mais commune à l'égard des excès de la Terreur.

Ces derniers, qu'Honoré n'avait pas connus, il ne les avait pas ignorés, et sa mémoire des années de Vendôme avait été rafraîchie par ses enquêtes orales pour la préparation des *Chouans* (1828). Concernant Vendôme, M. Renou, notaire de l'Ancien Régime, offrait un superbe exemple d'une traversée sans péril des années inquiétantes. Son civisme révolutionnaire l'avait fait nommer membre du Comité de salut public du district de Vendôme. Il en fut même un moment le secrétaire. L'ancien Oratorien Hyacinthe-Laurent Lefebvre devait par la suite occuper le poste. À cette occasion, le notaire allait exécuter un splendide tour de passe-passe : ayant à opérer la saisie des bibliothèques des ordres religieux supprimés (et accessoirement des émigrés), les vastes bâtiments du collège des Oratoriens les avaient accueillies. Entre-temps, le collège sécularisé avait repris, avec le concours de MM. Mareschal et Dessaignes, anciens Oratoriens eux aussi, devenus les gendres de M. Renou, M. Lefebvre devenant le bibliothécaire de l'établissement.

Il restait à assurer le financement de l'opération. À Vendôme, M. Renou s'en chargea : lourde opération comportant, entre autres, une remise en état onéreuse. Le manque

(1) Philippe Bertault, *Balzac et la religion*, p. 31 et n. 2.

(2) Pierre Citron, *Balzac*, Paris, Éd. du Seuil, 1986.

(3) Jean-Philibert Dessaignes, *Études de l'homme moral fondées sur les rapports de ses facultés avec son organisation*, 3 vol., Delalain, 1881.

de confort l'hiver était dur, le régime également. Le collègue de Pontlevoy, sensiblement plus proche de Tours, ignorait la quasi-obligation de la pension perpétuelle. M. Renou a pu être tenu par Honoré pour responsable d'une apparente ou réelle pingrerie.

Pour les règlements de compte, nous allons constater qu'ils pouvaient aller beaucoup plus loin en nous intéressant aux deux victimes : le bel hidalgo emmuré et l'épouse infidèle. Concernant le nom de l'Espagnol, le manuscrit original porte une correction : « Her »... surchargé en « Feredia ». J'avais donc recherché sans résultat un « Heredia » à Vendôme : c'est à Tours même qu'il a été retrouvé. En 1961, un article signé Madeleine Fargeau, Mme Francis Ambrière, signalait pour *L'Année balzacienne*, dans le fonds Lovenjoul (passé de Chantilly à la bibliothèque de l'Institut), une série de lettres enflammées d'un Ferdinand Heredia, prisonnier sur parole en France, mais surtout dans le cœur de Mme Bernard-François Balzac, mère d'Honoré ! Son fils s'est contenté de faire passer l'initiale du prénom au patronyme. En 1982 enfin, dans son étude sur *La ville et la province dans l'œuvre de Balzac*, Nicole Mozet complétait l'information : quand, en 1814, inquiète des événements militaires pour la capitale, Mme Balzac était venue retirer Honoré de sa nouvelle pension parisienne, Heredia était installé à Paris ; elle avait ainsi pu, en compensation, s'offrir près de lui une soirée au théâtre. La correspondance avec Heredia devait se poursuivre après le retour de celui-ci en Espagne (1818), une dernière lettre non datée de l'année semblant se situer vers 1830. Du rapatriement à Tours en 1814, Honoré nous a laissés, dans le début autobiographique du *Lys dans la vallée*, un écho désabusé à l'égard de sa mère : « La froideur de ses façons réprima l'essor de mes tendresses. »

Bernard-François Balzac devait mourir en 1829 ; en 1832, en emmurant Feredia dans le placard à vêtements de sa maîtresse, Honoré devenait à sa façon le vengeur de son honneur. À défaut de tendresse, sa mère s'était multipliée pour lui en des tâches qui la déléguaient à sa place en fuyant ses contacts difficiles avec ses éditeurs, ses imprimeurs, ses créanciers, quitte à lui reprocher durement des jugements littéraires, dont il n'a que faire « et qui le désorganisent pour quinze jours ». A-t-il le droit d'être surpris quand il écrit à Zulma Carraud, d'Aix, en octobre 1832 : « ma mère quitte ma maison ; elle ne veut plus se charger de mes affaires » ? Si elle a lu *La Grande Bretèche*, sortie des presses en mai, la vengeance silencieuse de son fils a pu aussi faire déborder le vase...

J'ai réservé pour la fin de cet article la solution de notre dernière énigme : quelle pouvait être l'origine thématique du drame mis en scène à Vendôme par Balzac ?

À cet égard, j'ai été renseigné de main de maître par le Professeur Alfred Lombard, de l'Université de Neuchâtel, admirable balzacien que les circonstances avaient privé en mai 1949 d'être des nôtres au Congrès de Tours ; mais j'avais pu par la suite l'accompagner en pèlerinage sur les lieux visités. Peu après son passage, une lettre du 6 novembre 1949 me résumait l'essentiel de sa découverte, qu'il devait ultérieurement publier dans les pages littéraires du *Journal de Genève* des 10-13 janvier 1952. Voici l'essentiel de sa lettre : ce sera un hommage à la mémoire d'un grand érudit, au souvenir de qui nous restons liés par nos relations amicales et familiales.

« Dans *The keepsake for 1830* (Londres, Thomas Davison), je trouve, p. 129, *A Tragedy of other times, but inacted in our own*, by the hon. George Agar Ellis.

« C'est un récit, fait à l'auteur à Paris, en 1816, par le général Hulot (déjà du Balzac !), aide de camp du maréchal Junot, duc d'Abrantès. Ce dernier, alors qu'il était gouverneur de Paris en 1805, vit se présenter à lui un maçon, lequel lui raconta qu'il avait été enlevé, aux Champs-Élysées, par des inconnus qui lui avaient promis une forte récompense s'il se laissait emmener, les yeux bandés. Après un long trajet, il s'était trouvé dans une salle d'une maison luxueuse, et là,

sous la menace de mort, on l'avait obligé à murer dans une niche une jeune femme éplorée. Et il montrait les cinquante napoléons qu'on lui avait donnés. Toutes les recherches de la police à Paris et en banlieue avaient été inutiles.

« Une note dit qu'avant l'impression du livre, une relation inexacte de l'histoire avait paru dans une revue hebdomadaire, et aussi que le vaudeville populaire *Le maçon* était fondé sur cet incident. »

M. Lombard connaissait aussi bien que nous les rapports de Balzac avec Laure Pernon, veuve de Junot, duc d'Abrantès, mort en 1813 : il l'avait rencontrée chez sa sœur Laure en 1825 ; elle devint sa maîtresse dès septembre. Plus âgée que lui de dix-sept ans, elle fut son introductrice aux souvenirs de la cour impériale ; en contrepartie, Honoré l'assista dans la rédaction de ses mémoires. Leurs rapports restèrent étroits jusqu'en 1832 ; par la suite Honoré l'oublia ; elle devait mourir à la limite de la misère en 1838.

Emprunt de Balzac au texte anglais par voie directe, ou par voie orale à Mme d'Abrantès ? L'auteur anglais pourrait bien, ce serait assez vraisemblable, avoir adressé son récit à la veuve de Junot (4).

On remarquera au passage que contrairement aux trois histoires citées en référence, c'est chez Balzac le séducteur qui est emmuré, et non la femme : cette correction s'imposait à lui, ne pouvant guère condamner à une mort en effigie, même sous un nom d'emprunt, sa propre mère.

Terminons là notre relecture de *La Grande Bretèche*. Elle s'inscrit dans ce qu'on pourrait appeler le cycle vendômois des années 1830-1832. Honoré a définitivement réglé ses comptes avec l'emprisonnement scolaire de sa 8^e année à la fin de sa 13^e. On sait qu'on l'y avait condamné pour éviter une curiosité trop vive à l'égard d'une grossesse illégitime. Au retour, il n'était plus que face au fait accompli. Pour le monde, Henry était le fils de M. de Balzac. À l'égard d'Honoré, M. de Margonne conserva toujours des sentiments de vieille amitié.

Avec Vendôme, les ponts sont désormais coupés. On ne saurait guère douter que le renvoi dans ses foyers ait été le résultat de son choix, assurant un résultat inévitable : la confiscation de son manuscrit jeté aux ordures avait blessé à mort son orgueil ; mais la « congestion d'idées » qu'il invoque, provoquée par ses lectures ininterrompues, incontrôlées, ses punitions incessantes, son inaction physique, sa solitude intellectuelle et morale, bref son état mental, n'est pas feinte : à travers toute *La Comédie humaine*, les accents intellectuels des esprits supérieurs reviennent en leitmotiv ; dès l'adolescence, puis d'âge en âge, ce bourreau d'excès intellectuels est resté hanté par la menace de la « folie » : qu'on songe à tout ce qu'il a pu accumuler par l'écriture en trente ans, dont vingt de génie ! Une phrase à Zulma Carraud résume tout : « Je vous rappelle ce que vous avez dit un jour de moi... lorsque, brisé d'avoir fait *Louis Lambert*, malade, et vous savez comment, je craignais la folie... si vous deveniez fou, je vous garderais... tout cela est encore en moi comme au mois de juillet 1832. » (5)

(4) Au Congrès de Tours, Robert Milliat (cf. *Balzac et la Touraine*, Tours, 1949, p. 105-107) avait proposé, avec réserve, une source bisontine : épouse d'un vieillard, la coupable recevait les faveurs d'un bel Italien. Surpris par le mari trompé, celui-ci avait pu s'enfuir, mais l'époux avait, de ses mains, emmuré sa femme dans un placard. Mais M. Lombard me signalait que la légende, fort ancienne, venait d'Italie : légende « d'un maître maçon qui mura sa jeune femme dans la maison en construction pour en assurer la durée. C'est le sujet de la plainte *Manolo Manoli* que j'avais retrouvé ». Le bel Italien du récit entendu par Milliat dans son enfance était nommé, selon son souvenir, Zanolli. Tout cela évoquerait assez une vieille tradition orale à variantes, dont la plainte populaire retrouvée par M. Lombard représenterait un état ; mais Balzac est ici hors circuit.

(5) Balzac, *Correspondance avec Zulma Carraud*, publié par Marcel Bouteron, Paris, Gallimard, 1951, p. 277.

Que son regard sondeur ait dès le collège repéré des types, des caractères, est certain, mais Laure Surville simplifie, voulant présenter son frère au sein d'une famille idéale. Pour Honoré, *La Grande Bretèche*, entre ses lignes, ouvre nos yeux sur l'envers du décor, sur ses raisons de refuser de dévoiler le secret de sa vie. Ce secret, après tout,

lui qu'un arrière-plan dans les brumes du quotidien : sa vérité, elle, est bien vivante entre Lambert, Bianchon, Vautrin, Rastignac, Chabert c'est tout l'univers de *La Comédie humaine*, la sienne, peuplée par lui de toutes ses créatures.



n'est-ce pas que la vie que nous disons réelle n'est pour

EN SOUVENIR DU CONGRÈS D'HISTOIRE LITTÉRAIRE « BALZAC ET LA TOURAINE » (TOURS, 28-31 MAI 1949)

*L'EXPOSITION BALZAC À VENDÔME
hommage à la mémoire du réalisateur Charles Portel,
conservateur du Musée de Vendôme*

Jean Martin-Demézil

Marcel Bouteron, le « pape » des balzaciens, avait minutieusement préparé ce premier Congrès d'histoire littéraire de l'après-guerre consacré à célébrer l'œuvre tourangelle de Balzac à l'occasion du 150^e anniversaire de sa naissance à Tours. Cette manifestation solennelle bénéficia de l'appui le plus complet du monde officiel national (le président Auriol, le ministre de l'Éducation nationale Yvon Delbos), administratif (Yves Pérony, préfet d'Indre-et-Loire, le secrétaire général Maurice Roche, érudit distingué lui-même), de l'Académie française (Maurice Genevoix), de la Société des gens de lettres (Fernand Gregh, son président), de l'Enseignement supérieur (Jean Pommier, professeur au Collège de France, J.-B. Barrère, de l'Université de Lyon, André Loyer, de celle de Poitiers, Marie-Jeanne Durry et Raymond Lebègue, de la Sorbonne) et enfin, au plan international, de MM. Torres-Bodet, directeur général de l'Unesco, et Gustave Charlier, de l'Université de Bruxelles, membre de l'Académie royale de Belgique.

En cette liste, au reste fort incomplète, on remarque hélas l'absence de Marcel Bouteron, atteint d'un accident cardiaque qui l'avait provisoirement condamné au repos absolu, mais représenté par celui que l'on pouvait qualifier de son vicaire général, l'abbé Philippe Bertault, auteur d'une thèse remarquable sur *Balzac et la religion*, publiée en 1942 et rééditée depuis à deux reprises.

C'est dire l'importance de cette manifestation : elle donna lieu, outre le volume du Congrès, *Balzac et la Touraine*, et l'exposition *Balzac à Vendôme*, présentée aux congressistes par ses deux responsables, Charles Portel et moi, dont le catalogue très illustré conserve le détail, à un renouvellement important de leurs connaissances grâce au concours de la cohorte des balzaciens. Qu'on y ajoute la célébration parisienne du centenaire de la mort d'Honoré l'année suivante avec l'exposition de la Bibliothèque nationale, et on aura retenu une étape considérable dans l'évolution des études balzaciennes. Un magnifique ouvrage en témoigne : le *Prométhée ou la vie de Balzac* d'André Maurois (1965). Roger Pierrot, qui a poursuivi avec quel mérite la publication de la correspondance, l'a couronnée, en 1999, par son *Balzac*, axé sur la présentation de l'œuvre : qu'il trouve ici l'expression bien modeste, en marge de la reconnaissance qui lui est due par tous les balzaciens, de la mienne.

Mais c'est avant tout d'un Vendômois que j'entends rappeler le souvenir dans ces lignes. Pour le programme qu'il avait préparé, où les pèlerinages sur les sites balzaciens devaient tenir une place de première importance, Marcel Bouteron, qui savait ce qu'il voulait, tenait à me confier l'organisation de la journée du 31 mai, consacrée à Balzac

et Vendôme (et accessoirement à un salut, au château de Blois, à l'auteur du *Martyr calviniste (sur Catherine de Médicis)*). Si, après mûre réflexion, j'avais accepté, c'est que je savais pouvoir compter sur le conservateur du Musée de Vendôme : plus précisément sur son don de metteur en scène. Or c'est bien de cela qu'il était question pour évoquer ces six années d'Honoré au collège de Vendôme. Les lieux restaient intacts : le collège, devenu lycée (aujourd'hui hôtel de ville), nous attendait, tel qu'en lui-même ou à peu près ; en prenant la succession de l'abbé Plat, conservateur du musée, le peintre de talent qu'était Charles Portel, dont la culture artistique était doublée de solides connaissances en histoire de l'art et de l'architecture, avait déjà manifesté un sens inné de la présentation muséographique des collections mises à l'abri pendant l'Occupation. Bientôt, en faisant avec lui le compte des fonds documentaires très importants mis à ma disposition par les Archives départementales du Loiret et par un professeur de lettres du lycée Pothier d'Orléans, Daniel Vannier, qui venait de les mettre en lumière grâce à la *République du Centre*, sans oublier ceux que conservait la bibliothèque municipale de Vendôme, j'allais découvrir en Portel un lecteur passionné de Balzac, et même plus : l'identificateur de La Grande Bretèche vendômoise, à laquelle je fais ailleurs allusion, qui nous fournit en outre le relevé des papiers de tentures à sujets romantiques rencontrés çà et là dans les descriptions d'intérieurs de *La Comédie humaine*.

Aidé de ses élèves, Roland Brudieu, hélas récemment disparu, et G.-J. Gourmelin, devenu plus Parisien que Vendômois, auteur de la splendide tête de Balzac, affiche de notre exposition, que j'ai eu le plaisir de retrouver l'an dernier, Charles Portel donna sa marque vivante à la présentation qui illustra à Vendôme la dernière journée du Congrès Balzac de 1949. Tout s'y trouvait réuni : un ciel de mai merveilleux où je pus présenter le Vendôme d'Honoré du haut de sa « montagne » ; La Grande Bretèche s'y offrait au cœur de la vue cavalière de la ville, avec les bâtiments de l'abbaye, écrivain du musée, à l'ouest de la grande flèche si pure jaillissant du clocher roman de la Trinité ; plus loin, niché dans la verdure de ses grands arbres, le collège où les balzaciens allaient déguster les haricots rouges du menu, savoureux à la différence de ceux dont bénéficiaient jadis les élèves de MM. Mareschal et Dessaignes.

En 1999, c'est dans la chapelle Saint-Jacques, devenue celle du vieux collège, que le président de la Société archéologique du Vendômois nous a réunis à l'occasion du second centenaire ; retrouvé par Philippe Rouillac, le grand album où Charles Portel avait illustré de ses gouaches le texte de *La Grande Bretèche*, reproduit à cette occasion en édition

spéciale par la Société, était cette fois complété d'une petite exposition de gouaches évoquant dans leurs paysages, pour ceux qui l'avaient connu, divers états d'âme de l'ami depuis longtemps disparu. Le même soir, son souvenir nous revint une dernière fois dans l'évocation du texte de *La Grande Bretèche* lu par un groupe de jeunes comédiens entre ombres et lumières, dans la cour même de l'hôtel que Charles Portel a restitué à l'œuvre de Balzac.

Je laisse à qui de droit le soin d'évoquer le remarquable colloque dont Philippe Rouillac a su rassembler les intervenants pour les Vendômois de 1999 ; mais à Roger Pierrot déjà cité et à Thierry Bodin, président de la Société des

Amis d'Honoré de Balzac, je veux associer pour terminer le cher Paul Métadier qui a fait du petit château de M. de Margonne le haut lieu, en terre tourangelle, de l'œuvre provinciale d'Honoré : avant de le confier au département d'Indre-et-Loire et en continuant de veiller sur lui, il a reconstitué le précieux témoin du havre de paix où Balzac aimait à se ressourcer : fils du Languedoc et du Marais parisien, mais enraciné en sa Touraine natale, Balzac a résumé cet appel d'une courte phrase qui dit tout : « Ce pays, écrit-il, que j'aime comme un artiste aime l'art. »

UN DÉCOR BALZACIEN INCONNU : LA GRANDE BRETÈCHE

Charles Portel †

Conservateur du Musée de Vendôme, 1945-1950

C'est par un épisode pittoresque que commença ma rencontre avec La Grande Bretèche : la visite d'un cinéaste chargé de rechercher à Vendôme où, on le sait, Balzac a situé le cadre de sa nouvelle, *La Grande Bretèche*, et la maison du notaire, et, aux environs, un château, le château de Mme de Merret. Comme j'avouais à mon visiteur n'avoir pas le souvenir très net de l'œuvre de Balzac, ne l'ayant pas lue depuis longtemps, je m'attirai cette réponse, qui ne laissa pas de ma surprendre : « Mais, moi non plus ».

Le film parut d'ailleurs sous un autre titre, et contenant une autre histoire...

Ma curiosité ainsi éveillée, ma surprise fut grande quand le soir même, en relisant Balzac, je m'aperçus que La Grande Bretèche n'était pas autre chose qu'un bel hôtel du XVII^e siècle auquel j'avais songé pour installer le musée de Vendôme. À la vérité, la sagacité des Vendômois s'était déjà exercée sur le sujet ; mais on avait fait fausse route, sans doute trompé par les premiers mots du récit ; et La Valetterie, ancien prieuré de l'abbaye de Tiron accepté par Saint-Venant dans son *Dictionnaire du Vendômois* comme La Grande Bretèche de Balzac, ne correspond en rien à la description de l'auteur.

Mais peut-être est-il temps, si nous ne voulons pas imiter le cinéaste, d'ouvrir le premier livre des *Scènes de la vie privée*, et d'abord de rappeler en quelques mots le thème de la nouvelle : sombre histoire d'un Grand d'Espagne exilé par Napoléon à Vendôme, devenu l'amant de Mme de Merret et muré vivant dans le cabinet de l'alcôve de sa maîtresse par le mari soupçonneux, qui alla ensuite mourir à Paris « en se livrant à des excès de tous les genres », tandis que sa femme, installée au château de Merret, aux environs de Vendôme, devait y terminer sa vie dans la solitude et la pénitence. Par son testament, elle légua La Grande Bretèche aux héritiers de son notaire, à charge pour celui-ci de laisser la maison « pendant cinquante années révolues, à partir du jour de sa mort, dans l'état où elle se trouverait au moment de son décès », en interdisant l'entrée à quiconque, et défendant même d'y faire la moindre réparation.

Venons aux termes de la description de Balzac. C'est « à une centaine de pas de Vendôme, sur les bords du Loir » qu'il situe La Grande Bretèche, « vieille maison brune surmontée de toits très élevés... Devant ce logis est un jardin donnant sur la rivière », un jardin qui nous est décrit complètement abandonné comme la maison elle-même, où « les espaliers ressemblent à des charmilles ». Balzac ajoute que « du haut de la montagne sur laquelle pendent les ruines du vieux château des ducs de Vendôme (notons au passage ce terme de *montagne*, spécifiquement vendômois), le seul

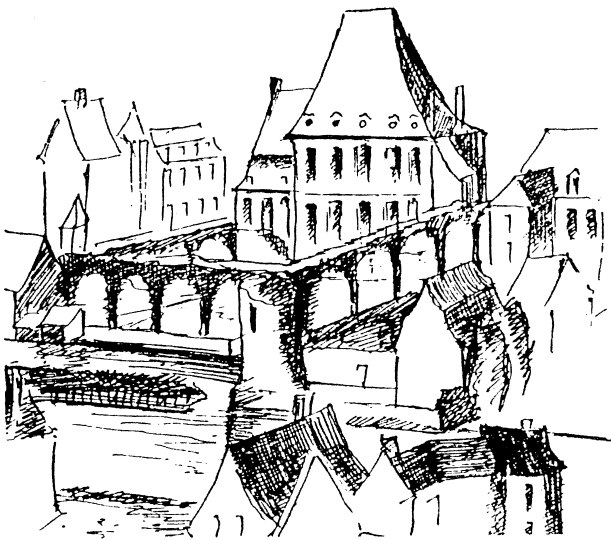
endroit d'où l'œil puisse plonger sur cet enclos, on aperçoit une tonnelle, ou plutôt les débris d'une tonnelle ». Et l'on se dit que, jadis, « ce coin de terre fit les délices de quelque gentilhomme occupé de roses, de tulipiers, d'horticulture en un mot, mais surtout gourmand de bons fruits ». Quelques autres indications complètent la description : le jeune Espagnol allait, après souper, se promener « sur la montagne, dans les ruines du château ». Un soir, un valet d'écurie de son aubergiste l'aperçut « nageant au loin dans la rivière comme un vrai poisson » ; et c'est « dans une espèce de pilotis sur le bord de la rivière, du



La Grande Bretèche vue de la rive du Loir.
Gouache de Charles Portel

côté du château, à peu près en face de La Grande Bretèche » qu'après sa disparition, l'aubergiste devait retrouver ses habits. Enfin, Balzac indique que « du côté de la rue » on voit « une porte de forme ronde par le haut », à travers les fissures de laquelle on peut apercevoir l'herbe qui envahit les pavés de la cour, les marches disloquées du perron...

« À une centaine de pas de Vendôme » : telle est, je l'ai dit, l'indication qui a trompé les tentatives d'identification. L'on a cherché hors la ville alors que tous les autres indices : la rive du Loir opposée à la montagne, face au château, la description de la porte cochère sur la rue, enfin l'indication donnée par le notaire, qui parle de la maison comme du « plus bel hôtel de Vendôme » montrent qu'il n'en est rien. Il faut simplement comprendre que Balzac, sorti de Vendôme par l'ancienne porte Saint-Bié, voit de la montagne La Grande Bretèche à « une centaine de pas » – c'est parfaitement exact – de la porte. Et cette maison,



La Grande Bretèche d'après le dessin de Dupuis (1790)
à l'angle des arceaux, tour (aujourd'hui disparue)
de l'enceinte de la ville

elle existe toujours, au n° 5 de la rue Guesnault, non plus délabrée, mais redevenue « le plus bel hôtel de Vendôme », ou l'un des plus beaux, dominant tout le quartier, quand on la regarde de la terrasse du château, de son toit à haute pente.

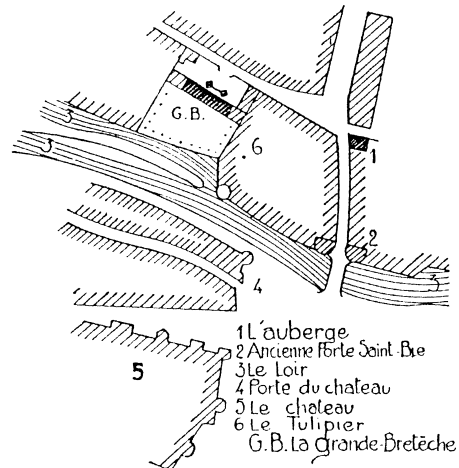
Dans un dessin exécuté vers 1790 par Dupuis, professeur à l'Oratoire, on retrouve la maison telle qu'elle est encore ; on y voit les arceaux d'arbres taillés que Balzac appelle « tonnelle » et dont il reste des vestiges. On peut même voir, à quelques pas, dans un jardin voisin, un magnifique tulipier plus que centenaire, ce qui prouverait une fois de plus la fidélité de Balzac à décrire les lieux où il place son action : ce ne peut être simple coïncidence...

À l'auberge, l'hôtesse dit au narrateur en parlant de l'Espagnol, héros du drame : « Il logeait dans la maison que nous avons rue des Casernes. » Il s'agit de l'actuel hôtel du « Lion d'Or », dont les constructions disparates, rue Saint-Bié, s'appuient, comme celles de la place de la République, sur les greniers de l'abbaye de la Trinité.

(1) Cf. Bonhoure, *Bull. de la Soc. du Vendômois*, 1908.

L'abbaye convertie en caserne vers 1800, on coupa ce très long bâtiment formant l'enceinte pour faire une entrée, créant une petite rue. La partie sud du bâtiment ainsi isolée et munie d'une façade sur sa coupe se trouva rattachée aux maisons formant le côté est de la rue Saint-Bié et constitue cette « maison de la rue des Casernes ».

Dès lors il est très facile de suivre l'Espagnol sortant de la maison, prenant la rue Saint-Bié et le pont, tournant à droite au pied de la montagne pour aller se déshabiller sur la berge du Loir et, à la nage, gagner La Grande Bretèche.



Le nom donné à l'hôtel qui nous occupe est purement imaginaire ; on est d'ailleurs sans renseignements sur les origines de la maison. Son propriétaire au début du XIX^e siècle était Auguste Guillaume Josse-Beauvoir de Boisbercy, appelé aussi Josse de La Pagerie, propriétaire du fief très anciennement possédé par la famille Tascher.

Né à Meslay, à une demi-lieue de Vendôme, – au fait, le château de « Merret » ne serait-il pas celui de Meslay ? –, Josse, ancien élève des Oratoriens, y exploite une fabrique de maquettes fines pour meubles. Mais il sera aussi député de 1815 à 1827, et jouera un rôle important dans l'« affaire de l'achat des journaux pour le ministère » et dans le « Comité de la rue de Tournon » (1) – cette rue de Tournon où Balzac habitera de 1825 à 1826.

Le personnage de ce fabricant-député qui, par ailleurs, joua un rôle dans une affaire de journalisme politique, ses relations possibles avec le jeune Balzac, sont autant de points qu'il sera peut-être possible d'éclaircir un jour. Mais cela nous entraînerait bien loin de Meslay, de Vendôme et de l'hôtel de la rue Guesnault, auquel j'ai simplement voulu aujourd'hui rendre son identité balzacienne.

BALZAC AU COLLÈGE DES ORATORIENS DE VENDÔME : FICTION ET RÉALITÉ

Monique Bourdin*

À Pierre-François Bourdin,
qui, s'il avait vécu, aurait campé un Balzac convaincant,
comme il l'avait fait pour Ronsard, Musset ou Cocteau.

Tous les témoignages s'accordent pour décrire la mère de Balzac comme une femme au cœur sec, froide et dure. Facilement irritable et despotique, elle manque de la patience nécessaire, permettant à une mère de supporter les jeux et l'animation de ses enfants.

À la naissance d'Honoré, elle le met en nourrice à Saint-Cyr-sur-Loire, à La Grande Bretèche du Portillon. Son acte de naissance porte la mention « N. P. E. », « nourri par une étrangère ». Il a toujours souffert de ce qu'il considérait comme un abandon et plusieurs de ses lettres s'en font l'écho.

Alors que Saint-Cyr est très proche de Tours, où vivent les parents d'Honoré, ils ne rendent visite que fort rarement à leur petit garçon, non plus qu'à sa sœur Laure, née le 29 septembre 1800 (1). Honoré se sentira toujours plus proche de Laure que des autres membres de sa fratrie, sans doute parce qu'ils ont partagé ces années de la petite enfance, qui les ont liés à jamais.

Honoré ne pardonnera jamais à sa mère de s'être séparée de lui. Quand il n'exprime pas sa révolte dans sa correspondance, il la transpose dans son œuvre. Ainsi l'enfance du jeune Félix de Vandenesse, héros du *Lys dans la vallée*, ressemble-t-elle à celle du petit Honoré :

« À quel talent nourri de larmes devons-nous un jour la plus émouvante élogie, la peinture des tourments subis en silence par les âmes dont les racines tendres encore ne rencontrent que des durs cailloux dans le sol domestique, dont les premières frondaisons sont déchirées par des mains haineuses, dont les fleurs sont atteintes par la gelée au moment où elles s'ouvrent ? Quel poète nous dira les douleurs de l'enfant dont les lèvres sucent un sein amer, et dont les sourires sont réprimés par le feu dévorant d'un œil sévère ? La fiction qui représenterait ces pauvres cœurs opprimés par les êtres placés autour d'eux pour favoriser les développements de leur sensibilité, serait la véritable histoire de ma jeunesse. Quelle vanité pouvais-je blesser, moi nouveau-né ? Quelle disgrâce physique ou morale me valait la froideur de ma mère ? Étais-je donc l'enfant du devoir, celui dont la vie est un reproche ? Mis en nourrice à la campagne, oublié par ma famille pendant trois ans, quand je revins à la maison paternelle, j'y comptai pour si peu de chose que j'y subissais la compassion des gens. Je ne connais ni le sentiment ni l'heureux hasard à l'aide desquels j'ai pu me relever de cette première déchéance : chez moi, l'enfant ignore et l'homme ne sait rien » (2).

À l'âge de quatre ans et demi, il sera externe à la pension Leguay, considérée comme la meilleure de la ville de Tours, pour y apprendre à lire. Le D^r Bruneau y vaccine les élèves contre la variole ; malgré cette précaution, Balzac y subit une légère atteinte de la maladie. Cela sera noté par le préposé à la tenue du registre des entrées et des sorties du collège de Vendôme (3) :

« Numéro 460 – Honoré Balzac, âgé de huit ans ; a eu la petite vérole sans infirmités [...] »

La pension Leguay ne pouvait être qu'une première étape. Les Tourangeaux continuaient leur scolarité, soit dans un collège de Tours, soit à Pontlevoy, soit à Vendôme. Alors, pourquoi les parents d'Honoré choisissent-ils de l'envoyer au collège des Oratoriens de Vendôme ?

Un fait a probablement dû peser dans la balance, au moment du choix de l'établissement : Mme Balzac voulait éloigner Honoré, car elle était enceinte de trois mois de l'enfant de l'amour, le futur Henri-François, né le 21 décembre 1807, fils adultérin de M. de Margonne, châtelain de Saché (4).

Cependant, précisons qu'il existait une sorte de mode à ce moment-là : presque tous les garçons de la bonne société tourangelle se retrouvaient sur les bords du Loir. En outre, le collège de Vendôme jouissait d'une excellente réputation, aussi bien en France qu'à l'étranger, et sa renommée allait jusqu'aux États-Unis d'Amérique (5). Le collège devait, en partie, ce succès à l'initiative de M. Lazare-François Mareschal, l'un de ses deux directeurs, qui avait écrit le *Prospectus du collège* et l'avait fait largement diffuser, le renouvelant régulièrement. Avant la lettre, il avait compris les bienfaits de la publicité. Le *Prospectus* débutait ainsi :

« Le pensionnat du Collège de Vendôme, connu depuis deux siècles, et régi, pendant cet intervalle de

* Docteur ès lettres (les textes étaient dits par Hervé Le Bloch).

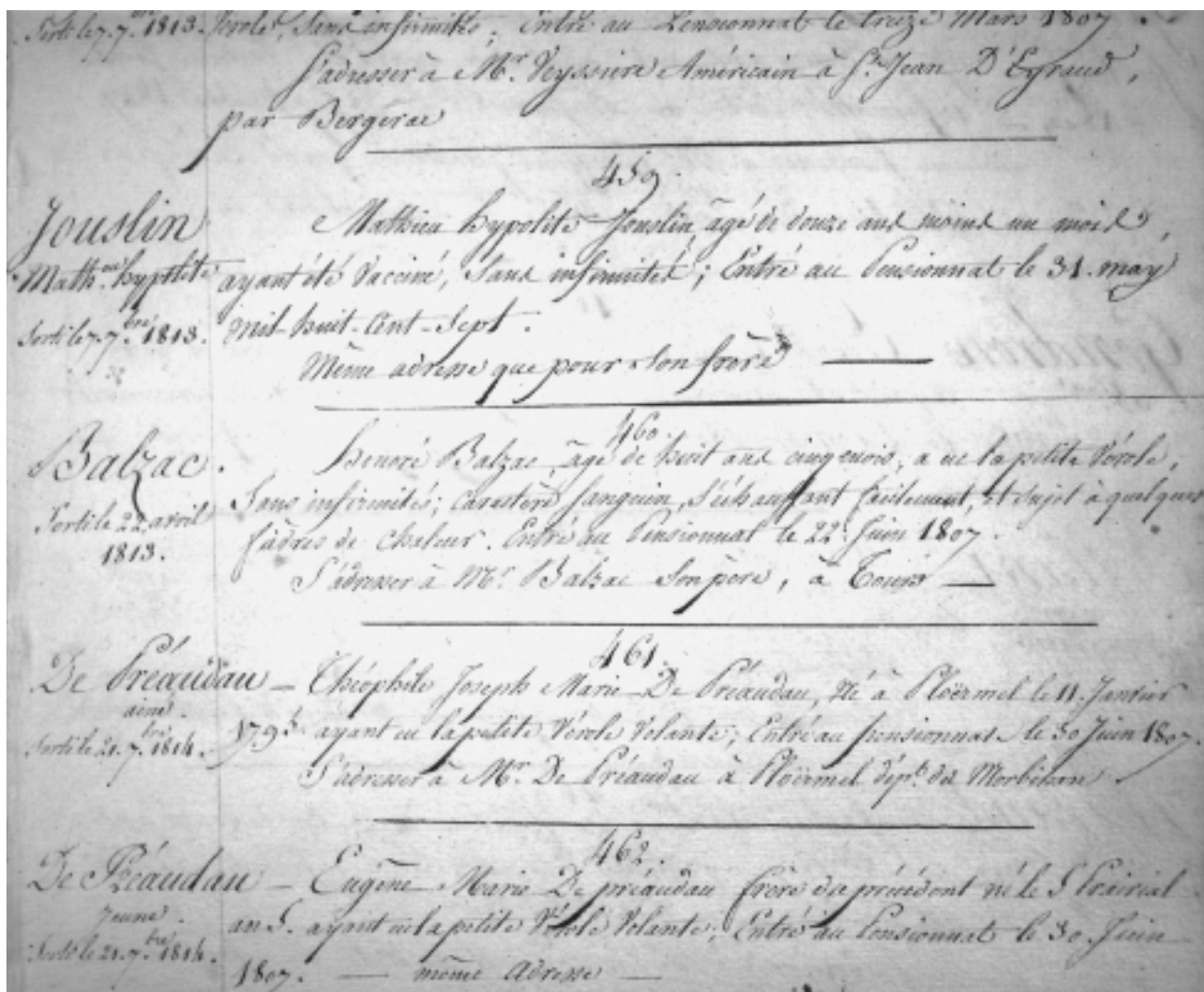
(1) Laure Balzac épousera, en mai 1820, M. Midy de La Grenneraye-Surville, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, et mourra en 1871.

(2) Éditions Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1978, vol. IX, p. 970.

(3) Manuscrit conservé à la Bibliothèque municipale de Vendôme, p. 7.

(4) Voir *Le Lys dans la vallée*, ci-dessus : « Étais-je donc l'enfant du devoir, celui dont la vie est un reproche ? », par opposition à Henri, l'enfant de l'amour.

(5) Un certain nombre d'élèves venait d'outre-mer et il y avait des natifs de La Nouvelle-Orléans.



Extrait du registre des entrées et des sorties du collège des Oratoriens
 (Bibliothèque municipale de Vendôme)

temps, par la Congrégation de l'Oratoire, est, encore aujourd'hui, dirigé par des hommes qui ont appartenu à ce corps enseignant. Les professeurs auxquels ils ont confié l'instruction et la surveillance des élèves, éprouvés depuis long-temps (6) dans l'intérieur de la maison, offrent aux parents toutes les garanties possibles. Cette réunion d'hommes habitués à s'observer devant leurs élèves, soumis à l'influence des mêmes principes, et formés à l'art d'enseigner par une tradition héréditaire et par une expérience propre de plus de trente années, doit faire présumer aux pères de famille, jaloux de procurer à leurs enfants une bonne éducation, qu'ils trouveront dans cet établissement des ressources pour de solides études, de la sûreté pour la religion et pour les mœurs, et la plus parfaite intelligence parmi les collaborateurs» (7).

Qu'un directeur vante les qualités de son propre collège nous paraît bien naturel, mais cette bonne opinion se voit

(6) Sic.

(7) Manuscrit conservé à la Bibliothèque de Vendôme (date probable : 1805).

(8) P. 99.

confirmée par l'Annuaire du département de Loir-et-Cher pour l'an 1806 (8) :

« Quant aux établissements consacrés à l'instruction proprement dite et dans tous les degrés, il en existe plusieurs dans ce département, dont la réputation aussi ancienne que justement méritée tient autant au bon ordre de leur administration particulière qu'au mérite reconnu des chefs et des maîtres auxquels la jeunesse y est confiée. La révolution a nui à ces établissements comme à tous les autres, mais dès l'époque de la formation des écoles centrales, l'éducation littéraire a repris son ancien lustre dans ce département, et le pensionnat élevé par MM. Mareschal et Dessaignes près l'école centrale placée à Vendôme, réunit sur le champ un nombre d'élèves considérable.

« La suppression de l'école centrale ayant eu lieu le 1^{er} nivose an 12, MM. Mareschal et Dessaignes ont à cette époque obtenu pour leur établissement le titre d'école secondaire, ont conservé tous les professeurs de l'école centrale, et ont rétabli enfin le collège de Vendôme dans tout l'éclat qu'il avait autrefois. »

Le rédacteur de l'article, analysant l'enseignement pratiqué dans les autres établissements du département, regrette



Vue cavalière
du collège de Vendôme

(Album de Launay.
Bibl. mun. de Vendôme)

que leurs élèves y lisent « fort bien Horace et Virgile », mais ignorent « ce que c'est qu'un thermomètre, un baromètre, une pompe » ; ils auront « appris dans les Géorgiques et ailleurs les noms latins de telles et telles plantes », mais seront « loin de pouvoir porter sur chacune d'elles le coup d'œil éclairé d'un observateur, et ainsi de toutes les autres productions naturelles » (9).

Au cours de leurs promenades, les élèves vendômois, au contraire, avaient une connaissance pratique des plantes, puisqu'ils herborisaient. Et le journaliste de souligner l'originalité du collège de Vendôme :

« [II] est le seul où l'on voye (10) un cabinet de physique, des collections d'histoire naturelle, un jardin des plantes, et où les cours méthodiquement suivis et des prix distribués pour toutes les parties des sciences naturelles, constatant les travaux des jeunes gens dans un genre d'études que, contre l'opinion connue, nous n'hésiterons pas à regarder comme fondamentales, et contre toute raison toujours regardées comme secondaires, comme complémentaires, conséquemment reculées par-tout (11) au dernier terme de l'instruction scolastique [...] » (12).

Il faut dire que le collège de Vendôme possédait l'avantage d'avoir à sa tête un éminent physicien, estimé de ses confrères : Jean-Philibert Dessaignes (13).

D'où qu'ils viennent, les rapports sont unanimement élogieux sur ce collège (14).

Avant la Révolution, les Oratoriens étaient déjà estimés pour leur esprit libéral et indépendant. Après 1789, les directeurs et la plupart des professeurs, sauf trois exceptions, prêtent le serment constitutionnel devant la Nation et, en 1792, l'ordre des Oratoriens est supprimé. Le P. Bernard Meuret, supérieur de la Congrégation de l'Oratoire, refondée en 1852, m'a expliqué les raisons de cette suppression de 1792 :

« Il n'y a pas eu d'Oratoriens après la Révolution, car la Révolution réalisait les idées longuement défendues des pères de l'Oratoire. »

Cependant, même si les Oratoriens de Vendôme se sont défrôqués, puis mariés, ils ont conservé les mêmes principes d'éducation que sous l'Ancien Régime. Les élèves continuent d'ailleurs à les gratifier du titre de Pères.

Lorsque le petit Honoré est arraché à la maison de ses parents, mais surtout à sa petite sœur, pour entrer au collège de Vendôme, le 22 juin 1807 (15), il sait très bien qu'il

y restera, au moins huit ou neuf ans, loin de sa famille (16). À son arrivée, il est présenté à M. Mareschal, dont il louera toujours la bienveillance. Pour nous faire une idée de cette rencontre, écoutons les souvenirs d'Édouard de Vasson, entré au collège peu de temps après le départ d'Honoré :

« [...] Mon père, suivi de mon frère (17), m'introduisit dans le cabinet de MM. Mareschal et Dessaignes. Il était convenu que le dernier était un savant trop profond pour s'occuper des écoliers du collège. Mais M. Mareschal s'était réservé le monopole des frais de politesse envers les parents et de l'influence envers les enfants (18). Ce fut donc lui qui s'occupa de ma bienvenue et, par forme d'honneur, il me prit sur ses genoux, pour me demander dans quelle classe je pourrais entrer [...]. »

« M. Mareschal m'ayant, tout en jouant avec moi, interrogé sur le verbe irrégulier GAUDEO, qui lui parut sans doute de circonstance, je fus assez savant ou assez heureux pour lui en donner le prétérit exact, et, sur cette preuve de ma capacité, je fus salué du *dignus es*, et il fut décidé que j'étais en état, après un pareil tour de force,

(9) *Ibid.*, p. 101.

(10) *Sic.*

(11) *Sic.*

(12) *Annuaire pour le département de Loir-et-Cher pour l'an 1806, ibid.*, p. 101.

(13) J.-P. Dessaignes, né au Puy (Haute-Loire), le 27 décembre 1762, a vu son *Mémoire sur la phosphorescence et ses causes* primé par l'Institut, en 1809. Il était correspondant de l'Académie des Sciences et publiait régulièrement des articles, dans le *Journal de Lamettrie* et les *Annales de Chimie et de Physique* (1809-1816). Son prestige était donc très grand au collège.

(14) Créé, le 19 avril 1623, par César de Vendôme, le collège fut confié, dès sa fondation, aux Oratoriens.

(15) C'est bien la date du registre d'entrées et de sorties, dont le manuscrit se trouve à la Bibliothèque de Vendôme. Mais les registres de l'état des pensionnaires, qui se trouvent aux Archives du Loiret, entérinent, année après année, une erreur de datation : Balzac y est noté comme entrant le 28 juin, au lieu du 22.

(16) D'autant plus que son père a l'intention de lui faire présenter le concours d'entrée à l'École polytechnique.

(17) Amédée de Vasson, élève de la classe de Rhétorique.

(18) Association fructueuse entre le savant Dessaignes, donnant sa caution de sérieux à l'établissement, et Mareschal, le gestionnaire, chargé de la direction de l'éducation et des rapports avec les élèves, qui lui donnait sa caution morale.

de rester en sixième et même d'y disputer les prix aux nouveaux condisciples » (19).

Honoré est intégré dans la section des Minimes. Il nous décrira fort bien la structure pédagogique du collège dans *Louis Lambert* :

« Les deux ou trois cents élèves que pouvait loger le collège étaient divisés, suivant l'ancienne coutume, en quatre sections nommées les *Minimes*, les *Petits*, les *Moyens* et les *Grands*. La division des Minimes embrassait les classes désignées sous le nom de huitième et septième ; celle des Petits, la sixième, la cinquième et la quatrième ; celle des Moyens, la troisième et la seconde ; enfin celle des Grands, la rhétorique, la philosophie, les mathématiques spéciales, la physique et la chimie. Chacun de ces collèges particuliers possédait son bâtiment, ses classes et sa cour dans un grand terrain commun sur lequel les salles d'étude avaient leur sortie, et qui aboutissaient au réfectoire » (20).

Une exagération balzacienne déjà : le collège ne comptait que deux cents élèves, à son époque, avec un maximum de deux cent quatorze élèves en 1812. À l'origine, Balzac avait même écrit « *les trois ou quatre cents élèves* ».

Le premier jour, comme tous les « nouveaux », il suscite beaucoup de curiosité et provoque une avalanche de questions, qui doivent ahurir ce petit bonhomme de huit ans :

« Il faut avoir été dans notre collège pour comprendre et l'effet que produisait ordinairement sur nos esprits l'annonce d'un *nouveau*, et l'impression particulière que l'aventure de Lambert devait nous causer » (21).

Quelques pages plus loin, Balzac retrace le phénomène de l'arrivée du *nouveau*, dans un univers clos, à l'affût des rumeurs du monde extérieur :

« Quiconque voudra se représenter l'isolement de ce grand collège avec ses bâtiments monastiques, au milieu d'une petite ville, et les quatre parcs dans lesquels nous étions hiérarchiquement casés, aura certes une idée de l'intérêt que devait nous offrir l'arrivée d'un *nouveau*, véritable passager survenu dans un navire. Jamais jeune duchesse présentée à la cour n'y fut aussi malicieusement critiquée que l'était le nouveau débarqué par tous les écoliers de sa Division. Ordinairement, pendant la récréation du soir, avant la prière, les flatteurs habitués à causer avec celui des deux Pères chargés de nous garder une semaine chacun à leur tour, qui se trouvait alors en fonctions, entendaient les premiers ces paroles authentiques : "Vous aurez demain un nouveau !" Tout à coup ce cri : "Un Nouveau ! un Nouveau !" retentissait dans les cours. Nous accourions tous pour nous grouper autour du Régent, qui bientôt était rudement interrogé. – D'où venait-il ? Comment se nommait-il ? En quelle classe serait-il, etc. » (22).

L'excitation est à son comble et, bien sûr, un ancien prend immédiatement en charge le nouveau et devient son « faisant ». Les faisants sont des frères spirituels, partageant

(19) *Le Collège de Vendôme de 1813 à 1818*, extraits des *Mémoires* de M. Édouard de Vasson, publiés par H. Déroutin, président de l'Association des Anciens élèves du Collège et du Lycée de Vendôme. Montrévaïn, imprimerie typographique de l'école d'Alembert, 1893, p. 6-7.

(20) *Louis Lambert*, Gall. Bibl. de la Pléiade, 1996, vol. XI, p. 597-598.

(21) *Ibid.*, p. 596.

(22) *Ibid.*, p. 600.

(23) *Sic*.

(24) *Ibid.*, p. 602.

(25) *Ibid.*, p. 604.

(26) *Ibid.*, p. 597.

(27) Édouard de Vasson, *ibid.*, p. 14.

tout, aussi bien les joies et les peines, les brouilles et les réconciliations, que leurs petits trésors :

« Dans notre langage collégial, ce mot *être faisants* (ailleurs, c'est *copins*) (23) constituait un idiotisme difficile à traduire. Il exprimait un partage fraternel des biens et des maux de notre vie enfantine, une promiscuité d'intérêts fertile en brouilles et en accommodements, un pacte d'alliance offensive et défensive » (24).

Élément étranger, le nouveau vit, malgré tout, un mauvais moment :

« Nous vîmes alors ce fameux nouveau, que monsieur Mareschal tenait par la main. Le Régent descendit de sa chaire, et le directeur lui dit solennellement, suivant l'étiquette : "Monsieur, je vous amène M. Louis Lambert, vous le mettez avec les Quatrièmes, il entrera demain en classe [...]". Malgré le temps que nous avions encore à rester en étude, nous nous levâmes tous pour examiner Lambert. Monsieur Mareschal entendit nos colloques, nous vit en insurrection, et dit avec cette bonté qui nous le rendait particulièrement cher : "Au moins, soyez sages, ne dérangez pas les autres classes."

« Ces paroles nous mirent en récréation quelque temps avant l'heure du déjeuner, et nous vîmes tous environner Lambert pendant que monsieur Mareschal se promenait avec le père Haugoult. Nous étions environ quatre-vingts diables, hardis comme des oiseaux de proie. Quoique nous eussions tous passé par ce cruel noviciat, nous ne faisons jamais grâce à un Nouveau des rires moqueurs, des interrogations, des impertinences qui se succédaient en semblable occurrence, à la grande honte du néophyte de qui l'on essayait ainsi les mœurs, la force et le caractère. Lambert, ou calme ou abasourdi, ne répondit à aucune de nos questions. L'un de nous dit alors qu'il sortait sans doute de l'école de Pythagore. Un rire général éclata. Le Nouveau fut surnommé *Pythagore* pour toute sa vie de collège » (25).

Ce récit possède un accent d'authenticité qui ne trompe pas ; les mœurs et les rites des collégiens sont bien rendus par Balzac, qui a dû, très souvent, revivre la scène, dont il retranscrit parfaitement l'atmosphère.

De même, lorsqu'il nous décrit les bâtiments du collège, le tableau est-il exact, car, en six ans, il a eu le temps de tout mémoriser ; c'est l'établissement scolaire dans lequel il a séjourné le plus longtemps et qui l'a marqué :

« Situé au milieu de la ville, sur la petite rivière du Loir qui en baigne les bâtiments, le collège forme une vaste enceinte soigneusement close où sont enfermés les établissements nécessaires à une institution de ce genre : une chapelle, un théâtre, une infirmerie, une boulangerie, des jardins, des cours d'eau. Ce Collège, le plus célèbre foyer d'instruction que possèdent les provinces du centre, est alimenté par elles et par nos colonies. L'éloignement ne permet donc pas aux parents d'y venir voir souvent leurs enfants. La règle interdisait d'ailleurs les vacances externes. Une fois entrés, les élèves ne sortaient du collège qu'à la fin de leurs études » (26).

Aucun élève ne pouvait, en effet, revenir chez lui, y compris pendant les six semaines de grandes vacances, qui commençaient après la distribution des prix, début septembre, mais les collégiens recevaient la visite de leurs parents et sortaient en ville avec eux. Édouard de Vasson affirme que les visites des parents « *étaient aussi fréquentes et aussi prolongées qu'ils le voulaient* » (27).

Balzac a toujours dit qu'il n'avait reçu que deux visites de sa mère en six ans et aucune de son père, peut-être parce que, hypersensible et écorché vif, il a ressenti l'enfermement plus que certains de ses condisciples. Près de cinquante ans après cette période de la vie de son frère, Laure de Surville écrit que ses parents et elle allaient régulièrement le voir deux fois par an, à Pâques, et pour la distribution des prix.

Si elle ne s'est pas trompée, car il y a de grossières erreurs dans son livre, cela fait donc douze visites en six ans. Évidemment, c'est peu, mais plus que ce que raconte Balzac.

En raison de leur séparation, les professeurs obligent leurs élèves à écrire une fois par mois à leurs parents, mais plus souvent, s'ils le souhaitent. Même si Honoré ne s'est acquitté que de la correspondance obligatoire, il a donc écrit douze lettres par an, soit un total de soixante-dix lettres. Il est vraiment dommage que, seule, celle du 1^{er} mai 1809 soit parvenue jusqu'à nous.

Bien qu'il le vieillisse de deux ans, Louis Lambert est l'*alter ego* d'Honoré collégien. À travers lui, il peint sa détresse d'enfant mal aimé et offre à son double ce que lui-même n'a pas connu : l'amour de ses parents. Faisant le portrait de Louis, il se regarde dans un miroir et lui donne ses propres traits :

« Ses cheveux d'un beau noir et bouclés par masses prêtaient une grâce indicible à son front, dont les dimensions avaient quelque chose d'extraordinaire, même pour nous, insouciant, comme on peut le croire, des pronostics de la phrénologie, science alors au berceau. La beauté de son front prophétique provenait surtout de la coupe extrêmement pure des deux arcades sous lesquelles brillait son œil noir, qui semblaient taillées dans l'albâtre, et dont les lignes, par un attrait assez rare, se trouvaient d'un parallélisme parfait en se rejoignant à la naissance du nez. Mais il était difficile de songer à sa figure, d'ailleurs fort irrégulière, en voyant ses yeux, dont le regard possédait une magnifique variété d'expression et qui paraissaient doublés d'une âme. Tantôt clair et pénétrant à étonner, tantôt d'une douceur céleste, ce regard devenait terne, sans couleur pour ainsi dire, dans les moments où il se livrait à ses contemplations. Son œil ressemblait alors à une vitre d'où le soleil se serait retiré soudain après l'avoir illuminée » (28).

En 1858, lorsque Théophile Gautier décrit son ami Honoré, dans la revue *Artiste*, il remarque lui aussi « son front [...] beau, vaste, noble, sensiblement plus blanc que le marbre, sans autre pli qu'un sillon perpendiculaire à la racine du nez » (29). Mais ce qui le frappe le plus, c'est le regard étonnant qui fascine ceux qui l'approchent :

« Quant aux yeux, il n'en exista jamais de pareils. Ils avaient une vie, une lumière, un magnétisme inconcevables. Malgré les veilles de chaque nuit, la sclérotique en était pure, limpide, bleuâtre, comme celle d'un enfant ou d'une vierge, et enchâssait deux diamants noirs qu'éclairaient par instants de riches reflets d'or : c'étaient des yeux à faire baisser la prunelle aux aigles, à lire à travers les murs et les poitrines, à foudroyer une bête fauve furieuse, des yeux de souverain, de voyant, de dompteur » (30).

Dans le roman *Louis Lambert*, dont la première version date de 1832, Balzac décrit la vie quotidienne des collégiens cloîtrés dans cet établissement monastique. Dans la plupart des cas, ses souvenirs semblent précis et proches de la réalité, en particulier en ce qui concerne l'hygiène déplorable, à l'intérieur de l'édifice :

« Ses sens possédaient une perfection qui leur donnait une exquise délicatesse, et tout souffrit chez lui de cette vie en commun. Les exhalaisons par lesquelles l'air était corrompu, mêlées à la senteur d'une classe toujours sale et encombrée des débris de nos déjeuners ou de nos goûters, affectèrent son odorat, ce sens qui, plus directement en rapport que les autres avec le système cérébral, doit causer par ses altérations d'invisibles ébranlements aux organes de la pensée. Outre les causes de corruption atmosphérique, il se trouvait dans nos salles d'étude des baraques (31) où chacun mettait son butin, les pigeons tués pour les jours de fête ou les mets dérobés au réfectoire. Enfin, nos salles contenaient encore une pierre immense où restaient en tout temps deux seaux pleins

d'eau, espèce d'abreuvoir où nous allions chaque matin nous débarbouiller le visage et nous laver les mains à tour de rôle en présence du maître. De là, nous passions à une table où des femmes nous peignaient et nous poutraient. Nettoyé une seule fois par jour, avant notre réveil, notre local demeurait toujours malpropre. Puis, malgré le nombre des fenêtres et la hauteur de la porte, l'air y était incessamment vicié par les émanations du lavoir, par la peignerie, par la baraque, par les mille industries de chaque écolier, sans compter nos quatre-vingts corps entassés. Cette espèce d'*humus* collégial, mêlé sans cesse à la boue que nous rapportions des cours, formait un fumier d'une insupportable puanteur » (32).

En outre, le froid est si intense, l'hiver, et les salles si mal chauffées, que les professeurs assurent leur cours en manteau, avec leur chapeau sur la tête, ce que, bien entendu, l'on ne permet pas aux élèves. Et Honoré souffre énormément de la température :

« Aux difficultés morales que Lambert éprouvait à s'acclimater dans le collège se joignit encore un apprentissage non moins rude et par lequel nous avons passé tous, celui des douleurs corporelles qui pour nous variaient à l'infini. Chez les enfants, la délicatesse de l'épiderme exige des soins minutieux, surtout en hiver, où, constamment emportés par mille causes, ils quittent la glaciale atmosphère d'une cour boueuse pour la chaude température des classes. Aussi, faute des attentions maternelles qui manquaient aux Petits et aux Minimes, étaient-ils dévorés d'engelures, de crevasses si douloureuses, que ces maux nécessitaient pendant le déjeuner un pansement particulier, mais très imparfait à cause du grand nombre de mains, de pieds, de talons endoloris » (33).

Nous sentons très bien que c'est du vécu, que le petit Honoré, les mains et les pieds couverts d'engelures, a vraiment souffert, ce qui était le cas des écoliers du début de notre siècle, qui ne trouvaient un peu de chaleur dans les salles qu'à côté du gros poêle à bois, la place du cancre, place inconfortable d'ailleurs, car, très souvent, le poêle se mettait à fumer et gare à l'imprudent trop proche de lui !

Mais le pire pour l'enfant provient de la privation de liberté, de cet enfermement qui l'étouffe ; au lieu d'écouter, il rêve, « aspirant », je cite Balzac, « après la splendeur du soleil, la rosée des vallons et la liberté » (34).

La discipline de l'établissement passait pour sévère. Au sujet des sanctions, le *Prospectus du collège* prévient les parents (35) :

« Ces punitions qui matent le physique, sans redresser le moral, qui avilissent, sans corriger, sont prosrites du pensionnat ; un caractère soutenu, de la justice et de l'impartialité de la part du maître, les arrêts, les privations de fruits, des lignes transcrites correctement, les menus plaisirs distribués proportionnellement à la bonne conduite et au travail, tels sont les moyens que nous croyons suffisants pour maintenir la discipline sans perdre la confiance des élèves. »

Pourtant, la pratique de la fêrule semble être toujours en vigueur. Frapper un élève, agenouillé au milieu de la salle, reste, non seulement douloureux, mais très humiliant,

(28) *Louis Lambert*, *ibid.*, p. 605.

(29) *La vie de Balzac racontée par Théophile Gautier*, La Pensée universelle, 1981, p. 26.

(30) *Ibid.*, p. 26-27.

(31) Les baraques étaient les petites armoires dans lesquelles les écoliers rangeaient leurs livres et leurs cahiers.

(32) *Louis Lambert*, *ibid.*, p. 607-608.

(33) *Ibid.*, p. 609.

(34) *Ibid.*, p. 614.

(35) *Ibid.*, p. 9-10.

puisque la correction s'administre devant ses camarades, au grand complet :

« Excepté les grandes malices pour lesquelles il existait d'autres châtements, la fêrule était, à Vendôme, l'*ultima ratio Patrum* (36). Aux devoirs oubliés, aux leçons mal sues, aux incartades vulgaires, le pensum suffisait ; mais l'amour-propre offensé parlait chez le maître par sa fêrule. Parmi les souffrances physiques auxquelles nous étions soumis, la plus vive était certes celle que nous causait cette palette de cuir, épaisse d'environ deux doigts, appliquée sur nos faibles mains de toute la force, de toute la colère du Régent. Pour recevoir cette correction classique, le coupable se mettait à genoux au milieu de la salle. Il fallait se lever de son banc, aller s'agenouiller près de la chaire, et subir les regards curieux, souvent moqueurs, de nos camarades. Aux âmes tendres, ces préparatifs étaient donc un double supplice, semblable au trajet du Palais à la Grève que faisait jadis un condamné vers son échafaud. Selon les caractères, les uns criaient en pleurant à chaudes larmes, avant ou après la fêrule ; les autres en acceptaient la douleur d'un air stoïque ; mais, en l'attendant, les plus forts pouvaient à peine réprimer la convulsion de leur visage » (37).

Édouard de Vasson ne parle pas de ce châtement, comme s'il n'existait plus, mais M. Charles Mareschal-Duplessis, condisciple de Balzac, quoique plus âgé que lui, et qui succédera à son père à la tête du collège, avouera, en 1855, que la fêrule existait encore à l'époque de l'écrivain, ce que semble confirmer Louis Lambert :

« Louis Lambert fut accablé de fêrules, et les dut à l'exercice d'une faculté de sa nature dont l'existence lui fut pendant longtemps inconnue » (38).

Balzac laisse entendre qu'il a été l'écolier « *le plus souvent puni* » (39), celui qui a le plus reçu le châtement de la fêrule. Mais ce n'est pas ce que déclare M. Mareschal-Duplessis, qui n'a aucune raison de mentir, étant donné ce que nous connaissons de l'état déplorable des mains du petit Honoré ; il nous dit garder le souvenir d'un

« gros enfant joufflu et rouge de visage, l'hiver couvert d'engelures aux doigts et aux pieds. La fêrule, alors quelque peu en usage, fut obligée de l'épargner assez souvent en raison de cette incommodité, et la peine était commuée en détention » (40).

En outre, la plupart du temps, les punitions se résu- maient à un simple pensum de lignes à copier. Honoré a probablement dû en copier un nombre considérable, en raison de sa propension à la rêverie, qui devait agacer ses maîtres :

« La tête toujours appuyée sur sa main gauche et le bras accoudé sur son pupitre, il passait les heures d'étude à regarder dans la cour le feuillage des arbres ou les nuages du ciel ; il semblait étudier ses leçons ; mais voyant la plume immobile ou la page restée blanche, le Régent lui criait : – Vous ne faites rien, Lambert ! Ce *Vous ne faites rien*, était un coup d'épingle qui blessait

(36) Par cette formule (le dernier argument des Pères), Balzac parodie celle que Louis XIV avait fait inscrire sur ses canons : « *Ultima ratio regum* » (Le dernier argument des rois).

(37) *Louis Lambert, ibid.*, p. 611-612.

(38) *Ibid.*, p. 612.

(39) *Ibid.*, p. 603.

(40) Coll. (Charles, vicomte) Spœlberch de Lovenjoul, A 363, f° 165 r°, lettre de 1855, citée dans le volume XI de la Bibliothèque de la Pléiade, *ibid.*, p. 1534.

(41) *Louis Lambert, ibid.*, p. 608.

(42) Édouard de Vasson, *ibid.*, p. 15.

(43) *Ibid.*

(44) *Louis Lambert, ibid.*, p. 608.

(45) *Ibid.*, p. 608-609.

(46) *Sic.*

Louis au cœur. Puis il ne connut pas le loisir des récréations, il eut des *pensums* à écrire. Le pensum, punition dont le genre varie selon les coutumes de chaque collège, consistait à Vendôme en un certain nombre de lignes copiées pendant les heures de récréation. Nous fûmes, Lambert et moi, si accablés de pensums que nous n'avons pas eu six jours de liberté durant nos deux années d'amitié. Sans les livres que nous tirions de la bibliothèque, et qui entretenaient la vie dans notre cerveau, ce système d'existence nous eût menés à un abrutissement complet » (41).

Édouard de Vasson contredit ce tableau pessimiste, affirmant que « *les punitions étaient rares et les pensums presque inconnus* » (42) et que, de toute façon, si des pensums étaient distribués, ils étaient le plus souvent contrebalancés par des exemptions de peine. Si l'élève se rattrapait par un travail sérieux, la punition était levée :

« [...] on en faisait ample moisson pour peu qu'on travaillât. Les maîtres en étaient prodigés, presque toujours, même quand ils étaient, par tempérament, prodigues aussi des pensums. Cela faisait une sorte de compensation et d'équilibre, qui établissait presque toujours en faveur de l'élève le solde de son compte avec son professeur » (43).

À aucun moment, Balzac n'évoque cette indulgence des maîtres. Bien au contraire. De Vasson écrit « *presque toujours* ». Il est possible que Balzac ait fait partie de cette minorité d'enfants qui ne savent pas s'y prendre pour faire tomber les punitions, qui irritent exagérément leurs professeurs, mais il est plus probable qu'il a, encore une fois, noirci le tableau pour se montrer cet enfant maudit, qui reviendra souvent sous sa plume :

« Nous nous attirions le pensum de mille manières. Notre mémoire était si belle que nous n'apprenions jamais nos leçons. Il nous suffisait d'entendre réciter à nos camarades les morceaux de français, de latin ou de grammaire, pour les répéter à notre tour [...] » (44).

Ce fait paraît vraisemblable. Je connais des élèves qui possèdent cette mémoire auditive et qui sont capables de répéter intégralement un cours que vient de faire le professeur. Nous voyons donc comment procède Balzac, juxtaposant des éléments vrais et des inventions. Et il continue :

« mais si par malheur le maître s'avisait d'intervertir les rangs et de nous interroger les premiers, souvent nous ignorions en quoi consistait la leçon : le pensum arrivait alors malgré nos plus habiles excuses. Enfin, nous attendions toujours au dernier moment pour faire nos devoirs. Avions-nous un livre à finir, étions-nous plongés dans une rêverie, le devoir était oublié : nouvelle source de pensum ! Combien de fois nos versions ne furent-elles pas écrites pendant le temps que le *premier*, chargé de les recueillir en entrant en classe, mettait à demander à chacun la sienne ! » (45).

Il y avait une gradation dans les sanctions : après la fêrule, les « *culottes de bois* ». Dans un collège de garçons, vivant perpétuellement en vase clos, on doit absolument éviter les dérives et veiller à la pureté des mœurs des pensionnaires ; M. Mareschal rassure donc les familles dans le *Prospectus du collège* :

« La pureté des mœurs étant un des objets que l'on a le plus à cœur, des hommes, exercés dans l'art de conduire les jeunes gens, président à leurs jeux comme à leurs travaux. Les élèves ne sont point confiés à des maîtres d'étude, les professeurs des classes remplissent eux-mêmes cet emploi ; spectateurs complaisants, plutôt que censeurs importuns, sans comprimer la joie commune, ils en modèrent les écarts ; les petits différends (46) qui s'élèvent parmi les enfants, fournissent à leurs maîtres des occasions précieuses de leur donner des leçons prati-

ques de sociabilité. Pendant la nuit chaque élève repose dans une alcôve fermante (47) à clé, et une surveillance active entretient partout le bon ordre et la tranquillité » (48).

Les dortoirs, en effet, étaient divisés en alcôves que décrit bien Balzac :

« [...] Chaque élève possédait une niche de six pieds carrés, dont les cloisons étaient garnies de barreaux par le haut, dont la porte à claire-voie se fermait tous les soirs, et s'ouvrait tous les matins sous les yeux du Père chargé d'assister à notre lever et à notre coucher. Le cric-crac de ces portes, manœuvrées avec une singulière promptitude par les garçons de dortoir, était encore une des particularités de ce collège » (49).

Ces alcôves, que les élèves surnomment « *les culottes de bois* », servent de prison aux élèves indisciplinés ou paresseux ; on les y enferme et ils ont le droit de lire :

« Ces alcôves ainsi bâties nous servaient de prison, et nous y restions quelquefois enfermés pendant des mois entiers. Les écoliers mis en cage tombaient sous l'œil sévère du préfet, espèce de censeur qui venait, à ses heures ou à l'improviste, d'un pas léger, pour savoir si nous causions au lieu de faire nos pensums. Mais les coquilles de noix semées dans les escaliers, ou la délicatesse de notre ouïe nous permettaient presque toujours de prévoir son arrivée, et nous pouvions nous livrer sans trouble à nos études chéries » (50).

Qu'Honoré ait été enfermé des mois entiers dans les culottes de bois nous paraît provenir de l'exagération dont l'écrivain fait preuve ; il relate ses mauvais souvenirs, en les amplifiant, volontairement, ou simplement, parce qu'il les croit réels, le temps ayant exacerbé cette période de souffrance morale. Pourtant, il évoque, parfois, ces souvenirs avec tendresse, lorsqu'il rencontre ses anciens condisciples. Citons cet extrait d'une lettre écrite, le 10 janvier 1844, à Joseph Fontémoing, de Dunkerque, devenu avocat dans sa ville natale. Balzac lui annonce qu'il ira peut-être à l'inauguration d'une statue de David d'Angers et il ajoute :

« [...] Et alors nous aurons bien un ou deux jours pour nous souvenir des *culottes de bois* et autres *vendômoiseries* » (51).

Cependant, dans sa lettre de 1855, M. Mareschal-Duplessis semble confirmer les séjours de Balzac en prison, mais ne parle que d'un séjour d'une semaine :

« [...] pendant les deux premières années on ne pouvait rien tirer de lui, ni leçons, ni devoirs, répugnance invincible à s'occuper d'aucun travail commandé. Il a passé une partie de ce temps en pénitence, soit dans sa cellule, soit dans un bûcher où il fut emprisonné une semaine entière. On le regardait comme l'inventeur, du moins pour le collège de Vendôme, de la plume à trois becs avec laquelle il avait coutume de faire ses *pensums* » (52).

La lettre de collégien du petit Honoré à sa mère, du 1^{er} mai 1809, commence ainsi :

« Je pense que mon papa a été désolé quand il a su que j'ai été à l'alcôve [...] » (53).

S'il l'a su, c'est parce que les directeurs de l'institution envoyaient régulièrement aux parents des rapports sur le travail et la conduite de leur enfant.

Mme Camuzet, petite-fille de M. Lazare Mareschal (54), confiait volontiers qu'il était peu probable que Balzac eût passé des mois entiers dans les « culottes de bois » :

« Jamais on n'enfermait les élèves dans les dortoirs et dans les "culottes de bois" pendant des mois, mais quelques jours tout au plus ; et encore leur faisait-on prendre l'air au jardin, suivis par un surveillant qui,

après promenade, les réintégrait dans la geôle, où les écoliers pouvaient lire, écrire et s'occuper. Mon grand-père m'a souvent parlé de ce mode de punition peu sévère [...] » (55).

Mais pouvons-nous lui accorder du crédit ? Mme Camuzet n'est pas un témoin direct et peut affabuler, sans risque d'être contredite par Balzac, mort depuis longtemps ; en outre, il est naturel qu'elle veuille préserver la réputation du collège, dirigé par son grand-père et son grand-oncle, puis par son père.

En franchissant un degré supplémentaire, on enfermait les élèves au cachot, dans la loge pratiquée sous l'escalier des Minimes, c'est-à-dire dans la partie inférieure de la tour de l'hôtel de Lançay, dit du Saillant. En dernier recours, pour les fautes les plus graves, on envoyait les récalcitrants dans la salle haute de la tourelle du même édifice, séparé du collège par la rivière du Loir.

En 1872, au banquet des anciens élèves du Lycée de Vendôme, on fit venir le brave P. Verdun, âgé de près de quatre-vingts ans (56). M. Albert Arrault, dans *La Touraine de Balzac*, rapporte les paroles de M. Mareschal-Duplessis pour accueillir le vieux concierge du collège (57) :

« Messieurs, je recommande à votre attention le vieux portier du collège qui débuta dans ses fonctions par celles de geôlier de Balzac. Pendant deux ans, sauf les jours de gelée, il l'a tenu enfermé trois ou quatre jours par semaine dans la loge pratiquée sous l'escalier des Minimes. »

Et Albert Arrault d'ajouter :

« Le Père Verdun avait déjà dit : "Monsieur Balzac ! Je crois bien que je me le rappelle ! J'ai eu plus de cent fois l'honneur de le conduire au cachot !" » (58).

Le P. Verdun était bien jeune au moment des faits (14 ans en 1807, 20 en 1813) ; les événements se sont produits plus de soixante ans auparavant et c'est un homme âgé. Ses souvenirs ne sont plus si clairs qu'autrefois ; par ailleurs, il a sûrement lu *Louis Lambert*, comme tout le personnel du collège des Oratoriens. Il raconte cette histoire depuis si longtemps qu'il mélange probablement ses souvenirs à sa lecture, demeurant fier, comme il le dit, d'avoir eu « *l'honneur de conduire au cachot* » un élève pareil. Il semble de bonne foi, mais, lui, le modeste, est toujours ébloui d'avoir côtoyé un homme aussi réputé, mort depuis plus de vingt ans. Si l'écrivain affirme qu'il était plus souvent enfermé que libre, pourquoi ce brave Père ne le croirait-il pas ? Et voilà comment se propage la légende !

De même en est-il de la légende du cancre Balzac ! Sa sœur, elle-même, affirme que s'il guettait la visite de ses

(47) *Sic*.

(48) *Prospectus du collège, ibid.*, p. 9.

(49) *Louis Lambert, ibid.*, p. 619.

(50) *Ibid.*

(51) « Lettres de Balzac à Fontémoing, avocat à Dunkerque », dans le *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois*, 11^e année, 1^{er} trimestre, janvier 1872, p. 61.

(52) Coll. Lov, *ibid.*

(53) Honoré de Balzac, *Lettres à sa famille, 1809-1850*, publiées avec une introduction et des notes de Walter Scott Hastings, Albin Michel, 1950, p. 1.

(54) Elle est aussi la petite-nièce de Jean-Philibert Dessaignes, puisque les deux anciens Oratoriens étaient devenus beaux-frères, en épousant deux sœurs, les filles du notaire vendômois, M^e Renou, que Balzac transforme en Regnault dans *La Grande Bretèche*.

(55) Marcel Bouteron, « Balzac au collège », dans *L'Écho de Stan*, Paris, organe de liaison des anciens élèves de Stan, paraissant une fois par mois, d'octobre à juillet, 4^e année, n^o 6 du 15 mars 1927, p. 152.

(56) Le P. Verdun est né en 1793 et mort en 1878.

(57) Arrault et Cie, Tours, 1943, p. 23.

(58) *Ibid.*

parents, début septembre, pour la remise des prix, ce n'était pas pour qu'ils le félicitassent :

« [...] Fort peu couronné aux concours, il recevait plus de reproches que de louanges pendant ces jours qu'il attendait si impatiemment, et dont il se faisait à l'avance tant de joie » (59).

Et puis, Balzac lui-même accrédite cette image de cancre dans *Louis Lambert* :

« [...] Je devins l'écolier le moins agissant, le plus paresseux, le plus contemptif de la Division des Petits, et partant le plus souvent puni » (60).

Il n'a certes pas été un élève très brillant, mais il n'a pas complètement démerité non plus ; il n'y a qu'à consulter les Palmarès des distributions solennelles des prix pour s'en convaincre !

En 1809, en classe de septième, l'année où, soi-disant, on n'a rien pu tirer de lui, ni leçons, ni devoirs, il obtient le deuxième prix de version latine, le premier étant attribué à Henri Vendryès, de la Jamaïque, le deuxième accessit de thème latin, allant à mérite égal à Balzac et à Vendryès, qui se partagent également le second prix d'orthographe ; le 30 avril 1809, ils étaient déjà *ex aequo* pour le second accessit de version ; en 1810, en sixième, alors que Vendryès obtient le second prix de version latine, il n'en a que le premier accessit, ainsi que celui d'orthographe, tandis que Vendryès en rafle le premier prix. En outre, si l'on consulte le Registre des pensionnaires (61), renouvelé tous les trimestres, pour la classe de quatrième, nous constatons que, si Balzac est le plus ancien dans la maison, il est parmi les plus jeunes ; il a treize ans et demi, trois élèves seulement sont moins âgés que lui, mais un certain nombre a quatorze ans et demi ou quinze, voire, pour l'un d'entre eux, seize ans.

Malgré un léger fléchissement en 1811 et 1812, le petit Honoré a remporté quelques succès scolaires, même si ses professeurs et ses condisciples le considèrent comme un élève médiocre :

« Mais les enfants habitués, aussi bien que les hommes, à juger de tout d'après leurs premières impressions,

(59) Laure Surville, *Balzac, sa vie et ses œuvres, d'après sa correspondance*, Jaccottet, Bourdilliat et Cie, éditeurs, 1858, p. 19-20.

(60) *Louis Lambert, ibid.*, p. 603.

(61) Manuscrits conservés aux Archives du Loiret.

(62) *Louis Lambert, ibid.*, p. 606.

(63) La variante donnée par l'édition de la Pléiade, p. 1523, est beaucoup plus dure : « Le Père Haugoult : le Régent, qui était de semaine, appartenait à une famille d'artisans, et ses lumières ne lui permettaient guère de faire une classe plus élevée que la sixième ; aussi, n'avait-il pas cet instinct nécessaire aux hommes chargés de conduire les enfants, et si utile pour en discerner les caractères et mesurer les punitions suivant leurs forces respectives. C'est une chose déplorable que de voir à quels hommes sont livrés, en France, les deux plus importantes fonctions de l'État : celles du sacerdoce et celles de l'instruction publique. Nous nous sommes élevés malgré nos maîtres [...] »

(64) *Ibid.*, p. 600.

(65) Les trois fils de Dessaignes : Octave, docteur en médecine, Victor, également docteur et membre correspondant de l'Académie des Sciences (comme son père) et Philibert, ancien député.

(66) Jean-Philibert Dessaignes est mort le 21 janvier 1832, avant la parution de *Louis Lambert* ; son propre livre ne sera publié que le 1^{er} septembre 1881, à Paris. Typographie Delalain Frères.

(67) Dessaignes avait écrit un *Précis de physiologie*, à l'usage des élèves de la classe de Philosophie, dans lequel il étudiait les rapports entre la philosophie et la physiologie, elle-même rattachée à la physique.

(68) *Louis Lambert, ibid.*, p. 589.

(69) L'inventaire a, en réalité, été réalisé par le P. Hippolyte-Antoine-Charles-Augustin Lefebvre, né à Arras, le 9 avril 1765. Le catalogue est entièrement écrit de sa main, à l'encre sépia, avec, de temps en temps, le visa et la signature de M. Lazare Mareschal, à l'encre noire.

n'étudièrent Louis que pendant les premiers jours de son arrivée [...].

« Après un trimestre d'épreuves, Louis passa pour un écolier très ordinaire. Je fus donc seul admis à pénétrer dans cette âme sublime, et pourquoi ne dirais-je pas divine ? Qu'y a-t-il de plus près de Dieu que le génie dans un cœur d'enfant ? » (62).

Dans ce couplet du génie incompris, admirons, au passage, le manque de modestie de Balzac. Qu'il ait eu, à cette époque, pleinement conscience de sa valeur, c'est possible, mais fort improbable ! Qu'il ait eu des souhaits quant à son avenir nous paraît plus crédible, tout enfant possédant des rêves, dans ce domaine, qui ne se réalisent pas toujours !

Le Balzac de 1832 juge aussi ses professeurs médiocres, parce qu'il a appris que, peu payés, ils n'étaient pas formés, certains n'ayant même pas le baccalauréat. Les femmes de certains professeurs tenaient des épiceries en ville, pour pouvoir élever leurs enfants. Quand, avec le recul, il les décrit, parfois de façon amusée, il les peint comme il ne les voyait pas, lorsqu'il se trouvait au collège :

« Le père Haugoult (63), le Régent de semaine, était assez bon homme, mais dépourvu de hautes connaissances, il manquait de ce tact si nécessaire pour discerner les différents caractères des enfants et leur mesurer les punitions suivant leurs forces respectives » (64).

Balzac ridiculise complètement le P. François Haugoult dans son roman et le traite très mal, surtout, lorsque ce dernier lui arrache ce *Traité de la volonté*, qu'il a, soi-disant, rédigé à l'âge de douze ans avec, en partie, les idées de Jean-Philibert Dessaignes, recueillies dans trois tomes, publiés par ses fils (65) après sa mort (66) et longtemps après celle de Balzac, sous le titre *Études de l'homme moral fondées sur les rapports de ses facultés avec son organisation*. Les idées philosophiques du savant (67), l'écrivain en a peut-être eu connaissance à Paris, beaucoup plus tard, en retrouvant l'un des fils Dessaignes, mais il est absolument impossible qu'il les ait connues, alors qu'il n'était qu'un élève de quatrième.

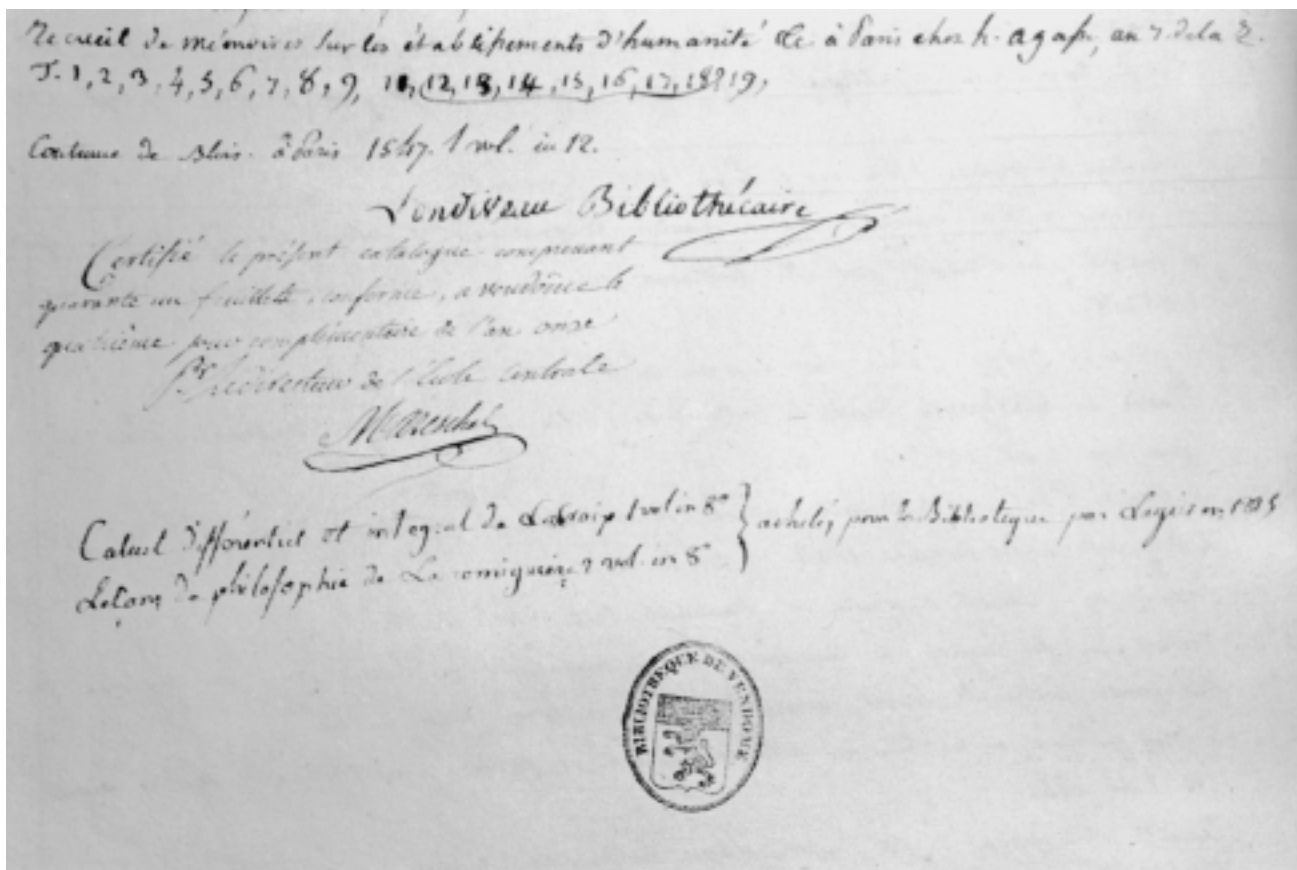
Dans l'univers carcéral dépeint par *Louis Lambert*, le petit Honoré trouve sa seule évasion dans la lecture, faisant preuve d'un goût précoce pour ce loisir. M. Bernard-François Balzac, grand lecteur de la Bible et des récits historiques des hérésies, possédait une vieille Bible qu'il consultait souvent. Elle était donc à portée de la main curieuse du petit Honoré, avant son départ pour Vendôme ; il la prenait, essayait d'en lire des passages et, même s'il n'y comprenait rien, il laissait libre cours à son imagination, en tombant sur tel ou tel mot évocateur. Sans doute faut-il donner crédit à ce qu'il écrit, dès les premières lignes de son roman :

« L'Ancien et le Nouveau Testament étaient tombés entre les mains de Louis à l'âge de cinq ans » (68).

Cet amateur de lecture a la chance d'arriver dans un collège dont la bibliothèque, même si elle est devenue municipale et accessible à tout public, contient près de cinq mille volumes : évidemment, un nombre important de textes sacrés, mais aussi des ouvrages plus profanes, comme en atteste le Catalogue de M. Londiveau (69), bibliothécaire en chef de la Bibliothèque municipale.

Avec la complicité du bibliothécaire-adjoint, le P. Lefebvre, le petit Honoré a donc pu lire et relire des livres, dont le sens lui reste complètement obscur, témoignant déjà d'un goût pour les mots, qu'il approfondira lorsqu'il écrira son œuvre, raturant, peaufinant, jamais satisfait de sa formulation, goût démesuré que l'on devine dans ces confidences de Louis :

« Souvent, me dit-il, en parlant de ses lectures, j'ai accompli de délicieux voyages, embarqué sur un mot dans les abîmes du passé, comme l'insecte qui posé sur quelque brin d'herbe flotte au gré d'un fleuve [...]. Quel



Cat. Londiveau. Signatures de Londiveau et Mareschal
(Bibl. de Vendôme)

beau livre ne composerait-on pas en racontant la vie et les aventures d'un mot? Sans doute il a reçu diverses impressions des événements auxquels il a servi; selon les lieux, il a réveillé des idées différentes [...]» (70).

Cet amoureux des mots est bien servi au collège de Vendôme, dont les directeurs mettent l'accent sur la lecture, en indiquant aux parents que leurs élèves ont à leur disposition une bibliothèque « où l'on trouve tous les livres d'histoire, de science et de littérature, convenables à leur âge » (71). Un trésor que cette Bibliothèque des Oratoriens!

« Ce trésor provenait des pillages faits pendant la révolution dans les abbayes et les châteaux voisins » (72).

« En (leur) qualité de prêtre(s) assermenté(s) », les Oratoriens « (avaient) pu choisir les meilleurs ouvrages parmi les collections précieuses qui furent alors vendues au poids » (73).

En tout cas, la vision d'un petit Honoré, affamé de lecture, merveilleusement heureux dans un tel paradis, est sûrement vraie; il lit tout ce qui lui tombe sous la main, dès son plus jeune âge :

« Dès ce temps, la lecture était devenue chez Louis une espèce de faim que rien ne pouvait assouvir, il dévorait des livres de tout genre, et se repaissait indistinctement d'œuvres religieuses, d'histoire, de philosophie et de physique. Il m'a dit avoir éprouvé d'incroyables délices en lisant des dictionnaires, à défaut d'autres ouvrages, et je l'ai cru volontiers. Quel écolier n'a maintes fois trouvé du plaisir à chercher le sens probable d'un substantif inconnu? L'analyse d'un mot, sa physionomie, son histoire étaient pour Lambert l'occasion d'une longue rêverie » (74).

Croire qu'il s'est plongé, avec délices, dans les dictionnaires et les livres d'histoire religieuse ou profane, c'est certainement vrai, mais vouloir nous faire croire qu'il a lu, mais surtout compris, tous les ouvrages de la Bibliothèque, même ceux de métaphysique, il affabule :

« En trois ans, Louis Lambert s'était assimilé la substance des livres qui [...] méritaient d'être lus. L'absorption des idées par la lecture était devenue chez lui un phénomène curieux; son œil embrassait sept à huit lignes, et son esprit en appréciait le sens avec une vélocité pareille à son regard; souvent même un mot dans la phrase suffisait pour lui en faire saisir le suc. Sa mémoire était prodigieuse. Il se souvenait avec une même fidélité des pensées acquises par la lecture et de celles que la réflexion ou la conversation lui avaient suggérées [...]. Il se souvenait, selon son expression, non seulement du gisement des pensées dans le livre où il les avait prises, mais encore des dispositions de son âme à des époques éloignées. [...]. Son cerveau, habitué jeune encore au difficile mécanisme de la concentration des forces humaines, tirait de ce riche dépôt, une foule d'images de réalité, de fraîcheur, desquelles il se nourrissait pendant la durée de ses limpides contemplations » (75).

Il ment, lorsqu'il nous raconte ses discussions philosophiques, à l'âge de douze ans, à propos *Du ciel et de l'enfer*

(70) Louis Lambert, p. 591.

(71) Prospectus du collège, *ibid.*, p. 17.

(72) Louis Lambert, *ibid.*, p. 592.

(73) *Ibid.*

(74) *Ibid.*, p. 590-591.

(75) *Ibid.*, p. 592-593.

de Swedenborg. Ce livre ne se trouvait pas à Vendôme ; il ne l'a lu que beaucoup plus tard, en l'empruntant à la riche collection de livres mystiques que possédait sa mère (76).

En dehors de la lecture, l'existence au collège connaît d'autres aspects agréables, Balzac le reconnaît lui-même. Les élèves possèdent, chacun, un petit carré de jardin, qu'ils peuvent cultiver ; ils y construisent des cabanes et y élèvent des pigeons, dont l'écrivain exagère le nombre :

« Pour adoucir notre vie, privée de toute communication avec le dehors et sevrée des caresses de la famille, les Pères nous permettaient encore d'avoir des pigeons et des jardins. Nos deux ou trois cents cabanes, un millier de pigeons nichés autour de notre mur d'enceinte et une trentaine de jardins formaient un coup d'œil encore plus curieux que ne l'était celui de nos repas » (77).

Les repas étaient, en effet, très particuliers. Habituellement, aussi bien dans les établissements publics que privés, l'usage voulait qu'ils s'effectuassent, dans le silence le plus absolu, tandis qu'un élève ou un professeur lisait, d'une voix monocorde, des livres édifiants. Mais les Oratoriens accordaient à leurs élèves une liberté, exceptionnelle en ce début de siècle :

« Ce réfectoire, digne d'un ancien Ordre religieux, contenait tous les écoliers. Contrairement à la règle des autres corps enseignants, nous pouvions y parler en mangeant, tolérance oratorienne qui nous permettait de faire des échanges de plats selon nos goûts » (78).

Cette pratique, pourtant, ne plaisait pas du tout aux autorités administratives. Les directeurs du collège se voient rappelés à l'ordre par une circulaire du Recteur de l'Académie d'Orléans, à laquelle répond M. Mareschal, le 6 mars 1812 :

Monsieur le Recteur,

L'article 65 du Statut sur la police intérieure des Lycéens, qui selon votre circulaire n° 25 est applicable à notre maison porte... « On fera des lectures pendant les repas. »

Cette partie de l'article 65 est le seul point dans lequel nous ne soyons pas d'avance conformes aux dispositions du Statut ; et nous vous prions de ne pas désapprouver que pendant le cours de cette année, nous n'introduisions pas l'usage de la lecture.

La salle du Réfectoire (79), comme vous le savez, est divisée en deux parties, par un mur ; les tables sont multipliées, en longueur, de sorte qu'il n'est pas facile d'assurer du silence : la voix du lecteur ne pourrait se porter sur les deux divisions, et les chefs ne pourraient obtenir l'attention des élèves, ce qui serait plus dangereux que la non introduction de la lecture, pour ainsi dire au milieu de l'année.

Il faudrait que nous changeassions les heures des repas, celles des études, celles des récréations pour disposer la salle à manger de manière que la moitié des élèves dînant avant l'autre la lecture fut possible.

Nous avons l'honneur de vous exposer les motifs pour lesquels d'après notre longue expérience (29 ans),

nous avons cru pouvoir ne pas rétablir cet usage dans la maison que nous n'avons pas quittée depuis notre entrée dans la congrégation de l'Oratoire, et que nous dirigeons depuis dix-sept ans (80).

Et puis, « dans les chaleurs de l'été, on fait [...] se baigner (les élèves) », sans sortir du collège, puisque le jardin de l'établissement est traversé par un bras du Loir, « assez large, et suffisamment profond », précise le *Prospectus*, « pour leur permettre de se livrer sans crainte à tous les exercices de la natation » (81).

Un autre plaisir des élèves consistait à écrire des poèmes :

« Entraîné par cette intempestive passion, je négligeais mes études pour composer des poèmes qui devaient certes inspirer peu d'espérances, si j'en juge par ce trop long vers, devenu célèbre parmi mes camarades, et qui commençait une épopée sur les Incas :

« *Ô Inca ! ô roi infortuné et malheureux !* »

« Je fus surnommé le *Poète* en dérision de mes essais ; mais les moqueries ne me corrigèrent pas. Je rimai toujours, malgré le sage conseil de M. Mareschal, notre directeur, qui tâcha de me guérir d'une manie malheureusement invétérée [...] » (82).

L'ambition de tous les collégiens est d'être admis à l'Académie, où l'on encourage les élèves à écrire des poèmes, des contes, des œuvres de toutes sortes et des pièces de théâtre représentées en public, pendant les vacances.

Cet honneur est réservé, en principe, aux élèves des grandes classes.

« [...] Par exception, il devait être de l'académie. *Proh pudor !* (83) nous allions avoir l'honneur de compter parmi les Petits un habit décoré du ruban rouge que portaient les académiciens de Vendôme. Aux académiciens étaient octroyés de brillants privilèges ; ils dinaient souvent à la table du Directeur, et tenaient par an deux séances littéraires auxquelles nous assistions pour entendre leurs œuvres. Un académicien était un petit grand homme. Si chaque Vendômien veut être franc, il avouera que, plus tard, un véritable académicien de la véritable Académie française lui a paru bien moins étonnant que ne l'était l'enfant gigantesque illustré par la croix et le prestigieux ruban rouge, insignes de notre académie » (84).

En tout cas, Balzac a gardé le souvenir de cette Académie, dont il n'a jamais fait partie, non plus que de l'Académie française. Il existe, à la Bibliothèque de Vendôme, des cahiers, où sont recopiés, par l'un de ses membres, les textes composés pour les séances littéraires de l'Académie. Dans la séance du 2 mai 1818, Édouard de Vasson lit un poème de sa composition, cent trente vers vantant *Les plaisirs de l'étude au collège*. Je vous en livre quelques extraits. D'abord les quatre premiers vers :

« *Mère des arts ! ô délices du sage !
aimable étude, accepte mon hommage
J'ose en ce jour célébrer les bienfaits ;
Ils sont si chers aux heureux que tu fais [...].* »

puis les vers 19 à 29 :

« *Je chanterai d'une voix plus modeste
Les doux travaux, charmes des jeunes ans.
Ce beau temps fuit, mais la mémoire en reste ;
Préparons-nous ces souvenirs charmans* (85).
*Au sein des airs, s'élève l'airain sonore ;
À ce signal, voyez-vous ces enfants* (86)
*À leur travail courir joyeux encore,
Puis aussitôt dans la salle enfermés,
Ardents, s'asseoir aux bancs accoutumés ?
Calme, et discret, règne le silence,
La Paix tranquille habite ce séjour [...].* »

(76) Une centaine de volumes, d'après sa fille Laure de Surville.

(77) *Louis Lambert, ibid.*, p. 598.

(78) *Ibid.*

(79) *Sic.*

(80) Archives du Loiret.

(81) P. 5.

(82) *Louis Lambert, ibid.*, p. 603.

(83) *Oh, honte !*

(84) *Ibid.*, p. 601.

(85) *Sic.*

(86) *Sic.*

Les souvenirs diffèrent, selon les enfants. Balzac et de Vasson paraissent avoir séjourné en un lieu différent. Mais, quelques vers plus loin, de Vasson décrit un élève distrait, qui nous fait penser au petit Honoré, tel qu'il nous apparaît dans *Louis Lambert* :

« D'un autre au loin voyez errer les yeux.
Peut-être il cherche une rime indocile
En contemplant ces arbres déjà verts (87)
Et les oiseaux voltigeant dans les airs
À ces rameaux fréquentant leur asyle (88),
Oui, du printemps tous ces tableaux divers
Vont féconder sa verve peu fertile [...].

Ailleurs encore je vois une autre scène
L'acteur n'est point un travailleur ardent :
Chez lui l'esprit voyage négligent,
Le cœur s'épanche, et la vive pensée
Que ne conduit ni l'étude, ni l'art,
Sur le papier est simplement tracée ;
Le sentiment parle presque au hasard [...] (89).
Puis l'arc peut-il être toujours tendu ?
Quand le travail est trop long et trop rude,
L'esprit languit faible, triste, abattu [...] » (90)

Balzac donne l'impression, dans *Louis Lambert*, que les élèves restent toujours enfermés. Et pourtant, l'une des joies de l'élève Balzac, c'est de se promener. Le jeudi, jour de congé, les élèves ont le droit de sortir, étroitement surveillés par les maîtres. Ils le font, également, le dimanche, mais la journée est largement entamée par la messe.

« La religion (étant) le plus sûr fondement des mœurs et de la vertu », selon le *Prospectus* (91), la messe ne peut pas être négligée, ni le catéchisme. Les Pères enseignent le nouveau *Catéchisme impérial*, qui, selon l'abbé François Brossier, « prétend s'inspirer du catéchisme de Bossuet » (92). En fait, il prône le devoir de respect, de fidélité et d'obéissance envers l'empereur Napoléon I^{er}, ainsi que celui du service militaire, pour défendre l'Empire (93).

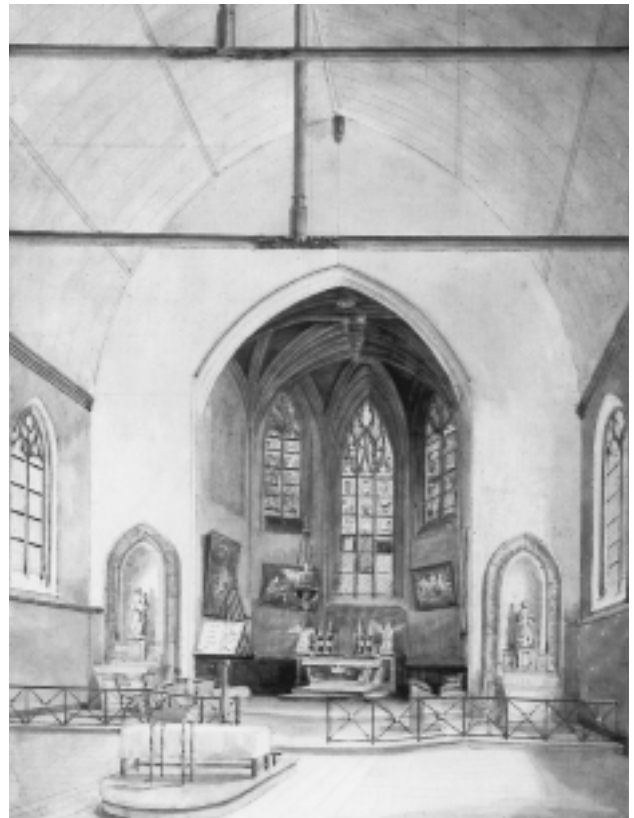
Pour en revenir à cette autre légende balzacienne de l'enfermement, si nous comptons deux sorties par semaine, cela fait un total de quatre-vingt-seize sorties par an, d'où, en six ans, près de six cents sorties, sans compter les sorties supplémentaires des élèves pendant leurs six semaines de grandes vacances. Nous voyons qu'encore une fois, la notion d'enfermement n'est pas une réalité matérielle, mais plutôt la sensation morale d'un enfant privé d'affection.

L'écrivain décrit lui-même le rituel des promenades que tous attendent avec impatience, les grands allant plus loin que les petits. On se rend, le plus souvent, au château, sur les hauteurs de Vendôme, d'où Balzac a longuement observé la topographie de la ville.

Parfois, les privilégiés vont pique-niquer à La Lézonnière, propriété de M. Mareschal, que Balzac a beaucoup fréquentée (94).

L'un des lieux de promenade favoris des plus grands reste le château de Rochambeau :

« Le manoir de Rochambeau était l'objet de la plus célèbre de nos excursions, peut-être à cause de son éloignement. Rarement les plus petits faisaient une course si fatigante ; néanmoins, une ou deux fois par an, les Régents leur proposaient la partie de Rochambeau comme une récompense. En 1812, vers la fin du printemps, nous dûmes y aller pour la première fois. Le désir de voir le fameux château de Rochambeau dont le propriétaire donnait quelquefois du laitage aux élèves nous rendit tous sages. Rien n'empêcha donc la partie. Ni moi ni Lambert, nous ne connaissions la jolie vallée du Loir où cette habitation a été construite. Aussi son imagination et la mienneté furent-elles très préoccupées la veille de cette promenade, qui causait dans le collège une joie traditionnelle. Nous en parlâmes pendant toute la soirée, en nous promettant d'employer en fruits ou en laitage l'argent que nous possédions contrairement aux



La chapelle du collège

(Album de Launay)

lois vendômoises (95). Le lendemain, après le dîner (96), nous partîmes à midi et demi, tous munis d'un cubique morceau de pain que l'on nous distribuait d'avance pour notre goûter. Puis, alertes comme des hirondelles, nous marchâmes en troupe vers le célèbre castel, avec une ardeur qui ne nous permettait pas de sentir tout d'abord

(87) *Sic.*

(88) *Sic.*

(89) *Sic.*

(90) Vers 43-49 ; 62-91 et 89-91. Et le poème se termine ainsi : « Il est bien vrai, l'étude en notre enfance / À ses travaux unit mille plaisirs. / Volupté pure, aimable jouissance ! / Charmez les jours de notre adolescence, / Et puissions-nous, même dans nos vieux ans, / Aimer encore ce qu'aime notre enfance, / Le doux travail, et des goûts innocents » (vers 124-130). Dans la même séance, de Vasson livre un autre poème de cent dix-huit vers : *Mes adieux au collège ou mon retour dans mes foyers*, dont voici les six premiers vers : « Je quitte donc cet aimable séjour / Retraite heureuse, où ma paisible enfance / Étudia, folâtre, tour à tour. / Séjour de paix, de calme jouissance, / adieu, du moins recevez en ce jour / Le doux tribut de ma reconnaissance. »

(91) P. 8.

(92) Abbé François Brossier. Note manuscrite sur *Les Références de l'Écriture*.

(93) Le seul profit que Balzac a retiré de la messe, c'est le goût pour les cérémonies, la pompe religieuse et la musique sacrée, dont le *Te Deum*.

(94) Dans l'Inventaire du collège du 9 décembre 1810, La Lézonnière est désignée comme « une maison de campagne indispensable pour la récréation des élèves, pendant les jours de congé ». Archives du Loiret.

(95) Pour être tous à égalité, les élèves n'avaient pas le droit de posséder de l'argent de poche, ni de bijoux, et le port de l'uniforme et des galoches les rendait semblables.

(96) À l'époque de Balzac, on donnait le nom de dîner à ce que nous appelons maintenant le déjeuner.



Une maison
sur le coteau
de Naveil
(La Lézonnière)
(Album de Launay)



la fatigue. Quand nous fûmes arrivés sur la colline d'où nous pouvions contempler et le château assis à mi-côte, et la vallée tortueuse où brille la rivière en serpentant dans une prairie gracieusement échancrée ; admirable paysage, un de ceux auxquels les vives sensations du jeune âge ou celles de l'amour ont imprimé tant de charmes, que plus tard il ne faut jamais aller les revoir, Louis Lambert me dit : "Mais, j'ai vu cela en rêve !" » (97).

(97) Louis Lambert, *ibid.*, p. 620-621.

(98) *L'Annuaire du département de Loir-et-Cher pour l'an 1808* donne une nécrologie du Maréchal : « Jean-Baptiste-Donatien Vimeur de Rochambeau, né à Vendôme, commissaire général des armées du Nord en 1790, créé maréchal de France en 1791, et grand officier de la Légion d'honneur en 1804, est mort à sa terre de Rochambeau, près Vendôme, le 12 mai 1807, âgé de 82 ans » (p. 71).

(99) Rapport non daté, peut-être de 1816, conservé aux Archives du Loiret.

Le propriétaire du château, qui donne du laitage aux élèves, ne peut être le maréchal de Rochambeau, mort le 12 mai 1807, plus d'un mois avant l'arrivée de Balzac à Vendôme (98).

Encore une fois le rectorat reproche au collège le trop grand nombre de promenades et M. Mareschal envoie un rapport sur le sujet au recteur de l'Académie d'Orléans, rapport dont j'ai retrouvé un fragment (99) :

« Et quoi, pour les bonnes mœurs, pour la discipline, pour conserver le bien opéré dans l'année, nous n'accordons pas de vacances, nous nous privons du repos qu'elles nous procureraient et de l'économie qui en résulterait. Et l'on nous accuse des plaisirs que nous accordons aux élèves ! Quelques parties à la campagne, ainsi faites : un chef, trois maîtres et quarante-quatre élèves. Les plus avancés partent à quatre heures du matin ; vont à quatre lieues à pied ou visiter ou les forges ou la verrerie ou l'observatoire de Cassini, dînent fringalement sur l'herbe et rentrent bien las pour souper au collège. »



Le château
de Rochambeau
(Album de Launay)

Mais la promenade devient un calvaire, lorsque l'on souffre d'engelures aux pieds, comme c'était le cas pour Balzac :

« Durant tout l'hiver, celui-là n'allait pas en promenade sans de vives souffrances : d'abord la douleur de ses engelures se révélait atroce autant qu'un accès de goutte ; puis les agrafes et les ficelles destinées à retenir le soulier partaient, ou les talons éculés empêchaient la maudite chaussure d'adhérer aux pieds de l'enfant ; il était alors forcé de la traîner péniblement en des chemins glacés où parfois il lui fallait la disputer aux terres argileuses du Vendômois ; enfin, l'eau, la neige y entraient souvent par une décousure inaperçue, par un béquet (100) mal mis, et le pied de se gonfler » (101).

Cependant, malgré ces bouffées d'air pur, l'absence d'exercice physique (102), la privation de véritable liberté, les accès de mélancolie de l'adolescent et l'abus de lecture provoquent une espèce de coma, qui inquiète tant M. Mareschal qu'il demande à sa famille de venir le chercher, le 22 avril 1813. Les Balzac avaient amené au collège un enfant joufflu, débordant de santé ; ils le récupèrent chétif et dans un état d'abêtissement total. S'isoler dans son univers intérieur est fréquent chez les adolescents, mais le manque d'amour, surtout de l'amour maternel, absolument indispensable dans la petite enfance, peut provoquer des drames.

Au cours de sa scolarité au collège des Oratoriens de Vendôme, Balzac a eu l'impression d'être un prisonnier condamné à perpétuité, enfant martyr que seule sauve son intense vie intérieure :

« Louis Lambert souffrit donc par tous les points où la douleur a prise sur l'âme et sur la chair. Attaché sur un banc à la glèbe de son pupitre, frappé par la fêrule, frappé par la maladie, affecté dans tous ses sens, pressé par une ceinture de maux, tout le contraignit d'abandonner son enveloppe aux mille tyrannies du collège. Semblable aux martyrs qui souriaient au milieu des supplices, il se réfugia dans les cieux que lui entrouvrait sa pensée. Peut-être cette vie tout intérieure aida-t-elle à lui faire entrevoir les mystères auxquels il eut tant de foi ! » (103).

En tout cas, Balzac passe au collège les années les plus importantes pour la formation de la personnalité. En outre, il y développe son sens de l'observation. C'est bien plus tard qu'il analysera et interprétera, à sa façon, en la dénaturant, cette période si fertile. S'il retrace le tableau d'un enfer cauchemardesque, c'est qu'il l'a ressenti ainsi, même si le collège de Vendôme avait, en ce début de XIX^e siècle, une réputation d'originalité et de tolérance, rares dans un établissement d'origine religieuse. À partir d'une atmosphère assez bien rendue et réaliste, l'écrivain brode, exagère la claustration et le régime très sévère de la discipline. Et, comme il veut donner un caractère d'authenticité à ce récit, il y glisse, de-ci, de-là, des événements réels de sa vie de collégien, jetant en pâture à ses lecteurs les véritables noms des professeurs, du directeur, alors que, dans d'autres romans, il transforme les noms de personnages qu'il a rencontrés. Il

décrit très précisément des lieux reconnaissables du Vendômois, met quelques noms historiques, comme Mme de Staël. Le lecteur prendra donc pour argent comptant tout ce que raconte le *Poète*, sans laisser de place à tout ce que ce séjour à Vendôme lui aura apporté : les prémices peut-être de sa vocation d'écrivain. Il y a, cependant, parfois, dans *Louis Lambert*, un accent de sincérité, qui prouve que les souvenirs de Balzac ne sont pas si négatifs et je lui donne la parole, pour terminer cet exposé :

« Mais il serait trop fastidieux de raconter les particularités qui font du collège de Vendôme un établissement à part, et fertile en souvenirs pour ceux dont l'enfance s'y est écoulée. Qui de nous ne se rappelle encore avec délices, malgré les amertumes de la science, les bizarreries de cette vie claustrale ? C'était les friandises achetées en fraude durant nos promenades, la permission de jouer aux cartes et celle d'établir des représentations théâtrales pendant les vacances, maraude et libertés nécessitées par notre solitude ; puis encore notre musique militaire, dernier vestige des Cadets ; notre académie, notre chapelain, nos Pères professeurs ; enfin, les jeux particuliers défendus ou permis : la cavalerie de nos échasses, les longues glissoires faites en hiver, le tapage de nos galoches gauloises, et surtout le commerce introduit par la boutique établie dans l'intérieur des cours » (104).

REMERCIEMENTS

Au Révérend Père Bernard Meuret, Supérieur de la Congrégation de l'Oratoire (Paris)

Au Révérend Père François Brossier, Professeur à l'Institut catholique (Paris)

À M. Daniel Chanet, Maire de la Ville de Vendôme

Au Conservateur des Archives de l'Évêché de Blois

Aux Conservateurs des Archives départementales

de l'Indre-et-Loire

du Loir-et-Cher

du Loiret

À la Conservatrice des Archives municipales de Vendôme

À M. Robert Trenchida, Conservateur de la Bibliothèque de la Maison de Balzac (Paris)

À Mme Anita Port, Bibliothécaire en chef, et Mlle Florence Aubry, Responsable du Fonds ancien, de la Bibliothèque municipale de Vendôme

À M. Jean-Claude Pasquier, Secrétaire de la Société Archéologique, Scientifique et Littéraire du Vendômois

(100) Le béquet est une pièce ajustée à un soulier.

(101) *Louis Lambert, ibid.*, p. 610.

(102) Honoré n'est pas doué pour le sport et, s'échauffant vite, il devient écarlate, le souffle coupé. Voir *Louis Lambert, ibid.*, p. 613 : « Nous ne savions ni jouer à la balle, ni courir, ni monter sur les échasses. »

(103) *Ibid.*, p. 612-613.

(104) *Ibid.*, p. 598-599.



Le jardin du collège (album de Launay)

(2)

MESSIEURS :

DE LONGPRÉ, de Paris.	DE VERNEUIL, de Bourgois.
BUSCHER, de Château-Gontier.	FOUCUET (Alban) de Tours.
PETITIAUD de Limoges.	FOURNIER (Charles), de Limoges.
BEAUSSIER, de Montcoubleau.	LEROUX, de Sarigny.
DU BOCHER, du Mans.	DE PERIGNY, de Blois.
DEPRÉAUDEAU (Eugène), de Vannes.	DUTERTRE (Auguste), de Laval.
AUCHER, de Blois.	BARCHEUX, de Meulais.
DOYEN, de Nancy.	DELMAS, de Limoges.
DULIGONDES, d'Argentan.	LANCHON, de Mayenne.
FRESNEAU, du Mans.	FOURNIER (Prosper), de Limoges.
MAGNAN, (Abel), de Bordeaux.	DE BASSONNÉE (Red.), d'Orléans.
BOUET, de Brest.	MARTEAU (Louis), de Versailles.
ROGIER (Adrien), de Poitiers.	VALLEE (Alexandre), du Mans.
PARISOT, de Vendôme.	DE SAUMERY, de Paris.
VENDRYES, de la Martinique.	LAPERIGNE, de Brest.
FONTAINE DE LA CHALÉRIE, de Poitiers.	LAGIER, de Vendôme.
GENDRON, (Édouard), de Vendôme.	ARTHUY (Phil.), de Château-Roux.
DE LA TOUCHE, de Nogent-le-Rotrou.	SONOLET, de Clermont.
FOUCHAIS DE LA FAUCHERIE, de Bross.	BALZAC, de Tours.

I I.

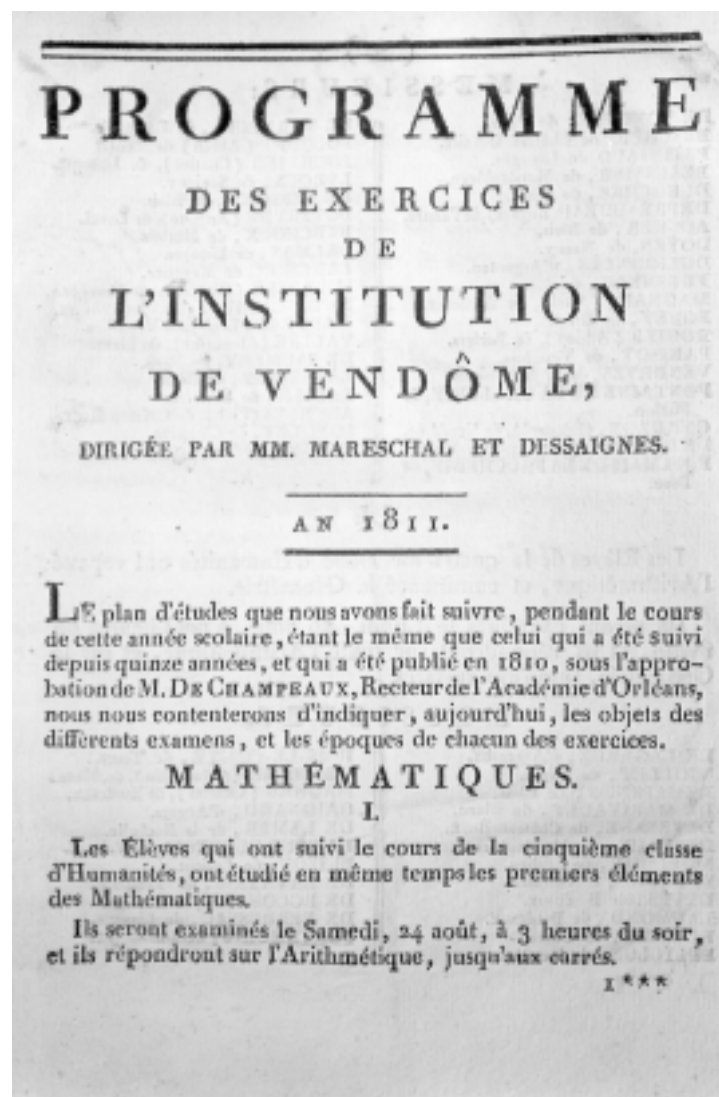
Les Élèves de la quatrième classe d'Humanités ont repassé l'Arithmétique, et commencé la Géométrie.

Ils seront examinés le Lundi 26 août, à neuf heures du matin, et ils répondront sur toute l'Arithmétique, et sur la Géométrie, jusqu'aux surfaces.

MESSIEURS :

DE LAGARDE, d'Argentan.	BOIS LE-COMTE, de Tours.
VIOLET, de Tours.	VETILLARD (Marcellin), du Mans.
LEMAIGNEN, de Blois.	MAGNAN (Charles), de Bordeaux.
DE MARIVAULT, du Blanc.	GAIGNARD, d'Angers.
DUFRESNE, de Château-Roux.	DE LAMER, de la Rochelle.
DESVAUX, de Montcoubleau.	LA TOUR DUBREUIL, de Valanç.
MOUCHOT, de Saumur.	BRIZOU, de Lorient.
DUFAURE, de Saumur.	DE LAVAYSSE, de Toulous.
DEVÈS, de Bordeaux.	DE ROCQUARD, de Limoges.
LAUMOND, de Bordeaux.	DE FERRUSSAC, de Limoges.
ROUSSEL, de Tours.	FONTÉMOING, de Dunkerque.
BURILLON, de Vendôme.	

La classe de cinquième de Balzac



L'examen de mathématiques en 1811



Une salle de classe (album de Launay)



Cour du collège (album de Launay)

NB. — Lorsqu'elles n'ont pas été prêtées par la Bibliothèque municipale de Vendôme, les photos ont été réalisées par M. Philippe Bourdin, possesseur d'une Maîtrise d'Histoire de l'Art.

M. B.

WALTER SCOTT INSPIRATEUR DE BALZAC

Maxime Cunin

On ne lit plus guère Walter Scott qui fit les beaux jours de la jeunesse de quelques-uns d'entre nous ; le grand public ne lit plus guère les romans de Balzac trop souvent regardés comme démodés. On constate cependant, depuis quelques années, un regain d'intérêt pour l'œuvre de Scott dans le monde universitaire ; et même si le grand Balzac est un peu délaissé, chacun sait, avec un peu d'expérience de l'humaine comédie, que Rastignac, Vautrin, le Père Grandet, le P. Goriot, l'illustre Gaudissard et combien d'autres... sont nos contemporains parce qu'ils sont immortels.

Il serait injuste de réduire Walter Scott à n'être qu'un romancier pour la jeunesse comme on l'a longtemps fait en France : homme remarquable par sa culture et sa puissance de création, il fut l'honneur d'une Écosse encore meurtrie qui ne céda devant sa querelleuse voisine que dans le sang et les larmes. De Balzac, de son « œuvre haute et solide, robuste entassement d'assises de granit » comme l'a dit Victor Hugo sur sa tombe, beaucoup est connu, et chaque année apporte son lot de découvertes et d'études savantes.

L'idée de rapprocher ces deux géants n'est ni originale ni singulière, et les spécialistes de Balzac n'en seront pas étonnés ; elle peut surprendre les autres lecteurs. Éclairer les rapports qui unissent ces deux écrivains qui jamais ne se rencontrèrent, tel est le propos de cette communication.

On ne présente plus Balzac, surtout en cette année de bicentenaire où tant lui a été consacré. Deux passions l'animent, l'amour et la gloire, ainsi qu'il se plaît à le dire. Pour l'amour, on sait ce qu'il en fut : il ne pouvait qu'être exalté par la conquête, parfois difficile, de femmes elles-mêmes glorieuses à ses yeux, par leur titre et leur esprit affiné par les détours de leur existence et de l'Histoire. Quant à la gloire que réclamait son génie (il ne redoutait pas le mot), il ne l'atteignit qu'à force de travail acharné. Le génie est une grande patience, dit-on ; pour Honoré, il fut sa « longue impatience », selon la belle formule de Valéry.

Au seuil de sa vingtième année, il brûle de montrer à sa famille qu'il n'est pas fait pour le droit mais pour la littérature. Déjà riche d'un savoir qu'il étale sans honte au point, dit sa mère, « de blesser tout le monde », il obtient de faire ses preuves. Dans la chambre inconfortable qu'on lui loue à Paris, il écrit, empaqueté dans une mauvaise robe de chambre. À 21 ans, il met le point final à... une tragédie en cinq actes et en alexandrins, imitée de Racine, *Cromwell*. Elle ne séduit que son entourage ; il comprend vite qu'elle est mauvaise. Loin d'être découragé, il déclare : « La tragédie n'est pas mon fait ! » Mais dans quelle direction lâcher la bride à ce génie ? Car, génie ou non, il faut de l'argent pour vivre, il en faut beaucoup pour apaiser cette boulimie de gloire.

Le roman, sous sa forme moderne (je n'entends pas le « nouveau roman »), le roman historique et le roman de

mœurs ont pris, depuis quelques décennies, une place de plus en plus importante dans la société : « La littérature romancière semble prendre tous les jours de rapides accroissements ; autrefois, le roman ne s'adressait qu'à une élite mais aujourd'hui tout le monde veut lire et tout le monde veut écrire », déclare un diffuseur de livres. Balzac se tournera donc vers le roman bien que son goût le porte davantage vers la philosophie, qu'il n'abandonnera jamais.

À vrai dire, tout en versifiant sa tragédie, il a déjà, pour « se délasser », commencé à griffonner – à « croquignoler », comme il l'écrit à sa sœur – « un petit roman », *Sténie*, jamais achevé, dont le manuscrit ne sera publié qu'en 1936 : histoire pathétique et romanesque à souhait, de nos jours bien désuète, écrite sous la forme d'un échange épistolaire et dont l'action se situe à Saint-Cyr-sur-Loire ; histoire que Balzac nourrit de ce qui reste à jamais gravé dans sa mémoire, les souvenirs de sa prime enfance écoulee hors de sa famille mais aux côtés de sa sœur Laure, dans notre douce région.

Lorsque, fin 1820, il rencontre Auguste Lepoitevin dit Le Poitevin de l'Égreville qui dirige une sorte d'« atelier d'écriture » où il enseigne à une douzaine de jeunes gens comment écrire des romans à la mode – « l'art d'aiguiser le poignard de l'esprit et de frapper au bon endroit », pour reprendre l'heureuse formule d'Hippolyte Castille –, Honoré accepte de collaborer, dans l'espoir d'atteindre au plus vite d'abord la fortune puis la gloire : « Depuis quinze jours j'ai eu l'idée de me faire assurer cent mille écus à prendre sur le public et je vais les recevoir contre quelques bons romans dont j'aurai bon débit à Bayeux », écrit-il naïvement en 1821 à Laure, qui habite cette ville.

Un esprit de feu comme le sien ne connaît pas le repos. Depuis l'échec de *Cromwell*, il n'a cessé de lire et d'écrire. À sa sœur, sa confidente de chaque instant, il envoie lettre sur lettre. En juillet de la même année, il lui fait part de sa récente émotion littéraire : « Je t'engage beaucoup à lire *Kenilworth*, le dernier roman de Walter Scott : c'est la plus belle chose du monde. »

L'œuvre de l'auteur écossais a franchi la Manche dès 1820 : *Ivanhoé*, traduit dans diverses langues, connaît un retentissement international. Balzac ne l'a pas encore lu ; à travers *Kenilworth* il rencontre Scott pour la première fois.

Ainsi, outre la découverte de l'amour auprès de Mme de Berny – découverte qui fut, un temps, si considérable et si utile pour lui –, les années 1820-1821 sont pour Balzac d'une importance capitale à travers deux rencontres, l'une avec Lepoitevin, l'autre avec Walter Scott. De celui-là, il apprendra l'art et la manière de « fabriquer » de la littérature industrielle, en méprisant le lecteur avant de se mépriser soi-même ; celui-ci lui indiquera une voie nouvelle et l'incitera à s'interroger en permanence sur un art où tous

deux s'illustreront. Laissant notre hyperactif surdoué à ses enthousiasmes et à ses déceptions, tournons-nous vers le grand Écossais.

Écossais et non pas Anglais, comme beaucoup de Français un peu fâchés avec la géographie britannique le disent parfois. Walter Scott naît en 1771 à Édimbourg, dans une Écosse théoriquement unie à l'Angleterre depuis 1603, mais constamment déchirée entre des communautés qui s'opposent à bien des égards : rivalités dynastiques (jacobites contre hanovriens), religieuses (presbytériens contre épiscopaliens), politiques (les conflits avec sa puissante voisine sont fréquents), géographiques enfin entre les habitants des Hautes Terres (Highlanders) aux traditions rigides et aux mœurs rudes et les habitants des basses terres du Sud, les Borders, ainsi nommées parce qu'elles bordent l'Angleterre et que les échanges commerciaux en ont fait une région plus riche, aux mœurs plus policées.

Écossais de pure souche, neuvième enfant d'une fratrie de douze, W. Scott est de vingt-huit ans l'aîné de Balzac. Le père, avocat, jouit d'une charge royale qui lui assure des revenus confortables, mais l'éducation de sa progéniture ne lui paraît pas d'un grand intérêt. La mère, cultivée et intelligente, sensible à la poésie et à l'histoire de sa nation, aime leur conter des histoires tirées de la tradition gaélique. Le jeune Walter, atteint à 2 ans d'une attaque de poliomyélite qui le laissera un peu boiteux, nourrit sa mémoire de ces fabuleuses légendes. Vers l'âge de 12 ans, une grave maladie le contraint à garder la chambre pendant plusieurs mois. Si ses études en souffrent, la lecture, son unique distraction, y supplée : élevé sans contrainte, Walter lit d'abondance « ce qu'il lui plaît, quand il lui plaît et comme il lui plaît ». À ce régime, un esprit intelligent et sensible acquiert vite, outre la passion de son pays, une culture considérable. Son état de santé rétabli, il fait preuve d'une belle vigueur écossaise : agile et audacieux, on le voit marcher sur les rebords étroits de maisons élevées ; ardent à la bagarre, il guerroit rudement au sein d'un groupe de rejetons de bonnes familles contre une bande issue des quartiers modestes. Cependant, il n'est pas que violence. Son plaisir, cultivé tant à l'école qu'au-dehors, c'est de laisser libre cours à son imagination ; il aime raconter à ses camarades de merveilleuses aventures de chevaliers, de fantômes et autres enchanteurs. Devenu adulte, il ne manquera jamais d'évoquer pour ses hôtes, avec un talent de tous reconnu, des histoires des temps anciens. Le rugueux Walter cultive son jardin secret !

Il aurait aimé faire carrière dans les armes ; sa boiterie le lui interdit. Son père le pousse vers le droit. Reçu avocat en 1792, il se spécialise dans le droit coutumier écossais, plaide peu mais connaît quelques succès dus à sa fougue et à sa compétence. Le droit ancien l'intéresse, l'histoire le fascine. Peu après la chute de l'Empereur, il rédigera plusieurs études historiques, dont une *Vie de Napoléon Bonaparte* qui commence par une histoire de la Révolution française.

Avocat un peu, historien beaucoup ; mais aussi géographe, poète et polyglotte : il connaît quatre langues plus le latin, parle le gaélique, la langue des montagnards de la Haute-Écosse. Mais ce sont surtout les traditions et l'histoire héroïque et violente de sa nation qui enflamment sa vive imagination. L'esprit imprégné de textes anciens, il s'adonne à la poésie, traduit des textes d'auteurs allemands, publie ses propres œuvres : ballades moyenâgeuses, longs poèmes narratifs ou dramatiques inspirés du passé de son pays : *Le Lai du dernier Ménestrel* (1805) et *La Dame du Lac* (1810)*. Sa poésie, d'excellente facture, est si bien accueillie qu'il se voit proposé, en 1813, pour le titre de poète-lauréat, honneur qu'il décline. Car les grands poètes romantiques occupent maintenant le terrain ; conscient de ses limites et sans doute trop ensermé par les contraintes du genre, il cède le pas à Byron et se tourne vers la prose qui le tente depuis plusieurs années : dès 1805, il a commencé à écrire un roman historique dont il retrouve les feuillets par hasard, au fond d'un tiroir, bon nombre d'années plus tard. Il complète le manuscrit et, en 1814, à 40 ans passés, il

décide de le publier sous le titre *Waverley ou l'Écosse il y a soixante ans*, sans nom d'auteur, par crainte d'un échec dans un genre nouveau pour lui. Le succès est immédiat.

Non seulement Scott n'a pas renié son amour passionné des temps anciens, mais le livre ravive la fierté de l'âme d'une nation qui n'a pas oublié les heures douloureuses qui avaient marqué son rattachement à l'Angleterre. Avec *Waverley*, c'est au plus près de l'Écosse du XVIII^e siècle qu'il nous entraîne, une Écosse superstitieuse, querelleuse, divisée par les haines ancestrales entre clans ; une Écosse héroïque et sauvage, débordante de passions mais déjà s'éloignant de la féodalité. Un tel souffle, une telle vitalité tranchent avec les fadaïses des romans alors à la mode.

Une question court en Grande-Bretagne, à laquelle personne ne peut répondre avec certitude : « Qui est l'auteur ? » Scott se délecte de cette curiosité au point de ne se dévoiler qu'en 1827. Il est alors âgé de 56 ans. Sa carrière littéraire s'était, entre-temps, poursuivie avec vigueur, au rythme de deux à trois romans par an ; citons les plus connus des lecteurs français : *Rob Roy*, *Ivanhoé*, *La Prison d'Édimbourg*, *Quentin Durward*, *La Fiancée de Lammermoor*, tous signés « par l'auteur de *Waverley* ». Il avait été anobli en 1818. De son mariage avec une Française étaient nés plusieurs enfants, dont une fille mariée en 1820 ; le jeune couple était resté proche de l'écrivain. Sir Walter, dont les revenus étaient conséquents (en plus de ses droits d'auteur il avait été nommé à un poste important au tribunal d'Édimbourg), menait grand train de maison dans son manoir d'Abbotsford qu'il avait édifié à grands frais. Mais il n'est pas de parfait bonheur. Depuis 1817, la santé de Walter Scott s'était peu à peu dégradée ; en 1826, son éditeur, dont il était aussi l'associé, avait fait une faillite retentissante. Walter s'était trouvé brutalement devoir rembourser une somme considérable ! Lady Scott était morte la même année.

C'est à ce triste moment de sa vie qu'il dévoile la véritable identité de l'« auteur de *Waverley* ». Entouré de ses enfants, moralement soutenu par des amis et mû par un sens aigu du devoir, il redouble d'efforts, écrit et réédite divers ouvrages, dont *Waverley*, pour faire face à ses obligations. En contrepartie, il néglige de se soigner ; un voyage en Italie ne le remet pas sur pied ; son état de santé s'aggrave : il rentre en Écosse et meurt dans son manoir en 1832.

L'ultime édition de *Waverley*, datée de janvier 1829, est intéressante à plus d'un titre. L'écrivain, admiré et reconnu mais maintenant malade, se penche sur le roman qui lui a ouvert les portes du succès. Le texte a été un peu remanié et allégé, mais là n'est pas l'essentiel qu'il faut chercher dans les textes d'accompagnement, nombreux et copieux, selon la coutume de l'époque : avertissement, préface générale, appendice à la préface, introduction. On y apprend la genèse du roman, les aspirations et les doutes d'un romancier aux pas encore mal assurés. Ce retour sur le passé, éclairé par l'expérience, nous dévoile quelques-unes des raisons qui avaient contribué au succès de ce premier roman. Il y a quelque chose d'émouvant dans ces lignes en fin de préface : « J'ai quelque raison de craindre que les textes qui accompagnent cette édition soient par trop disparates et égotistes. Il y a quelque excuse à cela : je souhaitais une publication posthume ; en outre, il faut permettre aux vieillards de s'exprimer longuement puisque, comme le veut la nature, il ne leur reste plus beaucoup de temps pour parler. En préparant cette édition, j'ai fait tout mon possible pour expliquer la substance de mon roman, sa provenance et ce que j'en ai fait. Il est improbable que je puisse de nouveau le reprendre ni même le relire... »

Il ne s'agit ni d'une théorie ou d'un testament littéraires, ni d'un quelconque jugement ; l'intérêt est ailleurs, dans l'apparition d'un nouveau type de roman dont l'originalité fera école dans une bonne partie de l'Europe. « Il y a une trentaine d'années, écrit Scott, j'ambitionnais de composer un roman de chevalerie dans le genre du *Château d'Otrante*,

avec beaucoup de personnages des Borders, et du surnaturel. » Arrêtons-nous un instant sur *Le Château d'Otrante* ; ce roman paru en 1764 sous la signature de l'Anglais Horace Walpole est considéré comme l'ouvrage fondateur du roman noir.

Par un effet de balancier assez courant, en réaction contre les romans « réalistes » signés De Foe, Richardson, Fielding, Austen, en Angleterre... Lesage, abbé Prévost, Diderot en France, et qui connaissent un succès considérable depuis le début du siècle, le roman noir propose, à un public las de se voir offrir une réalité sans rêves qui décourage les plaisirs de l'imagination, des fictions, des aventures étranges, souvent moyenâgeuses, totalement irrationnelles et parfois terrifiantes, à grand renfort de surnaturel et de fantastique. Ce courant parfois appelé « frénétique » perdurera jusqu'au début du XIX^e siècle ; à la suite d'Horace Walpole s'engouffrent les écrivains anglais : Ann Radcliffe qui publiera plusieurs romans à succès entre 1791 et 1797 dont *Les Mystères d'Udolpho* et *Le Confessionnal des Pénitents noirs*, Mary Shelley (sœur du célèbre poète) avec *Frankenstein* (1818) et surtout Charles Maturin avec *Melmoth ou l'Homme errant* (1820). Illustré en France par des écrivains mineurs, il connaît quelque succès ; dans une certaine mesure s'y rattachent Charles Nodier, Gérard de Nerval et certains contes fantastiques de Théophile Gautier.

On sait que l'œuvre du poète Walter Scott est tout entière imprégnée d'une atmosphère de mystère et de légendes proche du roman noir. Cependant, il choisit, pour ses premiers pas en prose, un registre différent : « La fréquentation des miracles captieux de la fiction aboutit à quelque chose de proche du dégoût, et je commençai à rechercher dans les Mémoires, les livres d'histoire et les récits de voyage et autres... des événements presque aussi merveilleux que ceux de l'imagination et présentant, en outre, l'avantage d'être vrais dans une large mesure. » C'est que depuis 1805, alors qu'il commençait à publier en poésie, Walter avait découvert l'histoire de son pays autrement que dans les livres, auprès de ceux qui y avaient pris leur part. Le vieux romancier se souvient que, dans sa jeunesse, il se promenait souvent dans les Highlands, les Hautes Terres, alors peu fréquentées. Il y rencontrait encore des vétérans de l'ultime soulèvement de 1745* ! Quel Highlander oublierait jamais ce sursaut de la résistance de l'Écosse au rattachement à la couronne britannique, soulèvement noyé dans le sang à la terrible bataille de Culloden où s'anéantirent les ultimes espoirs des patriotes ? Voilà un événement encore vivant dans le souvenir, propre à exciter l'imagination et combien véridique. Sur ce fond historique, il contera l'histoire à peine romancée de deux valeureux gentilshommes, l'un Anglais, l'autre Écossais, qui se combattent mais dont chacun apprécie la valeur et le courage de l'adversaire au point de se sauver réciproquement la vie. « À en juger par le choix de cette période, le critique avisé peut augurer que le propos de mon travail est davantage la description des hommes que des mœurs. »

Comment les hommes se révèlent-ils aux autres et souvent à eux-mêmes, sinon sous la double pression de l'époque et des circonstances ? D'où l'importance, pour le romancier, de bien choisir son cadre historique : « L'état de la société dans le nord de notre île à l'époque de mon roman m'a offert des situations contrastées propres à illustrer des comportements moraux que je considère volontiers comme l'aspect le plus important de mon propos ; je n'ignore pas qu'ils n'atteindraient pas leur but si je ne réussissais pas à les présenter de façon plaisante... »

Le vieil écrivain à succès qu'il est devenu livre ici quelques clés de sa manière : rejet de la fiction, respect « dans une large mesure » de la vérité historique ; choix de situations réelles où s'opposent les intérêts publics ou privés, portés par des personnages de toutes conditions que le temps haussera ou abaissera selon les flux et reflux de l'histoire et leur propre force d'âme. Et, à travers les passions et les mœurs, retrouver les vertus qui honorent la

nature humaine. L'essentiel est dit : foin des héros de convention, « des dagues, des mâchicoulis, des souliers à la poulaine et du romantique attirail de carton peint » [1]. Place à l'Histoire !

Dans *Waverley*, le lecteur partage le dernier sursaut d'une société de structure féodale déclinante en voie d'intégration dans un état centralisé ; dans *Ivanhoé*, les Saxons battus par les Normands s'opposent en vain à l'assimilation dans la nation anglaise ; ailleurs, dans *La Jolie Fille de Perth*, il assiste, au XIV^e siècle, à la lutte de la bourgeoisie des villes contre une noblesse accrochée au passé. Walter Scott n'hésite pas à franchir le Pas-de-Calais pour nous parler de Louis XI en lutte contre les grands féodaux à travers les aventures de *Quentin Durward* en Touraine où il n'est jamais venu !

En quoi Walter Scott est-il, comme on le dit souvent, l'« inventeur du roman historique » ? La formule n'est sans doute pas heureuse car elle a fait – et fait encore – l'objet de controverses. Il est vrai que l'histoire et le roman préexistaient à Walter Scott. En France, Madeleine de Scudéry écrit des œuvres d'imagination sur fond pseudo-historique ; Mme de La Fayette, pourtant plus portée vers le roman psychologique, ne fait pas fi de l'histoire. Elles sont accompagnées par beaucoup d'autres. Il en va de même en Angleterre. Au XVIII^e siècle, le passé n'est pas absent d'un certain nombre de romans ; mais un passé conventionnel, intemporel, ne visant nullement à évoquer l'atmosphère propre à une époque. Ni le costume ou le mobilier, ni le langage... ne permettent au lecteur de s'y plonger, de la « vivre » en quelque sorte. Il y a plus : il n'est pas de roman historique sans héros. Ceux des romans pré-scottiens sont souvent des héros « par essence », impavides, équitables, généreux... en tout supérieurs. Ceux de Scott sont différents.

Au XVIII^e siècle, l'histoire, en tant qu'objet d'étude, fait ses premiers pas ; elle n'est pas encore (le sera-t-elle jamais ?) la science objective des mœurs et coutumes, des faits, des événements vécus par un groupe humain à une certaine époque ; mais elle y tend ; c'est ce que comprend l'Écossais avant beaucoup d'autres. Dès lors, dans la plupart de ses romans, le passé offert au lecteur est vu, suggéré ou recomposé au plus près de sa vérité, à travers le regard, les comportements et la vie quotidienne d'hommes et de femmes liés, entraînés dans les remous de situations critiques, conflictuelles et souvent violentes. Ses héros, fussent-ils de prestigieux personnages* ou issus des plus hautes classes, ont leurs failles, leurs faiblesses, leurs vices ; et les gens du peuple peuvent aussi devenir héroïques lorsque les circonstances les contraignent et subliment des qualités dont on les croyait dépourvus. La perspective est inversée : là où l'histoire était un prétexte, tout au plus un adjuvant nécessaire à l'action, avec Walter Scott elle domine et commande l'intrigue.

La substance romanesque des romans de Walter Scott ne se réduit ni à la glorification de grandes figures idéalisées, ni aux fadaïses sentimentales sur fond historique de convention, ni à la chronique historique, ni à l'histoire romancée, ni au roman d'aventures. Il côtoie parfois l'un ou l'autre genre, mais Walter Scott – et tout est là – « subordonne le romanesque à l'historique », selon la belle formule de René Guise [2] ; d'où l'importance des personnages secondaires – fussent-ils nobles, bourgeois ou du peuple, toujours justes dans leur langage, leur comportement, leurs opinions, parfois leurs élucubrations ou leur grandeur.

Respect, donc, de la vérité historique. Mais comment lier l'histoire à la fiction sans que l'histoire devienne fiction et la fiction histoire ? Tout l'art, toute l'originalité du romancier écossais sont là. Que la vérité historique ou l'exacte chronologie soient trahies – cela arrive –, c'est, comme l'écrivit Honoré, « toujours pour produire un effet prodigieux... Seul le génie de Walter Scott est capable de marier sans disparates le mensonge et la vérité des grandes

figures historiques » ; à quoi s'ajoute le talent particulier de l'écrivain, l'art du conteur né qui écrit avec la fluidité et l'authenticité de la parole, ce qu'il appelle, dans sa préface, sa « façon plaisante ». À ce jeu, le lecteur devient presque acteur ; d'où « une formidable capacité à créer des figures aussi fortes qu'inoubliables » [3]. Là se trouvent quelques-unes des clés de l'énorme succès rencontré non seulement en Grande-Bretagne, mais encore dans l'Europe entière. Tel est le génie de Walter Scott dont s'inspirera Balzac.

Mon propos n'est pas d'attribuer à l'auteur écossais l'unique et décisive influence qui fera de Balzac le génial romancier que l'on connaît. Lorsque Honoré s'oriente vers l'écriture romanesque, il débordait de projets entre lesquels il ne se résout pas à choisir ; sa formidable mémoire a engrangé une culture riche et variée dont il ne sait encore à quoi l'employer. Accompagnant le romantisme naissant, divers courants parcourent la littérature : le roman populaire, bien présent dans ses premières œuvres, et surtout le roman noir, très prisé. Quand paraît *Melmoth* en France, Balzac juge Maturin « l'auteur le plus original dont la Grande-Bretagne puisse se glorifier » ; admiration non feinte qui se manifestera longtemps dans ces œuvres qu'on appelle « de jeunesse » et entretiendra la passion qu'il éprouvera toute sa vie pour le fantastique*. Mais l'admiration durable, c'est à Walter Scott qu'Honoré la réserve. Bien sûr, il n'est pas le seul : souvenons-nous de l'immense succès populaire qui accueillit l'arrivée des premiers romans de l'Écossais en France et dans toute l'Europe et les tentatives d'imitation qui s'ensuivirent. Admiration durable dont il ne se départira jamais sa vie durant, même lorsqu'il aura supplanté celui qu'il lui arrivait d'appeler « le Maître ». À vrai dire, elle ne se fonde pas d'abord et uniquement sur le talent littéraire qu'il reconnaît à Walter Scott. On peut avancer, sans grand risque d'erreur, qu'il s'y mêle un sentiment d'envie : sa fécondité, sa réussite littéraire, sa fortune et ce titre de baronet impressionnent le jeune auteur qui rêve de gloire, de considération et d'argent. Apprenant la mort de l'Écossais en 1838, il écrira : « Avant le désastre qui empoisonna ses derniers jours, sir Walter Scott vivait en gentilhomme dans son château d'Abbotsford au milieu d'une magnificence digne de sa royauté littéraire, dotée d'une liste civile de trois cent mille francs. Il écrivait à son aise et à sa guise un ouvrage par six mois, sans autres engagements que ceux qu'il prenait avec la gloire... L'écrivain français n'a qu'une liste incivile, des engagements aussi sérieux que ceux inscrits par les jeunes filles sur le vélin de leurs éventails, au bal » [4]. Il y reviendra lourdement dans la préface des *Employés*. Il ne faudrait pas, pour autant, oublier les attraits de l'histoire pour Honoré. Fils d'une mère issue de la riche bourgeoisie parisienne, d'un père qui, après avoir officié dans l'administration royale, a servi sans trop d'états d'âme la Révolution, le Directoire, l'Empire, la Restauration avant de rendre l'âme sous Charles X, il a fait son miel des souvenirs de son entourage sur ce passé tout proche où se complaît son imagination. Apprenti écrivain dans l'atelier de Le Poitevin, il enregistre, grâce à cette disposition particulière de son esprit capable d'embrasser tout à la fois le passé et l'avenir, son imagination toujours en mouvement et son don d'observation aigu du présent, « les étonnants transferts de classe causés par la Révolution et l'Empire... le double jeu auquel tant d'hommes de son temps doivent leur caractère » [5]. Souvent on le verra fasciné par de prestigieuses maîtresses, tendres témoins des grandes heures de la monarchie et de l'Empire : Mme de Berny, ancienne femme de chambre de Marie-Antoinette, la duchesse d'Abrantès, veuve du général d'Empire Junot ; il portera plus tard, sans succès cette fois, les yeux sur la duchesse de Castries... Que ne peut-il, tout ensemble, jouir du faste de l'aristocratie défunte et du luxe d'une bourgeoisie nouvellement enrichie ! L'histoire vivante, il en est imprégné, il en mesure les mécanismes et la puissance. Pour assurer son succès littéraire, quelle meilleure caution, quel meilleur modèle que l'Écossais ?

Balzac connaissait-il les textes annexés à l'édition de 1829 ? On peut en douter, mais Honoré a trouvé, dans les salons de lecture entre autres, les nombreuses traductions des œuvres de Scott. Dès 1824, des articles critiques sur les romans de Walter Scott sont publiés dans les revues littéraires que Balzac ne manque certainement pas de lire. 1829 : c'est, pour Scott, le chant du cygne ; pour Honoré, ce sont les premiers pas d'un jeune écrivain qui publie, pour la première fois sous son nom (quel curieux rapprochement avec Walter Scott !), un véritable roman historique, *Les Chouans* ; il lui aura fallu presque dix ans pour se lancer, à visage découvert et avec quelque chance de succès, sur les traces de l'Écossais.

Son parcours pendant tout ce temps n'est pas sans intérêt. La collaboration avec « les petits crétiens » (Balzac, *sic*) de l'atelier d'écriture ne fera pas long feu. À la demande de Mme Mère – qui n'entend pas que le nom de Balzac soit galvaudé – il a écrit sous des pseudonymes dont les plus connus sont lord R'Hoone, Saint-Aubin puis Horace de Saint-Aubin et parfois Viellerglé lorsqu'il collabore avec Le Poitevin de l'Égreville et d'autres. Dès après la lecture de *Kenilworth* et l'enthousiasme qui s'était ensuivi, il avait jeté sur le papier un essai de roman imité de Scott, *Falthurne*, bâti sur le thème du retour du Croisé, et du conflit où s'opposent Église et féodalité ; trop vite à court de connaissances historiques, il ne l'avait pas terminé. Échec, donc, mais Honoré s'était avancé dans cette voie...

Outre une abondante correspondance privée, il travaillait comme un forçat ; il a toujours plusieurs fers au feu. Un premier roman de caractère historique, écrit en collaboration, *L'Héritière de Birague*, est publié en 1822. Échec que, dans une lettre à sa famille, Balzac, lucide, qualifie de « véritable cochonnerie littéraire ». Suit *Clotilde de Lusignan ou le Beau Juif*, roman signé lord R'Hoone mais entièrement écrit de sa main (il le confirmera plus tard) juste après la lecture d'*Ivanhoé*. On peut y détecter la double influence du roman noir et du roman historique dans le goût du jour ; la marque de Scott y est évidente ; Balzac a déjà réfléchi sur l'art de l'Écossais : choix de l'époque, des personnages et des descriptions ; influence si évidente qu'un auteur [6] en dit : « Cela tourne au plagiat. » Plus modéré, Maurice Bardèche n'y voit qu'une imitation, estimant qu'Honoré n'a pas encore pénétré l'univers créatif de son modèle : « Le sens historique d'*Ivanhoé* n'a pas été retenu par le jeune romancier... » La situation « contrastée » – ce moteur de l'action chez Scott –, à savoir, dans le cas présent, les heurts entre les descendants des conquérants normands et les autochtones saxons, est mal exploitée ; de même, la restitution de la vie quotidienne à travers l'architecture, l'ameublement, le vêtement et, plus généralement, les mœurs de l'époque sont maladroitement rendues. Le rythme du récit, ce talent particulier de l'Écossais d'appréhender se tenir à distance de ses personnages, de préparer les grands événements par petites touches, lui échappent encore : Balzac, encore trop influencé par le roman noir, reste bien en deçà de son modèle : « L'intervention du *deus ex machina* à l'instant décisif, voilà le seul moyen que Balzac mette en œuvre dans *Clotilde* » [1]. Néanmoins, l'ouvrage plaît à la famille et rapporte 2 000 F. Honoré, lui, est conscient de ses insuffisances et des difficultés auxquelles il est confronté : le « secret » Scott, l'insuffisance de ses connaissances en matière d'histoire, l'attrait encore trop puissant du roman noir.

Parallèlement à la rédaction de *Clotilde*, il avait travaillé sur des projets historiques, sélectionné des thèmes comme la démente de Charles VI, la lutte entre Armagnac et Bourguignons, la conjuration d'Amboise, la Saint-Barthélemy... Il avait recherché des documents, « des mémoires particuliers qui donnent du jour sur les époques »*, pour en tirer ultérieurement les peintures les plus exactes ; toute une richesse inexploitée.

Car il lui faut produire et produire vite ; le temps manque pour donner le jour à ces projets : « Il me faut

vivre d'abord, je n'ai que ce moyen pour m'indépendantiser»*, écrit-il... Pour l'heure, les documents recueillis ne conduiront qu'à des ébauches dont certaines seront reprises plus tard. 1822 : année fertile ; le roman historique, jugé encore trop difficile, semble abandonné. Poussé par la nécessité, Balzac revient au roman noir dont Walter Scott s'était éloigné ; après un mélodrame sans avenir, *Le Nègre*, viennent deux autres romans : *Le Centenaire ou les deux Beringheld* dont le protagoniste est un monstrueux vieillard qui ressemble étrangement au *Melmoth* de Maturin, et *Le Vicaire des Ardennes* avec pirates et incestes... sans compter les chantiers ouverts. L'influence de Walter Scott s'y fait sentir, mais il est encore bien loin de son modèle : « les connaissances et l'expérience lui manquent » [1].

De 1823 à 1825, c'est l'inspiration fantastique qui prédomine. Cependant, il met en chantier un roman psychologique, *Wann Chlore* (qui deviendra *Jane la Pâle*) et reprend *Falthurne*, roman historique entrepris après la lecture de *Kenilworth* et que nous retrouverons plus loin. Plus des projets dont l'imagination fertile d'Honoré n'est jamais à court.

Cette activité démentielle n'empêche pas Balzac de collaborer à diverses revues dont le *Feuilleton littéraire* qui publie des analyses critiques d'ouvrages récemment sortis ; articles anonymes, dont certains sont reconnus comme étant de sa plume, en particulier ceux traitant des romans de Walter Scott. La lecture de ces articles « donne du jour », comme aurait dit Honoré, sur l'état de ses réflexions à cette époque. Il n'hésite pas à déborder du cadre strict de l'analyse stricte du thème... À propos du roman historique il écrit : « La nouveauté du genre explique en quelque sorte cette vogue extraordinaire (celle de Walter Scott), car on ne peut attribuer à Madame de Genlis la création des romans historiques. Cette dame, en confondant toutes les dates, en travestissant à sa manière des personnages connus, en faisant la vérité des mœurs, des coutumes qu'elle voulait peindre, n'a conservé d'historique que la petite note qu'elle a quelquefois la complaisance de mettre au bas de ses pages » [7].

Il apprécie la vérité historique des personnages de l'Écossais : « S'il aborde l'autorité d'un grand nom, s'il vous présente une de ces figures qui ont brillé dans la nuit des siècles, il s'attache à lui conserver son air et son allure ; il l'offre entourée de son caractère de vétusté et couverte pour ainsi dire de la poussière des vieilles chroniques... L'imagination du romancier naît de la fidélité du peintre et de la bonne foi de l'historien. » Le dialogue, souvent utilisé, est jugé « vigoureux ». La critique n'est pas absente ; celle qui suit mérite d'être rapportée : « Le plus grand reproche qu'on lui ait encore fait, et celui-là est sérieux, c'est de n'avoir en général donné à l'amour qu'un rôle secondaire... La plupart de ses héroïnes sont pâles, froides et courtoisées par des amants encore plus transis qu'elles. Aussi de certaines dames goûtent peu la lecture d'un auteur qui ose respecter l'irritabilité de leurs nerfs, à tel point qu'il ne leur procure pas même un évanouissement par volume. » Bien que formulé sur un ton badin, ce reproche se retrouvera plusieurs fois sous la plume de Balzac : « Walter Scott néglige en général de mettre en jeu les passions amoureuses ou, du moins, il n'en fait jamais qu'un ornement accessoire de ses peintures historiques. Dans *Redgauntlet* le mot d' "amour" est à peine prononcé, et la passion ne se montre nulle part » [8].

C'est pourtant dans la critique de ce livre que se trouve l'un des plus beaux hommages qu'il ait rendu à l'Écossais : « Ses imitateurs n'ont encore reproduit que la charge de ses attitudes ; aucun n'a deviné son secret : à la vérité il est un peu compliqué. C'est d'abord d'étudier profondément les hommes et les choses qu'il veut peindre ; de fouiller les bibliothèques et d'y lire, avec une attention réfléchie, les manuscrits et les chroniques qui se rapportent aux temps dont il s'occupe ; de consulter les peintres de l'époque pour

la fidélité du costume, et d'aller méditer sur les lieux mêmes de la scène de son action afin d'imprégner partout le tableau de la couleur locale. Ce n'est pas tout encore ; pour marcher avec succès sur les pas de cet auteur original, il faut être parvenu à cet âge où les illusions de la jeunesse ont perdu tout leur empire sur les sens, mais où le cœur n'est pas encore refroidi... Le fond des ouvrages de Walter Scott est généralement grave et la forme en est toujours amusante : c'est précisément le contraire des autres romanciers d'aujourd'hui... » Balzac a 26 ans, le Walter Scott dont il parle a franchi la cinquantaine !

Le jeune Honoré a beaucoup réfléchi, et beaucoup appris de l'Écossais ; il a aussi beaucoup appris de ses propres échecs : pour faire preuve de talent, il faut d'abord être soi-même. Dans *Illusions perdues*, le conseil de Daniel d'Arthez à Lucien de Rubempré : « Si vous ne voulez pas être le singe de Walter Scott, il vous faut créer une manière différente », n'est autre que celui que Balzac se donne à lui-même à cette époque. Il sait maintenant qu'il lui faut trouver sa manière. Il reprend *Falthurne* en valorisant l'évocation historique par l'introduction du conflit entre l'Église et la féodalité sous la forme de l'excommunication d'un puissant seigneur, cérémonie sur laquelle il disposait de documents fiables. Il s'agit, avec cette histoire désormais intitulée *L'Excommunié*, d'un roman différent du premier projet où l'intrigue romanesque cède le pas à la grande histoire sous la forme d'une guerre ouverte entre le jeune baron Ombert de Rochecorbon et l'abbé Hélias, redoutable chanoine d'honneur du chapitre de Saint-Martin de Tours et gouverneur du monastère de l'abbaye de Marmoutiers. Très didactique dans son chapitre premier, l'histoire s'étire sur de longues pages. Le manuscrit ne sera jamais terminé par Balzac qui semble avoir été aux prises avec des difficultés. Vers 1830, un ami l'achèvera. Certains épisodes de cette dernière partie se situent à Paris, et le dénouement d'une action qu'on peut qualifier d'invraisemblable a lieu en Sicile. Le livre sera publié en 1837 dans la série *Œuvres complètes d'Horace de Saint-Aubin*. Ce semi-échec ne décourage pas le romancier pourtant à cette période aux prises avec les conséquences de ses entreprises commerciales si hasardeuses qu'elles l'ont conduit à la faillite.

À ce moment, malgré l'acharnement des créanciers, Balzac s'immerge, plus que jamais, dans l'histoire. Laisant à la famille et aux amis le soin de régler ses affaires, il conçoit un cycle de romans historiques sur des sujets dont il dresse la liste ; les périodes s'échelonnent de 1380 à 1750, le tout aura pour titre *Histoire de France pittoresque*. Bien qu'on ait peu d'informations sur ce projet, on sait que l'objet en est de dépeindre les mœurs privées des Français à diverses périodes de notre histoire ; *L'Excommunié* sera le premier volet de cette vasque fresque. Entre 1826 et 1828, Honoré travaille sur de nouveaux thèmes historiques : *La Fille de la Reine*, *Le Roi des Merciers* (1828), ébauches qui n'aboutiront pas, sans doute faute d'informations suffisantes.

Mais il y a urgence. Plus que jamais, il a un absolu besoin d'argent ; il lui faut vite trouver un sujet historique facile à traiter rapidement. Une première tentative tourne autour de la guerre civile qui opposa les Armagnacs et les Bourguignons au début du xv^e siècle. Balzac connaît bien cette période qu'il a étudiée pour des œuvres antérieures ; il pourra, sans trop de recherches, raconter l'histoire du *Capitaine des Boutefeux*, combattant qui anime la lutte aux côtés de l'Université de Paris.

À peine projeté, ce roman laisse la place à une autre idée, encore plus aisée à réaliser, les guerres de Vendée en 1798. On le tient de façon sûre puisque Honoré écrit à son ami le général baron Pommereul, fils d'un ami de son père : « ... on m'a présenté, par le hasard le plus pur, un fait historique de 1798 qui a rapport à la guerre des Chouans et des Vendéens, lequel me fournit un ouvrage facile à exécuter. Il n'exige aucune recherche si ce n'est pas celle des loca-

lités... » Ainsi voit le jour *Le Dernier Chouan* ou *La Bretagne en 1800*.

Avec ce roman, que Balzac voulait titrer *Le Gars* et qui sera finalement appelé *Les Chouans*, Balzac rédige, signe de son nom et publie à compte d'auteur son premier véritable roman historique. Non sans travail : il lui faudra – à lui si prolix – huit mois pour réaliser « un ouvrage facile » qui « ne demandait aucune recherche » ! Il a tiré de Walter Scott tous les enseignements nécessaires : la vérité historique, la couleur locale, la précision des descriptions, la psychologie des personnages et l'authenticité de leurs dialogues... tout y est. Le succès public n'est pas tout de suite au rendez-vous. En revanche, les milieux littéraires et les comptes rendus de presse sont généralement favorables ; certains saluent l'avènement du roman historique français.

L'Avertissement que Balzac place en tête des *Chouans*, sous le pseudonyme (un de plus !) de Victor Morillon, est particulièrement éclairant : « Un roman de Walter Scott tomba entre les mains de Victor Morillon et il demeura ravi de cette composition dans le secret de laquelle il était pleinement entré... Un homme qui travaille consciencieusement à mettre l'histoire de son pays entre les mains de tout le monde... qui tente de présenter à ces imaginations... des tableaux de genre où l'histoire nationale soit peinte dans les faits ignorés de nos mœurs et de nos usages... de rendre sensibles et familiers à toutes les intelligences les contrecoups que ressentent les populations entières des discordes royales, des débats de la féodalité ou des vengeances populaires... un homme qui tâche de configurer les rois par les peuples, les peuples par certaines figures plus fortement empreintes de leur esprit... de ne plus faire enfin de l'histoire un charnier, une gazette, un état civil de la nation, un squelette chronologique, cet homme-là doit marcher longtemps sans s'embarrasser des criaileries, jusqu'à ce qu'il ait été compris... »

Dès cet instant l'influence de Walter Scott est avérée. Balzac a atteint l'essentiel mais il n'a pas encore trouvé sa voie personnelle. Conscient d'avoir égalé l'Écossais, il redoute les laborieuses recherches historiques qui dévorent un temps trop précieux pour un homme pressé qui n'a pas encore satisfait ses ambitions. De Scott il a appris la technique : l'art de construire une intrigue (même si la composition de l'Écossais est son point faible), d'écrire, de charmer et de tenir son lecteur en haleine ; en un mot, de séduire. Mais il sait qu'il peut plus et mieux. L'exaltation des valeurs morales et de la vertu l'attire moins que la description des mœurs. La froideur apparente de son modèle lui déplaît (bien que Walter Scott soit loin d'être dépourvu de sensibilité en dépit des apparences). À observer ses contemporains comme il le fait depuis si longtemps, Honoré entrevoit mille sujets de romans... Pourquoi ne serait-il pas le secrétaire du présent ? Pourquoi ne pas rendre compte de la société telle qu'il la voit quotidiennement, telle que les puissants soubresauts historiques l'ont modelée et que la puissance des passions la travaillent ? Vaste projet, mais qu'y a-t-il de trop vaste pour la pensée totalisante de Balzac ?

Commence alors la rédaction frénétique de dizaines de romans où l'écrivain dépeint avec vigueur le monde contemporain, avec ses contrastes, ombres et lumières ; avec ses passions : l'amour, certes, mais l'ambition, l'égoïsme, l'orgueil, l'avarice, les misères et les ravages qu'ils engendrent ; des dizaines d'ouvrages d'où jailliront les inoubliables personnages que chacun porte en mémoire et qui feront sa gloire. Pour autant, il ne se détourne pas du genre historique et écrit ou projette de courts récits ou des études, en particulier l'important ensemble *Sur Catherine de Médicis, Une ténébreuse affaire, Les Mémoires de Samson...* sans compter les tentatives qui ne verront jamais le jour.

Balzac devient progressivement Balzac en s'éloignant de Walter Scott ; il ne peindra pas de héros, il peindra des individualités typées, ce qu'il éclaire par la formule : « Il faut individualiser le type et typiser l'individu. » Aux reproches qu'il a déjà adressés à l'Écossais, il en ajoute un autre,

plus important, formulé pour la première fois en 1834 : « Il ne suffit pas d'être un homme, il faut être un système... Quoique grand, le barde écossais n'a fait qu'exposer un certain nombre de pierres habilement sculptées... mais où est le monument ? S'il se rencontre chez lui les séduisants effets d'une merveilleuse analyse, il y manque une synthèse... Il s'agit donc d'être Walter Scott plus un architecte... »*

Balzac vient de concevoir un plan original : regrouper ses œuvres écrites et à venir, en deux « harmonies architecturales » sous les titres *Études de mœurs au XIX^e siècle* et *Études philosophiques*. Dix ans plus tard, c'est un véritable monument qu'il édifiera sous le titre *La Comédie humaine* divisée en trois parties et en sous-parties, le tout se décomposant en des listes impressionnantes de romans déjà écrits (environ 80 volumes) ou à écrire (plus de 50) dont certains ne le seront jamais. « Chaque roman n'est qu'un chapitre du grand roman de la société », a-t-il écrit en 1837. Désormais, il a découvert sa démarche personnelle que Louis Maigrin définit comme « le roman de Walter Scott vidé de sa substance archaïque et rempli de matière moderne » [9].

Mais il y a plus ; un beau soir de 1833, il avait déclaré à sa sœur : « J'ai trouvé une idée merveilleuse. Je serai un homme de génie ! » Balzac venait d'imaginer, de faire revenir certains de ses personnages (presque 600 sur plus de 2 000) : technique tout à fait nouvelle qui « permettait à Balzac de donner à chaque personnage, non une image unique et éphémère, mais une image véritable et vivante à travers toute son œuvre. Il venait d'inventer... la troisième dimension des personnages imaginaires » [1].

Ainsi, le démiurge édifie ce qu'on appelle parfois la « mosaïque » balzacienne. Le romancier français a trouvé sa voie personnelle sans perdre pour autant son goût pour l'histoire. Nombreux sont les romans et études retenus par lui pour figurer dans *La Comédie humaine*, qui traitent de sujets historiques. Dans la partie intitulée *Scènes de la vie militaire*, il prévoit plusieurs ouvrages sur l'épopée napoléonienne, jamais rédigés ; pas plus que l'étude *L'Histoire et le roman* qui figure dans l'inventaire. Dommage ! La dimension historique n'est pas même absente des *Contes drolatiques*.

Il n'oublie pas l'histoire ; il n'oublie pas non plus Walter Scott auquel il restera toute sa vie fidèle et reconnaissant, et ne manquera jamais de rendre justice. Citons-le. Ici, il est « un des plus beaux génies des temps modernes » [4], là « le trouveur (trouvère) moderne... qui élevait à la valeur philosophique de l'Histoire le roman... » [10], ou encore « un inventeur » [11]. L'hommage est parfois excessif : « Au près de lui, Byron n'est rien ou presque rien... Walter Scott grandira et Byron tombera ; l'un a toujours été lui, l'autre a créé »* ; « le seul roman possible dans le passé, Walter Scott l'a épuisé » [12]. Parfois critique sur certains aspects de l'œuvre de l'Écossais, il lui trouvera cependant toujours des excuses. Walter Scott a écrit des romans, mais il n'a pas fait une œuvre : « Ce défaut de liaison ne rend pas l'Écossais moins grand. » Il a parfois « été faux » mais « il a été obligé de se conformer aux idées d'un pays essentiellement hypocrite », ce qu'il précise, à propos du rôle trop secondaire donné à la passion amoureuse chez Scott, d'une façon assez inattendue : « Il n'existe qu'une seule femme pour l'écrivain protestant... Le catholique trouve une femme nouvelle dans chaque situation... La femme protestante n'a pas d'idéal... Dans le protestantisme, il n'y a plus rien de possible après la faute tandis que, dans l'Église catholique, l'espoir du pardon la rend sublime » [8]. Il en a été dit assez pour qu'on soit convaincu des affinités intellectuelles qui, par-delà le temps et l'espace, ont rapproché ces deux hommes.

Au terme de ce propos, la porte est ouverte à toutes les appréciations sur les rapports littéraires entre les deux écrivains. Lorsque l'Anglais Ernest Dimnet écrit, en 1935 : « Sir Walter Scott exerce une influence encore vive sur la littérature française des cent dernières années », il n'a pas tort. Peut-on affirmer, comme Maigrin, que, « s'il avait pu

persévérer, c'est avec lui que la France aurait enfin trouvé son Walter Scott ? À coup sûr ; mais s'il n'a pas persévéré, il est allé au-delà : « Avec les propres armes de Walter Scott, Balzac a réussi à battre Walter Scott. »

Balzac avait en lui le génie qu'il pressentait, mais il lui avait fallu apprendre son « métier » : il y était parvenu d'abord en rompant avec Le Poitevin puis, mû par une admiration d'où l'envie n'était pas absente, en marchant sur les traces du triomphant Sir Walter. Peu ou prou tenté, au début, par l'imitation, il était devenu, chemin faisant, disciple respectueux et critique éclairé ; une évolution d'où était sorti son génie propre. Alors, l'élève avait dépassé le maître !

Selon A. Prioul [6], la publication des *Chouans* marque la rupture entre Balzac et Walter Scott. Il est vrai que, sur un fond historique exact, Balzac y présente une intrigue qui ne se noue et se développe que par le jeu des décisions et passions de quatre personnages dont une femme, Marie de Verneuil, aventurière amoureuse de l'homme qu'elle a pour mission de perdre. Cette originalité est bien éloignée de la conception du roman scottien et de la manière de l'Écossais pour qui l'Histoire est l'unique moteur de l'action.

Mais peut-on suivre René Guise quand il suggère que Balzac pourrait avoir, dans le domaine du roman historique, « gardé une sorte de nostalgie de n'avoir pas rivalisé avec le romancier écossais » et qu'il aurait conçu « un obscur regret de cette capitulation » ? [2]. Certes, Honoré a beaucoup admiré Sir Walter, mais l'art de subtilement suggérer la psychologie des personnages à travers leurs propos et leurs comportements, l'art de montrer les combats intérieurs à l'âme, de montrer la puissance des passions qui, pensait-il, mènent le monde, tout cela est bien à lui et dépasse de loin les rigidités sociale et psychologique sous-jacentes dans les romans de l'Écossais, peu habile à évoquer les mouvements de l'âme. L'œuvre originale de Balzac a jailli de l'étonnante conjonction de ses qualités d'observateur, de sa puissance imaginative, de ses dons de visionnaire ; ainsi qu'il l'a voulu, c'est à la contemplation d'une société totale qu'il nous convie. Ce faisant, il fut non seulement novateur mais annonciateur du roman socio-politico-économique de la fin du siècle, puis du roman psycho-philosophique ouvrant la voie au roman psychanalytique. Mais sa reconnaissance envers son grand aîné, envers le Maître, ne se démentit jamais.

Les jugements sur Balzac sont multiples et divers, tous en partie vrais, en partie discutables. Qui pourrait prétendre saisir avec certitude le fond de la pensée de cet homme exceptionnel et paradoxal ? de cet homme qui, secrétaire lucide de la société de son temps, fut incapable de faire face

à ses propres difficultés matérielles quotidiennes et dut s'avouer contraint d'« écrire ses désirs au lieu de les satisfaire »* ?

OUVRAGES CITÉS

- [1] *Balzac romancier*, Maurice Bardèche.
- [2] *Œuvres diverses de Balzac*, René Guise (La Pléiade, t. 2).
- [3] *Une Histoire d'Écosse*, article dans *Le Monde* (3 avril 1998).
- [4] *Les Employés*, Balzac, Préface (1838).
- [5] *Prométhée ou La Vie de Balzac*, André Maurois.
- [6] Balzac avant « *La Comédie humaine* », 1818-1829, A. Prioul.
- [7] Critique de *Les Eaux de Saint-Ronan*, dans *Le Feuilleton littéraire* (1824).
- [8] Critique de *Redgauntlet*, dans *Le Feuilleton littéraire* (1824).
- [9] *Essai sur l'influence de Walter Scott*, dans *Le Roman historique à l'époque romantique*, Louis Maigron.
- [10] *La Comédie humaine*, Balzac, Avant-propos (1844).
- [11] *Modeste Mignon* (1844).
- [12] *Une Fille d'Ève* (1839).

OUVRAGES CONSULTÉS

Pour Walter Scott :

- *Sir Walter Scott*, Henri Suhamy.
- *Le Cœur du Mid-Lothian* de Walter Scott, édition française par Sylvère Monod, Préface.

Diverses œuvres de Walter Scott :

- * Certaines mises en musique : Rossini : *La Dame du Lac* ; Boieldieu : *La Dame blanche* ; Donizetti : *Lucia di Lammermoor*...
- * Dernier soulèvement des Écossais des Highlands dirigés par le prince Charles-Édouard dit Le Prétendant contre la monarchie britannique.
- * Richard Cœur de Lion dans *Ivanhoé*, Mary Stuart dans *The Monastery*, Elizabeth dans *Kenilworth*, Jacques I^{er} dans *The Fortunes of Nigel*, Louis XI dans *Quentin Durward*.
- * Il écrira encore, en 1835, *Melmoth réconcilié*.
- * Lettres à sa sœur Laure.
- * *Études de mœurs au XIX^e siècle*, Préface.
- * Lettre à Madame Hanska, 1838.

persévérer, c'est avec lui que la France aurait enfin trouvé son Walter Scott ? À coup sûr ; mais s'il n'a pas persévéré, il est allé au-delà : « Avec les propres armes de Walter Scott, Balzac a réussi à battre Walter Scott. »

Balzac avait en lui le génie qu'il pressentait, mais il lui avait fallu apprendre son « métier » : il y était parvenu d'abord en rompant avec Le Poitevin puis, mû par une admiration d'où l'envie n'était pas absente, en marchant sur les traces du triomphant Sir Walter. Peu ou prou tenté, au début, par l'imitation, il était devenu, chemin faisant, disciple respectueux et critique éclairé ; une évolution d'où était sorti son génie propre. Alors, l'élève avait dépassé le maître !

Selon A. Prioul [6], la publication des *Chouans* marque la rupture entre Balzac et Walter Scott. Il est vrai que, sur un fond historique exact, Balzac y présente une intrigue qui ne se noue et se développe que par le jeu des décisions et passions de quatre personnages dont une femme, Marie de Verneuil, aventurière amoureuse de l'homme qu'elle a pour mission de perdre. Cette originalité est bien éloignée de la conception du roman scottien et de la manière de l'Écossais pour qui l'Histoire est l'unique moteur de l'action.

Mais peut-on suivre René Guise quand il suggère que Balzac pourrait avoir, dans le domaine du roman historique, « gardé une sorte de nostalgie de n'avoir pas rivalisé avec le romancier écossais » et qu'il aurait conçu « un obscur regret de cette capitulation » ? [2]. Certes, Honoré a beaucoup admiré Sir Walter, mais l'art de subtilement suggérer la psychologie des personnages à travers leurs propos et leurs comportements, l'art de montrer les combats intérieurs à l'âme, de montrer la puissance des passions qui, pensait-il, mènent le monde, tout cela est bien à lui et dépasse de loin les rigidités sociale et psychologique sous-jacentes dans les romans de l'Écossais, peu habile à évoquer les mouvements de l'âme. L'œuvre originale de Balzac a jailli de l'étonnante conjonction de ses qualités d'observateur, de sa puissance imaginative, de ses dons de visionnaire ; ainsi qu'il l'a voulu, c'est à la contemplation d'une société totale qu'il nous convie. Ce faisant, il fut non seulement novateur mais annonciateur du roman socio-politico-économique de la fin du siècle, puis du roman psycho-philosophique ouvrant la voie au roman psychanalytique. Mais sa reconnaissance envers son grand aîné, envers le Maître, ne se démentit jamais.

Les jugements sur Balzac sont multiples et divers, tous en partie vrais, en partie discutables. Qui pourrait prétendre saisir avec certitude le fond de la pensée de cet homme exceptionnel et paradoxal ? de cet homme qui, secrétaire lucide de la société de son temps, fut incapable de faire face

à ses propres difficultés matérielles quotidiennes et dut s'avouer contraint d'« écrire ses désirs au lieu de les satisfaire »* ?

OUVRAGES CITÉS

- [1] *Balzac romancier*, Maurice Bardèche.
- [2] *Œuvres diverses de Balzac*, René Guise (La Pléiade, t. 2).
- [3] *Une Histoire d'Écosse*, article dans *Le Monde* (3 avril 1998).
- [4] *Les Employés*, Balzac, Préface (1838).
- [5] *Prométhée ou La Vie de Balzac*, André Maurois.
- [6] Balzac avant « *La Comédie humaine* », 1818-1829, A. Prioul.
- [7] Critique de *Les Eaux de Saint-Ronan*, dans *Le Feuilleton littéraire* (1824).
- [8] Critique de *Redgauntlet*, dans *Le Feuilleton littéraire* (1824).
- [9] *Essai sur l'influence de Walter Scott*, dans *Le Roman historique à l'époque romantique*, Louis Maigron.
- [10] *La Comédie humaine*, Balzac, Avant-propos (1844).
- [11] *Modeste Mignon* (1844).
- [12] *Une Fille d'Ève* (1839).

OUVRAGES CONSULTÉS

Pour Walter Scott :

- *Sir Walter Scott*, Henri Suhamy.
- *Le Cœur du Mid-Lothian* de Walter Scott, édition française par Sylvère Monod, Préface.

Diverses œuvres de Walter Scott :

- * Certaines mises en musique : Rossini : *La Dame du Lac* ; Boieldieu : *La Dame blanche* ; Donizetti : *Lucia di Lammermoor*...
- * Dernier soulèvement des Écossais des Highlands dirigés par le prince Charles-Édouard dit Le Prétendant contre la monarchie britannique.
- * Richard Cœur de Lion dans *Ivanhoé*, Mary Stuart dans *The Monastery*, Elizabeth dans *Kenilworth*, Jacques I^{er} dans *The Fortunes of Nigel*, Louis XI dans *Quentin Durward*.
- * Il écrira encore, en 1835, *Melmoth réconcilié*.
- * Lettres à sa sœur Laure.
- * *Études de mœurs au XIX^e siècle*, Préface.
- * Lettre à Madame Hanska, 1838.

COMMENT BALZAC DONNE À VENDÔME SON EXISTENCE LITTÉRAIRE

Didier Lemaire

Balzac est le seul écrivain connu à avoir vraiment donné à Vendôme une existence littéraire. C'est cette affirmation que je voudrais justifier. Je me propose ainsi d'engager avec les lecteurs de Balzac une réflexion sur la façon dont le romancier donne vie à Vendôme dans les deux œuvres qu'il situe dans notre ville, plus exactement comment il y donne à Vendôme une existence proprement littéraire.

LES LIEUX QUI ONT UNE EXISTENCE LITTÉRAIRE

Passer en revue des lieux qui ont acquis leur notoriété à travers la littérature permet de se rendre compte de ce qui donne à un lieu une existence littéraire.

La *ville de Troie* universellement connue est l'exemple de survie d'une ville par la littérature. *L'Iliade* a donné à cette ville une réalité plus forte que la réalité matérielle : elle lui a donné la dimension du mythe en en faisant le lieu de tous les exploits et de toutes les souffrances de la guerre. Quant à *l'Ithaque* et au *Petit Liré*, Homère et Du Bellay en ont fait les symboles des lieux auxquels on rêve pour trouver réconfort dans le malheur.

La *forêt de Brocéliande* a acquis la dimension du mythe à travers les romans de la Table ronde : ce lieu de tous les enchantements, ceux de Viviane et de Merlin, rassemble le mystère qui émane de toutes les forêts, et a ainsi une existence plus forte que toutes les forêts réelles. Le *col de Roncevaux*, quant à lui, doit sa notoriété à la *Chanson de Roland* grâce à laquelle il symbolise le caractère grandiose de toute montagne.

Le *château de Combourg*, le *lac du Bourget*, *Illiers-Combray* sont des lieux réels qui ont acquis une autre dimension grâce à Chateaubriand, Lamartine et Proust lesquels ont donné à leurs souvenirs une dimension symbolique : ces lieux parlent ainsi à chaque lecteur de sa propre vie et de ses propres souvenirs.

Certaines villes ont acquis une existence littéraire à travers de grandes œuvres romanesques : Londres à travers Dickens, Prague à travers Kafka, Dublin à travers Joyce, Paris à travers Hugo et, bien sûr, Balzac. Combien de personnes dans le monde n'ont jamais vu *Notre-Dame de Paris*, mais la connaissent à travers l'œuvre hugolienne ou ses adaptations cinématographiques ? Et combien n'ont jamais mis les pieds dans le *cimetière du Père-Lachaise*, mais y ont vécu les émotions et défis de Rastignac ?

Avec ces exemples on constate qu'un lieu bénéficie d'une existence littéraire lorsque, à travers une œuvre, poème ou récit, il acquiert une autre dimension, devient un symbole, une source d'émotion ou de réflexion. Dans un

roman il faut qu'à travers un des personnages de l'œuvre le lecteur perçoive ce lieu avec intensité : le lieu devient ainsi lui-même personnage de l'œuvre. Par ailleurs, on constate que bien des lieux évoqués dans des œuvres littéraires n'acquièrent aucunement une existence littéraire.

DIVERS RÔLES JOUÉS PAR LES LIEUX DANS UN ROMAN

Tout d'abord il faut constater que tout récit a besoin d'un cadre, qu'il soit imaginaire ou réel : une histoire se passe forcément quelque part. En outre, les romanciers recourent volontiers à la description précise de lieux précis pour donner au récit un aspect d'authenticité et au lecteur un sentiment de réalité. Tout cela ne donne pas forcément une existence littéraire aux lieux décrits.

Les récits qui ont un caractère autobiographique ont tendance à lier l'évocation des sentiments à celle des lieux qui participent ainsi à la poésie du souvenir. Porteurs d'émotion, ils transmettent celle-ci au lecteur : ils ont alors une existence littéraire. Enfin, le lieu décrit peut devenir personnage de l'œuvre : il joue un rôle dans le récit ou bien il acquiert une dimension symbolique qui contribue à donner sens à l'œuvre.

LES LIEUX DANS LA COMÉDIE HUMAINE

Balzac recourt abondamment à la description. Pourquoi ? Quels rôles jouent les lieux dans ses romans ?

Incontestablement Balzac utilise ses descriptions pour donner au lecteur un sentiment de réalité. Mais l'évocation des lieux a aussi des raisons plus importantes. D'abord, Balzac recourt souvent à des souvenirs de sa propre vie, ce qui fait que la poésie du souvenir intervient dans certaines de ses descriptions. Par ailleurs, il pense que l'être humain agit toujours en relation avec son milieu : il est formé par lui, réagit face à lui, se laisse transformer par lui ou cherche à le dominer. Cela fait que dans ses romans les lieux jouent un rôle semblable à celui des personnages. Ils jouent un rôle si important que Balzac classe la plupart de ses romans en fonction des lieux où se déroulent les récits, et cela donne les deux grands ensembles : *Scènes de la vie parisienne* et *Scènes de la vie de province*.

Cependant Balzac n'a pas classé les deux œuvres qui ont pour cadre Vendôme dans les *Scènes de la vie de province*. Il a placé *Louis Lambert* dans la section *Études philosophiques* et *La Grande Bretèche* dans *Scènes de la vie privée*. Cela

pourrait indiquer que les lieux dans ces œuvres jouent un rôle particulier : dans *Louis Lambert*, un rôle qui aurait quelque chose de *philosophique*, le collège de Vendôme participant à la formation profonde, *philosophique*, des personnages ; dans *La Grande Bretèche*, un rôle qui concernerait leur *vie privée*, leur intimité.

LOUIS LAMBERT ET VENDÔME

Louis Lambert est un roman auquel Balzac tenait énormément, un roman qu'il n'a cessé de remanier. Un roman dans lequel il s'est impliqué et par lequel il règle des comptes avec lui-même. Un roman ambitieux qui entend faire valoir toute une conception mystique de la vie ainsi que les dangers d'une telle conception. Et aussi un roman maladroît parce que trop ambitieux. Un roman extrêmement intéressant pour de multiples raisons, entre autres parce que Balzac l'a écrit pour accomplir un exorcisme, comme l'a dit Thierry Bodin, un exorcisme contre la folie qui a pu le menacer.

Dans ce roman Balzac est fortement présent : les deux personnages sont des doubles de lui-même. En fait le narrateur est lui-même et Louis Lambert est son double.

— Louis Lambert, un roman de formation manquée —

Plus du tiers du roman se déroule au collège de Vendôme où le narrateur a fait la connaissance de Louis Lambert et devient son ami, son faisant.

D'abord, le roman nous dit les origines de Louis Lambert, fils d'un petit tanneur de Montoire, comment il va, grâce à son oncle, prêtre constitutionnel de Mer, et grâce à Mme de Staël, accéder au collège de Vendôme réservé aux enfants de familles riches. Il nous raconte longuement la vie au collège, les expériences décevantes qu'y vivent les deux enfants, leur mal-vivre et leurs aspirations à la réalisation d'eux-mêmes à travers la création et la réflexion personnelle. Le collège mène le narrateur au « coma » et Louis Lambert sur les chemins de la folie.

À la sortie du collège Louis Lambert se rend à Paris pour y poursuivre ses études et se consacrer au savoir. Paris où il vit misérablement trois ans le déçoit : « Ici le point de départ en tout est l'argent. Il faut de l'argent, même pour se passer d'argent. »

Il rentre chez son oncle à Blois où il fait la connaissance de Pauline de Villenoix en laquelle il voit un ange. Les deux jeunes gens s'aiment. Ils doivent s'épouser. Mais, la veille de son mariage, Louis Lambert sombre dans la folie. Pauline prend soin de lui dans le château de Villenoix, près de Blois. C'est là que Louis Lambert meurt à l'âge de 28 ans.

Le collège de Vendôme constitue le cœur du roman de Louis Lambert pour de multiples raisons. D'abord parce qu'il s'agit d'un livre fondé sur une *autobiographie*, d'un livre par lequel Balzac entend faire le point sur lui-même, sur sa formation et sur sa vocation. Or les années vécues au collège de Vendôme ont joué un rôle déterminant dans la vie d'Honoré. Elles jouent donc aussi un rôle essentiel dans la destinée de Louis Lambert.

C'est à partir de cette donnée primordiale que le récit est ancré dans le Loir-et-Cher. Les autres lieux du Loir-et-Cher qui servent de cadre au roman se sont imposés au romancier par souci de cohérence. Montoire, Mer, Blois sont des lieux où Louis Lambert a vécu, mais le romancier ne leur donne aucune existence littéraire : ce sont seulement des références à la réalité. Quant au château de Villenoix, ce sanctuaire de l'amour de Lucien et de Pauline, Balzac lui donne une certaine existence littéraire, mais il s'agit d'un lieu imaginé par le romancier, qui ne fait pas référence à un lieu réel.

Revenons à Vendôme. Une remarque s'impose au départ : la ville de Vendôme est présente dans ce roman par son absence. Ce qui y est présent, ce qui en représente le cœur, c'est le collège de Vendôme, et celui-ci constitue un monde clos, totalement fermé sur la ville. Le narrateur ne cesse d'insister sur ce caractère du collège : « Vaste enceinte soigneusement close où sont enfermés les établissements », « bâtiments monastiques », on y mène « une vie claustrale... privée de toute communication avec le dehors... entre quatre murailles étroites et sales », etc. Cet aspect du collège correspond effectivement à la réalité d'alors, laquelle n'apparaît plus tellement aujourd'hui au promeneur. Mais c'était encore la réalité du lycée Ronsard lorsque j'y ai pris mon poste de professeur en 1968 : de hauts murs de tous côtés, des grilles aux fenêtres, on avait encore le sentiment d'y être dans une prison.

Outre les locaux, Balzac décrit avec précision bien des aspects de la vie menée par les collégiens de son temps. On a pu ainsi considérer le roman comme un document de caractère historique sur le collège de Vendôme. Et c'est vrai que Balzac fait intervenir dans son roman et sous leur nom véritable des personnages réels qu'il a connus au collège tels que le directeur Mareschal, le régent le père Haugoult, l'élève Barchou de Penhoën, etc. C'est vrai aussi qu'il nous décrit longuement bien des pratiques des maîtres d'alors et bien des aspects de la vie du collège : les pensums, la férule, la prison, etc. On ne peut voir dans tout cela seulement un document historique. Monique Bourdin a été amenée ainsi à souligner qu'il y avait une part de fiction dans l'évocation du collège par Balzac. Il s'agit en effet d'un roman, et le collège y est présenté à travers deux collégiens qui s'y sentent mal à l'aise. Leur vision ne peut être celle de ceux que Balzac appelle « ces esprits égoïstes et médiocres auxquels appartiennent infailliblement les prix d'excellence et de bonne conduite ». Et il va de soi que ce type d'élève ne peut se reconnaître dans *Louis Lambert*. De même, les responsables de l'établissement et leurs successeurs soucieux de la réputation de l'établissement ont été fort gênés par le propos de Balzac qu'ils ont tenu à démentir. Il est ainsi un professeur du collège devenu lycée, nommé Bonheure, qui a fait beaucoup de recherches sur le collège du temps de Balzac, des recherches précieuses, mais il montre toujours une gêne due à ce que Balzac n'était pas un élève exemplaire. Cela est flagrant dans le discours de distribution des prix qu'il fit en 1902 et qu'on peut lire à la bibliothèque de Vendôme.

Voir dans *Louis Lambert* un document historique n'est pas mon optique. Certes les descriptions précises que Balzac donne du collège de Vendôme sont intéressantes sur le plan historique, mais c'est à leur rôle romanesque que nous nous attacherons. Elles sont liées à la démarche autobiographique de Balzac et à la psychologie de ses personnages. Le collège de Vendôme acquiert vraiment une existence littéraire du fait qu'il est un élément essentiel du récit, qu'il conditionne la formation et l'évolution des deux personnages, qu'il est vu à travers leur psychologie et leur volonté de faire preuve d'esprit créateur.

En cela Balzac est vraiment novateur en tant que romancier. Alors qu'un lieu essentiel dans bien des romans de *La Princesse de Clèves* jusqu'à Proust est le salon où l'on se rencontre et où l'on cause, Balzac est le premier à faire du collège un lieu romanesque par excellence : lieu social, lieu de formation, de rencontres et d'affrontements.

Comment le collège de Vendôme prend-il une telle existence romanesque dans le roman de Balzac ? D'abord, les locaux agissent sur la psychologie des deux personnages. Les murailles, les puanteurs de l'*humus collégial*, les alcôves du dortoir servant de prison, tout cela contribue aux souffrances de Louis Lambert et du narrateur. Ce dernier cependant fait sentir sa plus grande adaptation à la vie du collège en évoquant ce qui était pour lui source de plaisir : le réfectoire et ses échanges, la boutique et ses friandises, les jardins et le *lieu tranquille* que constitue pour lui la biblio-

thèque. Et ces évocations sont imprégnées par la poésie du souvenir.

Mais le lieu collège de Vendôme existe surtout dans le roman en tant que cadre d'une institution, en tant que société humaine. C'est par là qu'il joue un rôle essentiel dans la vie des deux personnages. L'institution « jadis moitié militaire et moitié religieuse » veut une discipline rigoureuse contre laquelle s'insurgent les fortes personnalités, ce qui est le cas des deux personnages. Les adultes sont là pour faire régner cette discipline : ils sont chargés de *régenter*, ce qui entraîne « une lutte continuelle entre les maîtres et les écoliers : lutte sans trêve ». Balzac fait aussi sentir comment cette discipline entraîne chez les élèves un esprit moutonnier et des attitudes de violence. Ceux qui refusent d'entrer dans le moule se trouvent ainsi rejetés tant par les maîtres que par leurs camarades. C'est le cas du narrateur et de Louis Lambert. Balzac insiste en particulier sur l'examen qu'on fait subir au nouveau et à l'issue duquel il sera accepté ou, comme Louis Lambert, moqué et rejeté. Tout cela fait que le narrateur et Louis Lambert sont mis « en état de guerre » avec les enfants de leur division qui ont pour eux des sentiments de haine ou de mépris et qui deviennent leurs persécuteurs.

À cela s'ajoutent des discriminations sociales : on méprise « les parias que l'avarice ou le malheur paternel laisse sans argent » ; « au collège ainsi que dans la société le fort méprise déjà le faible, sans savoir en quoi consiste la véritable force ». Louis Lambert est considéré comme un pauvre et comme un faible.

Ces expériences-là sont grosses de conséquences pour les deux *faisants*, les deux *copins*. C'est d'abord leur amitié qui leur permet de faire face : « compagnons de rêverie et de méditation », ils trouvent un réconfort et une confiance dans leur avenir de créateurs et leur gloire future. L'exemple de quelques personnages célèbres plus ou moins liés au collège et à Vendôme renforce en eux l'assurance qu'ils connaîtront la gloire en dépit des difficultés. Il s'agit d'abord de Mme de Staël, l'écrivaine qui a fait entrer Louis Lambert au collège et qui est en butte au pouvoir politique. Il s'agit aussi du maréchal de Rochambeau, héros des luttes pour la liberté, au château duquel les mène une de leurs promenades organisées par le collège, et c'est alors que Louis Lambert prophétise qu'ils seront tous deux célèbres. Il s'agit enfin de Caius Gracchus. En effet le narrateur rapporte que Louis Lambert a traduit les mots d'une version latine : *Caius Gracchus, vir nobilis*, par : *Caius Gracchus était un cœur noble*. Le professeur de s'insurger : *Vous traduisez par un contresens le mot qui signifie « de race noble, d'origine patricienne »*. Le narrateur, qui prend parti pour Louis Lambert, se voit infliger huit jours de prison. Louis Lambert lui exprime sa reconnaissance par les mots : *Vir nobilis !* On peut voir dans ce passage une allusion à Babeuf qui avait pris le prénom de *Gracchus* et qui avait été guillotiné à Vendôme une dizaine d'années auparavant. Le passage ne s'explique en effet que par les traces laissées dans les esprits de Vendôme par *le procès des Égaux*, et il faut que le jeune Honoré eût été fortement impressionné par celles-ci pour que le romancier Balzac se fasse le laudateur des *Tribuns du peuple* à une époque où il abandonne ses convictions démocratiques pour afficher des opinions légitimistes.

L'amitié qui lie les deux *faisants* est par ailleurs empreinte de sensualité. Le narrateur parle d'eux comme d'*amants* et utilise le mot *conjugalité* à leur sujet. Son évocation du corps de Louis Lambert – « *délicat de forme, gracieux de pose* » – lorsqu'ils se baignent dans le Loir suggère un certain trouble. Le lecteur est amené à penser que la vie de pensionnaire sans aucun contact avec l'autre sexe est à l'origine des troubles de la sexualité qui marquent la vie ultérieure de Louis Lambert. D'ailleurs les troubles de la sexualité des adolescents pensionnaires apparaissent dans d'autres romans de Balzac : *Sarrasine*, *Le Lys dans la vallée*.

Autre conséquence de leur situation pour nos deux amis : ils trouvent une échappatoire dans la lecture et dans

l'imagination. Mieux, ils réussissent à affirmer leur personnalité en se mettant à écrire. Leur vie intérieure y gagne en intensité : « Les sentiments, les pensées étaient les seuls événements de notre vie scolaire. » Par ailleurs ils sont amenés à souffrir d'un déséquilibre psychique : pour le narrateur, c'est *le coma* qui l'oblige à quitter le collège ; pour Louis Lambert, ce sont les germes de la folie dont il mourra.

C'est ainsi que le collège de Vendôme joue un rôle primordial dans le roman. Il devient même le symbole du rôle de l'expérience scolaire dans la vie de tout individu.

La vigueur de l'existence littéraire acquise ainsi par le collège de Vendôme est attestée par l'écho que celle-ci a trouvé dans de multiples œuvres littéraires qui mettent elles aussi l'accent sur le lien entre un individu et son expérience scolaire. Balzac lui-même donne un prolongement à l'existence littéraire qu'il a donnée au collège de Vendôme : dans divers autres romans il souligne le rôle d'un collège dans la formation de ses personnages, et il s'agit toujours d'une transposition de son expérience vécue à Vendôme : c'est le cas dans *Sarrasine*, dans *Le Lys dans la vallée*, dans *Le Médecin de campagne*, dans l'ébauche de *Ecce Homo*.

Ce prolongement de l'existence littéraire du collège de Vendôme, on la constate dans bien des œuvres d'auteurs divers. Chez Flaubert, le début de *Madame Bovary* qui décrit l'arrivée au collège d'un nouveau, Charles Bovary, se fait l'écho de l'arrivée du nouveau Louis Lambert. Quant au bovarysme de l'héroïne, il provient de ses années de pension. Dans le roman d'Alain-Fournier, l'amitié du *Grand Meaulnes* et du narrateur se fait l'écho de celle des deux *faisants* de Balzac. Jusqu'à nos jours une multitude de romans ont donné aux années de collège un rôle décisif : cela va de Vallès à Joyce dont le roman autobiographique *Portrait de l'artiste en jeune homme* fait fortement penser à Louis Lambert.

Jusque chez Prévert on peut trouver des échos du roman de Balzac :

*Le cancre qui dit non au professeur
et qui dit oui à ce qu'il aime
malgré les menaces du maître
sous les huées des enfants prodiges.*

Ce cancre-là fait songer à Louis Lambert et à son compagnon. Par ailleurs, les « bons moments » de Louis Lambert « pendant lesquels, dit-il, il me semble que les murs de la classe sont tombés, et que je suis ailleurs, dans les champs... comme un oiseau », ces bons moments-là, Prévert les a exprimés lui aussi dans *Page d'écriture* avec *l'oiseau-lyre* grâce auquel

*les murs de la classe
s'écroulent tranquillement
et les vitres redeviennent sable
l'encre redevient eau
les pupitres redeviennent arbre
la craie redevient falaise
le porte-plume redevient oiseau.*

C'est ainsi que, lorsque j'ai enseigné dans le vieux lycée Ronsard, j'y ai souvent perçu l'ombre de Louis Lambert laquelle a certainement contribué à me rendre plus attentif à l'égard des élèves qu'on dit marginaux et m'a poussé à chercher avant tout à susciter le goût de la lecture et l'esprit de création.

LA GRANDE BRETÈCHE ET VENDÔME

Pour analyser ce récit et la façon dont Balzac y donne une existence littéraire à une demeure qu'il situe à Vendôme, je le mettrai en rapport avec deux autres récits. L'un que Balzac a écrit plusieurs années avant *La Grande Bretèche* est le premier récit qui constitue l'ensemble qu'il a

intitulé *La Femme de trente ans*. L'autre est un récit quelque peu postérieur, écrit par Edgar Poe, *La Chute de la maison Usher*.

— *La Femme de trente ans* —

Le récit qui ouvre cette œuvre de Balzac raconte les souffrances de Julie et l'histoire secrète de son couple. L'homme qu'elle a épousé et qu'elle avait cru aimer est un bellâtre, un être brutal d'une totale nullité. Julie vit son mariage comme un martyre, mais tient ses souffrances secrètes. Lorsqu'elle constate que son mari a une liaison, elle est tentée de chercher à le séduire à nouveau, mais elle a alors le sentiment de se prostituer.

Elle est amenée à rencontrer un véritable amour. Il s'agit d'un Anglais, lord Grenville, qu'elle avait rencontré alors que celui-ci se trouvait à Tours comme prisonnier de Napoléon. Mais Julie refuse de se donner à celui qu'elle aime et lui demande de ne plus chercher à la voir.

Celui-ci envisage de se donner la mort. Il a pénétré dans la demeure de Julie et de son mari. Julie et lui sont dominés par leur émotion. Mais la pensée de sa fille amène Julie à se ressaisir. C'est alors que le mari survient. Lord Grenville se jette dans un cabinet dont la porte est vivement fermée par Julie. Le mari s'attarde... À la fin du récit le lecteur apprend qu'on enterre lord Grenville et que « son valet de chambre prétend qu'il est resté pendant toute une nuit sur l'appui extérieur d'une fenêtre pour sauver l'honneur de sa maîtresse ».

Ce récit constitue une première mouture de l'histoire de *La Grande Bretèche*. Peu importe les sources de l'histoire de l'amant caché par l'épouse, histoire commune aux deux récits. C'est une situation qui apparaît dans une multitude de textes littéraires, d'histoires colportées oralement et de chansons. À l'époque cette histoire était reprise dans les conversations de salon suite à une aventure qu'aurait vécue le marquis de Jaucourt, un contemporain. Celui-ci, en se cachant dans un réduit attenant à la chambre de sa maîtresse, avait eu les doigts écrasés et s'était retenu de crier. Balzac se plaisait à rapporter cette anecdote : il la racontait dans une compilation de faits divers qu'il publia en 1827 et il la reprenait telle quelle dans son récit *Sarrasine* de 1830. Cette situation de l'amant caché par la femme adultère fascinait Balzac : déjà en 1822 il écrivait un poème sur un amant enterré dans un coffre et enterré vivant.

Il est intéressant d'examiner comment les deux récits de Balzac fondés sur ce thème se prolongent l'un l'autre et en quoi ils diffèrent. Le lecteur est amené à prêter à Mme de Merret, l'héroïne du récit vendômois, les souffrances que vit Julie auprès de son mari. Mme de Merret, tout comme Julie, a trouvé l'amour auprès d'un étranger prisonnier de guerre. Pour l'une comme pour l'autre cet amour débouche sur une tragédie. L'homme aimé par l'une comme par l'autre montre la force de son amour par une attitude qui l'amène à la mort.

Les différences entre les deux récits se situent sur deux plans, celui des personnages et celui des lieux. Dans le récit de *La Femme de trente ans*, Balzac s'étend longuement d'abord sur ce qui fait le malheur de l'héroïne en tant qu'épouse, ensuite sur ce qui fait la grandeur de son amour pour son prisonnier, prisonnier de guerre qui devient prisonnier de l'amour. Cela, dans *La Grande Bretèche*, Balzac le laisse deviner au lecteur.

En ce qui concerne les lieux, la maison où se déroule la tragédie finale n'est pas décrite dans le récit de *La Femme de trente ans*. Le lieu qui est évoqué et qui a une existence littéraire dans ce récit est le paysage de Touraine à travers lequel s'exprime l'amour de Julie et de lord Grenville. Par contre, dans *La Grande Bretèche*, la demeure joue un rôle essentiel. La demeure du drame, demeure-tombeau, y a une forte existence littéraire.

— *La Grande Bretèche* —

Le narrateur Bianchon, double de Balzac, évoque d'abord *La Grande Bretèche*, maison abandonnée, « espèce de douleur monumentalisée ». Cette maison fonde le récit : « À une centaine de pas environ de Vendôme, sur les bords du Loir, il se trouve une vieille maison brune. » Bianchon insiste avant tout sur l'impression de mystère : « Cette maison vide et déserte est une immense énigme dont le mot n'est connu de personne. »

Bianchon rapporte ensuite les témoignages successifs qui permettent au lecteur d'élucider progressivement l'énigme. Les témoignages du notaire, de l'aubergiste, puis de la servante Rosalie lui permettent de reconstituer les événements qui ont abouti à la mort des trois protagonistes, l'amant, le mari et l'épouse. La mort continue à habiter la maison où l'amant s'est laissé enfermer dans le cabinet pour y mourir.

Le récit mené avec un art consommé oblige le lecteur à se glisser dans la psychologie des personnages, à ressentir d'abord le mystère de la maison, puis la violence rentrée de la passion de chacun. C'est le récit de Balzac qui dans sa brièveté a le plus de force et *La Grande Bretèche* est un lieu qu'on n'oublie pas.

Un conte fantastique d'Edgar Poe écrit quelques années plus tard, *La Chute de la maison Usher*, fait écho à *La Grande Bretèche*. Je suis tenté de penser qu'Edgar Poe a été inspiré par le récit de Balzac. Cela est effectivement possible : Poe est curieux de la littérature française de son temps ; c'est ainsi que l'épigraphe qu'il place en tête de *La Maison Usher* est constituée de deux vers de Béranger. En tout cas il y a une étrange correspondance entre les récits de Balzac et de Poe : qu'elle soit voulue ou fortuite, elle contribue à renforcer l'existence littéraire des deux maisons, *La Grande Bretèche* et *La Maison Usher*.

— *La Chute de la maison Usher* —

Ce récit publié en 1839 a pour personnage principal un lieu, une maison : la maison Usher. Il commence avec l'arrivée du narrateur auprès de « la mélancolique maison Usher ». Au premier coup d'œil « un sentiment d'insupportable tristesse pénétra mon âme ». « Les murs qui avaient froid, les fenêtres semblables à des yeux distraits, quelques bouquets de joncs vigoureux, quelques troncs d'arbres blancs et dépéris » : tout suggère la tristesse et le mystère. « Un noir et lugubre étang » borde la maison. Le narrateur insiste sur « l'air de mélancolie âpre, profonde, incurable qui planait sur tout et pénétrait tout ».

Dans la maison le narrateur retrouve son ami Usher qui lui paraît dominé par la terreur. Il y aperçoit la sœur de son ami, Madeline, qui est atteinte d'un mal incurable. Madeline meurt et son frère décide de conserver son corps dans un caveau du château... Une nuit d'orage, alors que le narrateur lit à Usher une histoire qui relate le combat d'un chevalier contre un dragon, des bruits correspondant à ceux évoqués dans ce récit se font entendre. Et Madeline enveloppée de son suaire apparaît devant Usher et le narrateur. Vacillante, elle tombe sur son frère... Le narrateur fuit les deux cadavres, fuit la maison Usher. Du dehors il voit les murailles s'écrouler et l'étang se refermer sur les ruines.

Ces deux maisons ont vraiment beaucoup en commun quant à leur existence littéraire. L'une et l'autre jouent un rôle essentiel dans le récit auquel elles donnent son titre. L'une et l'autre dès le départ suscitent la curiosité et l'inquiétude du narrateur et font appel à son imaginaire.

Leur mystère constitue le moteur du récit et suscite la curiosité du lecteur.

Elles ont aussi beaucoup de similitudes : ce sont de grandes demeures de type aristocratique, ce que traduit leur appellation. Elles ont quelque chose de délabré comme si elles appartenaient à un autre temps. Leur environnement donne un sentiment d'abandon. Toutes deux donnent sur l'eau et cela contribue à les mettre à l'écart du monde. Elles recèlent un caveau abritant un mort vivant ou une morte vivante qui entraîne dans la mort un autre personnage pour *La Maison Usher* et deux autres pour *La Grande Bretèche*. Les deux maisons sont ainsi des lieux de mort : tous leurs habitants se trouvent entraînés dans la mort.

L'écho que se font ces deux récits témoigne de la forte existence littéraire des deux maisons issues du travail de création des deux écrivains. De tels échos sont le fait de l'intertextualité qui caractérise les grandes œuvres.

Il convient de préciser comment *La Grande Bretèche* donne à sa façon une existence littéraire à Vendôme. La demeure du récit n'est pas une maison réelle de Vendôme que Balzac se serait contenté de décrire : c'est une création littéraire pour laquelle Balzac a utilisé des matériaux fort divers – parmi lesquels ses souvenirs de maisons de maîtres vendômoises. Il a procédé, pour créer cette maison, de la même façon que pour créer ses personnages : il a eu recours à diverses sources provenant de son expérience du monde réel, et cela en fonction des effets littéraires qu'il cherchait à produire. Sa maison est une maison construite avec des mots.

M. Girard, lors de sa conférence *Balzac, la Touraine et Vendôme*, a rappelé la diversité des maisons réelles dont Balzac s'est inspiré. D'après le manuscrit le point de départ de Balzac n'a pas été une maison vendômoise. Le nom de *Grande Bretèche* est celui d'une demeure de Touraine à laquelle Balzac pensait en mettant en route son récit. S'il a conservé ce nom, c'est pour des raisons proprement littéraires, pour ses sonorités qui conjuguent une certaine rudesse avec un aspect aristocratique.

Au cours de son travail Balzac a été amené à recourir à ses souvenirs vendômois, en particulier à la vision qu'il avait pu garder de la ville lors des promenades des pensionnaires du collège sur *La Montagne*. Par bien des aspects, « La Grande Bretèche » fait effectivement penser à telle maison de la rue Guesnault. Mais en même temps le récit nous dit nettement que « La Grande Bretèche » n'est pas cette maison puisqu'elle est située en dehors de la ville où elle constitue un petit fief. Cet isolement de la maison renforce son caractère aristocratique ainsi que la vraisemblance du récit : il fallait un tel isolement pour que l'amant qui s'y rendait à la nage ne se fit pas remarquer.

Une autre raison qui a pu amener Balzac à situer son récit à Vendôme est une rumeur qui a circulé dans la ville et dont il a pu entendre parler au collège. Cette rumeur est évoquée dans une comédie intitulée *La Rosse et Douglas*, publiée à Vendôme en 1797, écrite par Catherinet et en rapport avec le procès Babeuf. Dans cette comédie un personnage femme se plaint ainsi des propos qu'on tient sur son compte :

N'a-t-on pas ajouté...

*Que constamment livrée à la galanterie,
Au retour imprévu d'un imprudent époux,
Afin de l'écarter de tous soupçons jaloux,
Et pour parer la honte à son front destinée,
J'avais subtilement, dans une cheminée,
Séquestré tout à coup un malheureux amant ?*

Le récit de *La Grande Bretèche* met en jeu une implication personnelle de Balzac. L'amant, *Bagos de Férédia*, a été imaginé à partir d'un personnage réel qui fut l'amant de la mère d'Honoré. L'histoire inventée par Balzac a été ainsi pour lui une façon de faire face à l'histoire réelle : certains critiques y ont vu une façon pour lui de venger son père ; j'y verrais plutôt une façon pour lui de tenter de comprendre sa mère (les œuvres fortes se prêtent toujours à des

lectures plurielles). Quoi qu'il en soit, l'implication de Balzac dans l'histoire l'a certainement amené à une délocalisation de celle-ci de façon à créer une certaine distanciation.

On peut dégager bien des raisons du choix de Vendôme comme cadre du récit. Situer cette histoire qui peut paraître invraisemblable dans une ville dont tout le monde a entendu parler crée un effet de réalité. En même temps, en choisissant une ville où peu de lecteurs seront allés réellement, l'écrivain crée le sentiment d'un ailleurs qui puisse s'allier à l'extraordinaire de l'histoire. Au cours de son récit Balzac insiste sur le fait que celui-ci serait lié à la vie provinciale : le choix de Vendôme correspondrait à celui d'une petite ville de province typique. Et il serait plus précisément déterminé par la présence du Loir puisque le récit a besoin d'une rivière.

Quelles sont nos réactions de lecteurs vendômois face au Vendôme de *La Grande Bretèche* ? Nous sommes tentés d'y chercher un témoignage sur le passé et une description fidèle de la ville : démarche compréhensible mais discutable. Il est vrai que nous trouvons dans les descriptions du récit l'originalité de notre ville due aux bras du Loir qui l'enserment ; nous y trouvons aussi la réalité des maisons de maîtres du vieux Vendôme avec leurs jardins sur le Loir. Mais cette réalité-là, Balzac lui donne une sorte de surréalité. Par ailleurs, cette réalité est quelque peu faussée par Balzac : ces demeures de maîtres n'étaient pas aristocratiques mais bourgeoises ; par ailleurs, elles n'existent pas en dehors de la ville. Ce qui est vrai, en tout cas, c'est que la lecture d'un tel récit nous pousse à regarder notre ville avec des yeux plus attentifs et à y greffer les créations de notre imagination. Je ne crois pas qu'il faille chercher dans le récit de Balzac des réalités vendômoises trop précises, outre cette maison qui a une telle existence littéraire qu'elle paraît plus réelle que les maisons réelles de Vendôme.

À ce sujet je voudrais évoquer le livre d'une écrivaine vendômoise du XIX^e siècle, Clémence Badère, qui a publié un livre intitulé *Mes Mémoires* dans lequel elle raconte ses malheurs conjugaux. Ce témoignage authentique sur la vie d'un couple vendômois et sur les malheurs cachés derrière un mariage n'est pas sans intérêt, mais il a peu d'existence littéraire au contraire du récit de Balzac et il ne donne aucune existence littéraire à des lieux vendômois.

LES LECTEURS CRÉATEURS DE L'EXISTENCE LITTÉRAIRE

Si Balzac est à l'origine de l'existence littéraire de ces deux lieux vendômois, le lieu réel que fut le collège de Vendôme et le lieu surréel qu'est « La Grande Bretèche », c'est nous tous lecteurs qui assurons la continuité de cette existence. Ces lieux littéraires restent vivants parce que nous y projetons notre propre expérience de la vie, nos souvenirs et notre imagination.

« La Grande Bretèche » nous fascine parce que nous savons que toute maison comporte une part de mystère et abrite toutes sortes de secrets. Le collège de Vendôme parle à tous les lecteurs parce que, tous, nous gardons un fort souvenir de notre vie scolaire et de nos amitiés d'alors. Ce qu'écrivait le peintre Delacroix dans une lettre à Balzac, beaucoup d'entre nous auraient pu l'écrire : « J'ai été moi-même une espèce de Lambert... Quant aux heures délicieuses que l'enfant passe au beau milieu de ses poétiques imaginations, cet isolement où il se met au milieu de la classe le nez collé sur son livre et feignant de suivre l'explication, tandis que son âme voyage et construit des palais, j'ai connu tout cela comme vous, comme votre Lambert, et j'oserais dire comme presque tous les enfants. »

Pour revenir à mon affirmation du départ, Balzac est-il bien le seul écrivain connu à avoir donné à Vendôme une existence littéraire ? Certains s'interrogeront : *Et Ron-*

sard?... Ronsard a donné une existence littéraire à la vallée du Loir, à l'Isle-Verte, au Vendômois – mais pas à la ville de Vendôme. Il est cependant un écrivain contemporain de Balzac qui a donné une existence littéraire à Vendôme. Mais il reste méconnu. C'est François Rouget. Il a donné une existence littéraire à l'Islette, aux ruines du château, à tous ces lieux de rêverie liés à l'aspect champêtre de Vendôme. Et il l'a fait avec talent. Mais ce n'était qu'un poète ouvrier. J'espère néanmoins que les lecteurs vendômois feront fi des préjugés qui l'ont condamné à l'oubli, qu'ils feront revivre ses écrits et même qu'un jour aura lieu à Vendôme un colloque François Rouget. Peut-être y a-t-il d'autres écrivains méconnus qui, comme François Rouget, ont été inspirés par Vendôme. Aux lecteurs fouineurs de

bibliothèques et d'archives, de greniers et de brocantes de nous les révéler.

Il y a bien des textes connus qui sont consacrés à Vendôme, mais sans lui donner pour autant d'existence littéraire. C'est le cas des travaux de nombreux chercheurs locaux qui ont écrit sur leur ville, son histoire et ses monuments, et qui l'ont fait avec talent sans chercher à faire œuvre littéraire. Ont aussi évoqué Vendôme divers écrivains comme Daphné du Maurier dans *Les Souffleurs de verre*, roman situé à l'époque de la Révolution, comme Jean Rousselot qui, dans *L'Engrenage*, dépeint la débâcle de 40, rue de Vendôme. À travers ces œuvres-là, selon moi, Vendôme n'acquiert pas vraiment une existence littéraire. Mais c'est à chaque lecteur d'en juger.

LES PRÉFAÇONS DES ŒUVRES DE BALZAC

Bertrand Galimard Flavigny

Avant d'aborder le vif de notre sujet, permettez-moi quelques indications préliminaires. Elles relèvent d'abord du vocabulaire des bibliophiles et tout simplement de l'histoire du livre.

Aujourd'hui, l'édition courante, d'un ouvrage littéraire ou non, est imprimée sur du papier mécanique. Ce qui l'oppose au fameux *grand papier* « numéroté » qui, dans le langage courant, est synonyme d'*édition originale*.

Cette notion fut institutionnalisée vers la fin du XIX^e siècle. Les éditeurs commandaient quelques exemplaires, imprimés généralement sur papier de Hollande ou sur chine pour les illustrés romantiques, qu'ils se réservaient avec l'auteur. Cela sans but commercial. Ces grands papiers étaient essentiellement utilisés pour obtenir une meilleure qualité d'impression des gravures.

Les bibliophiles de la seconde moitié du XIX^e siècle recherchèrent ces exemplaires hors commerce ; les libraires ne manquèrent pas de le signaler aux éditeurs. Et « originale » devint synonyme de « grand papier numéroté » ! La qualité du papier et la rareté conjuguées ne pouvaient qu'attirer les amateurs. C'est la raison pour laquelle on peut lire sur les justifications du tirage d'un livre, imprimé au début ou à la fin, la formule : « Il a été tiré / *Cinquante-neuf exemplaires sur chine, numérotés à la presse / de 1 à 59 ; / Quatre cent soixante-dix-sept exemplaires sur hollandaise, / numérotés à la presse de 60 à 536. / La première édition de cet ouvrage a été tirée à 1 320 ex. sur papier vergé pur fil des papeteries Lafuma, savoir : / 1 295 ex. numérotés de 537 à 1831 ; 25 ex. hors commerce marqués à la presse de A à Z. / EXEMPLAIRE N° 186. »*

Cela durant les cinquante premières années du XX^e siècle, avant que l'usage du grand papier ne vienne à être restreint. Aujourd'hui, les formules sont plus lapidaires : « *Il a été tiré de l'édition originale de cet ouvrage trente-cinq exemplaires sur vergé blanc de Hollande van Gelder numérotés de 1 à 35 et soixante-cinq exemplaires sur vélin d'Arches Arjomari-Prioux numérotés de 36 à 100. EXEMPLAIRE N° 94. »*

Si l'on ne sait pas distinguer le hollandaise du vélin d'Arches, il est facile de déduire que l'exemplaire présenté a été imprimé sur le second grand papier. Car il existe une hiérarchie dans l'appréciation des papiers.

Mais, il y a toujours un mais, cela ne signifie pas, pour autant, que toutes les éditions sur grand papier soient des impressions originales. Des éditions postérieures, illustrées ou non, bénéficient de grands papiers et sont numérotées. Réalisées avec plus ou moins de bonheur, ces éditions de luxe acquièrent avec le temps leurs lettres de noblesse auprès des bibliophiles ou, à l'inverse, sont rejetées par eux.

De tout cela, il n'était pas question du temps de Balzac. Les subtilités étaient ailleurs. Les bibliophiles et les amateurs faisaient travailler leurs relieurs et doreurs et transformaient ces livres contemporains en volumes de qualité ou non. Certains ont pu tenter d'acquérir ou reçu en présent les exemplaires des deux seuls titres de Balzac imprimés sur

du papier fantaisie, comme « jonquille » ou « vert d'eau » pour *Physiologie du mariage* (1830) et « rose » pour *Histoire intellectuelle de Louis Lambert* (1832). Je mets à part les cent exemplaires sur papier de Hollande des *Lettres à l'Étrangère* sorties en 1899-1906, durant la période où ces « grands papiers » étaient institutionnalisés.

Venons-en à la notion d'édition originale. Sans elle, il n'y aurait pas lieu d'évoquer les « préfaçons ». Selon certains auteurs, la locution « édition originale » a été créée et utilisée par opposition aux contrefaçons. Dans les années 1920, on donnait de l'édition originale la définition suivante : « L'édition originale est la première publication d'un ouvrage en librairie, avec le consentement de l'auteur. » Cela paraît simple. Vous ne pouvez pas imaginer les querelles que cette définition a entraînées. Certaines premières impressions ne sont jamais parues en librairie ; d'autres n'ont pu avoir le consentement de l'auteur puisque la première impression était *post mortem*, etc. Toutes les définitions, vous le savez bien, sont faites pour provoquer les exceptions. On a alors sorti une formule plus lapidaire : « L'édition originale est la première publication d'un ouvrage. » Point. Cela n'a pas satisfait les exégètes bibliophiles. On a alors ressorti une définition datant de 1911 : « L'édition originale est la première édition imprimée d'une œuvre paraissant en librairie. Si elle a été publiée à l'insu de l'auteur, elle n'en constitue pas moins, pour l'amateur, l'édition originale. » Nouveau tollé, nous avons une défense des contrefaçons ! Un autre débatteur a lancé alors l'idée d'une « édition originale authentique ».

Qui croire ? Qui suivre ? Il nous paraît évident que l'édition originale est la première impression d'une œuvre, publiée sinon avec le consentement de l'auteur, au moins dans les règles.

À l'époque de Balzac, les auteurs étaient justement confrontés à deux règles. Celles de leurs droits moraux et financiers.

Vous vous souvenez sans doute comment la Société des auteurs est née d'une entreprise de Beaumarchais. C'est grâce au *Barbier de Séville* que la Société des auteurs existe. Il n'avait rien touché pour les *Deux Amis* et *Eugénie*, sa pièce jouée en janvier 1770, aussi réclama-t-il ses droits aux comédiens, qui le prirent fort mal. Les auteurs recevaient une sorte de forfait pour une ou deux représentations, les droits revenaient ensuite aux comédiens. Le maréchal de Duras, gentilhomme de la Chambre, à qui Beaumarchais s'en était plaint, lui suggéra de renoncer à demander des comptes exacts sur les représentations et à « travailler à un nouveau règlement qui sauvegardât pour l'avenir les droits des écrivains ». Beaumarchais obtint non sans difficulté, en 1791, une loi qui défendait de jouer un ouvrage dramatique sans la permission écrite de l'auteur. Puis il forma, avec tous ses confrères, une association qui fixa les tarifs fixant les droits de représentation, tant à Paris qu'en province. Ces droits furent ensuite étendus aux ouvrages

d'après les conventions passées entre leurs auteurs et leurs éditeurs.

Les auteurs comme Balzac vendaient leurs textes aux libraires-éditeurs, mais ne percevaient pas, comme – théoriquement – aujourd'hui, un pourcentage sur les ventes. C'est aussi l'une des raisons pour lesquelles les écrivains multipliaient les titres pour subvenir à leurs besoins. Cette activité était relativement lucrative – si l'on avait du succès – et Balzac en a largement profité. Son manque d'argent perpétuel venait du fait qu'il vivait au-dessus de ses moyens.

En 1834, Balzac, ayant quitté son éditeur Gosselin, venait de signer un grand traité avec un nouveau libraire : « L'illustre Werdet qui ressemble à l'illustre Gaudissart m'achète une première édition des *Études philosophiques*, 25 volumes in-12, écrivait-il à Mme Hanska... pour tout ce beau travail, M. Werdet me donne 15 000 F. » Balzac était satisfait de ce contrat, ce qui ne l'empêcha pas de réclamer des versements complémentaires : « Grâce à la lettre de Rothschild, sa maison m'a remis de l'argent, mais je dépenserai bien 500 F ici et il me faut 1 000 F pour revenir ce qui constitue la valeur d'une lettre de change que je tire sur vous... », devait-il écrire à Werdet qui, finalement, fit faillite deux ans plus tard. Mais cela est une autre histoire.

Donc, les libraires-éditeurs-imprimeurs faisaient vivre leurs poulains.

De nombreux romans de Balzac, avant d'être imprimés en volumes, paraissaient en feuilleton dans divers journaux. Connaissant la renommée de Balzac, des imprimeurs belges qui échappaient à la réglementation française faisaient imprimer au fur et à mesure les chapitres du roman. Et le lendemain ou quelques jours après la publication dans les journaux, et l'impression achevée, lançaient sur le marché français une édition, bien avant que l'éditeur officiel ait pu le faire. Ces éditions pirates lésaient de deux manières Balzac. Il ne touchait aucun droit sur elles et, surtout, ne contrôlait pas leur contenu, généralement bourré de fautes typographiques. Balzac, vous le savez, ne pouvait s'empêcher de faire et refaire des corrections sur ses textes. Au fur et à mesure des publications dans les journaux, il apportait des modifications qui, naturellement, ne figuraient pas dans les éditions belges.

Les « préfaçons », un néologisme forgé en 1926 par Fernand Vandérem, le directeur du *Bulletin du bibliophile*, désignent donc une édition exécutée hors de France, sans l'aveu de l'auteur, à partir d'une œuvre de premier jet parue en feuilletons dans un périodique. Elle a presque toujours précédé l'édition que l'auteur publiait lui-même à Paris, généralement après avoir revu et modifié son texte. Le sens de « contrefaçon » s'entend de lui-même : c'est une édition copiée sur une autre sans le contentement de l'auteur.

Ces préfaçons ont été étudiées par Henri Dirx, un amateur belge, mort en 1980, qui a publié un *Répertoire des éditions signées de Balzac, originales et remaniées*, dans *Le livre et l'estampe*, n° 75-76 en 1973 et dans les n°s 101 et 102, en 1980. Et Van der Perre a effectué un classement de toutes les préfaçons belges successives.

Sur les soixante ouvrages signés Balzac, entre 1829 et 1856, on en cite vingt-sept qui connurent la préfaçon belge. Plus une édition collective des *œuvres* chez Méline et Cans (1837-1843) en volumes in-8°. Les experts la qualifient d'« extrêmement rare ».

Cette qualification vous montre tout de suite l'intérêt que les collectionneurs peuvent porter à ces éditions particulières. Ne soyons pas dupes, la bibliophilie est aussi, et davantage, une question d'argent. Et comme dans toute collection, la singularité se monnaie. Outre l'intérêt que peuvent représenter ces éditions irrégulières, du point de vue de l'histoire du livre, c'est la raison pour laquelle nous nous penchons sur ces contrefaçons.

De celles-là, Balzac devait dire, en 1838 : « J'ai trente-neuf ans, cent cinquante mille francs de dettes, la Belgique a le million que j'ai gagné. »

Pourquoi spécialement la Belgique ? Une loi hollandaise du 25 janvier 1817 affirma que « tout ouvrage qui appartient à toutes les nations n'appartient à personne en particulier ». Donc sans droit d'auteur. On vit des imprimeurs italiens se précipiter à Bruxelles et entreprendre, à côté des Belges, la publication d'ouvrages français, anglais, allemands, à des dizaines de milliers d'exemplaires, au détriment des éditeurs et des écrivains, français notamment. Ces contrefaçons belges furent un véritable fléau qui accabla la librairie française durant une période qui courut tout au long de la première moitié du XIX^e siècle. L'apogée des contrefaçons se situa durant la monarchie de Juillet. Jean-Yves Mollier, qui a étudié la situation de l'imprimerie et la librairie française dans les années 1825-1830, rapporte que « la copie des revues et des feuilletons, après 1836, valut aux imprimeurs belges des fortunes importantes ». Ceux-ci réalisaient d'abord des volumes compacts et pratiquaient un abaissement notable des prix. Un mal valant un bien, les éditeurs français, pour faire face, lancèrent des livres moins chers, des in-18 à 3 F chez Gosselin par exemple, dès 1835. Mais c'est Gervais Charpentier, avec sa collection emblématique, qui, en 1838, fit franchir à l'édition française un pas décisif. Les balzaciens connaissent la première édition in-12 des œuvres de Balzac réunies en seize volumes qui présentent pour la plupart des textes remaniés, et sont des versions intermédiaires entre celles des premières versions et celles, définitives, de l'édition Furne-Housiaux.

D'une publication et d'une édition à l'autre, Balzac modifiait ses textes, comme leurs titres. Le *Cabinet des antiques* sortit d'abord en feuilleton dans le *Constitutionnel*, en 1838, sous le titre des *Rivalités en province*. À Bruxelles, l'imprimeur Wahlen, à moins que ce ne soit Méline ou Cans, découpait chaque jour le *Constitutionnel* et confiait le morceau de papier à ses typographes qui reproduisaient aussitôt le texte du roman. La mise en page était faite au fur et à mesure, jusqu'au dernier jour de publication. Le brocheur, qui avait déjà réuni les premiers cahiers, achevait le brochage et... le tour était joué, les volumes étaient aussitôt prêts à être livrés dans les librairies belges et françaises à des prix beaucoup plus bas que ceux des éditions normales. La contrefaçon des *Rivalités en province* sortit sous une couverture couleur jonquille ornée d'un bois dans le genre Henri Monnier.

Pendant ce temps Balzac retravaillait son texte, supprimait des passages entiers et modifiait le dénouement de son récit, et en changeait le titre.

Certains catalogues de ventes publiques, notamment celui de la bibliothèque Joseph-Gabalda dispersée en 1976, donnaient une reconnaissance aux préfaçons belges, en les qualifiant de « véritable originale », ce qui aurait fait bondir Balzac. L'interprétation que nous avons aujourd'hui des contrefaçons est différente. Ce sont bien des publications des œuvres de Balzac ; si elles furent les premières dans le temps, ce ne sont pas des originales. Des curiosités, sans doute. Et davantage des curiosités littéraires. Car elles permettent aux chercheurs, s'ils n'ont pas à leur disposition les différents états du manuscrit de tel ou tel roman, de comparer les versions et l'évolution de la création de l'auteur.

En 1841 ou 1842, le *Musée des Familles* commanda à Balzac un roman qu'il avait intitulé *Un Début dans la vie*. Ce texte, jugé peu convenable, fut refusé par la respectable publication. Balzac se tourna aussitôt vers la revue *La Législature* qui publia le roman en feuilleton en juillet-août 1842, sous un nouveau titre, *Les Dangers des mystifications*. À Bruxelles, l'imprimeur Jamar sortit aussitôt sous ce dernier titre le roman qui, finalement, reprit son titre définitif, *Un Début dans la vie*, en 1844, chez Dumont, suivi de *La Fausse Maîtresse*.

Les contrefaçons présentent parfois certaines curiosités. Joseph Gabalda possédait un volume intitulé : *Les Petits Manèges d'une femme vertueuse* qui porte la mention : « Rio de Janero, chez Désiré Dujardin, à Bruxelles, 1845. » Ce texte forme la troisième partie, c'est-à-dire la suite et la fin

de *Béatrix* qui avait d'abord paru dans *Le Messager* du 24 décembre 1845, sous le titre *Un Adultère rétrospectif* et ensuite avait été publié la même année en un volume in-16 chez Hauman à Bruxelles. L'ouvrage intitulé alors *Les Petits Manèges d'une femme vertueuse* était divisé en deux parties : *Histoire d'une lune de miel* ; *Les Noirceurs d'une femme pieuse*. Nous étions en présence d'une contrefaçon de préfaçon. En fait, cette « femme vertueuse » est *La Lune de miel*, la suite de *Béatrix ou les amours forcés* (Chlendowski, 1845).

Certaines préfaçons furent imprimées deux fois, ce qui nous met en présence de « seconde préfaçon ». Certaines ne sont pas sans intérêt. La préfaçon A du *Père Goriot* (Ad. Wahlen, 1835, in-16) présente un faux titre qui porte la mention « Nouvelle Bibliothèque économique ». Et, dans la page 64, se trouve la phrase qui a sauté dans l'édition originale (Werdet et Spachmann, 1835, 2 vol. in-8°).

Albert Savarus, dont la préfaçon (Bruxelles et Leipzig, Méline et Cans, 1842, in-16) ne parut que peu de temps avant le tome I de *La Comédie humaine*, où figure l'édition originale, connut une contrefaçon de cette préfaçon. Celle-là parut une quinzaine de jours après le tome I de *La Comédie humaine* en reproduisant la première préfaçon. L'imprimeur A. Jamar devait être mal renseigné !

Jamar ne fut pas le seul à ne pas respecter la chronologie des impressions. Alphonse Lebègue donna une nouvelle préfaçon ou contrefaçon de *La Fausse Maîtresse* après l'édition originale, copiée sur la première version, divisée en cinq parties, parue dans *Le Siècle*. Ce qui veut dire que des lecteurs qui se procuraient des éditions belges avaient entre les mains un ouvrage que l'on pourrait qualifier de fictif.

On considère que la préfaçon la plus rare de Balzac est *Le Curé de village*, suivi des *Martyrs ignorés* (Bruxelles, Hauman, 1839, in-16). Elle donne le texte tel que paru dans *La Presse*. Balzac remania son texte de fond en comble avec une importante partie inédite, pour la première édition qui parut deux ans plus tard chez Souverain (1841, 2 t. en 1 vol.)

Une autre assez rare est celle des *Paysans, Scènes de la vie de campagne* chez Hauman en 1845 qui donne trente pages de plus que la première préfaçon imprimée par Méline qui, elle, donne dix chapitres au lieu de sept et demi de l'originale.

Balzac s'est battu contre ces éditions non autorisées. Étant l'un des écrivains les plus pillés par la contrefaçon, il fut l'un des plus ardents à s'élever contre elle. Sa première

action date sans doute de l'affaire du *Lys dans la vallée*. Ce roman devait d'abord paraître dans *La Revue de Paris*. La publication commença par la préface et le premier chapitre, en novembre 1835. Le deuxième suivit en décembre. Entre-temps, Buloz, le directeur de la revue, avait cédé, sans en avertir Balzac, le texte du roman à la *Revue étrangère* de Saint-Pétersbourg. Furieux, Balzac intenta un procès à Buloz et interdit à *La Revue de Paris* de poursuivre la publication du *Lys*. Le journal *Le Voleur* sortit, dans son numéro du 25 mai 1836, le récit du procès et, le 5 juin suivant, la copie du jugement. L'historique de ce procès a été reproduit dans l'édition originale du *Lys dans la vallée* sortie en juin 1836 chez Werdet, en deux volumes in-8°. La préface et l'historique ne furent pas reproduits dans les éditions ultérieures.

Joseph Gabalda, qui fut un grand collectionneur de Balzac, possédait un exemplaire de l'édition originale dans lequel avait été ajoutée une lettre de Balzac adressée à l'un de ses juges, un certain Durantin. Il le pria de « vouloir bien jeter les yeux sur le premier volume imprimé » du *Lys* afin de le comparer à « ce qui a été livré à Saint-Pétersbourg, dans un état informe... ».

Un dernier détail : ce roman n'a pas connu de contrefaçon belge, ni autre.

Balzac a joué un rôle important dans l'élaboration du statut de la propriété littéraire par la *Société des Gens de lettres*. Il proposa en 1840 un *Code littéraire* dont le texte ne parut qu'en 1856 dans les *Souvenirs* de Léon Gozlan. Entre-temps, en 1841, il avait rédigé des *Notes remises à MM. les Députés* composant la commission de la loi sur la propriété littéraire. Ces notes furent imprimées sur 24 pages in-8° par Hetzel et Paulin.

Dans l'ensemble, Balzac eut assez peu de considération pour ses éditeurs. Il disait d'eux : « C'est un fermier de la littérature, on le prend, on le quitte quand on veut. » Ce qu'il ne pouvait évidemment pas faire avec les imprimeurs belges qui se moquaient bien de Balzac – l'homme –, préférant davantage ses œuvres qui leur permettaient de s'enrichir sur son dos. On imagine ce que Balzac aurait pu leur écrire, en lisant cette lettre qu'il adressa en juillet 1831, à son éditeur Gosselin : « Vous avez compté avec vos écus et moi avec mes souffrances. Cette lettre m'a dégoûté de faire des livres et comme je suis à peu près maître de me faire mon avenir, je ne veux plus de tourmente perpétuelle. Je ne prendrai plus jamais d'époque pour donner un livre. » L'avenir devait contredire Balzac.

BALZAC ET L'ART

Philippe Rouillac

**Balzac de l'Art à la bricabracomanie,
à travers ses écrits et ses collections.**

*Filigrane de la Conférence du 18 octobre 1999
en la chapelle Saint-Jacques à Vendôme.*

« Elle me trouva immobile devant le tableau. » Préambule emprunté au *Cousin Pons*.

Les deux maîtresses de Balzac furent les femmes et l'art. L'art appelle la femme et la femme suscite l'art.

L'art est sur le point de vivre un bouleversement. Depuis les objets du xv^e siècle, il n'y a pas de véritables révolutions. Il y a néanmoins des manifestations nouvelles en objets et en couleurs.

Balzac était une « éponge » de son temps, collectionneur d'objets et de femmes. Son inventaire nous révèle 2 000 objets.

Balzac est un peintre-né, il nous décrit, nous fait toucher du doigt les êtres et les choses. L'art doit-il s'inspirer de l'homme ? Il était fou de peinture et ensorceleur. Ses critiques du Salon sont justement célèbres. Il était assidu de ces Salons comme le furent Gauthier et Hugo. *Le Cousin Pons* en est la plus belle illustration.

BALZAC ET LA PEINTURE

Il y a des rapports ambivalents entre la peinture et les peintres. Balzac est fasciné par les peintres et il les fascine.

Les peintres apparaissent dans *La Comédie humaine* : Houdon ; Chaumier, acteur de *La Rabouilleuse* ; Gérard ; Gros, prix de Rome de 1792, en pleine tourmente révolutionnaire.

Sans oublier les artistes anciens comme Nicolas Poussin et ceux de toute la culture européenne.

D'autres artistes sont plus modestement cités : Raphaël (83 fois et 23 tableaux disséqués), Rembrandt, Michel-Ange, Titien (20 fois), Dürer, le Dominiquin, David, Greuze (18 fois)...

Quel est le tableau clé de l'homme, de Balzac ?

Le sommeil d'Endymion par Anne-Louis Girodet, son contemporain. Endymion est un berger de l'Antiquité célèbre pour sa beauté. La lune l'aperçut, s'étendit près de lui et l'emporta dans un sommeil sans fin. C'est un tableau de 1 × 1, 20 m représentant Endymion endormi sur une peau de léopard, transpercé par l'éclat de la lune. C'est un thème antique. L'artiste l'a peint à Rome. Tout ce qu'il a reçu au contact de la cité antique magnifie l'œuvre. Il a retenu la technique propre à Corrège et Léonard.

Ce tableau est très populaire à l'époque et est cité quinze fois dans *La Comédie humaine*. Balzac a écrit, au Conservateur du Louvre : « J'irai le voir le matin, seul, on ne me dérangera pas, on me laissera. »

Si l'on étudie son œuvre, la plus importante dans son rapport avec l'art est *Sarrazine*. Les amours impossibles

entre artistes. Elle se révèle un castra, auréolé de personnages androgynes.

Ce sont les thèmes mêmes du xix^e siècle : l'amour et la mort conjugués à l'érotisme, à la beauté. « Cette beauté je la cherche... », le modèle est soumis à une manipulation érotique. « Un être aussi parfait existe-t-il ? »

La méthode de travail de Balzac, d'emprunt, de retour, est, dans l'œuvre du peintre, de sélectionner les parties du corps de l'être chéri.

Fasciné, il est aussi le fascinateur : c'est une source d'inspiration. Balzac a inspiré son personnage en caricature (Daumier et Gavarni).

Dans *Le Chef-d'œuvre inconnu*, le vieux maître, reconnu et adulé, mit dix ans à réaliser son œuvre, le point d'orgue de sa création. Lorsqu'il la montre enfin, ses amis ne voient que chaos. Ce travail d'écriture de Balzac a fasciné Cézanne, premier maître du xx^e siècle, et Picasso, « le » maître.

En 1931, à l'initiative de Blaise Cendrars, Picasso donne une série d'eaux-fortes en hommage au *Chef-d'œuvre inconnu*, dans l'atelier même où le vieux maître de Balzac réalisa son tableau. Le peintre et son chevalet entretiennent des rapports aussi complexes et riches que l'écrivain et sa table de travail.

Le peintre et son modèle. Comme tous les peintres depuis la Renaissance, ils représentent d'abord leur sœur, leur mère, leur maîtresse et parfois leur femme. Balzac explique le génie créatif de Picasso, hanté par Balzac. Balzac avait l'ambition immodérée de tout voir et de tout comprendre. Il s'est attelé au portrait de Balzac. Suite étonnante de variations, comme Balzac corrigeait la 7^e édition de l'un de ses ouvrages. C'est une suite d'abstrait.

Quelle différence avec Matisse ! N'a-t-il pas travaillé « comme ça », disait Picasso, alors que Matisse « laissait le trait se faire tout seul » ?

Le tableau final du personnage de Balzac était le chaos, c'est-à-dire la fulgurance de l'abstraction, « des couleurs confusément amassées ». N'est-ce pas là une approche de la définition de l'abstraction ? N'est-ce pas la peinture de Jackson Pollock ? C'est un chaos de couleurs, de tons, de nuances indéfinies...

Écrit en 1831, en plein académisme, en pleine querelle entre Ingres et Delacroix. Balzac allait plus loin qu'entre le primat de la couleur ou du dessin. « Je ne veux pas opposer la couleur blonde de Titien et le dessin fini de Dürer. » Balzac, prophétique, avait compris que l'abstrait allait venir.

Même le travail de l'artiste est étonnamment brossé : « Touches empâtées... » Tout bascule dans ce roman de forme et de couleur.

Au milieu du xix^e siècle Balzac a compris que la peinture était dans une impasse et qu'elle retrouverait une résurrection dans l'abstrait du xx^e siècle : Gauguin fut le premier à le découvrir.

À l'Exposition universelle de 1855, Baudelaire écrit, dans *Leçon de critique* : « Un tableau est apprécié par la somme d'idées qu'il apporte à l'esprit. »

En conclusion, on peut prétendre que Balzac et la peinture sont en fascination réciproque.

BALZAC ET L'OBJET

Dans la préface du *Père Goriot* on découvre un « mobilier pourri, rongé, borgne... ». Toute la personne explique la pension, son décor – et le décor implique la personne.

Balzac explique ses « entassements ». Il ironise sur son bric-à-brac qui nourrit son imaginaire. Comme les Médicis, il avait la « collectionniste ». Quelles sont les sources de cet attrait de Balzac pour les objets ?

Dès 1834, Balzac a tenu un registre de ses achats, a rédigé l'inventaire de ses collections, décrivant et estimant son mobilier. Il nous est désormais connu, seulement à travers 28 aquarelles qui sont conservées à Paris puisque la collection de Balzac a été dispersée par sa veuve. Il nous en reste un catalogue de vente aux enchères.

Cette bricabracomane est une recherche très nette d'histoire, d'historicisme. Il se targue de posséder le secrétaire ayant appartenu à tel grand de ce monde qui le fascine, acheté en 1843 chez Dufour, le fournisseur à la mode. Recherche du faste parallèlement, possédant des objets extraordinairement originaux ayant appartenu au duc de Luynes. Et enfin un goût du luxe, de l'extravagance qui fait sourire Hugo et Champfleury. Victor Hugo parle du « splendide ameublement » ébène, porcelaine, marqueterie, cristaux... Même Sainte-Beuve, qui n'a pas toujours été tendre avec Balzac, écrit sur son intérieur... « C'est un rêve, des chefs-d'œuvre de vingt pays, de vingt époques et de réalité... »

En 1830 on se « meublait à la Balzac ». Observons que rares sont les écrivains de la littérature française qui sont des diffuseurs de goût en matière de décoration et d'ameublement.

Quand il fait visiter son intérieur il parle du *Jugement de Paris*, et ne cache pas le coût de ses achats : 400 000 F de tableaux et d'objets d'art. Il poursuit par : « Admirez ce tableau de femme peint par Palma ; le *Portrait de Madame Greuze* peint par Greuze, Diderot a écrit sur ce tableau. Il m'a coûté plus de diplomatie que la conquête d'un royaume d'Italie. »

Balzac essaya d'acquérir *Les femmes d'Alger* de Delacroix, chef-d'œuvre d'orientalisme, d'exotisme ambiant de la Restauration, contemporain de la conquête de l'Algérie – mais ce sont les Orléans qui l'ont acquis. Il rêvait aussi d'acquérir un Descamps et un Chassériau.

Il pratiquait un éclectisme peu répandu, il collectionnait tout : portraits, tableaux, objets historiques..., mais il y a peu de certitudes scientifiques sur l'authenticité originale des œuvres artistiques conservées par Balzac.

La comtesse Hanska joua un rôle important dans la collection de Balzac, mais elle précise : « Je ne m'y connais pas en peinture. » Il lui offrit un tabernacle, l'hôtel particulier de la rue Fortunée pour son idole enfermant des objets hétéroclites.

Chez lui, dans son intérieur, il est à la recherche d'un décor ressemblant à *La Comédie humaine*. Suivons-le pas à pas grâce à son inventaire, le catalogue de vente et les aquarelles d'intérieur :

- dans l'escalier aux boiseries de chêne éclairé d'appliques en bronze doré, sont accrochées des gravures provenant de ses voyages et deux tableaux de *Léda* de Boulanger et un tableau d'après *La Madone* de Raphaël ;
- dans la salle à manger on y trouve du mobilier de la duchesse de Berry en bois naturel, de style Renaissance particulièrement lourd. Décoration avec des céramiques (potiches et plats) qui tapissent la pièce, accrochés ou suspendus au mur comme des tableaux ; Balzac avait une affectation particulière pour les productions Ber-

nard de Palissy ; ces céramiques de la Renaissance et figulines fantastiques l'envoûtaient ;

- dans le grand salon de dominantes blanc et or, aux velours rouge, des potiches de Chine couleur sang de bœuf, face à la cheminée – une console en bois doré Louis XV, et un mobilier ostentatoire ;
- dans le petit salon ou boudoir de décor bleu et or dit à la Pompadour : stuc et allégories. La « trouvaille » révolutionnaire pour l'époque d'anglomanie est que la lumière naturelle pénètre par le toit (dit à la belvédère). Ce procédé a fasciné les mondaines et les demi-mondaines reçues chez Balzac : le Tout-Paris l'enviait ! ;
- on accède à la galerie par le couloir. L'éclairage, ici, vient du plafond comme dans *Le Cousin Pons*. C'est la pièce capitale de l'habitation, on y trouve un tableau du Dominiquin, *Le Chevalier de Malte*, un jugement de Paris, *Adam et Ève...* ;
- sa chambre, elle, est sombre : tentures, des chaises de style Louis XV, une école italienne représentant une *Vierge* dans un riche cadre, une paire de petites consoles, des flambeaux, des bougeoirs et, sur la cheminée, sept bronzes dorés de Mène. En fait, Balzac a acheté les meubles les plus contemporains et les plus opulents. N'oublions pas que le XIX^e siècle, c'est le siècle du bibelot, de la bourgeoisie satisfaite qui se rassure des références faites et copiées aux grands sculpteurs du XVIII^e siècle, tels Pigalle et Houdon ;
- son cabinet de travail est tendu de velours rouge. Y trône une statuette de Napoléon et le masque mortuaire de l'Empereur... ou comment le génie politique et militaire du XIX^e interpelle constamment le génie de la littérature... Balzac ne se proclamait-il pas lui-même « le Napoléon des Lettres » ? Par contre, aucun tableau. Il enfilaient sa robe de chambre comme une tenue de moine et se ressourçait comme un moine dans son cabinet, travaillant nuit et jour, aidé de café ;
- dans l'entrée trône son buste de marbre blanc effectué par David d'Angers, le grand sculpteur de l'époque. Balzac a toujours été très fier d'avoir été statufié par un tel artiste, et avait accepté les nombreuses séances de pose.

L'œuvre la plus précieuse qu'il possédait était un coffret de Froment-Meurice (déjà estimé, à l'époque, 1 200 F), le grand orfèvre de la Cour, en malachite au vert intense, agate au reflets irisés et lapis-lazuli – cette pierre bleue si recherchée depuis l'Antiquité par tous les grands collectionneurs et amateurs de « beaux objets ». Il le montrait avec une délectation toute particulière à ses visiteurs, faisant office de presse-papiers : le lézard l'intriguait. Propriété aujourd'hui du célèbre commissaire-priseur Maurice Rheims de l'Académie française, il fait la joie de « cet autre curieux ».

Balzac avait le goût de l'objet, et il le montrait avec sa canne. Il s'agit d'un jonc massif terminé par un cabochon en or recouvert de turquoise. La dragonne en turquoise est faite à partir du sautoir de Mme Hanska, et elle est gravée des armes de Balzac (700 F).

Cette canne fut la cible des caricaturistes. On lui prêtait des pouvoirs magiques : « Semblable à l'anneau de Gisèle... elle me rendait invisible. »

CONCLUSION

Le travail littéraire de Balzac est à l'unisson de sa vie, comme son hôtel particulier est le laboratoire de son œuvre.

Empruntons à Baudelaire, lors du Salon de 1846, cette approche du beau : « La beauté absolue de l'éternel n'existe pas... »

Cette profession de foi de Baudelaire est dans la lignée de Kant.

BILAN POUR L'OCTOBRE BALZACIEN 1999, ET PROPOSITION

Près de 2 000 personnes ont été sensibilisées lors des dernières festivités balzaciennes organisées par la Société archéologique. Plus de 1 100 personnes en auditoire cumulé pour le Colloque et les animations et plus de 800 visiteurs pour l'exposition sur Balzac et Portel. Assurément un grand succès, la qualité des intervenants comme des pièces de collection exposées ont su attirer un très large public. L'audience de la société savante de Vendôme en est sortie grandie : partenariat exemplaire (ville, département, région et ministère de la Culture) pour une culture ouverte à tous.

À l'issue du Colloque, à l'unanimité une motion quant à baptiser « Honoré de Balzac » le nouveau collège situé aux Aigremonts a été accueilli par de vives acclamations. Le vice-président du Conseil général en charge des problèmes de l'Éducation, Paul Martinet, présent, a expliqué la procédure à suivre pour une telle appellation ; il a laissé entendre qu'il s'agissait d'une heureuse opportunité. Ainsi, Balzac, collégien six années durant à Vendôme, aurait ainsi une marque d'attention supplémentaire. Ne le mérite-t-il pas ?

NB. — Les reproductions des gouaches de Charles Portel, ainsi que le texte de la Promenade littéraire du 14 octobre 2000, sont reportés à 2002.

BALZAC EN VIDÉO : DEUX CASSETTES DE QUALITÉ

La représentation théâtrale de *La Grande Bretèche* par la troupe de la Wish Association a été enregistrée par le talentueux Patrick Bruère, lors du Colloque du bicentenaire de la naissance de Balzac, en 1999. Quarante-cinq minutes de réel plaisir : un texte plein d'imprévu par des acteurs en verve, avec des costumes d'époque et dans le cadre naturel et architectural fort de l'hôtel de Rochebrochard, de la rue Guesnault... Sans oublier Vendôme magnifiée par l'accompagnement de splendides aquarelles de Charles Portel illustrant la célèbre nouvelle de Balzac. Tous les ingrédients sont réunis pour une représentation théâtrale chez soi !

Autre cassette pour la commémoration du 150^e anniversaire de *l'enterrement de Balzac* en 2000 : 18 acteurs en costume de la Wish Association derrière un corbillard d'époque à plumes d'autruches tiré par un cheval, avec roulements de tambour, enfants de chœur et suisse en grand appareil... Ce spectacle vivant, nocturne à la lueur des flambeaux, était proposé par la Société Archéologique, avec le concours de la ville de Vendôme, du Conseil général et du ministère de la Culture : la DRAC d'Orléans. Ces aides permirent un spectacle de qualité, original et très apprécié de

tous : petits et grands, amoureux d'histoire et fans de littérature.

Lecture et évocations par Victor Hugo, George Sand, Théophile Gautier, Alexandre Dumas et ses amis dont son célèbre médecin – avec apothéose sur la musique de Berlioz en l'église abbatiale de la Trinité, merveilleusement illuminée par des jeux de couleurs saisissants... – après avoir déambulé dans les rues de Vendôme, du collège des Oratoriens, où Balzac fut collégien, à l'hôtel de la rue Guesnault, jusqu'aux Greniers de l'Abbaye...

Que Vendôme est beau à la lueur des flambeaux ! Ce soir-là les Vendômois étaient à la fête en dépit de la cérémonie funèbre : un enterrement peut aussi être réussi ! Patrick Bruère a réalisé, avec de grands moyens techniques, une somptueuse cassette vidéo de ce spectacle.

On peut se procurer ces vidéos au siège de la Société Archéologique, chaque mercredi et vendredi après-midi, place Babeuf à Vendôme, ou la réserver par téléphone au 02 54 77 57 40. Le prix demandé par cassette est de 150 F (+ 20 F de frais de port), mais attention : les quantités sont limitées !

Rappelons que, pour l'Octobre balzacien, la Société

Archéologique a édité *La Grande Bretèche* d'Honoré de Balzac, illustré par Charles Portel. Le prix de ce magnifique album est de 150 F (+ 20 F de frais de port).

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE, SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE DU VENDÔMOIS

Place Gracchus-Babeuf — 41100 Vendôme

	<i>Président</i>	<i>Vice-président</i>	<i>Conservateur Musée</i>	<i>Secrétaire</i>	<i>Trésorier</i>	<i>Bibliothèque</i>
1862	Renou		Nouel	Launay		
1863	de Servillers		—	—		
1864	de Saint-Venant		—	—		
1865	Renou		—	Chautard		Bouchet
1866	de Lavau		—	—		—
1867	—		—	—		—
1868	Launay		—	Hinglais		—
1869	de Madaillac		—	—		—
1870	Chautard		—	—		—
1871	—		—	—		—
1872	de Vibraye		—	Roger		—
1873	Normand		—	Abbé de Prévile		—
1874	de Rochambeau		de Maricourt	Beaussier		—
1875	Nouel		—	—		—
1876	de Rochambeau		Martellière	de Maricourt		Nouel
1877	—		—	Soudée		—
1878	—		—	—		—
1879	de Sachy		—	—		—
1880	—		—	—		—
1881	—		—	—		—
1882	Launay		—	—		—
1883	—		—	—		—
1884	—		—	—		—
1885	de Rochambeau		—	—		—
1886	—		—	—		—
1887	—		—	Nouel		Rabouin
1888	Isnard		—	—		—
1889	—		—	—		—
1890	—		—	—		—
1891	de Rochambeau		Renault	—		—
1892	—		—	—		—
1893	—		—	—		—
1894	de Saint-Venant		—	—		—
1895	—		—	—		—
1896	—		—	—		—
1897	de Sachy		—	—		Colas
1898	—		—	—		—
1899	—		—	—		—
1900	de Saint-Venant		—	—		Colas, Bonhoure
1901	—		—	Bonhoure		Martellière
1902	—		—	—		—
1903	Peltereau		—	—		—
1904	—		—	—		—
1905	—		—	—		—
1906	de Saint-Venant		—	—		—
1907	—		—	—		—
1908	—		—	—		Abbé Plat
1909	Peltereau		Letessier	—		—
1910	—		—	—		—
1911	—		—	—		—
1912	de Saint-Venant		Renault	—		—
1913	—		—	—		—
1914	de Saint-Venant		Renault	Bonhoure		Abbé Plat
1915	—		—	—		—
1916	—		—	vacant		—
1917	—		—	—		—
1918	—		—	—		—
1919	—		—	—		—
1920	Peltereau		de l'Éprevier	de l'Éprevier		—
1921	—		—	—		—
1922	—		—	—		—
1923	Abbé Plat		—	—		—
1924	—		—	—		—
1925	—		—	—		—
1926	de l'Éprevier		—	Fouquet		—
1927	—		—	—		—
1928	—		—	—		—
1929	Abbé Plat		—	—		—
1930	—		—	—		Rondeau
1931	—		—	Mlle Trocmé		—
1932	de l'Éprevier		—	—		—
1933	—		—	—		—
1934	—		—	—		—
1935	Abbé Plat		—	—		—
1936	—		—	—		—
1937	—		—	—		—
1938	Denizot		—	—		(vacant)
1939	—		Abbé Plat	—		Paumier
1940	—		—	—		—
1941	—		—	—		—
1942	—		—	—		—
1943	—		—	—		—
1944	—		—	—		—
1945	Saillant		Portel	—		Valin
1946	—		—	—		—

	<i>Président</i>	<i>Vice-président</i>	<i>Conservateur Musée</i>	<i>Secrétaire</i>	<i>Trésorier</i>	<i>Bibliothèque</i>
1947	—		—	—		Poulteau
1948	—		—	—		—
1949	Fouquet		—	Hamelin		—
1950	—		—	—		—
1951	—		Chanoine Gaulandeu	—		—
1952	Chanoine Gaulandeu		—	Courtois		—
1953	—		—	Foussard		—
1954	—		—	Legent		—
1955	Fouquet		—	—		—
1956	—		—	—		—
1957	Chanoine Gaulandeu		—	Couvrat		—
1958	—		—	—		—
1959	—		—	—		—
1960	—		—	—		—
1961	Dattin		—	—		—
1962	—		—	—		—
1963	—		—	—		—
1964	Chanoine Gaulandeu	Dattin	Chanoine Gaulandeu	—	Chrétien	Poulteau
1965	—	—	—	—	—	—
1966	—	—	—	—	—	—
1967	—	—	—	—	—	—
1968	—	—	—	—	—	—
1969	—	—	—	—	—	—
1970	—	—	—	—	—	—
1971	—	—	—	—	—	—
1972	—	—	—	—	—	—
1973	—	—	—	—	—	—
1974	—	—	—	—	—	—
1975	—	Dattin, Arnould	—	—	Lavige	Jeulin
1976	—	—	Mme Sommier-Page	—	—	—
1977	—	—	—	—	—	—
1978	Leymarios	—	—	Aubry	—	—
1979	—	Arnould	—	—	—	—
1980	—	—	—	—	—	—
1981	Despriée	—	—	—	—	—
1982	—	—	—	—	—	—
1983	—	—	—	—	—	—
1984	Leymarios	—	Mlle Guilbaud	—	—	—
1985	—	Couvrat, Despriée, Mésange	—	—	Person	—
1986	Rouillac	—	—	Pasquier	—	—
1987	—	—	—	—	—	—
1988	—	—	—	—	Aubert	—
1989	—	—	—	—	—	Mlle Chidaine
1990	—	—	—	—	—	—
1991	—	—	—	—	—	de Saint-Salvy
1992	—	Couvrat, Mésange	—	—	—	—
1993	—	—	—	—	—	—
1994	—	—	—	—	—	—
1995	—	—	—	—	—	—
1996	—	—	—	—	—	—
1997	—	—	—	—	—	—
1998	—	—	—	—	—	—
1999	—	—	—	—	—	—
2000	—	—	—	—	Foreau	—
2001	—	Mésange	—	Couvrat, Mme Bourdin	—	—

Présidents d'honneur : Arnould (1981), Leymarios (1987), Despriée (1992).

Trésorier honoraire : Aubert (2001).

Secrétaire honoraire : Pasquier (2001).

INTERNET DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

NOS MOYENS :

Ordinateur Dell portable 166 mégabits,
mémoire vive 42 mégabits
disque dur 3.2 g.ég.0ctets

Modem (V) et 56 000 bits par secondes d'év.épondent

Fournisseur d'accès Internet AOL

POURQUOI CE L'INVESTISSEMENT ? :

Pour créer une vitrine à notre association

Notre e-mail : sva41@aol.com

Notre site : <http://members.aol.com/sva41/>

Pour intégrer cette nouvelle technologie

Pour en faire un instrument utile de recherche et d'information

Pour aider nos adhérents à appréhender et à utiliser Internet .

Notre proposition vis à vis de nos adhérents seulement :

Une prise en main rapide de l'Internet et des pièges à éviter,

Des rencontres informelles structurées à votre demande.

Les inscriptions sont prises par notre secrétaire

La Société Archéologique vous remercie vivement de votre générosité.

Association reconnue d'utilité publique. En nous aidant, vous pouvez bénéficier d'avantages fiscaux.

Particuliers : vous pouvez déduire de votre impôt 50 % de votre don dans la limite de 6 % du revenu imposable.

Entreprises : vous pouvez déduire la totalité de ce don de votre bénéfice imposable dans la limite de 3,25 % du chiffre d'affaires.

Un reçu vous sera adressé sur simple demande.